DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12833 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – SAMEDI 3 MAI 1986

MM. MITTERRAND ET CHIRAC A LA RÉUNION DES PAYS INDUSTRIALISÉS

Le sommet de Tokyo sera un test pour la cohabitation

Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés se retrouvent du dimanche 4 au mardi 6 mai à Tokyo. Quatre grands thèmes économiques doivent dominer les discussions : l'évolution de la conjoncture internationale, les questions monétaires, les échanges et l'aide aux pays en voie de développement, auxquels s'ajouteront les dossiers politiques, la lutte contre le terrorisme et peut-être l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

La manière dont M. Mitterrand et M. Chirac rendront compte, chacun de son côté, de cette réunion où ils seront présents tous les deux, constitue un nouveau test pour la cohabitation.

Tokyo sera un enjeu de communication décisif quant à la véritable nature de la situation politique française et au rapport de forces qu'elle traduit. MM. Mitterrand et Chirac y seront tenus par le souci de la crédibilité de la France – ce que M. Giscard d'Estaing appelle plus crûment l'obligation d'éviter le ridicule, – comme ils le sont à l'intérieur par le respect de la Constitution. Dans l'un et l'autre cas, le moindre faux pas peut coûter cher à celui qui le commettrait. On ne pardonnerait à l'un ou à l'autre ni d'être pris en défaut au regard d'une loi fondamentale qui justifie la démarche de chacun ni d'affaiblir la position de la France à l'extérieur. Mais cette double contrainte ne ferme pas le champ des affrontements possibles.

Pour l'heure, la cohabitation vaut à MM. François Mitterrand et Jacques Chirac une popularité égale (56 % selon la SOFRES), mais ces chiffres identiques ne recouvrent pas les mêmes secteurs de l'opinion ni n'ont la même signification. Les partisans du président de la République se recrutent parmi les électeurs de la gauche fidèles au dernier symbole de la présence de celle-ci au pouvoir et parmi les centristes, qui savent gré au chef de l'Etat de permettre une alternance sans heurts.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 10.)

L'inconnue américaine

Sur quel terrain faut-il attendre les Etats-Unis ? La question devient traditionnelle pour les responsables occidentaux à la veille de chaque sommet des Sept : les Américains, qui dominent ce type de rencontre à un point qu'on a du mal à imaginer à moins d'être sur place, ont, au fil des ans, pris l'habitude de jouer de l'effet de surprise et de « pousser » au dernier moment un sujet privilégié qui n'avait pourtant pas été mis en avant au cours des innombrables réunions de « sherpas » consacrées à la préparation des sommets.

Ainsi, pour ne citer que le dernier, l'an passé, à Bonn, M. Reagan déploya-t-il tous ses talents pour faire endosser par ses partenaires occidentaux son initiative de défense stratégique (IDS). Seul M. Mitterrand lui résista, mais les divergences européennes sur la question n'en furent que plus visibles.

Quel « créneau » le chef de la Maison Blanche va-t-il choisir cette fois ? Tout le monde, bien sûr, pense au terrorisme, mais, comme tous les participants ont déjà annoncé la couleur, on voit mal M. Reagan demander par exemple la création d'un organisme international spécialisé. Un « Interpol » antiterroriste a certes ses faveurs, mais la France et l'Italie ne veulent pas en entendre parler. Quant à des sanctions économiques radicales contre la Libye, ce sont la RFA, l'Italie et le Japon qui les voient d'un fort mauvais œil.

On imagine mal, d'autre part, que les Etats-Unis prennent le risque de s'isoler sur un sujet qui leur tient tant à cœur, alors que les Européens ont fait ces dernières semaines plusieurs pas dans leur direction et sont enfin d'accord pour accentuer les mesures antiterroristes et la concertation multibilatérale. L'évolution à cet égard de M. Mitterrand est tout à fait significative, et ce serait une erreur de n'y voir qu'une tactique pour éviter une trop grande divergence avec M. Chirac.

Peut-être, finalement, est-ce sur le terrain du commerce, et plus particulièrement sur celui de l'agriculture, qu'il faut attendre M. Reagan.

Les Etats-Unis redoutent en effet que la mise en œuvre de la préférence communautaire au bénéfice de l'Espagne et du Portugal n'affecte leurs exportations de maïs et de soja vers ces deux derniers pays.

La Communauté est prête à négocier sur les conséquences de son élargissement, mais elle veut le faire dans le cadre du GATT, l'accord qui réglemente le commerce international, et sans isoler les problèmes agricoles, car elle a, de son côté, des doléances à présenter à Washington.

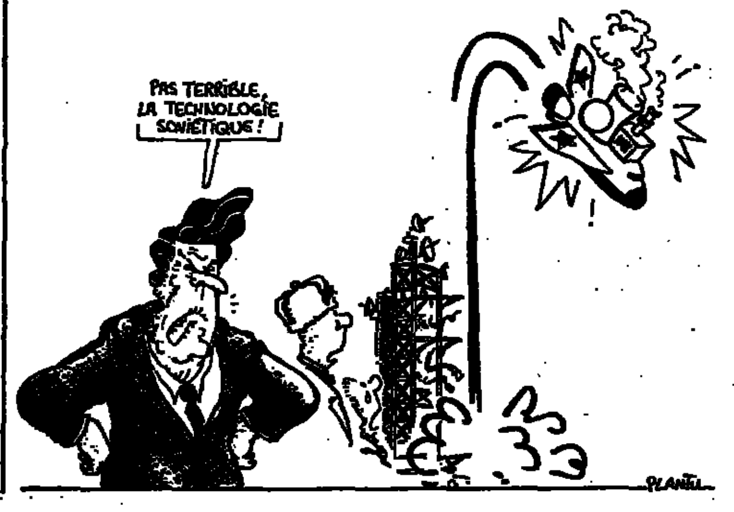
Les Américains, qui ont réussi à créer un front contre la politique agricole européenne, avec notamment les Canadiens et les Australiens, jugeront-ils de bonne tactique d'enfoncer le clou à Tokyo ? Peut-être. D'autant qu'ils n'ont pas perdu espoir d'amener Mme Thatcher ou le chancelier Kohl à manifester quelque compréhension en faveur de leur thèse. La politique agricole préconisée par M. Chirac ne conduit-elle pas à une augmentation de la production, c'est-à-dire à l'intensification des frictions avec les Etats-Unis ?

(Lire nos informations page 27.)

LA CATASTROPHE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL

Les Soviétiques s'efforcent de rassurer les Occidentaux

Une semaine après l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, les Soviétiques tentent de rassurer les pays occidentaux. La catastrophe aurait eu lieu vendredi 25 avril et fait, selon l'agence Tass, deux morts et cent quatre-vingt-dix-sept blessés dont dix-huit seraient dans un état grave. Ces chiffres ne paraissent plus inconcevables à des spécialistes américains qui avaient avancé en début de semaine le chiffre de deux mille morts. Ils admettent, d'autre part, qu'un seul réacteur – et non deux – a pu entrer en fusion. Mais le black-out observé par Moscou ne contribue ni à évaluer précisément l'ampleur de la catastrophe ni à convaincre tout à fait les pays européens *(Lire nos informations pages 6 et 7.)*



M. KURT WALDHEIM ET LE SCRUTIN PRÉSIDENTIEL

Les Autrichiens, électeurs... et jurés

5,4 millions d'électeurs sont convoqués dimanche 4 mai en Autriche pour le premier tour de l'élection présidentielle, qui suscite un intérêt particulier en raison des révélations sur le passé du candidat du Parti populiste, M. Kurt Waldheim. Celui-ci conservait, dans les derniers sondages, une légère avance sur son concurrent socialiste, M. Steyrer. Deux autres candidats se présentent, Mme Meissner Blau (écologiste) et M. Scrinszi (extrême droite).

De notre envoyée spéciale

Vienne. – On l'a surnommé « Kurt Osterreich », c'est-à-dire « Kurt Autriche », parmi ceux qui, pour avoir réclamé le retrait de sa candidature, font figure d'extrémistes. L'affaire Waldheim est effectivement le plus parfait exemple du syndrome autrichien, de cette sorte de schizophrénie par laquelle un pays en vient à perdre totalement conscience de l'image qu'il offre de lui.

Voilà un président de la République en exercice – M. Kirchschläger – expliquant très solennellement à la face du monde qu'il n'est pas prouvé que le prétendant à sa succession soit un criminel de guerre, et voilà un pays qui, presque unanimement, applaudit à cette déclaration « bien pesée ». Voilà un candidat qui nuira plus encore à la réputation de son pays s'il est élu le 4 mai, mais qui n'en conserve pas moins de bonnes chances de l'être, et qui n'a en tout cas pas envisagé une seconde de jeter l'éponge.

L'Autriche est décalée, déphasée, elle a perdu le contact avec le reste du monde. Elle ne perçoit tout simplement pas – quelques milieux intellectuels mis à part – l'essentiel de l'affaire, à savoir que le fait, pour M. Waldheim, de prétendre n'avoir rien su, rien vu ou tout oublié de ce à quoi il fut mêlé pendant la guerre. Le fait d'affirmer aujourd'hui qu'il ne fit à l'époque que son « devoir » est en soi une insulte à la mémoire et à la morale, cela en dehors même des soupçons qui pèsent sur cette période de sa vie.

L'arbre cache la forêt et, pour l'énorme majorité des Autrichiens, l'affaire Waldheim se réduit à un épisode particulièrement virulent de la lutte pour le pouvoir que se livrent les deux principaux partis : les populistes accusent les socialistes d'avoir lancé cette « campagne de diffamation » à des fins bassement partisanes. Leur presse révèle que le candidat socialiste, M. Steyrer, n'acquitte plus le denier du culte depuis plusieurs années ; elle débusque un oubli dans son curriculum vitae : ces six mois de prison préventive qu'il fit après la guerre pour avoir, en tant que médecin, pratiqué des avortements. A oubli, oubli et demi ; tout est sur le même plan.

Les socialistes, eux, se défendent d'être à l'origine de l'affaire et accusent leurs adversaires de vouloir leur faire endosser une responsabilité dont ils ne veulent pour rien au monde : on ne se rend pas populaire en Autriche en exigeant de quelqu'un des comptes sur ce qu'il a fait pendant la guerre.

Et puis, il y a ce vacarme de l'étranger, tellement fort que tout le monde – populiste, socialiste – se bouche les oreilles : les juifs font du bruit.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 4.)

LA FONDATION FRANCE LIBERTÉS

Les droits de l'homme partout dans le monde

Mme Danielle Mitterrand sera, le dimanche 4 mai, l'invitée de l'émission « Sept sur Sept » sur TF1. L'épouse du président de la République présentera à cette occasion la fondation France Libertés qu'elle vient de créer.

par DANIELLE MITTERRAND

La liberté, vous l'invoquez dès qu'elle vous manque.

Adolescente, je me souviens que je vivais dans un monde de bonheur simple, entourée de camarades de classe et de professeurs que j'aimais, bien que ce fut dans une période très difficile, je veux dire l'occupation. Puis, ma vie a basculé un jour de printemps : mon père venait de recevoir de ses supérieurs l'avis de sa révocation de principal de collège tout bonnement parce qu'il avait refusé de livrer la liste des enfants juifs de son établissement. J'avais seize ans, j'ai dû sortir de l'insouciance et mesurer ma capacité de révolte devant l'injustice, celle que subissaient ces enfants, celle que subissait mon père.

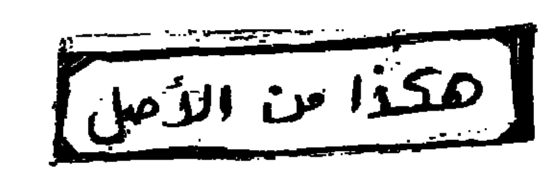
J'en garde la marque et je sens depuis lors la nécessité de savoir refuser, de savoir résister, et d'être du côté de celui qu'on opprime. Aussi n'ai-je pas besoin de m'interroger sur le sens de ce mot. La liberté, n'est-ce-pas vivre pleinement son identité, sa couleur, sa religion ? Aller et venir où l'on veut ? S'exprimer sans censure ? Dire et écrire ce que l'on pense ?

Nous, Français, sommes protégés par nos lois. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne nous faille pas demeurer vigilants. La limite entre l'abus de pouvoir et le désir légitime de faire partager son point de vue n'est qu'une affaire de conscience. Et je n'oublie pas, écrivant cela, les détresses, les inégalités, les conséquences douloureuses, et d'abord le chômage, qu'inflige à des millions de travailleurs l'évolution des techniques modernes.

Mais qu'en est-il pour la plupart des peuples sur la planète ? Qu'en est-il de la liberté pour les parents affamés qui ne peuvent nourrir leurs enfants ? Qu'en est-il pour ces populations parquées dans leur ghetto, derrière des fils barbelés qu'ils ne franchissent qu'avec des laissez-passer ? Qu'en est-il de ce paysan qui laboure son champ la nuit parce que son bœuf sera abattu s'il le fait travailler le jour ? Est-il possible de vivre le cœur en paix lorsque nous parviennent des quatre coins du monde ces cris et ces images ? Que reste-t-il de notre liberté quand nous regardons cette femme guatémaltèque chercher désespérément son mari et, s'il est mort, ne même pas pouvoir aller pleurer sur sa tombe ? Que reste-t-il de notre liberté quand nous regardons cet enfant mourir de faim tandis que nous avons plus que le nécessaire ? Que reste-t-il de notre liberté quand nous regardons ce prisonnier derrière ses barreaux parce qu'il prétend dire ce qu'il pense, seulement ce qu'il pense, et le faire savoir ?

Nous sommes nombreux et nombreuses à penser que si l'homme a besoin de pain, il a tout autant besoin d'être reconnu dans sa dignité.

(Lire la suite page 10.)



débats

TERRORISME

Au sommet de Tokyo, qui s'ouvre dimanche soir 4 mai, la lutte contre le terrorisme fera partie du programme. Georges Mesmin estime que l'Occident doit être uni. Abdelkader Sarahoui pense que les Etats-Unis et la CEE s'étant discrédités, il faut renouer les fils avec les Arabes par un autre bout. Nadia Benjelloun-Ollivier explique comment donner moins de prise aux poseurs de bombes et Denis Langlois se demande jusqu'où il faut aller dans la répression.

Bande à part

Il n'est plus possible de « renvoyer dos à dos les deux empires »

par GEORGES MESMIN (*)

LA classe politique française tout entière, de l'extrême gauche à l'extrême droite, a constamment stigmatisé l'esprit de Munich depuis une quarantaine d'années. Aussi n'est-ce pas sans une *certaine surprise* que l'on a pu observer ses positions au sujet du raid américain en Libye.

Alors que les réactions populaires étaient incontestablement très favorables à l'action de Ronald Reagan, celles du gouvernement ont été *décevantes, pour ne pas dire plus*. C'est ce qu'ont fort bien exprimé Jean Lecanuet et le président Giscard d'Estaing. Mais peu de leaders politiques se sont exprimés dans le même sens. La France paraît, aux yeux de l'opinion internationale, plus proche de la Grèce socialiste et du Danemark neutraliste que de l'Angleterre et de l'Allemagne. Une fois de plus, Mme Thatcher a pu apparaître comme *l'alliée* privilégiée des Américains, ce qu'elle fera valoir à nouveau le moment venu. Une fois de plus, nous ménageons trop le monde arabe en pensant aux commandes d'armement qu'il nous passe.

Mais ce qui est en jeu est autrement plus important ! C'est la défense de l'Occident tout entier, dont la France et l'Europe font partie intégrante. Ce n'est pas, ce n'est plus, par des appels à la sagesse que l'on pourra le mieux lutter contre le terrorisme. Il s'agit d'une guerre qui est déclenchée depuis longtemps, ce que nous feignons d'ignorer. Ne pas réagir par des moyens appropriés encourage les agresseurs. Le monde arabe ne respecte pas les faibles.

Le risque est grand aussi de finir par lasser les Américains, qui entretiennent, pour nous défendre, trois cent cinquante mille soldats en Europe, soldats qui font l'objet *d'attaques de plus en plus sévères*, comme on vient de le voir à Berlin.

Notre refus de laisser les avions américains survoler notre sol, alors que l'aide des Etats-Unis avait été précieuse pour l'opération de Kolwesi, va dans le sens du « découplage » entre la défense de l'Europe et celle des Etats-Unis, dans le même temps où le renforcement du pacte atlantique est hautement souhaitable. La France n'a plus les moyens de faire « bande à part ».

Les Français sentent bien qu'il n'est plus possible de « renvoyer dos à dos les deux empires », alors que *l'un est notre allié traditionnel, notre* défenseur et que l'autre est notre adversaire potentiel. Les commentaires officiels, qui mettaient sur le même plan le terrorisme de Kadhafi et le coup de poing de Reagan, ont choqué et beaucoup se sont sentis mal à l'aise devant les propos condescendants adressés à ceux qui se chargeaient du « sale boulot » pour notre sauvegarde commune.

(*) Député de Paris. Membre de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

Pour un dialogue euro-arabe

Il faut dissiper la psychose de guerre en Méditerranée

par ABDELKADER SARAHOUI (*)

LE bombardement américain en Libye a fait apparaître des dissensions graves dans l'alliance atlantique. Dans cette affaire comme dans d'autres, les Etats-Unis d'Amérique se sont comportés en super-puissance mettant leurs alliés européens devant le fait accompli. Connaissant la préférence des Etats européens — à l'exception, peut-être, de la Grande-Bretagne — pour une approche « politique » du terrorisme, et considérant cette attitude comme une manifestation de faiblesse et d'infidélité, les Etats-Unis se sont arrogés le droit de frapper la Libye au nom de l'Occident tout entier.

Les Etats d'Europe occidentale ont été ainsi écartés d'une décision concernant une région — la Méditerranée — qui représente pour eux des intérêts spécifiques et vitaux. Cette attitude des Etats-Unis enlève à la Communauté européenne toute crédibilité quant à sa recherche d'une solution politique au Moyen-Orient. L'action américaine contre la Libye, dans l'intention de liquider physiquement le colonel Kadhafi et de donner une chance à un coup d'Etat permettant à des tendances politiques « plus dociles » de prendre le pouvoir à Tripoli, a été justifiée par une argumentation politique et morale pour le moins douteuse.

Cette action armée qui, selon les dirigeants américains, devait mettre fin au terrorisme international, risque de produire des effets contraires.

Dans le conflit Irak-Iran aussi, la Jamahiriya libyenne hésitait à fournir à son allié iranien les armes offensives dont ce pays a besoin, respectant ainsi un *modus vivendi* établi implicitement avec les Européens. Ne sera-t-elle pas tentée de passer outre à ces hésitations ?

Pourquoi, face à la psychose de guerre qui touche la Méditerranée — Moyen-Orient inclus — et qui envenime les relations Est-Ouest, des personnalités européennes et arabes, auxquelles pourraient se joindre des Américains, ne se réuniraient-elles pas pour reprendre le dialogue ? Celui-ci devrait englober le problème politique et juridique de la souveraineté des Etats sur les golfes, œuvrer à la clarification entre terrorisme et lutte de libération nationale pour lever l'amalgame, se préoccuper de l'origine de la violence et se pencher à nouveau sur la question palestinienne.

Pourquoi ce dialogue ne déboucherait-il pas un jour sur cette conférence internationale pour la Palestine, sous l'égide de l'ONU, dont on parle tant depuis des années mais qu'aucun gouvernement ne semble vraiment souhaiter ?

(*) Politologue.

Les grands méchants loups

On veut défendre la démocratie, et un jour il n'y a plus de démocratie

par DENIS LANGLOIS (*)

IL n'y a rien de plus terrible qu'un grand méchant loup qui souffre d'une rage de dents. Ça lui retrousse vilainement les babines et ça fait peur aux petits cochons et aux chaperons rouges. Ça crie « Sus au terrorisme ! » et il y a toujours un écho pour répéter « Sus à la démocratie ».

C'est curieux comme le *terrorisme excite les esprits. Le terrorisme* artisanal bien sûr. Quand c'est un terrorisme d'Etat, ça ne s'appelle plus comme ça. On dit alors « politique étrangère », « intérêts stratégiques », « stabilité internationale ». Bref, des motifs nobles. Tandis que le terroriste, c'est bien connu, agit toujours pour des raisons bassement crapuleuses.

Alors, il faut agir contre lui de façon crapuleuse. Le problème, c'est que le terroriste, sauf quand il se promène avec une bombe à la main, *ressemble* à *tout* le *monde*. Il est donc indispensable de dresser un portrait-robot.

D'abord un *peu* basané. Un basané est toujours plus suspect qu'un Français bon teint. On va d'ailleurs l'écrire sur les nouvelles cartes d'identité infalsifiables, ça évitera les confusions et ça facilitera les expulsions.

Autres caractéristiques : hante fréquemment les rues, les gares, les métros, les grands magasins. On contrôlera donc systématiquement toute personne ayant l'imprudence de se pointer dans ce genre d'endroit. Fréquente aussi les journalistes ; on leur demandera de faire viser régulièrement leurs carnets d'adresses au commissariat. Diffuse des messages codés sur les radios libres ; on saisira lesdites radios. A le culot de se faire défendre par des avocats ; on branchera leurs téléphones *sur table d'écoute*.

Ne lâche pas facilement le morceau ; on le cuisinera pendant quatre *jours de garde* à vue. Sait mieux que personne dissimuler ses outils professionnels ; on entrera chez lui comme dans un moulin. De préférence la nuit. Vous savez, à l'heure où tous les chats sont gris.

Et puis, si ça ne suffit pas, on contrôlera, on fichera, on soupçonnera, on espionnera, on harcèlera ses amis, ses relations, ses voisins. On appellera à la délation. Un policier dans chaque tête. Une paire de menottes dans chaque poche.

Joli programme. L'ennui, quand on essaie d'écraser un moucheron avec un marteau-pilon, c'est qu'on se tape toujours sur les doigts. On veut défendre la démocratie, et un jour il n'y a plus de démocratie. On veut renforcer la police, et on se retrouve avec un Etat policier. On veut lutter contre le terrorisme, et on sème la terreur. On rêve d'uniformes bleus et on découvre les chemises brunes.

Non, décidément, il n'y a rien de plus terrible qu'un grand méchant loup qui souffre d'une rage de dents !

(*) Avocat et écrivain.

L'assassinat comme moyen de communication ?

L'attrait des médias fonctionne comme une prime à l'attentat

Par NADIA BENJELLOUN-OLLIVIER (*)

LES actions de force ont toujours un double impact : direct, par les pertes, les destructions, les dommages qu'elles causent ; indirect, par l'effet qu'elles produisent, sur le plan psychologique et politique sur les forces, les dirigeants, les populations adverses. La lutte antiterroriste suppose donc une double réaction : celle des pouvoirs publics et celle de la société civile.

Le premier ministre vient d'annoncer son intention de mettre en place un système répressif notamment caractérisé par une adaptation de la législation pénale à cette forme très particulière de criminalité. Compte tenu de l'ampleur du terrorisme aujourd'hui, il est évident que les moyens employés à son encontre, si énergiques soient-ils, le feront évoluer entre une extension maximale et une extension minimale sans le faire totalement disparaître.

C'est pourquoi, à côté de l'action des gouvernants, la *société civile doit se mobiliser* pour faire face à l'objectif majeur du terrorisme, c'est-à-dire sa pesée sur les sentiments de l'*opinion* et la vie démocratique. A cet égard, l'attitude des observateurs est fondamentale.

Attentat = audience

L'audience est le butin du terrorisme, comme l'argent celui des hold-up. *En l'état* actuel des choses, le terrorisme paie, en termes d'audience, d'une manière exorbitante. Qu'un groupe extrémiste quelconque, promis à l'obscurité s'il s'en tient aux voies *légales, parvienne à former un* commando et à organiser un attentat de préférence sanglant, ou une prise d'otages de préférence durable, et presque automatiquement le voilà voué à faire la une de la plupart des journaux, assuré d'être l'objet de reportages, de commentaires, de frapper l'opinion, de créer une pression sur les gouvernants.

Cet automatisme-là est l'un des deux rouages fondamentaux de la tactique terroriste : l'équation « attentat (ou rapt) = audience » garantit l'obtention de ce qui est la justification première du crime commis. Il paraît essentiel que cette équation disparaisse.

Le terrorisme, pour haïssable qu'il soit, cause moins de dommages que la criminalité, qui en cause elle-même moins que les accidents de la route. Cette réalité statistique doit être mise en exergue et pénétrer l'opinion. Par la violence, le terrorisme veut donner l'illusion de la force. Le situer à sa place dans l'ordre des fléaux doit être une première réaction.

Dans cette optique, la place faite au terrorisme mérite d'être révisée dans les médias. Le terrorisme aura subi un coup sévère lorsqu'il ne pourra plus espérer accéder aux premières pages des grands quotidiens et aux titres des journaux télévisés et radiophoniques. Il ne s'agit pas de l'occulter, mais de supprimer l'énorme surcroît d'attention que peut obtenir la mort ou la menace de la mort d'une ou plusieurs personnes, parce qu'elle est criminelle, due à un mouvement terroriste. *L'attrait des médias pour ce que le terrorisme a de spectaculaire, et qui leur est précisément destiné, fonctionne comme une prime* à l'attentat ou au rapt, beaucoup plus largement traité lorsqu'il est « *politique* ».

Une fois conscient que le terrorisme vise l'audience, l'on mesure à quel degré de paradoxe atteignent ceux qui, avec les meilleures intentions, s'attachent lorsqu'un rapt se prolonge à le maintenir sous les feux de l'actualité, multipliant son rendement *médiatique*.

Ramener le terrorisme en pages intérieures, mieux informer sur son impact global et moins s'étendre sur chacun de ses attentats est une première nécessité. Une initiative en ce sens de la part des journalistes, même si sa concrétisation s'effectue progressivement, serait salutaire.

Elle serait d'ailleurs liée au souci, qui demeure aujourd'hui l'apanage de quelques grands quotidiens seulement, de « couvrir » régulièrement et avec compétence les grandes questions politiques, n'attendant pas l'explosion d'actions terroristes pour informer l'opinion de l'état de telle ou telle région du monde.

Violence = politique

L'autre équation fondamentale de la tactique terroriste est l'équation « violence = politique », qui différencie le terrorisme du *crime, qui détermine la notoriété* de ses auteurs, de leurs proclamations et de leurs revendications.

Une prise de conscience est là encore indispensable : faut-il rappeler, complaisamment ou non, ce que *le terrorisme dit, lorsqu'on* sait qu'il vient de tuer précisément pour le dire, ou de commettre un *rapt pour pouvoir le répéter* ?

On souligne à plaisir que le terrorisme est le seul moyen possible pour certains groupes de faire connaître leur cause. Faut-il admettre *a priori* l'assassinat et le rapt comme un moyen de communication ? Il est clair que non. D'abord du point de vue des terroristes, dont c'est précisément l'objectif ; ensuite, et ce n'est pas négligeable, du point de vue des peuples, des idées, des causes ainsi mêlés à des actions criminelles : lorsqu'un groupe d'assassins ou de preneurs d'otages par essence anonyme et clandestin, fréquemment manipulé, sans doute crapuleux ou mercenaire, se targue d'être arménien, socialiste, irlandais, palestinien, nationaliste, faut-il enregistrer et transmettre ? Probablement pas, surtout lorsqu'on sait que les peuples et les causes en question ne seront *quelquefois guère évoqués que* sous cet angle qui les compromet aux yeux des opinions publiques.

Une volonté de prise de conscience

Un second impératif est donc de rompre *la* seconde équation, de ne plus se prêter, moyennant une action violente, à la diffusion des *sigles, des discours*, des attaches que donnent les terroristes.

Il va de soi que s'agissant d'information et de démocratie, ces mesures ne relèvent pas de la censure du pouvoir, mais bien de la volonté des journalistes, observateurs, commentateurs, instruments involontaires du terrorisme, à qui il revient de prendre conscience de la part que prend l'information dans la tactique terroriste, et de décider de la réduire. Elle suppose aussi, par leur entremise, une prise de conscience de l'*opinion, qui* ne voit peut-être pas assez clairement que l'attention qu'elle porte aux crimes spectaculaires en est, s'agissant du terrorisme, le moteur en même temps que la rançon.

(*) Auteur de *la Palestine. Un enjeu. Des stratégies. Un destin*. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1984.)

COURRIER DES LECTEURS

Merci, Reagan !

Il faut remercier Reagan. L'agression militaire qu'il a ordonnée contre la Libye aura été fort utile. Elle joue en effet un rôle de *révélateur, sur plusieurs plans*.

Tout d'abord, elle démontre aux naïfs qui en douteraient encore que les Etats-Unis se donnent le droit moral de régenter le planète (...).

Crime de guerre ? Allons, soyons sérieux. Les défenseurs du Droit ne peuvent être des *criminels* de guerre. Ils ont Dieu pour eux, puisqu'ils luttent contre le Mal. Le cow-boy Reagan, Rambo-Reagan, rit de toutes ses fausses dents : voici l'Amérique redevenue elle-même, on est revenu au bon vieux temps du western — *hier*, un bon Indien était un Indien mort, aujourd'hui un bon Libyen est un Libyen mort. On attend les réactions des grandes consciences, des défenseurs attitrés des droits de l'homme et du droit international. On risque d'attendre longtemps.

Car l'agression américaine aura aussi permis de rappeler quelques évidences. Il y a, en Europe, un parti de la guerre, un parti américain (...) qui est présent à gauche comme à droite, et qui crée, à gauche comme à droite, un *clivage fondamental*.

A l'échelle de l'Europe, on a eu confirmation que les Etats-Unis se moquaient comme d'une guigne des opinions et souhaits de leurs « partenaires » européens (...). C'est là sans doute le résultat le plus positif *de l'agression américaine*. Elle aura contribué à apprendre ou à rappeler à nombre d'Européens que les Etats-Unis les considèrent commes des pions passifs sur le grand échiquier mondial. On peut espérer que cela sera une étape dans une progressive prise de conscience de l'*identité* européenne. Si c'est le cas, merci Reagan !

PIERRE VIAL,
Agrégé, maître de conférences à l'université de Saint-Etienne, directeur de la revue Eléments.

Droit d'asile (suite)

Mme Françoise Hervé me demande (17 avril) si j'ai éprouvé de l'indignation lors de l'expulsion des trois Basques vers l'Espagne et des deux Irakiens récemment embarqués pour Bagdad. Dans un passage de ma lettre (8 avril) qui n'a pu être publié, je parlais d'« infamie » à l'égard de ces deux Irakiens et je rappelais *que les* prédécesseurs du gouvernement socialiste avaient aussi, à l'occasion, scandaleusement renvoyé des opposants au shah et à Bourguiba, entre autres.

L'idée que je défends est que le droit d'asile, dérivé des anciennes lois sacrées de l'hospitalité, ne relève ni du jugement moral ni du droit tel qu'il est dit par les tribunaux. (...)

SERGE THION,
chercheur (Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

LES SUITES DU RAID AMÉRICAIN SUR LA LIBYE

• Echec de la conférence de Fez : Le sommet arabe reporté
• Tripoli expulse plusieurs dizaines d'Européens

La conférence ministérielle chargée de préparer le sommet arabe devant se réunir le 3 mai à Fez s'est *soldée, jeudi 1er mai, par un échec* : le sommet a *été reporté sine die*, les ministres n'étant pas parvenus à se mettre d'accord sur un ordre du jour. Ce sommet arabe extraordinaire avait été demandé par la Libye à la suite du raid américain du 15 avril dernier sur Tripoli et Benghazi.

Dès le début des travaux de la session préparatoire réunie à Fez, le ministre libyen des affaires étrangères, M. Kamal Hassan al Mansour, a insisté pour que le sommet arabe soit exclusivement consacré à l'examen de l'« *agression américaine* » contre la Libye. Il a été soutenu en cela par la Syrie, le Yémen du Sud et l'Algérie. Mais une majorité parmi les vingt et un autres membres de la Ligue (y compris l'OLP) ont souhaité, en revanche, que le sommet aborde les autres conflits en cours dans la région : guerre Iran-Irak, question palestinienne, *rumeurs faisant état de* conversations secrètes entre Israël et la Jordanie, etc. Une altercation a notamment opposé les ministres syrien et irakien des affaires étrangères, ce dernier faisant valoir que la Libye n'était pas le seul pays agressé dans le monde arabe et qu'il fallait aussi compter avec l'« *agression iranienne* » dont l'Irak est victime.

Un autre sujet de différend est venu se greffer sur les travaux de la conférence, la Libye proposant que le sommet se tienne non plus à Fez, mais sur son territoire. Le ministre libyen a fait valoir que la sécurité du colonel Kadhafi ne pouvait être assurée qu'en Libye. Apparemment, il n'a pas convaincu ses collègues, et notamment pas le Maroc.

Ces divergences de vues ont été diplomatiquement mentionnées dans un communiqué final, qui relève que les *questions touchant aux « dangers et défis auxquels la nation arabe est confrontée avaient besoin d'être mieux étudiées et méditées, de faire l'objet d'une préparation plus minutieuse, de plus amples consultations et échanges de vues »*.

Une mise en garde à l'Europe

Les ministres ont sauvegardé un semblant de solidarité en prévoyant de se réunir « *de nouveau au Maroc, à une date qui sera fixée par le secrétaire général de la Ligue après consultation des Etats membres pour élaborer l'ordre du jour et fixer la date du sommet* ». Cette nouvelle réunion ne devrait pas avoir lieu avant au moins un mois, en raison du Ramadan qui commence le 10 mai.

D'autre part, la Libye et l'Iran ont adressé, jeudi, une mise en garde à l'Europe, lui demandant d'« *annuler les mesures agressives prises contre la Libye* », sous peine d'« *en supporter les conséquences, qui toucheront également l'ensemble du monde industrialisé* ». Dans un communiqué publié à l'issue d'une visite à Tripoli du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, les deux pays dénoncent encore la « *croisade dirigée par l'Amérique, l'Europe et l'ennemi sioniste contre l'Islam* ».

D'ores et déjà, Tripoli a décidé de riposter aux sanctions européennes contre la Libye en ordonnant, mercredi, l'expulsion de quarante Espagnols, cinquante-trois Italiens et dix-neuf Britanniques. – *(AFP, Reuter.)*

Egypte

UN DIRIGEANT INTÉGRISTE ARRÊTÉ APRÈS DES BAGARRES A ASSOUAN

(De notre correspondant.)

Le Caire. – Le cheikh Omar Abderrahmane (quarante-sept ans), figure de proue des maximalistes musulmans, a été appréhendé avec cinquante-neuf autres personnes, mardi 29 avril, à Assouan, en Haute-Egypte (850 kilomètres au sud du Caire), à la suite d'un accrochage entre les forces de l'ordre et un groupe d'islamistes qui tentaient d'occuper une mosquée de la ville. La police, qui interdisait l'accès de la mosquée, est intervenue après avoir essuyé des jets de pierres qui ont blessé onze membres des forces de l'ordre, dont trois officiers, précise un communiqué du ministère de l'intérieur, ajoutant que trois manifestants ont été légèrement blessés.

Le cheikh Abderrahmane – qui est aveugle – avait déjà été arrêté en 1981, et figurait parmi les accusés dans l'affaire de l'assassinat du président Sadate. Mais, comme dans l'affaire du groupe extrémiste Al Jihad, responsable du massacre de *soixante-huit policiers* à Assiout, en Haute-Egypte, à la même époque, le cheikh, qui était l'accusé numéro un, avait bénéficié d'un non-lieu pour insuffisance de preuves.

Plus récemment, le 25 juillet, le cheikh, qui enseigne à la faculté de théologie islamique d'Assiout, avait été arrêté au Fayoum, à 30 kilomètres au sud-ouest du Caire, pour avoir pris la tête d'un groupe de maximalistes musulmans tentant d'occuper une mosquée. Il avait été libéré en octobre dernier par le tribunal supérieur de la sécurité de l'Etat. Le gouvernement égyptien a pratiquement « nationalisé », depuis juillet, toutes les mosquées du pays et les a placées sous l'autorité directe du ministère des waqfs (biens religieux inaliénables). La célèbre mosquée Al Nour, quartier général des islamistes au Caire, avait été une des premières touchées par ce décret. Toutefois, faute de moyens, le ministère des waqfs ne peut pas efficacement faire fonctionner les quelque cinquante mille mosquées égyptiennes. Cela explique les tentatives répétées des islamistes pour reprendre le contrôle de plusieurs mosquées qui leur servent de tribunes publiques.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Liban

• *Incidents entre le Hezbollah et des Syriens.* – Des accrochages ont opposé, jeudi 1er mai, les éléments de la Force arabe de dissuasion (FAD, à effectifs syriens) à des miliciens du Hezbollah (parti de Dieu, intégriste chiite pro-iranien), à Baalbek (85 km à l'est de Beyrouth) selon des correspondants, citant des sources policières. Selon un premier bilan, trois miliciens du Hezbollah ont été blessés lors des échanges de tirs qui ont duré plus d'une heure. Des frictions étaient de plus en plus signalées, ces dernières semaines, entre militaires syriens et miliciens pro-iraniens à Baalbek, seconde ville de la plaine libanaise de la Bikaa, contrôlée depuis 1976 par les forces syriennes. – *(AFP.)*

ASIE

CRISE POLITIQUE A BANGKOK

Le premier ministre thaïlandais dissout le Parlement et convoque les électeurs le 27 juillet

De notre envoyé spécial

Bangkok. – Une crise politique s'est ouverte, dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 mai, avec la dissolution du Parlement par le premier ministre, M. Prem Tinsulanonda. Cette décision, proclamée par le roi, a été provoquée par le rejet, par la Chambre, à une faible majorité (147 voix contre 143 et 5 abstentions), d'une mesure financière projetée par le gouvernement. Des élections générales ont été fixées au 27 juillet. Entre-temps, M. Prem, au pouvoir depuis 1980, expédiera les affaires courantes.

M. Prem, ancien commandant en chef de l'armée de terre, arme la plus puissante, aurait pu demeurer en place. Politiquement, il lui était difficile de le faire et il a choisi d'organiser des élections anticipées – le mandat du Parlement devait prendre fin en 1987 – dans l'espoir de les remporter et de se doter, ainsi, d'un nouveau mandat populaire. Telle est, ici, en tout cas, l'interprétation la plus fréquente ici.

Un rival ambitieux

Le gouvernement devait présenter, cette semaine et la semaine prochaine, un train de neuf projets de lois à caractère économique ou financier pour contribuer à la relance d'une économie grippée, surtout depuis deux ans. Le premier projet a été adopté, mais à l'occasion du second, une fraction du PAS (Parti d'action sociale), la plus importante des quatre formations de la coalition gouvernementale a fait défaut. Déjà sensible l'an dernier, la désorganisation du PAS a été précipitée, début janvier, par la démission de son chef, le prince Kukrit Pramoj, menaçant davantage la cohésion de la majorité gouvernementale. Trente-huit de ses députés ont voté, jeudi, contre le projet de loi, ainsi que certains d'entre eux l'avaient annoncé.

D'un autre côté, le gouvernement Prem, dont la longévité est exceptionnelle dans l'histoire politique mouvementée de la Thaïlande contemporaine, a déjoué une tentative de coup d'Etat, en septembre *1985, qui a laissé quelques* traces. Notamment, la concurrence entre M. Prem et l'actuel commandant suprême des forces armées, le général Arthit Kamang-Ek, est de notoriété publique. Le général Arthit, qui n'exclut pas d'entreprendre une carrière politique comme le font beaucoup d'officiers thaïlandais à l'âge de la retraite, a vu, l'an dernier, ses fonctions prorogées d'un an. Mais début avril, M. Prem a annoncé, apparemment avec l'accord du roi, que ce mandat ne serait pas renouvelé. Autrement dit, le général Arthit sera remplacé en octobre prochain. Enfin, c'est la première fois que M. Prem fait face à un vote négatif du Parlement depuis qu'il est chef du gouvernement.

Dans de telles conditions, il lui était difficile de ne pas tenir compte de l'effritement de sa majorité. Il n'a pas démissionné, ce qui aurait, le cas échéant, ouvert la voie à une autre coalition gouvernementale. En d'autres temps, une crise de ce genre aurait pu provoquer une réaction des militaires, surtout dans un pays qui a connu de nombreux coups d'Etat depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932. Mais l'armée est aujourd'hui divisée et, sans doute, plus prudente dans ses interventions sur le devant de la scène politique. D'un autre côté, le prestige de la monarchie n'a jamais été aussi grand.

Certes, la vie politique a été marquée, depuis deux ans, par une récession économique, des scandales financiers et des remous au sein des forces armées. M. Prem n'en a pas moins estimé qu'il pouvait retrouver sa majorité parlementaire, ce qui promet, pour le moins, une campagne électorale tendue. Quant au général Arthit, il aura le choix entre terminer son mandat à la tête des forces armées et démissionner à temps pour être candidat aux élections.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

DIPLOMATIE

L'ambassadeur d'URSS

M. VORONTSOV A FAIT SES ADIEUX A M. MITTERRAND

M. Youli Vorontsov, ambassadeur d'URSS en France, doit quitter Paris à bref délai, au terme d'une mission de trois ans. Il a fait mercredi 30 avril une visite d'adieux au président Mitterrand. Quelques heures plus tard, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond – qui était lui-même ambassadeur de France à Moscou jusqu'à sa nomination à la tête de la diplomatie française – a offert au Quai d'Orsay un dîner en son honneur.

Selon des rumeurs concordantes, mais qui n'ont pas été officiellement confirmées, M. Vorontsov pourrait être nommé ambassadeur d'URSS à Washington, en remplacement de M. Anatoli Dobrynine, qui a récemment regagné Moscou où il siège désormais au secrétariat du comité central du PC soviétique.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Le président Karmal est rentré d'URSS, selon Radio-Kaboul

Islamabad. – Le numéro un afghan Babrak Karmal est rentré, jeudi 1er mai, à Kaboul après un séjour d'un mois en URSS, où il a subi des examens médicaux, a annoncé Radio-Kaboul captée à Islamabad. Le président Karmal s'était rendu à Moscou, le 30 mars dernier, pour une visite qualifiée de « *brève et non officielle* ». Son absence, le 27 avril dernier, lors de la cérémonie pour le huitième anniversaire de la révolution à Kaboul, avait conduit certains observateurs à penser qu'il était tombé en disgrâce et avait été remplacé par le Kremlin.

Pour couper court à toute rumeur, Radio-Kaboul précise que le président a été reçu à son arrivée à l'aéroport par l'ambassadeur d'URSS et des membres du bureau politique du Parti communiste afghan.

Selon des sources occidentales, M. Karmal souffre de problèmes pulmonaires. – *(AFP.)*

BAHREIN

L'armée du Qatar se retire de l'îlot contesté

Les troupes du Qatar ont commencé à se retirer, mercredi 30 avril, de l'îlot contesté de Facht-Al-Dibel, qu'elles avaient envahi samedi dernier, et des dispositions ont été prises pour renvoyer à Bahrein vingt-neuf ouvriers du bâtiment qui avaient été enlevés au cours du raid. Ce développement, qui semble mettre un terme à cinq jours de tension entre les deux émirats du Golfe, fait suite à d'intenses efforts diplomatiques déployés par l'Arabie saoudite. A Bahrein, des sources diplomatiques indiquaient que les vingt-quatre Philippins, les deux Britanniques, les deux Thaïlandais et le Néerlandais qui avaient été enlevés sur un chantier de l'îlot devaient être incessamment libérés par le Qatar.

L'îlot de Facht-Al-Dibel fait partie d'un groupe d'îles et de zones maritimes que chacun des deux pays revendique depuis plus de cinquante ans. En débarquant sur l'îlot, samedi, l'armée qatariote avait ouvert le feu à la mitrailleuse sur un remorqueur bahreini et enlevé les vingt-neuf employés étrangers de la compagnie néerlandaise Ballast Nedam, qui travaillaient depuis trois semaines à un projet de défense du Conseil de coopération du Golfe (CCG). – *(Reuter.)*

RDA

Le voyage de M. Honecker en RFA remis en cause ?

Hambourg. – Le Kremlin, mécontent de la participation ouest-allemande à l'initiative de défense stratégique américaine (IDS), a obtenu de la direction du Parti communiste est-allemand qu'il reporte sa décision sur le voyage en RFA de M. Erich Honecker, affirme vendredi 2 mai le journal conservateur *Die Welt*.

Selon *Die Welt*, le bureau politique du Parti communiste de la RDA (SED) a décidé, au cours de sa réunion de mardi, de reporter la décision qu'il devait prendre sur le voyage du numéro un est-allemand à l'Ouest.

Le même jour, un éditorial particulièrement dur de l'organe du parti est-allemand, *Neues Deutschland*, inspiré, selon *Die Welt*, par Moscou et l'aile dure du SED, soulignait que M. Honecker « *avait prévenu à temps le chancelier Kohl des suites lourdes de conséquences* » d'un accord américano-ouest-allemand sur l'IDS. Il accusait Bonn d'avoir concédé à Washington un droit de contrôle sur ses exportations de produits de haute technologie à destination du pacte de Varsovie. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Combats entre Tamouls : plus de trois cents morts

Colombo. – Les combats entre deux groupes séparatistes tamouls rivaux, qui font rage depuis mardi dernier 29 avril, dans le nord du Sri-Lanka, ont déjà fait plus de trois cents morts, rapporte l'agence officielle Lankapuvath de source militaire.

Des habitants du district de Jaffna, dans le nord de Sri-Lanka, ont indiqué que la puissante organisation des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (TLET) s'était emparée du quartier général de sa rivale, l'Organisation de libération de l'Eelam tamoul (OLET) à Kalliyankadu (Jaffna).

Mohan Sri Sabaratnam, leader de l'OLET, a été capturé, et son organisation aurait subi de lourdes pertes. De source militaire on indique que les combattants de l'OLET en fuite ont été recueillis par d'autres groupes rebelles Tamouls. Le ministère de la sécurité nationale s'est engagé à protéger ceux qui se rendraient à l'armée. Le ministère a également déployé des soldats pour protéger les civils.

La guérilla tamoule est formée de cinq organisations qui se battent depuis trois ans pour obtenir la création d'un Etat indépendant dans le nord du Sri-Lanka. Les tamouls représentent 13 % des 15 millions d'habitants du pays. – *(Reuter.)*

EUROPE

M. KURT WALDHEIM ET LE SCRUTIN PRÉSIDENTIEL AUTRICHIEN

LE CANDIDAT EN CAMPAGNE

Le parti d'en rire...

De notre envoyée spéciale

Seekirchen. — Sortie de réunion électorale à la salle des fêtes de Seekirchen, dans les montagnes du Salzbourg, un village propre et ordonné qui fleure la vache et le vert pâturage.

« M. Waldheim, ne croyez-vous pas que vos rapports avec l'étranger seront difficiles si vous êtes élu président ?

— (Kurt Waldheim, souriant.) *Pas du tout ! J'ai des amis partout. Vous savez, toute cette campagne n'a été menée que par le Congrès juif mondial, et même seulement par quelques-uns de ses membres.*

— Comment expliquez-vous que la presse internationale ait été aussi largement critique envers vous ?

— (Il s'emporte.) *Mais parce qu'elle est dominée par le Congrès juif mondial, c'est bien connu !*

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas exprimé dès le début clairement sur cette période ?

— (Kurt Waldheim, excédé.) *Je le fais chaque jour, on m'oblige chaque jour à le faire !*

— Pas seulement sur vous, mais sur cette période de l'histoire ?

— *Je l'ai fait mais cela, évidemment, on ne le cite jamais ! J'ai dit que j'étais heureux que le Seigneur m'ait donné par la suite l'occasion de travailler pendant huit ans à la paix du monde.* » (Il s'engouffre dans une voiture qui l'emmène loin de Seekirchen.)

Cette phrase, il vient de la dire effectivement, mot pour mot, devant un public qui n'en réclamait pas plus. C'est « la » phrase du discours électoral qu'il colporte de village en village et supposée lui servir tout à la fois de garantie de bonne moralité et d'hommage aux victimes du nazisme.

Avec aussi, pour être tout à fait précis, le mot de « tragédie » prononcé à propos de la guerre et des déportés de Salonique, ces quarante-six mille juifs qui partirent par convois vers Bergen-Belsen et Birkenau en 1943, et dont M. Waldheim, ni pendant ni après, n'a jamais entendu parler. Mais diable, on ne peut pas s'intéresser à tout, eût-on été la même année officier de renseignement dans la Wehrmacht à Salonique, eût-on brigué par la suite des responsabilités politiques dans son pays et la respectabilité internationale.

Un pauvre petit soldat

Et puis qu'est-ce que tout cela a à voir avec la campagne présidentielle autrichienne ? Revenons donc au sujet et à la salle des fêtes de Seekirchen. Corsages blancs et cotillons, chapeaux à plume et culottes courtes, les chopes de bière circulent sur de longues tables disposées perpendiculairement à l'estrade. La fanfare se déchaîne, le candidat arrive.

Le président de région, M. Haslauer, en costume traditionnel, qui vient de diriger lui-même la fanfare, s'élève contre la tentative de « *transformer, quarante ans après, toute une génération d'Autrichiens en criminels de guerre* », il en appelle aux jeunes pour qu'« *ils ne laissent pas salir l'honneur de leurs pères et de leurs grands-pères* ». Il déclenche une rafale d'applaudissements dans un public pourtant très peu exubérant par cette formule qui est presque devenue le slogan électoral de Kurt Waldheim : « *Nous ne nous laisserons pas dicter par le Congrès juif mondial le choix de notre président.* »

Puis vient le tour du candidat, souriant, ostensiblement détendu, rigolard, est-on tenté de dire. Pouvez-vous imaginer, dit-il en substance, qu'un pauvre petit soldat de vingt et quelques années aurait pu avoir les pouvoirs qu'on lui prête (celui d'avoir au minimum tout su des représailles contre les partisans et des massacres de populations civiles yougoslaves, notamment) ? « *Quelle ridicule stupidité !* » Et le rire programmé de Kurt Waldheim se propage dans la salle.

Encore une attaque contre le CJM, « *ce groupe, là-bas* » (« *da-drüben* »), qui prétend dicter sa loi aux Autrichiens, et M. Kurt Waldheim en vient au contenu positif de son message : la défense des valeurs catholiques — importante dans ce pays pieux — et sa volonté d'être un président « fort », au-dessus des partis.

Le candidat repart, sans la moindre escorte de police. A quoi bon ? Il ne peut rien se passer. On ne manifeste guère que pour l'écologie, dans ce pays. Et le village de Seekirchen retourne à ses biens les plus chers : le silence et la paix.

C. T.

Electeurs... et jurés

(Suite de la première page.)

« *Si Waldheim est élu*, dit M. Simon Wiesenthal, *les juifs seront coupables d'avoir provoqué un mouvement de sympathie envers lui en l'agressant de l'étranger. S'il n'est pas élu, les juifs seront coupables, pour l'autre moitié de l'Autriche, d'avoir torpillé sa candidature.* » Ils n'ont de toute façon jamais cessé de l'être pour l'Autriche profonde, pas même en se faisant presque totalement décimer.

Certes, tout n'est pas parfaitement immuable : on ne peut plus imaginer aujourd'hui, à Vienne, que des étudiants manifestent au cri de : « *Les juifs à Auschwitz !* », comme ce fut le cas encore dans les années 60. Ce pays est fier, d'autre part, d'être la terre de transit ou d'accueil de nombreux juifs de l'Est. Mais, il n'empêche, l'affaire Waldheim aura permis à l'antisémitisme autrichien de témoigner de sa persistante vitalité.

Les dizaines de lettres de menace et d'insulte qui sont arrivées au siège de la communauté ces dernières semaines n'en sont que la manifestation la plus marginale. Elles ne font peur qu'à quelques-uns de ces vieux juifs de Vienne, venus pour la plupart d'un ailleurs où ils ont connu les persécutions, qui gardent un accent et ne se sentent pas tout à fait autrichiens. Pour leurs enfants, ces dernières semaines auront été surtout l'occasion d'entendre tout haut ce qui d'habitude se chuchote ou se pense tout bas, dans cette ville où même des personnes jeunes vous avouent, un peu gênées, qu'elles n'oseraient, par exemple, jamais demander à quelqu'un s'il est juif.

Un proche collaborateur de M. Waldheim, secrétaire de sa campagne et par ailleurs fonctionnaire à l'ONU, explique : « *L'antisémitisme existe bien en Autriche, mais ce n'est pas un problème, puisqu'il n'y a plus de juifs* » (ils ne sont que sept mille). « *Les juifs*, poursuit-il, *sont d'ailleurs eux-mêmes responsables de cet accès d'hostilité.* » Et d'illustrer sa thèse de la façon suivante : « *Quand Israël Singer* [le directeur du Congrès juif mondial] *a fait son intervention à la télévision autrichienne, il y a quelques semaines, il était extrêmement agressif. Or, pour beaucoup de jeunes Autrichiens, c'était la première fois qu'ils voyaient un juif.* » On reste coi.

M. Kurt Waldheim lui-même a très clairement misé dans sa campagne sur ce sentiment-là. Le même secrétaire explique que si le candidat n'a pas jugé bon d'opposer de plus fermes démentis aux premières attaques lancées contre lui, c'est parce qu'il avait mal apprécié l'ampleur qu'elles allaient prendre. Sans doute, mais on est tenté de croire qu'il a vu là aussi l'occasion de rallier tout ce que ce pays compte de nostalgiques du national-socialisme.

Ou bien est-ce par pur hasard que l'on a vu fleurir sur ses affiches électorales ce slogan « *Jetzt erst recht* », une façon provocante de dire « *eh bien oui, justement* », une expression allemande non usuelle dont certains se seront souvenu qu'elle barrait autrefois des affiches du NSDAP. Est-ce par pur hasard que M. Waldheim, dans ses allocutions électorales, s'en prenait à « *MM. Singer, Steinberg, Rosenbaum* », en une énumération de noms juifs qui ne pouvait manquer, elle non plus, d'évoquer quelque chose ?

L'antisémitisme comme moyen politique

La cause eût été entendue si quelqu'un en Autriche avait été en mesure de dénoncer ce recours aux mauvais démons. Mais il n'y a personne. Le péché originel de la seconde République, c'est que, dès l'après-guerre, les deux grands partis s'y soient disputé les voix du demi-million d'anciens nazis qui venaient de retrouver le droit de vote.

La création du Parti « libéral », refuge de nazis notoires, avait été encouragée à l'époque par les socialistes, qui entendaient ainsi diviser la droite et priver les populistes de la majorité absolue. C'est avec ce Parti libéral que les socialistes sont aujourd'hui au pouvoir.

Pouvaient-ils avec quelque crédibilité dénoncer le scandale alors qu'il y a deux ans le ministre de la défense (M. Frischenschläger, un libéral) allait accueillir en personne le criminel de guerre Walter Reder, de retour au pays, au moment même où pour la première fois le Congrès juif mondial se réunissait à Vienne ? Qui demanda la démission de M. Frischenschläger ? Quelques-uns. Qui, ne l'obtenant pas, mit son mandat dans la balance ? Personne, car l'essentiel était de préserver la coalition.

M. Simon Wiesenthal n'a pas oublié qu'il s'était fait traiter de « *mafioso* », en 1975, par le chancelier Kreisky en furie, pour avoir publié un dossier accablant sur M. Friedrich Peter, criminel de guerre et président du Parti libéral, auquel le chancelier faisait des appels du pied pour une éventuelle coalition. Il y a quelques jours seulement, le Parlement faisait des adieux chaleureux au même Friedrich Peter.

Et n'est-ce pas en décembre dernier qu'une plaque fut posée à la mémoire d'Alexander Löhr, fondateur de l'Ecole de guerre autrichienne, exécuté en 1947 en Yougoslavie pour les atrocités qu'il avait commises à la tête d'une unité à laquelle appartenait l'officier Waldheim ? Le ministre de la défense, interpellé par les populistes, refusa de faire desceller la plaque, et l'on dit que toute l'affaire est partie de cet épisode.

Alors, qui d'autre ? Le président Kirchschläger a contribué pendant douze ans à épargner à l'Autriche un examen de conscience, et personne n'attendait qu'il l'entreprît dans les deux dernières semaines de son mandat.

Alors, des forces neuves ? Mme Freda Meissner Blau, la candidate écologiste, recueillera sans doute le 4 mai les suffrages de ceux que rebutent les partis traditionnels. Ces voix pourraient se reporter au second tour sur le candidat socialiste si M. Waldheim, en tête dans les sondages, ne remporte pas la majorité absolue dès le 4 mai. Mais qu'a dit Mme Meissner Blau de toute cette affaire, sinon que les deux grands partis s'en servent pour détourner l'attention des « vrais » problèmes du moment, parmi lesquels la défense de l'environnement et les droits des femmes ?...

Restent quelques centaines d'intellectuels, qui se démènent comme ils peuvent, mais sans savoir à quel saint politique se vouer. Ils ont signé des manifestes contre la candidature de Kurt Waldheim et financé leur insertion dans la presse. Ils ont monté une pièce de théâtre qui doit se donner ces jours-ci à Vienne et rassemblé en une brochure, préfacée par Peter Handke et le sociologue Anton Pelinka, l'ensemble du dossier Waldheim. Lorsqu'on demande à l'éditeur, Erhard Löckert, pourquoi il n'en a pas fait un vrai livre, normalement distribué, il écarte l'idée d'un geste désabusé : « *Non seulement on nous aurait accusés de vouloir faire de l'argent avec cette affaire, mais nous n'aurions pas vendu plus de quelques centaines d'exemplaires.* »

La solitude des intellectuels

C'est autour de ces intellectuels, du moins de leurs idées, que pourrait naître en Autriche une espèce de mouvement civique se démarquant radicalement de toutes les compromissions passées et présentes. Mais, pour l'instant, politiquement ils ne sont rien. « *Cette affaire*, dit l'un d'eux, *nous aura permis de mesurer à quel point Kreisky était une illusion. Il ne représentait personne.* » Illusion d'avoir cru que Bruno Kreisky incarnait le besoin d'une culture ouverte, cosmopolite, libre de ses complexes provinciaux. Illusion aussi — mais qui s'y trompait ? — d'avoir imaginé que l'Autriche se dédouanait par ce chancelier juif et qu'il eût pu parvenir et rester à ce poste sans une constante disposition à se renier.

Si l'opinion internationale s'émeut, les gouvernements, en revanche, sont restés sur l'affaire Waldheim d'une très prudente réserve. Usage diplomatique sans doute (auquel seul M. Kohl a failli). Mais comment oublier qu'avant d'être élu (peut-être) chez lui par les Autrichiens, Kurt Waldheim l'a été à l'ONU par des nations dont certaines, très vraisemblablement, « savaient ».

M. Wiesenthal est catégorique : « *La Yougoslavie a d'autres éléments. Elle n'aurait pas demandé l'inscription de Waldheim sur la liste des criminels de guerre à poursuivre, sur la seule base des trois pages de dossier figurant actuellement dans les archives de l'ONU et qui concernent essentiellement l'exécution de soldats allemands déserteurs.* »

Peut-on imaginer encore que ce qui sort actuellement des archives américaines n'ait jamais été consulté avant ? Ces zones d'ombre n'encouragent évidemment pas les Autrichiens à faire pour eux-mêmes la clarté. Et puis n'est-ce pas les Alliés qui soufflèrent à l'Autriche, au lendemain de la guerre, cette idée selon laquelle elle avait été victime et non complice d'un Führer dont Simon Wiesenthal fait remarquer que « *ce n'était pourtant pas un esquimau* » ? Rien de cela n'autorisait cependant M. Waldheim à proclamer qu'il n'a fait dans la Wehrmacht que son devoir : une façon de nier l'holocauste, une façon d'oublier que, si cette armée dans laquelle il a servi n'avait pas été vaincue, la République dont il brigue aujourd'hui la présidence n'existerait pas.

CLAIRE TRÉAN.

● *Nouvelles accusations.* — M. Kurt Waldheim n'était pas interprète, comme il le dit, mais responsable du journal de marche de son unité, dont un passage indique qu'elle avait l'ordre de tuer les partisans grecs capturés au combat, a rapporté la chaîne de télévision américaine NBC, jeudi 1er mai. NBC rapporte que, selon le professeur de l'Université de Caroline du Sud, M. Richard Herztein, il est noté sur la page du journal, consacrée au 8 août 1943, que l'unité devait exécuter les « *bandits* » — les résistants grecs — et déporter vers des camps de travail forcé les habitants soupçonnés d'aider les partisans.

Sur ces documents retrouvés dans les archives américaines, une note dactylographiée indique que M. Kurt Waldheim est responsable des mentions qui y figurent, précise NBC.

Depuis la publication des premières accusations, M. Waldheim a toujours affirmé ne pas avoir eu connaissance des crimes commis par les nazis quand il servait dans leurs rangs. — *(AFP.)*

Grande-Bretagne

Les révoltes dans les prisons portent directement atteinte au crédit de Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. — Un calme relatif a été rétabli dans les dix-huit prisons qui, au cours de la nuit du 30 avril au 1er mai, ont été le théâtre de mutineries et de révoltes, les plus graves qui se soient produites depuis dix ans. A la centrale de North-Eye (Sussex), sur trente bâtiments, quatorze ont été entièrement détruits par des incendies et dix détenus se sont évadés. A Bristol, une centaine de cellules ont été saccagées et la police a dû intervenir pour rétablir l'ordre. Ailleurs, une quarantaine de prisonniers ont réussi à prendre la fuite et la moitié d'entre eux seulement ont été rattrapés. En raison des dégâts, de nombreux transferts ont été effectués d'une prison à l'autre, et trois camps militaires sont prêts à recevoir des détenus au cas où les désordres recommenceraient.

Le mouvement s'est déclenché quelques heures après la décision du syndicat des gardiens de lancer une grève des heures supplémentaires, qui devait immanquablement perturber le fonctionnement de la plupart des prisons. Les jours précédents, des détenus avaient manifesté, sans incidents sérieux, sur les toits de plusieurs établissements pour « appuyer » les revendications des gardiens et protester avec eux contre « *la détérioration des conditions de détention* ». Mais, de l'avis du personnel pénitentiaire et du ministère de l'intérieur, les troubles qui ont éclaté, mercredi soir, étaient « *totalement incontrôlés* » et relevaient davantage du « *vandalisme pur et simple* ». Aussi, jeudi en fin de matinée, le syndicat a préféré « suspendre » son action. Le secrétaire au Home Office (ministre de l'intérieur), M. Douglas Hurd, a déclaré qu'il appréciait ce geste de bonne volonté, mais il a précisé que le dialogue — qu'il avait interrompu la veille — ne pourrait reprendre que si le syndicat abandonne toute menace de grève. Des discussions préliminaires devaient être organisées vendredi matin.

Le conflit et ses causes profondes sont trop anciens pour que la tension puisse s'apaiser rapidement. Les événements trouvent leur origine immédiate dans la réforme élaborée, l'an dernier, par le ministère de l'intérieur, pour réorganiser le service des gardiens. La mesure avait pour but de limiter l'accroissement considérable du budget des prisons. Le syndicat estime qu'elle vise à augmenter la charge de travail de ses adhérents, tout en réduisant les heures supplémentaires (pour le moment, l'ensemble des gardiens effectuent en moyenne seize heures de service supplémentaire par semaine, au total cinquante-cinq heures). Le ministre, pour sa part, parle pudiquement de son souhait d'une plus grande « efficacité », et il conteste au syndicat ce qu'il considère être l'« *exigence inacceptable d'un droit de veto sur l'organisation* » des prisons. Les responsables syndicaux répliquent que les gardiens ont « *déjà fait preuve de beaucoup de patience et d'efforts* » pour « *éviter le pire et maintenir un climat à la limite du tolérable pour eux-mêmes et pour les prisonniers* ».

Surpopulation

Le fond du problème c'est la surpopulation des prisons britanniques et l'extrême vétusté de la majorité d'entre elles. Et, sur ce point, administration et syndicat sont d'accord. L'été dernier, le nombre des détenus a atteint le chiffre de 48 000 pour à peine 40 000 places disponibles et ce, bien que l'on ait cessé de réviser les normes autrefois admises afin d'accroître au maximum les capacités théoriques d'accueil. Dans beaucoup d'établissements, les prisonniers s'entassent à trois ou à quatre par cellule (précédemment dites « individuelles »). A Leeds, par exemple, on compte 1 300 détenus pour 650 places. Malgré la volonté du gouvernement Thatcher de renforcer la sévérité du système pénal, le ministère de l'intérieur a été contraint, ces derniers mois, de donner des consignes pour favoriser les libérations anticipées et le maintien en liberté des prévenus dans les cas les moins graves. De ce fait, l'effectif total des détenus a été ramené au nombre de quarante-six mille sept cents début avril.

Une telle mesure ne saurait compenser cependant les effets d'une campagne d'opinion soutenue par le gouvernement et par le Parti conservateur, dont une grande partie des membres — y compris Mme Thatcher — ont tenté, en vain, d'obtenir le rétablissement de la peine de mort, mais qui, depuis sept ans, ont réussi à faire en sorte que les tribunaux se montrent nettement plus rigoureux.

Selon une étude publiée en 1985 par la principale association britannique en faveur des détenus et fondée sur des statistiques du Conseil de l'Europe, la Grande-Bretagne possède de loin la population carcérale la plus importante parmi les pays de la Communauté : 274 prisonniers pour 100 000 habitants, contre 212 en Belgique, qui vient en deuxième position, et 140 en France, située au septième rang.

Cette affaire est une nouvelle pierre dans le jardin de Mme Thatcher, dans la perspective d'échéances électorales plus ou moins proches (des élections locales et législatives partielles auront lieu le 8 mai). Cela risque de lui coûter davantage de voix, comme le craignent les dirigeants du Parti conservateur, qui mesurent avec appréhension le malaise déjà provoqué par l'affaire Westland (pour laquelle deux ministres ont démissionné) et par les récentes critiques émises, d'après les derniers sondages, par les deux tiers de l'opinion publique à propos du soutien apporté par le premier ministre à l'initiative militaire américaine en Libye.

Les troubles qui viennent de se reproduire dans les prisons — pour la seconde fois en moins de cinq ans — portent directement atteinte à la réputation de Mme Thatcher, dont l'un des thèmes favoris est le maintien de l'ordre. Comme ne manque pas de le souligner l'opposition, depuis que la « Dame de fer » est au pouvoir, la Grande-Bretagne aura rarement connu autant de violence : durant la grève des mineurs, sur les stades de football et, à deux reprises, dans les ghettos des quartiers pauvres et d'immigrés des grandes villes, lors des émeutes de 1981 et de 1985.

FRANCIS CORNU.

Norvège

● *Démission du gouvernement.* — Le premier ministre, M. Kaare Willoch, devait présenter officiellement la démission de son gouvernement au roi Olav V ce vendredi 2 mai. Ce gouvernement de centre droit a, en effet, été mis en minorité au Parlement en début de semaine sur son programme d'austérité économique (*le Monde* du 2 mai). Mme Gro Harlem Brundtland, ancien premier ministre et leader de l'opposition travailliste, devrait être chargée de former un nouveau gouvernement. — *(AFP.)*

LA CÉLÉBRATION DU 1er MAI

EN POLOGNE

Les manifestations étouffées dans l'œuf

De notre correspondant

Varsovie. — Est-ce le retour au bon vieux temps ? Pour la première fois depuis 1980, où tout avait vacillé, le premier secrétaire du parti, en l'occurrence le général Jaruzelski, a assisté, depuis une tribune, au défilé du 1er mai.

Tel est certes le rite, depuis des décennies, dans tout le camp soviétique. Mais en Pologne, depuis les événements d'août 1980, les dirigeants du parti « ouvrier » avaient adopté une attitude plus humble. Ils s'étaient résolus à défiler eux-mêmes, certes en tête, mais comme les autres citoyens. Ce n'est apparemment plus jugé nécessaire, même si — preuve que les choses ne sont pas encore tout à fait normales — le général Jaruzelski a marché quelques centaines de mètres avant de monter à la tribune.

Ce fut donc un bien beau 1er mai classique, servi par un temps radieux, avec tout ce que cela suppose de « manifestants » endimanchés qui défilent en délégations, de scouts et de ballons dans les airs. Au total, neuf millions de personnes, dans l'ensemble du pays, à en croire les chiffres officiels. De quoi nourrir d'innombrables reportages télévisés, où le bonheur éclaterait à chaque séquence, si tout cela n'était pas si extraordinairement artificiel. Avec aussi, pour toile de fond, les slogans habituels ; ceux qui pèsent des tonnes et proclament une fidélité indéfectible au socialisme, à l'URSS et à la paix, autant de synonymes.

A quoi peut bien penser cette foule de paisibles citoyens qui passent devant cette immense pancarte : *« Nous soutenons les initiatives de paix de l'URSS. »* Au devoir accompli, ou bien à ces maudites particules radioactives, que cache ce ciel trop bleu ?

Même jour, même lieu ou presque, à peine 1 kilomètre plus au nord, le paysage commence à changer. Plus de miliciens en casquettes blanches et gants des jours de fête. Ceux-là sont casqués, armés de longues matraques, postés à chaque carrefour. Quelques centaines de mètres et apparaît le matériel lourd, camions de police par dizaines, énormes camions à eau, véhicules blindés. Il y en a partout en surnombre, dans un invraisemblable déploiement de forces, destiné à impressionner ceux qui pourraient avoir une autre idée de 1er mai.

A l'église Stanislas

Ils sont pourtant là, plusieurs dizaines de milliers, à l'intérieur et autour de l'église Stanislas, bastion ou plutôt réduit de Solidarité dans la capitale. C'est une messe comme il en a déjà été célébrées des centaines en ce lieu. Elle tire à sa fin. Et là-bas, au fond de l'allée, on voit se ranger les centaines de casques qui brillent sous le soleil.

C'est l'instant délicat. L'an dernier, un cortège avait réussi à se former. Des milliers de personnes avaient pu défiler pendant une heure. Et cette année ? On retient son souffle. On se regarde. Quelques banderoles apparaissent. Un homme prend la parole. Des tracts sont lancés en l'air. Mais la voix du vieux curé tonne dans le micro : *« Pas de slogans. Taisez-vous. Ne ramassez pas les tracts. Ce sont des provocateurs. »*

Comment savoir ? L'assistance, nul ne l'ignore, est truffée d'indicateurs et de policiers en civil. Et ces jeunes gens qui, tout à l'heure, iront crier *« Vive Reagan ! »* devant les miliciens, n'en font-ils pas un peu trop pour être honnêtes ? Le cortège s'ébranle pourtant. Mais, presque aussitôt, la nasse se resserre. Une première charge fait refluer tout le monde vers l'église. On crie comme d'habitude *« Solidarité ! »* Insister, c'est la certitude de se faire matraquer, de fortes chances — sinon d'atterrir en prison — de perdre son travail. Les lance-grenades sont en batterie. Mais apparaissent des policiers à cheval. A travers un mégaphone, la voix nasillarde d'un officier appelle sans relâche à la dispersion.

Beaucoup plus puissante, portée par le haut-parleur de l'église, la voix du prêtre fait de même. Et c'est plus efficace. Dans l'étroit passage ménagé entre des haies de policiers armés jusqu'aux dents, la foule commence à se retirer, filmée en permanence par des opérateurs de la milice. Au bout d'un certain temps, les rangs se referment. Les suivants sont repoussés dans une autre direction. Le principe est bien connu : fragmenter, empêcher tout regroupement.

L'opération est techniquement réussie : pas de violence (seulement quelques matraquages individuels), *du moins si l'on considère que l'étalage d'une force aussi colossale n'est pas une violence* ; un nombre limité d'interpellations ; quelques dizaines de personnes, de tous âges et des deux sexes, des jeunes gens mais aussi un retraité, une grosse dame qui lève la main en faisant le « V » de la victoire tandis que l'emmène un jeune policier, et trois journalistes étrangers interceptés dans le quartier.

Incontestablement, après tant d'années d'expériences accumulées, la police a fait des progrès considérables. Et ses effectifs semblent proprement inépuisables. Ce n'est peut-être pas le moyen le plus convaincant de légitimer un pouvoir, mais c'est assez pour permettre au porte-parole de ce pouvoir de présenter la journée comme un échec pour les dirigeants clandestins qui avaient appelé à contre-manifester.

Selon M. Urban, toutes les tentatives ont été étouffées dans l'œuf, de la même manière, dans les principales villes, notamment à Cracovie, Nowa-Hutia, Poznan, Bedgoszcz, Wroclaw et Gdansk.

Pour plus de sûreté, les autorités avaient fait procéder à quelques dizaines d'interpellations ou mises en détentions préventives ; et les services officiels avaient « mis en garde » la presse étrangère, et en particulier les collaborateurs polonais des journalistes occidentaux, en les incitant à faire preuve d'une sage prudence dans leur compte rendu des manifestations. Pour la première fois aussi, les opérateurs de télévision se sont vu interdire l'utilisation de caméras, le monopole de leur emploi étant donc laissé aux policiers.

Cela fait beaucoup d'innovations pour ce 1er mai de routine.

JAN KRAUZE.

EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Débrayage massif pour une fête illégale

De notre correspondant

Johannesburg. — Les syndicats noirs représentant un million de travailleurs, et les organisations anti-apartheid, qui avaient appelé à la grève générale le 1er mai, ont réussi, en grande partie, à bloquer la machine économique. Le mouvement a, dans l'ensemble, été bien suivi. L'Anglo-American, le conglomérat industriel et minier, a fait état d'un absentéisme chiffré à 83 %. Il s'agit sans aucun doute du plus important débrayage de l'histoire ouvrière de l'Afrique du Sud.

La population noire est restée chez elle, les écoliers comme les ouvriers. A Soweto, les services de bus n'ont pas fonctionné, et les trains étaient désertés. De nombreux magasins ont dû fermer leurs portes à Johannesburg, où la police patrouillait dans les rues.

Le 1er Mai n'est pas encore la Fête du travail en Afrique du Sud, mais le mouvement ouvrier noir, depuis la légalisation des syndicats en 1979, le réclame avec de plus en plus d'insistance. La NUM (National Union of Mineworkers), principal syndicat des mineurs noirs, avait même obtenu, au début de la semaine, une décision des tribunaux l'autorisant à faire grève ce jour-là au motif que la revendication de faire du 1er Mai un jour férié et payé avait été présentée il y a un an et qu'aucun accord n'a, jusqu'à présent, été obtenu. Une victoire qui a renforcé la détermination des travailleurs de faire du centième anniversaire de la Fête du travail une journée-test à l'échelle nationale.

Certaines entreprises ont, d'ores et déjà, accepté de payer leur personnel en ce jour symbolique. Mais, d'une manière générale, la plupart des employeurs ont adopté le principe : *« Pas de travail, pas de paye, mais pas de sanctions. »* La reconnaissance du 1er Mai comme Fête des travailleurs par les pouvoirs publics reste l'une des principales revendications des syndicats. La plupart des meetings programmés à travers tout le pays ont été interdits, excepté celui qui, au stade d'Orlando, à Soweto, a réuni près de quinze mille personnes.

Vêtue de noir, juchée sur un camion, Mme Winnie Mandela, l'épouse du leader nationaliste emprisonné à vie, a harangué la foule : *« L'ennemi est armé jusqu'aux dents, mais vous appartenez à une organisation disciplinée. Quand le moment viendra vous serez appelés à vous défendre vous-mêmes. Pas avec le collier ou une allumette* (allusion à la mise à mort des « collaborateurs » au moyen d'un pneu enflammé placé autour du cou), *car vous ne pouvez concurrencer la puissance de Pretoria avec de telles armes. Vous devez cependant accepter le fait que Pretoria a déclaré la guerre au peuple oppressé de ce pays. Nous sommes prêts à relever le défi. »*

Ponctuant chacune de ses phrases traduites en deux langues noires d'un *« je vous dis »*, Winnie Mandela a estimé que le pouvoir blanc avait placé son peuple *« dans la position d'être obligé de déclarer 1986, l'année de la libération »*. *« Vous êtes le pouvoir de ce pays*, a-t-elle ajouté, *je vous demande de serrer les rangs et de vous préparer à l'assaut final. »* La foule s'est mise à danser en scandant le nom d'Olivier Tambov, chef de l'ANC. A deux reprises, le meeting a été interrompu par le tir de grenades lacrymogènes. D'importantes forces de l'ordre, armée et police, stationnaient à la périphérie du stade. Un jeune noir, qui avait, paraît-il, été surpris en train de lancer une grenade lacrymogène, a été pris à parti par des jeunes, déchaînés, frappé de coups de couteau avant d'être remis entre les mains des organisateurs, après bien des discussions.

Divisions syndicales

Le meeting s'est achevé sans incident peu après le discours de M. Elijah Barayi, président de la COSATU (Confédération of South African Trade Unions), organisation lancée au mois de décembre dernier et qui regroupe près de six cent mille travailleurs. *« Que le gouvernement le veuille ou non, nous allons faire du 1er mai un jour férié »*, a lancé le dirigeant syndical, qui a consacré l'essentiel de son allocution à critiquer le premier ministre du Zululand, M. Gathsa Buthelezi.

Le chef Zoulou a, en effet, lancé le 1er mai à Durban, un nouveau syndicat, l'UWUSA (United Workers Union of South Africa), destiné à contrer l'influence de la COSATU dans le monde du travail noir. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont réunies à King's Park Stadium pour la création de cette organisation, qui n'utilisera la grève qu'à la toute dernière limite. M. Gathsa Buthelezi, farouche opposant de l'ANC et de la COSATU, considérant cette dernière comme une émanation du mouvement banni, a une nouvelle fois plaidé en faveur de la libre-entreprise et contre les sanctions économiques. Des manifestants transportaient un cercueil sur lequel était inscrit *« COSATU »*. Un calicot réclamait ni plus ni moins que *« l'exécution »* de l'évêque Tutu. A deux pas du stade, un autre meeting a rassemblé une dizaine de milliers de supporters de la COSATU, il n'y eut aucun affrontement.

Dans l'ensemble du pays, le 1er mai n'a donné lieu à aucun incident d'envergure. Quelques blessés ont été dénombrés et quelques arrestations ont été opérées. Selon des estimations provisoires, plus de 50 % de la force de travail *« non blanche »*, quelquefois jusqu'à 80 % dans certaines régions, notamment la province du Transvaal, a observé le mot d'ordre de grève générale. Le 1er mai 1986 restera une date dans la lutte ouvrière noire, même si cet événement a illustré la division de cette communauté. Ce débrayage massif est considéré comme la préparation de celui qui doit affecter le pays au mois de juin, à l'occasion du dixième anniversaire du soulèvement de Soweto.

MICHEL BOLE-RICHARD.

AUX PHILIPPINES

« Rebelles » et généraux écoutent l'« Internationale »

Correspondance

Manille. — De violents affrontements entre les partisans de Mme Aquino et ceux de M. Marcos ont fait au moins un mort et plusieurs dizaines de blessés lors d'une grande manifestation célébrant le 1er mai à Manille.

Pour la première fois depuis vingt et un ans, les différentes centrales syndicales avaient accepté de participer à un vaste rassemblement commun. Ainsi voyait-on côte à côte les contingents du KMU (Mouvement du 1er mai, organisme de gauche) et les syndicats des « travailleurs libres ». Sur la plateforme, aux côtés de Mme Aquino et du général Fidel Ramos, commandant en chef des forces armées, on apercevait les deux ex-« bêtes noires » de l'armée : MM. José Maria Sison (membre fondateur du Parti communiste philippin interdit) et le commandant Buscayo « Dante », l'un des plus importants stratèges de la guérilla jusqu'à sa capture. Le général Ramos, qui fait face à une recrudescence des opérations de guérilla dans l'archipel, a écouté sa première *Internationale* officielle.

La rencontre était surtout l'occasion pour la présidente de dévoiler sa politique sociale au monde du travail. La veille elle avait assuré, devant une assemblée de banquiers, la foi de son *gouvernement dans le secteur* privé. Jeudi, Mme Aquino a annoncé plusieurs réformes de taille, notamment une libéralisation de la législation sur le droit de grève (désormais officialisé par une simple majorité des travailleurs concernés ; dans certaines conditions le préavis n'est plus nécessaire ; le patronat n'a plus le droit de recruter des briseurs de grève ; enfin, la police est tenue de rester à l'écart, *« à moins d'incidents violents »*). En attendant la réunion d'une conférence tripartite qui devra rédiger un *« code d'harmonie industrielle »*, les milieux d'affaires philippins et étrangers ne cachent pas leur inquiétude. Depuis la *« révolution de février »*, les statistiques ont relevé autant de cas de grève qu'à la même époque, l'an dernier, sous le régime Marcos. 1985 avait été une année *« record »* avec 20 millions d'heures de travail perdues.

KIM GORDON BATES.

EN URSS

Festivités surréalistes à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Ce 1er Mai moscovite sous le soleil, et comme si Tchernobyl n'existait pas, a été quelque peu surréaliste. Aucune mention n'a été faite à aucun moment de ce qui se passait quelques centaines de kilomètres plus à l'ouest, sur les rives du Dniepr.

Conformément au rituel, le bureau politique est monté à la tribune du mausolée de Lénine à 10 heures précises. M. Chtcherbitski, chef du parti en Ukraine, manquait à l'appel, puisqu'il présidait au même moment des cérémonies identiques à Kiev, qui ont été très abondamment retransmises, jeudi soir, au journal télévisé ; comme pour bien montrer aux populations qu'il ne se passait rien d'anormal dans la capitale de l'Ukraine.

Des centaines de milliers de Moscovites agitant des ballons et des bouquets de fleurs en papier ont défilé pendant deux heures sur la place Rouge. Le culte voué à la personnalité du secrétaire général était, plus encore que l'an dernier, réduit au minimum. Les portraits des membres du bureau politique, à commencer par le sien, ont bien été exhibés par des « travailleurs » qui défilaient, mais ils manquaient en revanche, cette année, contrairement à l'habitude, sur les grands édifices publics de Moscou, telle la poste centrale de la rue Gorki.

Le défilé comportait les pancartes habituelles dénonçant l'impérialisme américain. L'une d'entre elles montrait un cow-boy dont les traits ressemblaient étrangement à ceux de M. Reagan, qui menaçait la Libye en brandissant à pleines mains un missile. *« Non au terrorisme d'Etat des Etats-Unis »*, proclamait un calicot. D'autres banderoles insistaient tout particulièrement sur l'amélioration de la qualité des productions. L'une d'entre elles annonçait, par exemple, que 80 % des chaussures produites dans telle usine étaient désormais de qualité supérieure.

Dans une tribune réservée aux officiels de second rang, mais située juste à côté de celle des journalistes, on remarquait deux des grands « limogés » de ces derniers mois, MM. Grichine, ancien membre du bureau politique et ancien premier secrétaire de Moscou, et Promyslov, ancien maire de la capitale. Quelques rangs plus bas, mais les ignorant superbement, se trouvait Mme Raïssa Gorbatchev, accompagnée de sa fille, de son gendre (tous deux médecins) et de sa petite-fille. Vêtue d'un très élégant manteau noir, de bottes de daim et d'une grande capeline noire, l'épouse du numéro un bavardait familièrement avec son entourage. Un correspondant américain s'est alors approché d'elle, un bouquet de fleurs à la main, pour lui souhaiter un bon 1er Mai et lui demander si elle se rendrait cette année aux Etats-Unis. *« Oui*, a-t-elle répondu, *nous espérons y aller et, comme dit mon mari, nous espérons que des accords spécifiques seront conclus qui permettront de réduire la menace qui plane sur nous. »*

Moscou était tout soleil et tout sourires, bien loin de Tchernobyl, pour un 1er Mai on ne peut plus traditionnel.

D. Dh.

EN FRANCE

Un rendez-vous déserté...

Le mouvement syndical a manqué, en France, le centenaire du 1er mai. Ni la célébration de cet anniversaire ou de celui du cinquantenaire du Front populaire — avec deux jours d'avance, la victoire électorale remontant au 3 mai 1936 — ni même le retour de la droite qui, à en croire certains syndicalistes, aurait dû réveiller la combativité, singulièrement assoupie, des salariés, n'ont incité les sympathisants des syndicats à manifester. Malgré des initiatives originales, comme celle de la CFDT à Paris, et un regain de gaîté sur le parcours parisien de la CGT, le 1er mai est un rendez-vos rituel de plus en plus déserté par les salariés.

Il y a dix ans, en 1976 comme en 1977, les manifestations unitaires il est vrai de la CGT, de la CFDT et de la FEN, avaient rassemblé sur les pavés parisiens 50 000 à 60 000 personnes. En 1986, en regroupant les défilés séparés de la CGT, de la CFDT et de FO, la capitale n'a vu défiler pour le 1er mai qu'un peu plus de 16 000 personnes... La CGT, qui avait appelé à *« une journée de luttes »*, a pourtant réussi à sauver l'honneur en rassemblant à Paris autant de manifestants que l'an passé, M. Louis Viannet, le numéro deux de la centrales ayant pris oin de prévenir au préalable que le niveau de mobilisation ne devrait pas être perçu comme un *« test »*...

A Paris, outre la CGT *(voir ci-dessous)*, FO et la CFDT avaient organisé des rassemblements. Un millier de militants de Force ouvrière ont défilé de la place de la Bastille au cimetière du Père-Lachaise. M. Faesch, pour le bureau confédéral de FO, et M. Darriulat, président de l'UNEF-ID, avaient pris place dans le cortège qui a chanté *le Temps des cerises* et scandé : *« Assez du blocage des salaires, négociez, augmentez ! » « Nous préférons être ici, au Père-Lachaise*, a déclaré M. Jacques Mairé, secrétaire général de l'union régionale FO d'Ile-de-France, *que de mener les travailleurs en bateau sur la Seine ou ailleurs. »*

La CFDT parisienne avait, en effet, choisi de fêter le 1er mai sur la Seine à bord d'une péniche appelée *Solidarité*. Longue de 35 mètres et arborant une banderole *« L'emploi un droit, solidarité internationale et non au racisme ! »*, elle a fait, avec une dizaine de personnes à bord, le tour de l'île Saint-Louis. Pour M. Christian Cottet, secrétaire général de l'union régionale parisienne, il s'agissait d'un *« moyen symbolique pour exprimer l'importance de la fête des travailleurs »*.

En province, les manifestations n'ont pas eu, non plus, un grand succès. A Marseille, où un défilé unitaire rassemblait la CGT et la FEN, la centrale de M. Krasucki assure avoir rassemblé 15 000 personnes. A Bordeaux, les 2 000 à 3 000 sympathisants de la CGT ont été en concurrence avec les supporters de l'équipe de football qui parcouraient les rues en klaxonnant pour fêter la victoire en coupe de France. A Lyon, selon l'*AFP*, les trois défilés n'ont réuni que 1 500 personnes pour la CGT, 150 pour la CFDT et quelques dizaines pour FO... Dans le Nord, près de Lille, la CGT a rassemblé 1 000 à 2 000 personnes à Fourmies.

M. Edmond Maire a participé à un meeting à Rennes. Le secrétaire général de la CFDT s'est notamment adressé au patronat, après avoir souligné sa division : *« Négocions ensemble pour moderniser les conditions d'emploi dans les branches et dans les entreprises. Nous y sommes prêts ; montrez — cela doit quand même être possible — que vous n'avez pas toujours une révolution industrielle de retard. »* S'exprimant à Tours, M. André Bergeron s'est inquiété de la gravité des difficultés de la sécurité sociale. *« Il ne faudrait pas*, a-t-il lancé, *que le gouvernement sous prétexte de l'existence de certaines facilités de trésorerie pour 1986, remette à plus tard le problème du devenir de la protection sociale collective. »* De son côté, M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique, a fait part dans un message du 1er mai de la *« confiance* (...) *entière et sans réserve »* du gouvernement à l'égard des fonctionnaires.

15 000 MANIFESTANTS A PARIS AVEC LA CGT

« Fabius a semé, Chirac a récolté... »

Pour sa manifestation parisienne du 1er mai, de la Bastille à Richelieu-Drouot, la CGT a eu un allié de poids : le soleil. Résultat : le défilé — parti peu après 15 heures de la Bastille, la fin du cortège se disloquant à 18 heures à Richelieu-Drouot — a été animé, coloré (drapeaux rouges et ballons multicolores aidant) et même souvent gai, ce qui a contrasté avec la morosité *des précédentes fêtes du travail*. Grâce notamment à une plus forte participation internationale qu'à l'accoutumée, la CGT a réuni, comme il y a un an, 15 000 personnes (50 000 selon les organisateurs) en un long cortège très étiré, souvent clairsemé. A la tête d'une délégation du bureau confédéral de la CGT, M. Henri Krasucki a appelé les salariés, dans ses déclarations à la presse, à ne pas *« se résigner »* et à *« assurer la défense des revendications, car le CNPF et le gouvernement prétendent faire admettre le chômage, les licenciements à gogo, sans frein, sans retenue »*. *« Il faut refuser l'inacceptable »*, a-t-il souligné.

Les slogans n'étaient pas très nombreux mais traduisaient bien les positions de la centrale : *« Pour les libertés, les revendications, réintégrez Alain Clavaud »*, *« Union, action avec la CGT »* — avec une variante *« Union, acquis, avec la CGT »*, — *« Fabius a semé, Chirac a récolté, avec la CGT il faut lutter »*, *« Non, non, la crise n'est pas fatale. »* La banderole des fonctionnaires CGT affichait un péremptoire *« dégelons les salaires »*.

Mais certains militants cégétistes scandaient des slogans politiquement plus agressifs, comme ceux de Renault-Flins — *« Mitterrand, si tu continues, la classe ouvrière te bottera le c... »* — ou ceux de l'union locale de Vitry qui avaient inscrit sur leur camion : *« Cohabitation Mitterrand-Chirac : galère »*. Quant aux jeunes communistes de Drancy, ils apostrophaient tant le premier ministre que le président de la République. Dans le cortège, qui sentait bon la merguez et où résonnaient les paroles de *l'Internationale* et du *Chiffon rouge* et où les chansons de Renaud étaient plus nombreuses que celles de Jean Ferrat, avaient pris place quelques alliés.

La délégation du Parti communiste était conduite cette année par M. Georges Marchais, et on distinguait des jeunes de la JOC et de la JOC-F comme des militants du SNES, du SNI-PEGC et de la FEN de la région parisienne. Il y avait même le Parti humaniste qui mettait en avant la défense des droits des chômeurs...

Les délégations de la CGT provenaient surtout des gros syndicats du secteur public et nationalisé et des unions départementales et locales de la région parisienne. Un orchestre roulant, jouant quelques notes de jazz, précédait le camion de la *Vie ouvrière*. Les salariés de Renault-Billancourt, relativement nombreux, arboraient fièrement la maquette de la « Neutral », la nouvelle voiture imaginée par la CGT.

Mais ce sont surtout les délégations de travailleurs immigrés, chantant, dansant parfois, et portant plus fréquemment que leurs camarades français des banderoles évoquant le 1er mai 1886 de Chicago, qui ont retenu l'attention. De la mise en cause de Khomeiny ou de Reagan à la libération de Mandela ou au *« massacre au Kurdistan »*, ces groupes d'Iraniens, de Kurdes, de Palestiniens, d'Algériens, de Marocains, de Tunisiens, de Turcs, d'Éthiopiens, de Chiliens, etc., ont donné à la « manif » du 1er mai sa forte tonalité internationale traditionnelle.

M.N.

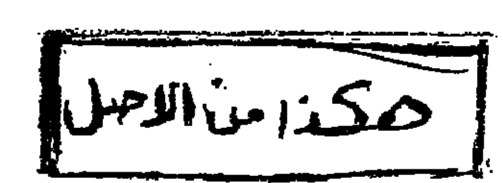
AU CHILI

Violents incidents à Santiago

Santiago-du-Chili *(AFP)*. — De très violents incidents ont eu lieu dans la capitale chilienne entre forces de l'ordre et manifestants rassemblés à l'occasion du 1er mai. Des soldats en tenue de combat avaient pris position dans le centre de la ville et autour du palais présidentiel de la Moneda.

Les policiers ont brutalement dispersé les cortèges organisés par les syndicats de l'opposition. Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées et on estime que près d'un millier de manifestants ont été appréhendés par les forces de l'ordre. Des locaux syndicaux ont été investis par la police dans tout le pays.

La plupart des personnes interpellées ont cependant été relâchées dans la soirée alors que l'on signalait des coupures d'électricité partielles à Santiago et dans plusieurs autres villes, en particulier à Vina-del-Mar et à Valparaiso.



LA CATASTROPHE NUCLÉAIRE

Selon des experts américains, les victimes

Deux morts, 197 personnes hospitalisées – dont 49 ont déjà quitté l'hôpital – et 18 dans un *« état grave »* : c'est le bilan officiel donné par l'agence Tass, jeudi 1er mai, une semaine environ après l'accident survenu à la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl, en Ukraine. Des chiffres que plusieurs *spécialistes américains des questions nucléaires* jugent *« concevables »*, en tout cas plus plausibles que les informations publiées au début de la semaine aux Etats-Unis, et qui faisaient état de deux mille morts. En tout état de cause, le black-out de Moscou entretient le doute.

Les Soviétiques tentent maintenant de convaincre le reste du monde qu'ils maîtrisent bien la situation, tout en donnant, au compte-gouttes, quelques détails sur l'accident de Tchernobyl. Ce dernier, disent-ils, a eu lieu, vendredi 25 avril et a été provoqué par une *« fuite »*. Il a *« entraîné une destruction partielle des structures du bâtiment du réacteur, des dommages au bâtiment lui-même, ainsi qu'une fuite de matières radioactives »*. Mais maintenant, le réacteur accidenté est *« arrêté (...) et la réaction en chaîne de fusion du matériel nucléaire n'a plus lieu »*. *« L'émanation de substances radioactives décroît »* dans la centrale de Tchernobyl, où *« le niveau de radioactivité a baissé »*, ajoutent deux notes envoyées à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Des images prises, jeudi matin, par le satellite français Spot, montrent que l'incendie de la centrale a été maîtrisé. Reste à savoir si un deuxième réacteur de la centrale est entré en fusion. Une photographie prise par le satellite américain Landsat a montré deux importants foyers de dégagement de chaleur sur le site de la centrale. Mais de hauts responsables américains, qui avaient d'abord conclu à la fusion d'un second réacteur, n'en sont plus convaincus.

Les Soviétiques ont rejeté l'offre d'assistance américaine et ouest-allemande, en précisant que,

A Moscou, la censure entretient la rumeur

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev a envoyé un message au président Reagan pour confirmer la situation à Tchernobyl. Il n'a pas jugé bon jusqu'ici d'en faire autant à l'adresse de ses concitoyens. Le numéro un n'a pas pris la parole en public depuis son retour de Berlin-Est le 22 avril. Les mauvaises nouvelles sont décidément du ressort exclusif du conseil des ministres, qui a publié *trois communiqués en trois jours*.

Le premier, le 29 avril, faisait état de deux morts, de fuites de substances radioactives et de l'évacuation de trois localités. Le deuxième, le 30 avril, maintenait le bilan de deux morts, mais signalait l'hospitalisation de cent quatre-vingt-dix-sept personnes et affirmait que le dégagement radioactif allait croissant. Le troisième, jeudi 1er mai, ne parle même plus de morts mais indique que parmi les blessés dix-huit sont dans un état grave, qu'il n'y a pas d'étrangers parmi eux et que le taux de radioactivité autour de la centrale a été approximativement réduit de moitié.

On en reste donc officiellement à ce bilan de deux morts auquel personne ne croit plus en URSS. Les autorités dénoncent *« certaines agences occidentales qui répandent des rumeurs selon lesquelles des milliers de personnes ont péri »*.

Elle n'ont à s'en prendre qu'à elles-mêmes et à la quasi-ignorance dans laquelle elles tiennent la population. Depuis l'accident, aucune conférence de presse n'a été orga ganisée, aucune information digne de ce nom n'a été fournie, aucune véritable consigne de sécurité n'a été diffusée ; le contraste est frappant avec ce qui se passe par exemple en Pologne, pourtant socialiste elle aussi. *Les communiqués*, laconiques, vagues et toujours rassurants du gouvernement, publiés sans commentaires en pages intérieures des journaux, ne pallient pas cette carence. Ils ne font que la souligner davantage.

Laxisme

M. Andronik Petrosiants, président du comité d'Etat pour l'énergie nucléaire, a confié à un diplomate occidental que l'accident de Tchernobyl était *« le plus grave survenu jusqu'ici »* et *« un coup dur porté à l'exploitation pacifique de l'énergie nucléaire en URSS et dans le monde entier »*. On attend toujours qu'un commentaire autorisé de ce genre sur la signification de l'événement soit porté à la connaissance de la population soviétique.

Tass est allée au contraire ces derniers jours jusqu'à l'absurde et au grotesque. L'agence s'est opportunément inquiétée des dangers de pollution présentés par les projets du gouvernement japonais d'immerger des déchets radioactifs dans l'océan Pacifique... Elle a témoigné la même sollicitude aux habitants des îles proches de Mururoa. La Grande-Bretagne a été a son tour mise en cause à propos de quatre fuites dans des centrales nucléaires britanniques depuis le début de l'année, qui auraient provoqué l'irradiation de plusieurs ouvriers. Le comble a sans doute été atteint avec cette dépêche datée du 1er mai accusant Washington d'avoir *« caché la vérité »* aux Américains et au reste du monde sur l'accident de Three-Mile-Island en 1979.

Aussi choquant que cela puisse paraître, cette politique de black-out est *relativement efficace*. Les Moscovites que nous avons interrogés étaient au courant de l'accident de Tchernobyl, mais ils n'avaient, et pour cause, qu'une idée vague de l'événement et encore plus de ses conséquences possibles à long terme.

Celui-ci n'était visiblement pas, ces derniers jours, le sujet de conversation favori des Soviétiques.

Cette absence d'information va de pair avec un incroyable laxisme sur le terrain : les fruits, les légumes et le lait sont toujours normalement en vente à Kiev. Le deuxième communiqué du gouvernement ne dit-il pas d'ailleurs que *« les entreprises, les kolkhozes et les sovkhozes »* de la région *« fonctionnent normalement »* ? Les stagiaires français évacués de cette ville font seulement état de l'interdiction de se baigner dans le Dniepr. Mais ils ont vu mardi encore des enfants pêcher dans le fleuve, alors que quelques dizaines de kilomètres en amont des substances radioactives tombent en permanence dans ses eaux. Le circuit de refroidissement du second réacteur, couplé avec celui qui a explosé, fonctionne apparemment toujours...

Des opérateurs en scaphandre

Les stagiaires français confirment indirectement l'hypothèse que l'accident est survenu dès le vendredi 25 avril : ils ont constater, du foyer où ils dormaient et qui est situé près de la gare routière, un mouvement inhabituel et massif de camions et d'autobus dans la nuit du 25 au 26 avril. Leurs camarades soviétiques ont, d'autre part, été invités, à partir du 29 avril, par les responsables de l'université, à garder toujours sur eux leur passeport intérieur. Cette demande correspond habituellement aux exercices de défense civile, au cours desquels les étudiants de Kiev, munis de leurs documents d'identité, descendent en bon ordre dans les profondeurs du métro de la ville avec d'autres catégories de population.

Selon les experts scientifiques occidentaux à Moscou, la situation à la centrale elle-même s'améliore vraisemblablement. Il semble acquis qu'un dixième au moins (environ 18 tonnes) de l'uranium du quatrième réacteur a fondu, mais le troisième réacteur couplé avec lui ne semble pas atteint à son tour, comme le supposaient les Américains en début de semaine.

« Les mesures prises par les spécialistes à l'aide d'appareils de contrôle montrent que la réaction en chaîne du combustible nucléaire ne se produit pas. Le réacteur a été mis en sommeil. Des unités spécialisées, dotées de matériel moderne et de moyens efficaces, procèdent à la décontamination des lieux », déclare le deuxième communiqué officiel.

L'affirmation selon laquelle le quatrième réacteur a été mis en sommeil est accueillie avec une certaine prudence par les experts scientifiques occidentaux à Moscou. Il semble en fait que le cœur du réacteur continue de brûler. *« Les opérateurs qui essaient de refroidir la centrale doivent sans doute travailler en scaphandre dans une zone très radioactive par une chaleur très forte. Je ne les envie pas »*, explique un spécialiste occidental du nucléaire. Le Dniepr est donc certainement pollué, contrairement à ce qu'affirme un communiqué du conseil des ministres de la République d'Ukraine *(voir l'encadré)*. Mais l'analyse de la photo montrée mercredi soir à la télévision (si tant est qu'elle n'ait pas été retouchée) indique que le troisième réacteur, contigu au quatrième, est intact. Le bâtiment de ce dernier est en revanche éventré, comme si le toit avait été soufflé par une explosion.

Les chefs des missions diplomatiques de Grande-Bretagne, France, Finlande, Pays-Bas et Autriche ont été convoqués par vagues successives mercredi soir, jusqu'à une heure avancée de la nuit, au ministère des affaires étrangères. A tous il a été délivré le même message : les autorités ont la situation bien en main ; les mesures nécessaires sont prises ; l'URSS n'a pas besoin d'aide en la circonstance ; il est inutile d'évacuer les ressortissants étrangers (notamment enseignants et étudiants) d'Ukraine et de Biélorussie. Pour l'occasion, M. Kovalev, premier vice-ministre des affaires étrangères, était flanqué de M. Iagodine, ministre de l'enseignement secondaire et supérieur.

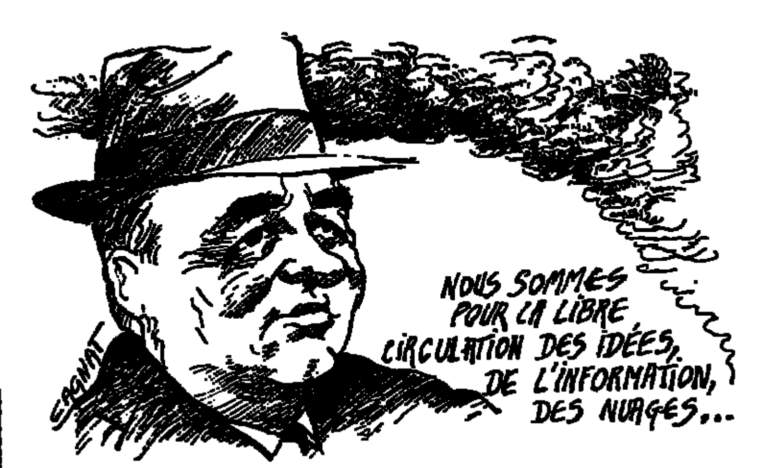
L'évacuation des étrangers

Cette démarche était visiblement destinée à rassurer les gouvernements concernés et à les dissuader de rapatrier leurs citoyens. Elle n'avait guère pour objet de les informer, puisqu'aucune donnée sur le degré de pollution de l'air et de l'eau *en Ukraine*, et encore *moins sur la* situation à la centrale de Tchernobyl, ne leur a été fournie. Le but de cette démarche n'a pas été atteint puisque l'évacuation des étrangers présents en Ukraine se poursuit et même s'accélère.

Les huit étudiants français qui avaient de toute façon terminé leur stage de langue de six mois à Kiev sont rentrés jeudi soir à Paris par avion. Trois enseignants français qui travaillent dans la capitale ukrainienne ont été évacués « provisoirement » sur Moscou, où le dernier enseignant français présent à Kiev était également attendu ce vendredi. Cinq étudiants de l'université de Rennes qui se trouvent à Minsk, en Biélorussie, dans le cadre d'un échange sont toujours là-bas, le visa nécessaire pour qu'ils quittent la ville (c'est le cas pour tous les étrangers qui résident en URSS) ne leur ayant pas encore été délivré. L'ambassade de France essaie de les faire rentrer en train à Moscou. Un lecteur de Vilnious (Lituanie) devrait également quitter prochainement cette ville. Il n'a en revanche pas été possible jusqu'à présent de joindre une enseignante résidant à Smolensk.

Quatre-vingts étudiants britanniques et sud-américains qui visitaient Kiev sont arrivés jeudi à Moscou, où ils ont subi un double contrôle médical, soviétique et britannique, apparemment sans résultat. Cent soixante ouvriers, étudiants et hommes d'affaires finlandais attendaient toujours jeudi à Kiev un avion spécial de la FINNAIR qui devait les rapatrier, mais qui n'avait pas encore reçu l'autorisation de survoler le territoire soviétique. Les plus exposés étaient cependant incontestablement les cent quatre-vingts ouvriers et ingénieurs autrichiens travaillant sur un chantier à Jobine, à 180 kilomètres au nord de Tchernobyl. Les autorités soviétiques locales s'efforçaient de les rassurer sur la qualité de leur environnement.

DOMINIQUE DHOMBRES.



Dessin de CAGNAT.

LES DEUX COMMUNIQUÉS DU 1er MAI

Voici le texte du troisième communiqué du gouvernement soviétique sur l'accident de Tchernobyl, publié jeudi 1er mai.

« Le 30 avril, la mise en œuvre de mesures techniques s'est poursuivie à la centrale électronucléaire de Tchernobyl. Le taux de radioactivité sur le site et aux alentours de la centrale s'est réduit de un et demi à deux fois. On procède à la décontamination des lieux pollués près de la centrale. L'assistance médicale est toujours accordée au victimes, dont dix-huit sont dans un état grave. Il n'y a pas d'étrangers parmi les victimes. »

Le conseil des ministres de la République d'Ukraine avait publié jeudi le texte suivant :

« Selon les données de la commission gouvernementale, la situation radioactive à la centrale de Tchernobyl et aux alentours s'améliore. L'état de l'environnement sur le reste du territoire, la région de Kiev et la ville elle-même, n'inspire pas de craintes. La qualité de l'eau potable et de l'eau des fleuves et rivières est conforme aux normes. L'état de l'environnement est surveillé en permanence. »

Un coup sévère pour l'image de M. Gorbatchev aux Etats-Unis

Correspondance

Washington. – Préoccupés essentiellement de rassurer le public, les milieux officiels ne manquent pas de souligner d'une part que les Etats-Unis sont à l'abri de nuages radioactifs, d'autre part qu'aucune comparaison n'est possible entre les réacteurs soviétiques « très primitifs » et les réacteurs américains équipés d'un dispositif de protection de nature à réduire les émissions radioactives dans l'atmosphère. Toutefois, après avoir aveuglément repris les informations sensationnelles et non confirmées des médias sur *« la plus grande catastrophe nucléaire du siècle »*, les responsables font machine en arrière et sont *maintenant* prêts à accepter que le désastre de Tchernobyl n'a pas fait des centaines de victimes, encore moins des milliers, comme on l'avait initialement rapporté.

Certes, on continue de penser ici que la fusion d'un des réacteurs a *été* massive, mais on exclut maintenant qu'un second réacteur ait été affecté. Les victimes se limiteraient à une partie des employés qui travaillaient dans la centrale. Beaucoup des deux cent cinquante travailleurs employés sur les lieux auraient été évacués avant l'incendie et l'explosion. Néanmoins, tant que le niveau de radioactivité dans la région autour de la centrale n'aura pas été clairement déterminé, il paraît difficile d'apprécier le nombre de ceux qui auront à souffrir à long terme des conséquences de *l'accident*.

A dire vrai, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl nourrit et entretient une vigoureuse campagne antisoviétique. Les services juridiques du Département d'Etat admettent que le Kremlin n'a signé aucun traité l'obligeant à informer les autres pays, notamment ses voisins. Mais dès l'instant que l'Union soviétique sollicite une aide extérieure, on estime qu'elle se devait moralement d'être plus explicite sur les causes et les conséquences de la catastrophe.

L'attitude soviétique est évidemment vigoureusement dénoncée par les éléments les plus conservateurs, estimant, comme l'écrit le *Washington Times*, que *« le régime soviétique fondé sur le secret et la méfiance continue de ne pas mériter la confiance des Américains »*. Les milieux officiels, plus prudents, se limitent à noter, non sans satisfaction, que l'accident de Tchernobyl est un coup sévère porté à l'image de M. Gorbatchev dans l'opinion mondiale. Ils notent que le nouveau dirigeant soviétique, qui se présentait comme un innovateur, adversaire des bureaucrates et des méthodes du passé, se comporte en la circonstance comme ses prédécesseurs, observe les mêmes consignes de secret, au mépris des réactions de l'opinion mondiale. Ce refus du Kremlin de dire toute la vérité, son souci de minimiser la gravité de l'accident, affectent la négociation nucléaire dans la mesure où la confiance dans la sincérité et la franchise des dirigeants soviétiques est sérieusement ébranlée. L'image de *l'Union soviétique est également* affectée, estime-t-on, dans la mesure où l'accident de Tchernobyl démontre que, derrière une belle façade illustrée par les remarquables performances dans le domaine de l'espace, l'Union soviétique n'a pas une base industrielle suffisante et une technique aussi développée que celles de l'Occident.

La déposition de M. Tchourkine

La déposition exceptionnelle du second secrétaire de l'ambassade soviétique n'a pas révélé de nouveaux détails sur l'accident. Néanmoins, il faut admettre que l'intervention de M. Vitali Tchourkine devant la commission de l'énergie de *la Chambre a été digne de cette* grande première. C'était la première fois, en effet, qu'un responsable soviétique déposait devant une commission du Congrès. Le diplomate, très à l'aise, parlant un anglais parfait et sans accent, répondit sèchement mais avec humour aux questions les plus agressives : *« Les fermiers américains doivent-ils s'attendre à un accroissement des achats soviétiques de grain ? »* A cette question, il répondit : *« Je ne pense pas que cette question soit inspirée entièrement par des considérations humanitaires... »* Le président de la commission intervint en disant : *« Nous sommes toujours un pays capitaliste... »* *« Je m'en suis parfaitement rendu compte »*, répondit le Soviétique. *« N'auriez-vous pas dû avertir vos voisins plutôt que célébrer le 1er mai ? »* *« Je ne pense pas, avec tout le respect que je vous dois, que vous puissiez donner un avis sur ce que nous devons ou ne devons pas faire. »*

En tout cas, l'accident nucléaire a relancé la campagne menée depuis des années par de puissants groupes écologistes contre le développement de l'énergie nucléaire. Tout en se plaignant des nombreuses et coûteuses règles de sécurité imposées par les autorités, les grandes compagnies qui ont construit et font fonctionner des centrales nucléaires affirment qu'elles *observent rigoureusement* cette réglementation. Mais les écologistes soulignent qu'au moins cinq réacteurs américains n'ont, comme ceux de Tchernobyl, pas de dispositif de sécurité les protégeant de la propagation des émissions radioactives et du danger de fusion. Ils estiment également que les programmes d'évacuation du personnel travaillant dans la centaine de réacteurs commerciaux devraient être révisés. Les milieux dirigeants notent simplement que les grands pays ne peuvent s'offrir le luxe de renoncer à des programmes nucléaires assurant un pourcentage grandissant (15 % aux Etats-Unis) de l'énergie électrique produite. Mieux vaut se concentrer sur le renforcement des mesures de sécurité.

D'autre part, on a noté ici que si l'ampleur du désastre se confirmait, la production céréalière de l'Ukraine en sera gravement affectée. L'Union soviétique sera alors obligée d'accroître ses achats de grain à l'extérieur, y compris aux Etats-Unis, au grand soulagement des fermiers américains, qui souffrent gravement aujourd'hui d'un excès de production. Le marché à termes des céréales de Chicago a fortement réagi mardi 29 avril. Ce même jour, les cours du blé ont monté de 20 cents le boisseau pour redescendre dans la journée du 1er mai. Cette fluctuation suit les hésitations des experts américains sur les conséquences agricoles de l'accident de Tchernobyl.

Enfin, les Américains qui n'avaient pas apprécié les commentaires des Soviétiques sur l'explosion de la navette Challenger – attribuée à une recherche effrénée du profit d'origine capitaliste – escomptent que le Kremlin aura peut-être mieux conscience maintenant qu'aucun pays n'est à l'abri d'un désastre technologique.

HENRI PIERRE.

En Pologne

BROUILLARDS OFFICIELS ET NUAGES RADIOACTIFS

(De notre correspondant.)

Varsovie. – Pour la première fois depuis le début de l'alarme radioactive en Pologne, des experts officiels ont communiqué jeudi 1er mai quelques données précises. Ils ont accepté d'entrer dans les détails, indiquant par exemple qu'au cours des journées écoulées le taux de radioactivité avait atteint des chiffres allant de 0,05 à 2,5 millirœntgen par heure. Ces chiffres, qui correspondent à 10 et 500 fois la normale, avaient été enregistrés au centre de la Mazurie, une région de lacs située au nord-est du pays, ce qui explique les informations contradictoires données précédemment *(le Monde* du 2 mai).

Mardi 29 avril, toute la Pologne ne parlait évidemment que de Tchernobyl, se jetant sur les maigres réserves de lait en poudre, et faisant la queue, en quête de produits à base d'iode. Des enseignants consignaient les enfants dans les classes, supprimant les récréations et les cours de gymnastique, pour éviter les rayonnements. Tandis que, dans certaines administrations, on fermait toutes les fenêtres. Réactions sans doute excessives, mais parfaitement naturelles, en l'absence de données précises, et de la part d'une population intimement convaincue que, de toute manière, la télévision et la presse officielle n'avouent au mieux qu'une petite partie de la vérité.

« Les mesures décidées étaient et restent justifiées, a expliqué une pédiatre. *Ce sont les enfants qui sont particulièrement susceptibles de fixer dans leur glande thyroïde les isotopes radioactifs. »* Un autre expert estimait, lui, que les précautions prises pourraient s'avérer excessives, puisque la situation semblait évoluer très favorablement.

J. K.

En RFA

DE NOUVELLES GARANTIES SONT DEMANDÉES A EDF POUR CATTENOM

(De notre correspondant.)

Bonn. – Après la catastrophe de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl, les réactions en Allemagne fédérale ont été étonnamment calmes. Le premier réflexe a été de condamner l'irresponsabilité de la politique nucléaire de Moscou et l'absence dans les centrales soviétiques de protections suffisantes (comme c'est le cas en Allemagne de l'Ouest) pour limiter les conséquences d'un accident.

De là à dire que la catastrophe n'aura aucun effet sur la politique nucléaire ouest-allemande, il y a un pas. L'opposition contre la *construction* de la centrale de retraitement de Wackerdorf, qui est devenue le nouveau symbole de la contestation antinucléaire, devrait se renforcer, et l'aile antinucléaire du SPD devrait trouver de nouveaux arguments pour forcer le Parti à prendre plus clairement position. Les dirigeants sociaux-démocrates en sont conscients. La mise en service du surrégénérateur de Kalkar, actuellement retardée par le gouvernement social-démocrate de Rhénanie-Westphalie du Nord, pourrait bien s'en ressentir.

La catastrophe devrait également avoir pour conséquence de renforcer l'inquiétude suscitée dans les Länder proches de la frontière française par la mise en service de la centrale de Cattenom, composée de quatre réacteurs. Le gouvernement sarrois et la ville de Trêves ont annoncé mardi 29 mai qu'ils allaient entamer un recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg pour obliger EDF à respecter les normes en vigueur en Allemagne fédérale pour les émissions de radioactivité.

H. de B.

Aux Philippines

LA CENTRALE DE BATAAN EST MISE « AU PLACARD »

(Correspondance.)

Manille. – Le gouvernement philippin a décidé finalement de mettre sa centrale nucléaire « au placard ». Construite à Morong sur la presqu'île de Bataan, à 80 kilomètres de la capitale, Manille, cette centrale est terminée à 99 %. Le malheur veut qu'elle se trouve au pied d'un volcan. Le mont Natib est certes un volcan endormi, mais le risque d'un réveil est néanmoins réel.

L'Agence internationale pour l'énergie atomique avait déjà soumis un rapport dans ce sens en 1978. Mais la centrale de Bataan faisait partie des *« grandes œuvres »* de l'ancien président Marcos. Edifiée par la firme américaine Westinghouse, elle a vu son coût originel passer de 500 millions de dollars à 2,1 milliards à la fin de 1985.

Ces deux éléments – le risque et le coût – soulevaient l'indignation populaire aux Philippines, à tel point que Mme Aquino avait inscrit la fermeture de la centrale à son programme électoral. Depuis son accession au pouvoir, pourtant, des voix s'étaient élevées, notamment celle du ministre de l'économie, M. Jaime Ongpin, contre *« une décision trop hâtive »*. Cela faisait, en effet, un peu mal au cœur de tirer un trait sur tout cet argent dépensé pour rien, mais, à l'issue de la dernière réunion du cabinet ministériel, Mme Aquino a eu gain de cause. La centrale de Bataan restera close jusqu'à ce que la Cour suprême décide de son avenir une fois pour toutes. Selon la presse, le débat au sein du gouvernement a été bref. Il est vrai qu'il a eu lieu au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl.

K.-G.-B.

DE TCHERNOBYL

seraient moins nombreuses qu'ils ne l'avaient cru

« pour le moment ». Ils n'avaient pas besoin d'aide des pays étrangers. Moscou aurait toutefois demandé à la Suède de recevoir des personnes irradiées, si l'on en croit un porte-parole d'un hôpital de Stockholm. On apprend aussi que l'URSS a accepté d'accueillir le professeur Robert Gale, un spécialiste américain mondialement connu des greffes de moelle osseuse.

Plusieurs gouvernements européens, ainsi que la Commission européenne, continuent de réclamer à Moscou plus de précisions sur l'accident et ses conséquences. A Venise, le conseil des ministres (des affaires étrangères et de la défense) de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a aussi demandé, jeudi 1er mai, *« des informations complètes »* sur la catastrophe. *« En matière de radiations, il n'y a pas de frontières fermées »*, a notamment fait remarquer le ministre italien des affaires étrangères, M. Andreotti. Le conseil a également recommandé la fermeture provisoire des centrales du même type que celle de Tchernobyl, nous fait savoir notre envoyé spécial.

De légères augmentations des taux de radioactivité ont été observées en Suisse, au Luxembourg et dans le nord-est de l'Italie. En France, des prélèvements de poussières atmosphériques pratiqués le 1er mai au laboratoire de radioactivité marine de Monaco ont confirmé la présence de particules émises par la centrale de Tchernobyl. Selon les chercheurs de ce laboratoire, il s'agissait de *« particules de césium, d'iode et de ruténium en quantité suffisante pour laisser des traces, mais trop faibles pour représenter un quelconque danger »*.

Huit étudiants français qui étaient en stage à Kiev sont rentrés à Paris jeudi. Ils ont été immédiatement envoyés au centre de surveillance national des radiations ionisantes du Vésinet (Yvelines). Un examen approfondi montre qu'ils n'ont subi aucune irradiation.

E. G.

Alimentation et radiation

Les mesures prophylactiques prises tant en Pologne qu'en Suède – arrêt de la consommation de lait de vache, lavage des légumes, administration aux enfants de pilules à base d'iodure de potassium, etc. – après la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, doivent-elles être rapportées aux réactions de psychose habituelles en pareil cas, ou bien sont-elles justifiées ?

En d'autres termes, existe-t-il un risque réel de contamination des denrées alimentaires, qui justifie que l'on adopte, partout où l'on a retrouvé des niveaux de radioactivité anormaux, des mesures semblables ?

« Attendre et voir », telle est la réaction des principaux spécialistes français de ces questions, unanimes pour regretter le manque d'information en provenance d'URSS.

Dans un premier temps, les responsables soviétiques vont être confrontés à un long travail d'analyse et de surveillance. Il ne leur servirait à rien aujourd'hui d'adopter des mesures draconiennes, du type abattage des bovins de la région de Tchernobyl.

Si le bétail doit être contaminé, ce sera par l'intermédiaire de l'herbe qu'il sera amené à brouter. Et, dans le pire des cas, un niveau important de contamination dangereux pour l'alimentation de l'homme ne pourrait être atteint, effet cumulatif, que dans environ un mois.

Dans l'immédiat, il faut donc se contenter de traire les vaches et de mesurer le niveau de radioactivité contenu dans le lait.

Même chose pour les céréales : la récolte n'aura lieu que dans quelques mois. Et d'ici là, les traces de radioactivité ont largement le temps de disparaître. Sinon, la pluie pourrait bien se charger toute seule de laver les blés.

Cela dit, il ne faudrait pas croire que tout danger soit écarté : *« Tant que l'on ne connaîtra pas la nature exacte des radio-éléments qui se sont échappés de la centrale »*, explique Mme Françoise Janin, chef du service de radio-biologie au laboratoire central d'hygiène alimentaire, – l'organisme dépendant directement du ministère de l'agriculture, chargé depuis 1968 de contrôler en France le niveau de radioactivité des denrées alimentaires, – *« on sera incapable de mesurer la gravité des conséquences de cet accident »*.

A la suite d'une contamination accidentelle, les quatre radio-éléments que l'on a la plus grande probabilité de retrouver au niveau des aliments sont l'iode 131, le strontium 90, le cesium 137 et le baryum 140. Le plus dangereux est le strontium 90, dont la période – c'est-à-dire le temps nécessaire pour que sa masse diminue de moitié – est de vingt-huit ans. A l'inverse, l'iode 131, avec sa période de huit jours, est moins nocif.

Lors de la catastrophe de Three Miles Island, en 1979, il avait été quasiment le seul radio-élément retrouvé en grande quantité, et il n'avait été à l'origine d'aucune contamination grave.

En France, le laboratoire central d'hygiène alimentaire dispose de dix-neuf sections régionales, pour mener à bien sa tâche de mesure du niveau de radioactivité dans les aliments. Les seules anomalies, minimes à dire vrai, qui ont été notées au cours de ces dernières années, concernaient des analyses d'échantillons de poissons provenant de mer d'Irlande, et pêchés au voisinage de l'usine de retraitement de Windscale.

De même, des taux de radioactivité légèrement élevés sont-il régulièrement enregistrés par la station de Saint-Lo sur des mollusques et crustacés, pêchés au voisinage du centre de retraitement de la Hague.

Le plan Orsecrad

Plus surprenant, les expériences nucléaires menées en atmosphère par les Chinois, en 1976 et 1978, ont été ressenties jusqu'en France, puisqu'on a observé la présence de traces d'iode et de baryum dans la glande Hyroïde de certains herbivores. Mais toutes ces constatations, rappelons-le, n'ont eu aucune incidence sur la santé des animaux ni sur celle des consommateurs.

A cet égard, la conclusion du dernier rapport publié par le laboratoire central d'hygiène alimentaire est sans équivoque : *« Actuellement, les consommateurs ne sont soumis à aucune radiation supplémentaire consécutive à l'ingestion de produits alimentaires d'origine animale. »*

Qu'en sera-t-il en URSS ? *« Les Soviétiques*, explique Mme Janin, *auraient tout intérêt à faire venir des experts internationaux qui, ainsi, garantiraient la qualité de leurs denrées alimentaires. »* Sinon, il y a fort à parier qu'un phénomène de suspicion ne tarderait pas à se manifester.

Les autorités soviétiques ont d'ores et déjà dû déclencher l'équivalent du plan ORSECRAD, qui, en France, définit les dispositions à prendre en cas d'accident grave pouvant entraîner des risques d'irradiation pour la population.

Très vite devraient commencer les différentes analyses qui permettront de déterminer si les doses maximales admissibles par radio-élément ont été dépassées, tant dans l'air que dans l'eau.

C'est seulement ensuite qu'il leur faudra rechercher des traces de radioactivité dans la viande, le lait, le blé, etc., en sachant que même si, à un temps donné, le niveau atteint est important, toute trace de radioactivité peut ensuite disparaître, soit spontanément (tout dépend de la demi-vie du radio-élément), soit par lavage ou décontamination.

Quant aux conserves, et plus généralement tous les aliments qui, au moment de l'exlosion, étaient dans une atmosphère confinée, ils sont *a priori* comestibles.

En France, les dix-neuf sections régionales du laboratoire central d'hygiène alimentaire ont reçu comme seule consigne de redoubler d'attention. Dans l'attente, que l'on espère pas trop longue, de nouvelles informations, toute autre mesure prévisionnelle serait pour le moins prématurée.

FRANCK NOUCHI.

LES VERTUS DE L'IODE

Une des premières mesures prises par les autorités polonaises et suédoises a été la distribution *aux enfants de comprimés* à base d'iodure de potassium. Déjà en 1981, après l'accident survenu à la centrale nucléaire de Sequoyah, une semblable mesure avait été prise par les autorités sanitaires de l'Etat du Tennessee, aux Etats-Unis.

Ces pilules sont destinées à empêcher dans de telles circonstances l'absorption, par l'organisme, de l'iode radioactif habituellement contenu dans les émanations gazeuses. Ainsi, la glande thyroïde devient saturée en iode stable, ce qui ne permet plus, faute de site fixateur, à l'iode radioactif de se fixer sur la glande. Grâce à cette technique fort simple, il est donc possible de prévenir très rapidement toutes les graves conséquences pathologiques aiguës ou chroniques, qu'entraînerait une telle fixation.

Le problème principal concerne à vrai dire essentiellement le stockage et la disponibilité de ces comprimés. Les Suédois et les Polonais n'ont, semble-t-il, pas été pris de court. Qu'en a-t-il été des Soviétiques ?

F. N.

SUR LE SITE DE GRAVELINES (NORD)

L'insouciance des pêcheurs à la ligne

De notre envoyé spécial

Gravelines. – Malgré la catastrophe de Tchernobyl, les riverains du site nucléaire de Gravelines (Nord) se payent du bon temps. Les employés EDF font du football et du ball-trap à portée de fusil de l'énorme usine, dont les six dômes de béton disparaissent derrière une façade qu'on dirait d'hypermarché avec son bariolage gris et rouge. De l'autre côté, sur le pont enjambant le canal d'amenée à la centrale, les pêcheurs se bousculent pour jeter leurs lignes et leurs « carreaux », ces filets qu'on appelle ailleurs carrelets. *« C'est la première belle soirée cette année ! »*, dit l'air guilleret, un jeune encapuchonné contre le vent. Comme ses collègues penchés sur la balustrade, il vous sort sardines et harengs en veux-tu en voilà. Les pêcheurs au filet remontent pour leur part des carrelets de belle taille, que les femmes restées dans les voitures jaugent d'un œil intéressé.

Certains sont venus de vingt kilomètres à la ronde pour profiter du beau temps. Le fossoyeur de Loon-Plage, la commune voisine, a jeté ses lignes de l'autre côté de la digue, là où l'eau est réchauffée par la centrale. *« Autrefois*, raconte ce natif de Gravelines, *on était heureux si on prenait un bar ou deux à la belle saison. Maintenant, on en prend toute l'année, et à foison ! »* Pensez donc si les malheurs de Tchernobyl le laissent de marbre !

Pourquoi s'en faire, d'ailleurs, lorsque cette usine que les écolos présentent comme infernale est courtisée comme une des merveilles de la région ? Le 30 avril, encore, alors que la liste des victimes s'allonge en Ukraine, plusieurs groupes ont passé trois heures à visiter le site nucléaire jusqu'aux moindres tubulures. Brigitte Dusenne, la jeune préposée au service des visites, est toute fière de préciser qu'elle a guidé ce jour-là les sapeurs-pompiers d'Arras (une visite prévue de longue date : il faut « réserver » quatre mois à l'avance), des retraités d'un foyer rural du Pas-de-Calais et un groupe de scolaires du secteur avec leurs professeurs « très intéressés »...

A Gravelines, ce même soir, on donne un banquet en faveur d'une école libre de Loon-Plage. *« On fait la fête maintenant parce qu'on ne pourra plus la faire demain ! »*, dit une dame sur son trente-et-un. Mais c'est une plaisanterie, et elle éclate de rire, alors même que la fête n'a pas commencé. Le curé en civil ne semble guère inquiet pour son troupeau : *« J'ai visité Gravelines deux fois »*, admet-il. *J'y ai vu beaucoup de béton, beaucoup de tuyaux, mais je n'y comprends toujours rien ! »*

A la Cité du polder, des parents anxieux attendent. Mais ils ne s'inquiètent que du retard des cars qui ont emmené leurs enfants pour la journée au zoo d'Anvers. Non seulement le nucléaire ne leur fait pas peur, mais il les fait vivre : ce sont des employés d'EDF. *« Ici à Gravelines, c'est impeccable »*, dit un agent de conduite travaillant depuis huit ans sur le site. *« Sans comparaison possible avec la centrale classique d'où je venais, dans l'Aisne. Je n'ai jamais reçu la moindre dose de radiation. J'ai seulement pris huit kilos ! »*

Danser sur un volcan

Les Gravelinois seraient-ils donc tous inconscients à danser ainsi sur un volcan ? Au contraire, ils sont fiers d'avoir chez eux *« le plus puissant site nucléaire de France, et même du monde »* (1). En comparaison des industries voisines qui, de Dunkerque à Gravelines, empoisonnent l'atmosphère avec leurs fumées rouges (Usinor) ou jaunes (Air Liquide, raffineries Total et BP), la centrale nucléaire apparaît comme une usine propre. Pas le moindre jet de vapeur car les réacteurs sont refroidis à l'eau de mer. Aucune cheminée ni tour de refroidissement. Rien que du béton net et de la peinture fraîche...

Et les Gravelinois, qui avaient commencé par refuser d'accueillir le site nucléaire, en tirent aujourd'hui le bénéfice. Restauration des fortifications à la Vauban, remise à neuf de l'arsenal et de tout le bâti ancien. Construction d'un complexe sportif pharaonique à rendre jalouses Dunkerque ou Calais. La manne COGEMA (2) et EDF a littéralement arrosé cette pauvre bourgade du Nord, lui faisant perdre tout complexe et lui procurant une bonne part des mille quatre cents et quelques emplois permanents du site. Et comme, de l'avis général, *« il n'y a jamais eu de pépin sérieux »*, on se montre plutôt satisfait.

Est-ce à dire que la catastrophe de Tchernobyl n'a suscité aucun émoi ? Non, bien sûr. *« Ici, c'est une vraie bombe atomique »*, avoue un agent de sécurité d'Usinor, à Grande-Synthe. Mais il l'a toujours su, et il mêle tout le littoral industriel dans cette menace. En apprenant la catastrophe d'Ukraine, des Dunkerquois ont immédiatement regardé une carte pour vérifier s'ils étaient dans le rayon des 30 kilomètres fatidiques. Et les agents d'EDF, passé le discours sur la rigueur des contrôles, finissent souvent par admettre que la fusion du réacteur de Tchernobyl ne les rassure guère. *« Evidemment, c'est inquiétant*, dit l'un d'eux. *On espère seulement que nos mesures de protection sont meilleures que celles des Russes... »* Comme en écho, un vieux Dunkerquois qui a visité la centrale laisse tomber : *« Si c'est pas bombardé, ça tiendra ! »* Pour l'heure, on bénit les bienfaits du monstre, mais on semble craindre un coup de folie.

ROGER CANS.

(1) Avec ses six tranches de 900 MW, Gravelines produit aujourd'hui 35 milliards de kilowatts/heure, soit plus du dixième de la production française.

(2) Compagnie générale des matières nucléaires, filiale commerciale du Commissariat à l'énergie atomique.

AU DANEMARK

Importations interdites pour les produits alimentaires de l'Est

De notre correspondante

Copenhague. – Tandis que la radioactivité de l'air mesurée en Scandinavie décroît, les Danois s'arment au mieux contre les « retombées » de Tchernobyl.

Le gouvernement, a, comme son homologue suédois, interdit mercredi 30 avril, sans fixer de limite à cette mesure, toutes les importations de produits alimentaires en provenance des pays de l'Est. Il s'agit essentiellement de fruits et légumes, thé, miel, conserves de poisson et vodka, marchandises qui, en temps normal, ne représentent qu'un volume et une valeur assez modestes.

Juste au moment où l'on apprenait à Copenhague la catastrophe d'Ukraine, le ministre danois de l'environnement, M. Christian Christensen (chrétien populaire accueillait son collègue de la RDA, le secrétaire d'Etat Georges Sitzlach. Cette visite était fixée depuis longtemps, mais, en raison des circonstances, elle aura fait avancer les négociations que le Danemark et l'Allemagne de l'Est menaient depuis plusieurs années au sujet de la centrale atomique de Greifswast. Cette centrale inquiète beaucoup les Danois qui vivent dans le voisinage.

Les deux interlocuteurs ont signé un protocole d'accord selon lequel les Allemands de l'Est s'engageraient à communiquer des informations immédiates et détaillées au gouvernement danois au cas où leur centrale poserait un problème.

CAMILLE OLSEN

EN GRANDE-BRETAGNE

Retour des étudiants de Kiev et de Minsk

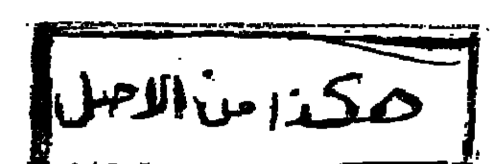
De notre correspondant

Londres. – Une centaine d'étudiants britanniques qui séjournaient à Kiev et à Minsk sont rentrés à Londres, jeudi soir, par un vol spécial. Dès leur descente d'avion, ils ont été longuement examinés par un service médical spécialisé.

La plupart ont dû laisser leurs vêtements pour des investigations plus poussées, mais tous ont été rassurés. Un porte-parole de l'Office national de protection radiologique a déclaré que les intéressés ne couraient pas de danger et il a précisé avoir été *« surpris »* de constater *« un niveau de radiation presque normal ». Les experts britanniques ont souligné n'avoir noté aucune différence entre les personnes qui étaient à Minsk et celles qui étaient à Kiev alors que l'on pensait que la première ville avait davantage été affectée.*

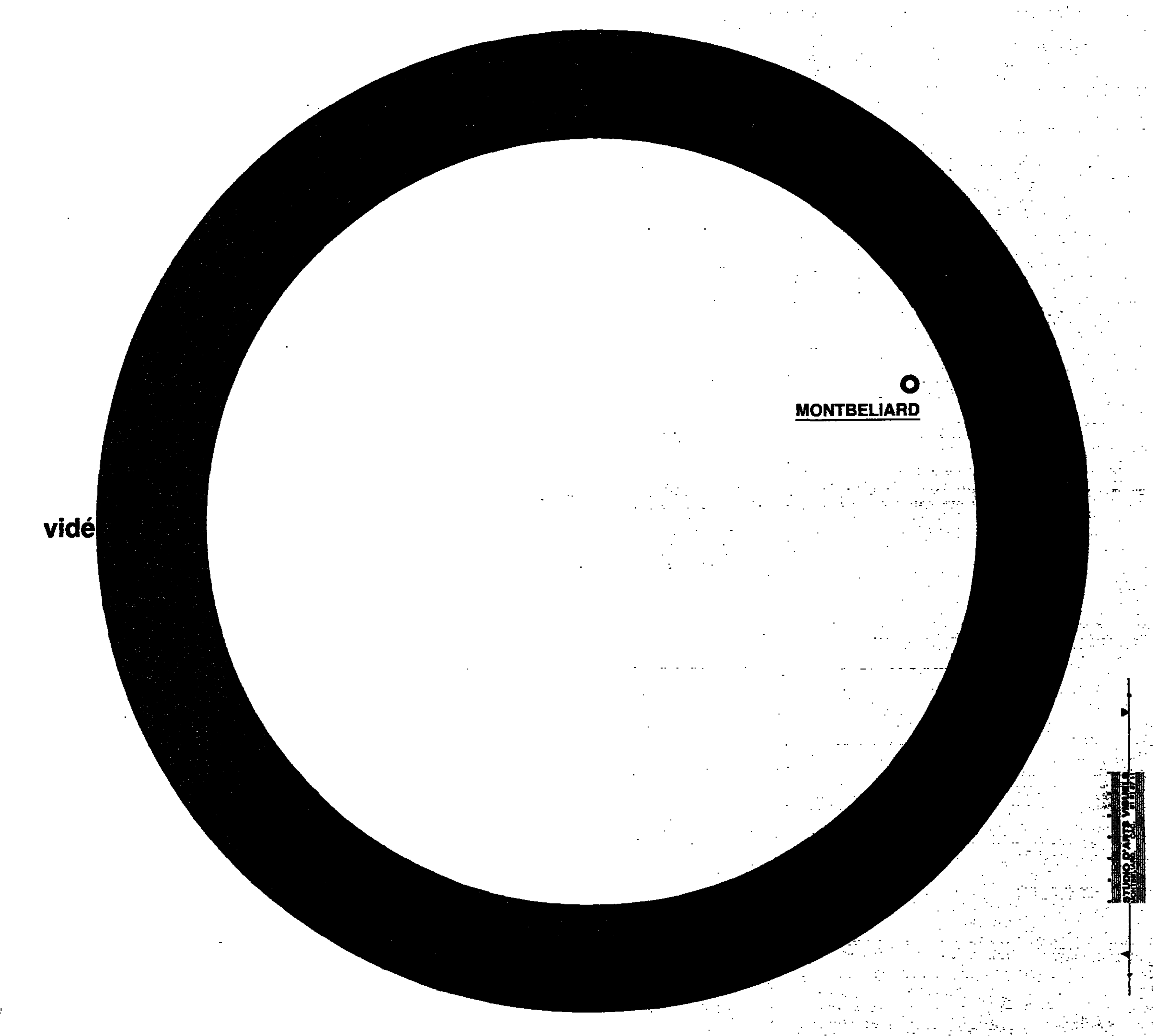
De son côté, le Foreign office a conseillé, le 1er mai, aux membres de l'ambassade de Grande-Bretagne à Varsovie de rapatrier les enfants en bas âge et les femmes enceintes. Le même conseil a été adressé au personnel des compagnies britanniques se trouvant dans la capitale polonaise.

F. C.



مكتب من الأرشيف

MONTBELIARD L'ENJEU VIDEO



3ème Manifestation Internationale de Vidéo et de Télévision du 5 au 11 Mai à Montbéliard

L'événement vidéo le plus attendu de l'année :
600 films inédits - 26 pays représentés - 2 compétitions internationales
La création Vidéo et la Télévision - La formation des professionnels de la Télévision dans le monde
Télévision et identités culturelles des peuples.

CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE MONTBELIARD : 81 91 37 11 - 81 91 49 67

AD LIBITUM TELEVISION 





Montbéliard : la réussite à bras le corps !



politique

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Socialistes et communistes dénoncent les conditions et les conséquences des dénationalisations

Les amendements du gouvernement à son propre projet de loi d'habilitation économique et sociale sont loin d'être anodins. Sur la forme, d'abord, puisque le gouvernement a déjà réécrit quatre des huit articles de son texte initial, l'un d'eux, celui sur les conditions de la privatisation, en étant même à sa troisième version.

Sur *le fond* surtout. *Une* partie des modifications concernant le plan pour l'emploi – déjà votée par l'Assemblée – est le fruit – normal – de la discussion parlementaire. Mais certaines permettent, aussi, au gouvernement de préciser ses intentions et ainsi de tenir compte de la jurisprudence du Conseil constitutionnel sur les lois d'habilitation qui refuse les délégations de pouvoir législatif trop vagues. En revanche, la réécriture complète du passage sur les « zones d'emploi », succédanées des « zones franches », confirme que tous les arbitrages sur ce dossier n'avaient pas été rendus lors du dépôt du projet.

Les changements aux *règles* de la *privatisation* sont politiquement plus importantes. Faire figurer, dans le texte de la loi, la liste précise des entreprises à dénationaliser obligera le président de la République à s'opposer ouvertement à la volonté du Parlement s'il refuse de donner son accord à la vente, à des intérêts privés, d'entreprises nationalisées en 1945. En revanche, les nominations des nouveaux PDG par un décret en conseil des ministres, et non plus par un décret simple, lui donne un droit de regard sur celles-ci que la première version du texte lui refusait. C'était, d'ailleurs, constitutionnellement contestable, et le PS comptait faire de cet aspect l'un des points forts de son recours *devant le Conseil* constitutionnel.

Transformer la possibilité de privatiser en obligation de le faire dans les cinq ans, peut permettre un effet d'annonce sensible : le gouvernement s'engage à respecter l'une de ses promesses électorales au moment où il est amené à atténuer l'application de quelques autres. De même, devant les risques d'inconstitutionnalité, il est obligé de renoncer à ouvrir la possibilité de mettre fin à la présence de représentants des salariés dans les conseils d'administration des entreprises en cours de privatisation, ou de la réduire. La loi de « démocratisation du secteur public » est ainsi prorogée malgré les engagements de la plateforme RPR-UDF.

Pour sa part, la gauche met en cause le champ, les conditions, et les conséquences des dénationalisations.

Le mercredi 30 avril, les députés se sont attaqués à l'article du projet de la loi d'habilitation économique et sociale obligeant – dans la nouvelle rédaction – l'Etat à rendre au secteur privé *« la propriété des participations majoritaires »* de soixante-cinq entreprises industrielles et financières.

La gauche avait fait, en 1981, de la nationalisation de celles qui ne l'étaient pas encore le point fort *« du socle du changement »*. Il est normal qu'elle se batte bec et ongles pour que la destruction de son œuvre ne se fasse pas dans l'indifférence. Aujourd'hui, les socialistes ne se contentent plus des précisions du gouvernement. Ils veulent faire durer la bataille, en espérant que l'opinion publique sera sensible à l'importance de ce qui se joue au Palais Bourbon.

La droite avait fait flèche de tout bois contre les nationalisations. Instruite par sa propre expérience, elle a retenu une procécure – la loi d'habilitation – qui limite les possibilités de l'opposition. Celle-ci ne veut se priver d'aucune de celles qui lui restent : elle multiplie les interventions, les rappels au règlement, les suspensions de séance, les demandes de réunion de commissions, les dépôts d'amendements, tout en étant encore très loin de l'attitude du RPR et de l'UDF il y a cinq ans.

Socialistes et communistes usent de la même tactique, mais divergent sur les raisons de leur combat. Le PC veut justifier l'existence de grands services publics, mais critique la gestion de celui-ci dans les années passées. Ainsi, selon M. Paul Chomat (PC Loire), ce *« brutal projet de dénationalisation est servi par la façon dont, ces dernières années, les nationalisations ont été gérées »*. Il affirme même que le processus de dénationalisation a commencé en 1983.

Tout n'est pourtant pas noir aux yeux des porte-parole du PC : **M. Michel Peyret** (PC, Gironde) reconnaît que *« le secteur public et nationalisé apparaît comme celui où les salariés ont été le plus en mesure d'imposer au cours de l'histoire des garanties et des progrès sociaux »*.

Avantages des nationalisations, dangers de la privatisation, sont les deux clous qu'enfoncent à leur tour les orateurs socialistes. *« L'intervention de l'Etat a permis le sauvetage de nombreuses banques, telles que Rothschild, Worms, Vernes, Crédit du Nord »*, souligne **M. Raymond Douyère** (PS, Sarthe). Sauvetage aussi de Pechiney, explique **M. Jean-Michel Chauveau** (PS, Sarthe), de Bull, comme l'affirme **M. Gay Malandain** (PS, Yvelines), ou de filiales de grands groupes indispensables à la survie industrielle de localités provinciales. Alors, pourquoi privatiser, se demande **M. Louis Mexandeau** (PS, Calvados) qui, exemple de l'industrie du téléphone à l'appui, affirme que *« l'on peut concilier entreprise publique et efficacité »*. Comment, se demande **M. Jean-Michel Boucheron** (PS, Yvelines) à propos de Dassault, *« justifier la privatisation d'entreprises dont le client unique est l'Etat ? »* De même, **M. Louis Moulinet** (PS, Paris) ne comprend pas que l'on dénationalise les industries d'armement où certaines filiales de Thomson détiennent des *« monopoles de fait »* ou assurent *« un service public »*.

Les conditions de cette privatisation inquiètent aussi les socialistes. **M. Jean Auroux** (PS, Loire) demande : *« Quelles dispositions avez-vous prises pour que, dans le gouvernement, dans les cabinets ministériels et dans ces allées du pouvoir où les appétits sont si nombreux, personne ne bénéficie illicitement de cette grande braderie nationale ? »* L'ancien ministre pense que les capitaux qui vont devoir s'investir dans le rachat des biens de l'Etat auraient été plus utiles dans le développement de nouvelles technologies.

M. d'Aubert (UDF) : de l'étatisme à l'affairisme ?

Les conséquences de cette dénationalisation sont tout autant redoutées. **M. Christian Goux** (PS, Var) explique que, si la recomposition du capital des banques se fait *« à l'échelle internationale »*, la *« souveraineté de la France s'en trouvera inéluctablement bornée et son indépendance deviendra illusoire. »* Il ajoute : *« En cette période de guerre économique, comment imaginer que le nerf de la guerre – l'argent – puisse porter sur les seuls secteurs où la rentabilité immédiate est acquise ? »* Il rappelle que le général de Gaulle, en 1945, estimait nécessaire que *« l'Etat dispose du crédit pour orienter l'épargne nationale vers les secteurs où de vastes investissements sont indispensables et pour empêcher les intérêts particuliers de venir contrarier l'intérêt général. »*

Le Front national ne défend pas, loin s'en faut, les nationalisations, mais il critique lui aussi les conditions de la privatisation. **M. Christian Baeckeoot** (FN, Nord) affirme que *« la démarche du gouvernement est symétrique à celle de la gauche »* car *« faire appel aux capitaux privés, c'est non seulement renoncer à dénationaliser, à désétatiser Renault et la sidérurgie (...). C'est surtout se condamner à opérer très lentement, du fait même de l'étroitesse du marché financier »*. Aussi, il propose *« le capitalisme populaire »* : *« Puisque c'est avec l'épargne des contribuables que la gauche a reconstitué les fonds propres des entreprises nationalisées*, dit-il, *nous proposons de redistribuer 70 % de capital des entreprises aux familles françaises. »*

Face à cette avalanche de critiques, la majorité est étrangement discrète. **M. Robert-André Vivien** (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission des finances, et **M. Georges Tranchant** (RPR, Hauts-de-Seine), se contentent d'affirmer que les nationalisations ont été un échec. Seul **M. François d'Aubert** *(UDF, Mayenne)* présente une théorie complète de la privatisation dont les raisons ne sont pas pour lui *« idéologiques »*. Il faut, dit-il, *« séparer la politique de l'économie »* pour ne pas *« soumettre le rythme de vie de l'entreprise à un calendrier politique qui n'a rien à voir avec l'environnement de l'entreprise concernée. »* Il refuse aussi que *« des choix stratégiques soient faits par quelques conseillers mégalomaniaques de l'Elysée »*. Il souhaite ensuite que les entreprises aient *« des dirigeants effectivement responsables de leur marche et soumis à une sanction économique et non politique »*.

Mais, reconnaissant que les enjeux de la dénationalisation sont *« considérables »* et que *« les appétits, les ambitions existent »*, le député barriste demande au gouvernement de faire preuve *« de prudence, de modération et de réalisme »* afin que *« le recul de l'étatisme n'ouvre pas la voie à une sorte d'affairisme »*.

M. Cabana : « Agir avec prudence et détermination »

Agir avec *« prudence »*, **M. Camille Cabana**, ministre délégué à la privatisation, assure qu'il le fera, même si ce doit être avec *« détermination »*. Il explique que la politique du gouvernement est de *« créer une véritable économie de marché »* ; et lance aux socialistes : *« Je comprends vos doutes, mais je ne comprends pas votre refus de reconnaître l'échec des nationalisations. »*

Le débat sur cet « échec » est loin d'être clos. En défendant comme les communistes des amendements retirant les entreprises une à une de la liste des sociétés à privatiser, les députés du PS ont bien l'intention, quand la discussion reprendra le lundi 5 mai, de montrer le bénéfice qu'a retiré chacune d'elles de sa nationalisation.

Th. B.

M. Stirbois (FN) contre M. Pasqua

Le Front national a saisi l'occasion de la catastrophe de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl pour interpeller le gouvernement à l'Assemblée nationale – sous l'œil des caméras de télévision – à propos de l'état de la défense civile en France.

M. Jean-Pierre Stirbois, numéro deux du FN et député des Hauts-de-Seine a affirmé, pendant la séance de questions au gouvernement, le mercredi 30 avril, que la protection civile en France est *« proche de l'inexistence »*. Il a jugé qu'en cas de conflit nucléaire, 90 % de la population française risque d'être détruite et estimé à 55 % seulement le pourcentage de la population couverte par le réseau de sirènes d'alerte. Il a ajouté : *« Sur les cent huit compagnies d'hébergement prévues depuis dix ans, il n'y en a que sept à pouvoir disposer du matériel nécessaire pour accueillir en tout et pour tout 2 800 personnes. On croit rêver ! »*

Le député du FN a demandé une politique de défense civile, face à l'*« impérialisme soviétique »*, qui permette de *« n'être demain, en cas de conflit, ni rouges ni morts, mais des Français et vivants ! »*.

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, lui a répondu sur un ton vif, lui reprochant *« d'exploiter à des fins démagogiques une catastrophe qui s'est produite à l'étranger pour tenter d'effrayer la population »*. M. Pasqua, qui *« ne peut pas laisser dire que la protection civile est inexistante »*, a lancé à M. Stirbois : *« Si, au lieu de faire de la démagogie vous utilisiez un peu de votre temps pour aller voir de près les forces appelées à concourir à la sécurité civile, par exemple les sapeurs pompiers auxquels j'ai rendu visite (...), vous auriez une autre conception et une autre approche de ces questions ! »*

EN BREF

● *M. Barre recommande la « loyauté ».* – M. Raymond Barre a conseillé à une trentaine de parlementaires et de membres du Contrat libéral (courant barriste du PR), avec qui il déjeunait mercredi 30 avril, d'être d'*« une loyauté totale »* vis-à-vis du gouvernement. Selon M. Pascal Clément, député de la Loire, l'ancien premier ministre, qui a repris sa formule *« laissons-les vivre ensemble »*, ne montre pas *« une admiration particulière pour cette période de miel et d'amande douce »* de la cohabitation. Il a souligné l'affaiblissement de la position du président de la République, phénomène qu'il n'avait pas prévu aussi rapide dans ses analyses. Déterminé à poursuivre son action politique, le député du Rhône a insisté sur la nécessité de renforcer les équipes d'hommes et de femmes qui doivent faire un véritable travail de terrain tant sur le plan local que sur les plans régional et national.

● *Sondage : MM. Mitterrand et Chirac à égalité.* – Selon un sondage réalisé du 18 au 23 avril auprès de mille personnes par la SOFRES pour *le Figaro Magazine*, 56 % des Français font confiance à M. François Mitterrand et à M. Jacques Chirac. Par rapport au mois dernier, la cote du président de la République est stable, tandis que celle du premier ministre enregistre un tassement de un point et que le pourcentage de ceux qui ne lui font pas confiance augmente de trois points. Le président du RPR reste en tête des personnalités politiques que les Français souhaitent *« voir jouer un rôle important »* dans l'avenir. Avec 56 %, il devance MM. Michel Rocard (52 %) et François Léotard (49 %).

● *Démission du maire de Chaville.* – M. Marcel Houlier (UDF-CDS) a donné sa démission de maire de Chaville (Hauts-de-Seine). Cinq adjoints proches de M. Houlier ont fait de même. Cette décision a été prise à la suite de la position adoptée le 17 mars dernier lors du vote du budget primitif par quatre adjoints RPR qui n'ont approuvé que 7 % du montant des dépenses de la section fonctionnement.

MM. Mitterrand et Chaban-Delmas aux petits soins pour les députés

Les députés ne doivent pas passer leur temps au Palais-Bourbon. Tout le monde en est d'accord. Menace d'élections rapprochées oblige, les élus doivent garder le contact avec leurs électeurs. Le président de la République l'a rappelé, le mercredi 30 avril, en recevant, pour la traditionnelle présentation protocolaire, le nouveau bureau de l'Assemblée. Après avoir souhaité – ce qui a une signification particulière en cette période où plane la menace de procédures contraignantes – que soient *« respectées les prérogatives de cette institution parlementaire »*, M. François Mitterrand a exprimé son souci de *« voir aboutir les débats dans les temps impartis constitutionnellement aux sessions »* ; il a, il est vrai, reconnu qu'il n'avait guère pu obtenir satisfaction, sur ce point, des précédents gouvernements.

Limiter les jours de séance

Voilà en tout cas un souhait que partagent le chef de l'Etat et le président de l'Assemblée nationale. M. Jacques Chaban-Delmas avait en effet, mardi au cours de la conférence des présidents, en présence du ministre chargé des relations avec le Parlement, rappelé que le règlement prévoyait que l'Assemblée ne doit normalement siéger que les après-midi des mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

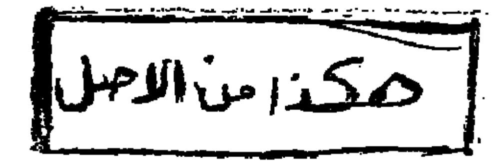
Selon M. Chaban-Delmas, il faut *éviter* que les commissions *siègent en même temps que se* tient une séance publique ; et il est indispensable que les députés soient souvent présents dans leur circonscription.

Limiter les jours de séance permettrait aussi d'être plus exigeant sur la présence des députés dans l'hémicycle, et ainsi de réduire une difficulté qui empoisonne la vie du Palais-Bourbon depuis quelques jours. La tradition veut que chaque élu laisse les amis de son groupe manier à sa place son boîtier, personnel, de vote électronique en cas de scrutin public. D'où ce spectacle étonnant de quelques députés courant à travers les bancs pour tourner les clefs de leurs collègues. Or, le Front national ne veut pas admettre cette tradition. Il ne cesse de rappeler que la Constitution prévoit que, sauf exceptions strictement réglementées par une loi organique, le vote des parlementaires doit être personnel.

Respecter strictement cette règle livrerait la majorité au péril des absences. Mais fermer les yeux sur sa non-application exige un consensus qui n'existe plus. Au cours de sa dernière réunion, le bureau de l'Assemblée a donc *décidé que les cinq présidents de* groupe engageraient une réflexion, sous l'autorité de M. Chaban-Delmas, sur ce sujet.

La difficulté est encore plus grande en commission où les présences sont particulièrement aléatoires, et la majorité particulièrement étroite. D'où l'incident en commission des lois, lors du *début de l'examen de la réforme* du mode de scrutin, où le président, M. Jacques Toubon, a usé des délégations de vote des absents selon une procédure sinon irrégulière, du moins inhabituelle (*le Monde* du 26 avril). Le bureau de l'Assemblée a constaté qu'il ne lui est pas possible de revenir sur un vote. Mais les présidents de commission vont se voir rappeler les conditions très strictes que la loi impose pour les délégations de vote.

Th. S.



POLITIQUE

Le sommet de Tokyo sera un test pour la cohabitation

(Suite de la première page.)

L'adhésion que rencontre M. Chirac est d'une autre nature. Elle réunit un électorat de droite, il n'y a pas si longtemps divisé, et qui, aujourd'hui, approuve les solutions défendues et mises en œuvre par le premier ministre.

L'un réussit dans l'affirmation de sa légitimité. L'autre démontre son agressivité. Les deux succès ont leurs mérites. Mais l'un conserve, quand l'autre conquiert. L'un se fait accepter, l'autre s'impose.

On l'a bien vu la semaine dernière, lors de l'émission, « L'heure de vérité » sur Antenne 2, où le premier ministre a donné de l'article 20 de la Constitution une interprétation « totalitaire », ne laissant aucune part au président dans les décisions prises. Tout au plus le chef de l'Etat *apparaissait-il comme un obstacle* à contourner. Le premier ministre peut le faire en recourant à la loi, lorsque M. Mitterrand se refuse à signer une ordonnance, ou bien en acceptant d'arriver à Tokyo après le dîner qui réunit les chefs de délégation à l'ouverture de chaque sommet des Sept.

M. Mitterrand se refuse à toute cogestion en matière économique et sociale. Il la revendique, en revanche, dans le domaine des relations internationales. Or M. Chirac lui a en quelque sorte dénié ce droit en expliquant que la décision d'interdire aux avions américains le survol du territoire avait été prise par lui — le président ayant eu, c'est vrai, *« la même réaction »* — qu'il en parlerai enfin, lui, M. Chirac, avec M. Reagan à Tokyo.

M. Denis Baudouin a certes émoussé le tranchant de cette dernière affirmation dès le lendemain, en rappelant que l'entretien avec M. Reagan concernait M. Mitterrand. Mais on ne peut mettre sur le même plan ce que M. Chirac dit à la télévision et ce que son porte-parole fait observer le lendemain aux journalistes accrédités à l'Hôtel Matignon. Affirmer que M. Chirac est en mesure d'assumer en totalité les décisions prises signifie que M. Mitterrand n'est pas, lui, en mesure de s'y opposer.

Le premier ministre et ses amis cherchent aussi à rendre le président de la République comptable de la politique passée. M. Mitterrand n'avait-il pas assez répété pendant la campagne *électorale qu'il assumait* pleinement le bilan de la précédente législature ?

Il est vrai que le chef de l'Etat semble partiellement y renoncer lorsqu'il distingue entre les entreprises nationalisées depuis 1981, dont il accepte de signer les ordon*nances de privatisation, et celles qui* l'avaient été à la Libération : la majorité parlementaire doit, selon lui, assumer seule, sous le contrôle du Conseil constitutionnel, la responsabilité d'annuler l'œuvre accomplie il y a quarante ans. M. Chirac a répliqué aussitôt en refusant de considérer les nationalisations de la Libération comme faisant partie du « bloc de constitutionnalité » dont le chef de l'Etat a, en tant que tel, la charge. Ne seront adoptées par ordonnance, et par conséquent soumises au jugement du président de la Répubique, que les conditions du transfert au privé, c'est-à-dire les dispositions dont l'objet est de s'assurer que l'Etat ne sera pas lésé et que les secteurs financiers et industriels dont il se retirera ne passeront pas sous contrôle étranger.

Coups d'épingle

Même ramenée au seul intérêt de l'Etat, la responsabilité présidentielle s'étend rétroactivement à la période 1981-1986. L'intérêt de l'État a-t-il été alors correctement défendu ? Le gouvernement vient de répondre quatre fois *« non »*.

Par son commentaire du rapport financier de M. Renaud de la Genière d'abord. En 1981, les socialistes avaient admis, au vu du rapport Bloch-Lainé que le septennat précédent n'avait commis aucune faute grave au regard de l'intérêt national. Au contraire, MM. Edouard Balladur et Alain Juppé considèrent que le déficit budgétaire a été partiellement dissimulé, que le poids de l'endettement intérieur est exorbitant et l'état de la Sécurité sociale catastrophique.

Deux ministres ensuite, MM. Michel Aurillac et André Giraud, *ont mis en cause l'honnê*teté de la gestion précédente à propos du Carrefour du développement pour l'un (*le Monde* du 30 avril et du 2 mai), des crédits *de son ministère pour l'autre. Or* la coopération et la défense sont des domaines qui ont toujours été étroitement *contrôlés par* l'Elysée et le second reste, au moins formellement, « cogéré ».

Enfin, la politique néo-calédonienne engagée par M. Mitterrand est brutalement remise en cause par M. Bernard Pons. C'est la façon dont le président de la République a rempli son rôle de garant de l'intégrité du territoire et du respect du suffrage universel qui est ici en question.

Tous ces faits s'ajoutent à la réponse de M. Chirac aux avertissements institutionnels de M. Mit*terrand. Celui-ci ayant dit que les* droits du Parlement seraient malmenés, si, à la procédure des ordonnances (article 38) s'ajoutait le recours à l'engagement de responsabilité (article 49, alinéa 3 (pour la faire accepter), le premier ministre a, par deux fois, demandé au conseil des ministres de l'autoriser à employer l'article 49, alinéa 3 pour ses projets de loi d'habilitation. Cette faculté ne sera peut-êtr pas employée pour le projet économique et social. Elle pourrait ne pas l'être non plus pour le projet électoral. Mais le sens de la démarche de M. Chirac est clair : M. Mitterrand ne peut priver le gouvernement d'aucune des possibilités inscrites dans la lettre de la Constitution. Que ferait d'ailleurs le chef de l'Etat devant des ordonnances issues d'un projet adopté grâce au 49/3 ? Refuserait-il de les signer ?

M. Mitterrand a sans doute intérêt à ce que la cohabitation dure le temps nécessaire pour que M. Chirac s'use. Il est beaucoup moins sûr que le premier ministre puisse prendre sereinement ce risque, sans au moins tenter de provoquer l'épreuve de force. Bien des indices d'une telle tactique se sont ajoutés les uns aux autres depuis quinze jours. La suite se joue à partir du sommet de Tokyo. On verra peut-être alors si M. Chirac cherche et parvient à ne laisser à M. Mitterrand d'autre choix que la figuration à la tribune présidentielle du Parc des Princes, comme mercredi pour la finale de la Coupe ou la mise en jeu de sa légitimité devant les électeurs.

PATRICK JARREAU.

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pons se fait fort de maîtriser les indépendantistes

De notre envoyé spécial

Nouméa. — *« S'ils bougent, nous leur serrerons le kiki. »* Ce propos imagé tenu en privé dans l'entourage de M. Bernard Pons résume bien les intentions du ministre des DOM-TOM à l'égard des indépendantistes de Nouvelle-Calédonie. L'ancien secrétaire général du RPR se fait fort d'annihiler les velléités de révolte des tribus canaques contrôlées par le FLNKS, au cas où les dirigeants du mouvement indépendantiste demanderaient bientôt à leurs militants de passer de nouveau à l'action contre les projets du gouvernement.

Au cours d'un déplacement en brousse, le jeudi 1er mai, sur la côte est du territoire, M. Pons a multiplié les avertissements, comme il l'avait fait la veille au soir dans une allocution télévisée. Il a affirmé que les fauteurs de troubles seront *« sanctionnés avec une vigueur très ferme »* et qu'il donnera aux autorités locales et aux forces de l'ordre, si nécessaire, *« les moyens qu'il faudra »*. M. Pons a d'ailleurs tenu à accomplir deux actes qu'il a lui-même qualifiés de « symboliques » : une visite à une compagnie du 21e RIMA qui campe actuellement au milieu d'une tribu du secteur de Ponérihouen, la tribu de Goa, dont le conseil des anciens a refusé de le recevoir, et une visite au siège de la gendarmerie de ce même secteur où ses interlocuteurs lui ont confirmé la difficulté de leur mission parmi les communautés canaques qui suivent fidèlement les consignes des comités de lutte du FLNKS.

Ces contacts ont apporté quelques indications sur la stratégie que le *gouvernement veut mettre en œuvre* pour essayer d'empêcher la résurgence d'une situation insurrectionnelle à l'approche du référendum prévu avant la fin de 1987.

« Estimez-vous heureux »

Il s'agit de combiner, en brousse, les opérations *« coup de poing »* menées par le gendarmerie, aidée au besoin par les unités de CRS, chaque fois qu'un incident interviendra quelque part avec un renforcement, partout sur le terrain, de la présence des éléments de l'armée.

Les tribus canaques reçoivent en effet, de plus en plus souvent ces temps-ci, la visite de sections ou de compagnies de troupes de marine ou de parachutistes en mission dite de « nomadisation ». Les soldats s'installent au milieu des tribus, jouent au football avec les hommes, apportent leur aide sanitaire aux enfants, organisent des séances de cinéma, etc. Cette pratique est ancienne, mais elle semble développée aujourd'hui à des fins psychologiques, et les tribus constatent ici ou là que les unités en question ont tendance à prolonger leur séjour, habituellement limité à trois jours.

M. Pons estime que, de toute évidence, le pouvoir central doit déployer toutes ses forces en Nouvelle-Calédonie pour ne pas avoir à s'en servir un jour. Devant le conseil *municipal* de Poindimié, présidé par un indépendantiste modéré, le ministre des DOM-TOM a vanté *« la force juste de la loi »*. Réplique très directe à M. François Mitterrand qui soulignait naguère que *« la force de la loi »* pouvait parfois engendrer certaines injustices...

Dans le même temps le ministre des DOM-TOM s'est déclaré prêt, dans la période transitoire qui s'ouvre pour le territoire, à discuter *« une fois, dix fois, cent fois s'il le faut »*, avec *« tous ceux qui le voudront »*.

Le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, voit dans cette attitude *« une nouvelle version de la carotte et du bâton »* : ce n'est pas le *« Je vous ai compris de De Gaulle »* mais *« J'ai compris pour vous et je décide pour vous que la situation ne doit pas changer, que la France décide de votre avenir et de votre destin et estimez-vous heureux sinon vous allez être mangés par Kadhafi et consorts »*, a déclaré le président du FLNKS avant de partir pour Paris vendredi.

Au cours de son séjour de deux semaines en France en compagnie de ses deux principaux lieutenants, MM. Léopold Joredié et Yeiwené Yeiwené. M. Tjibaou espère obtenir l'assurance du président de la République qu'il trouvera les moyens d'intervenir pour empêcher la nouvelle majorité de jouer avec le feu en Nouvelle-Calédonie. Il recherchera aussi le soutien de certains parlementaires de l'UDF avec l'espoir qu'ils se démarqueront du RPR.

Dans l'immédiat en tout cas, l'état-major indépendantiste fait preuve de modération. Le bureau politique du FLNKS, réuni jeudi à Nouméa, s'est borné à indiquer : *« Le peuple kanak a rejeté catégoriquement, aux élections du 18 novembre 1984, son aliénation par le statut Lemoine. Puis aux élections du 29 septembre 1985, il a accepté un statut menant à la décolonisation. Aujourd'hui, ce changement est remis en cause. Si ce projet de loi-programme venait à être adopté, la responsabilité en incomberait entièrement au peuple français. Le FLNKS en tirerait les conséquences. »*

M. Pons paraît assuré d'un répit jusqu'à l'adoption de son projet, dont la discussion devrait commencer en juin au Sénat. Personne ici ne se hasarde toutefois au moindre pronostic sur les effet à terme d'un plan que le ministre des DOM-TOM assimile à *« une thérapeutique ferme, claire et plutôt douce »* mais que les *militants du FLNKS interprètent*, eux, comme la négation même du fait indépendantiste.

ALAIN ROLLAT.

Maurice Nenou, député

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Ce jeudi 1er mai était un grand jour pour Maurice Nenou, le nouveau député RPR du territoire. Cet ancien instituteur à la barbe fleurie et au gabarit de catcheur avait mis pour la première fois son écharpe tricolore afin d'accueillir dignement son ami le ministre dans la commune de Poindimié. Sa famille et ses amis venus nombreux autour du stade où était attendu l'hélicoptère ministériel n'avaient d'yeux que pour lui.

« C'est un sage », affirmait doctement une beauté locale pour expliquer le *« miracle »* grâce auquel cette commune de la côte est gérée conjointement par des indépendantistes modérés et par des anti-indépendantistes, et a pu être épargnée par les troubles de ces mois derniers.

Un miracle ? Bien qu'il soit fils de pasteur, Maurice Nenou croit surtout au travail des hommes : *« Je ne suis qu'un artisan de terrain. Quand on veut la paix, il faut être artisan de la paix. Quand on veut le développement, il faut être artisan du développement. Depuis sept ans j'ai essayé, avec le maire, qui est membre du LKS* [Libération kanake socialiste, mouvement indépendantiste, indépendant du FLNKS] *d'amener les Européens et les Mélanésiens à s'entendre sur l'essentiel. Le calme qui règne chez nous est le fruit de ce travail collectif. »*

Les pressions des militants FLNKS, qu'il appelle ses *« amis d'en face »* n'ont pas ébranlé sa tranquillité : *« Il y a les Calédoniens qui sont intelligents et qui n'ont pas besoin qu'on leur explique longtemps pour comprendre, et puis il y a ceux qui ne comprennent rien du tout et qui sont les plus vulnérables. Moi, c'est à eux que je m'adresse, et je dois dire que souvent ces Calédoniens-là sont ceux de ma race. C'est dommage, mais c'est comme ça... Comme je suis enseignant, je sais qu'il faut passer plus de temps avec ceux qui ne comprennent pas tout de suite. »*

Attention, voilà le ministre. Maurice Nenou prononce son allocution de bienvenue : *« Le monde de la brousse est fait de gens modestes et laborieux. Il a souvent été caricaturé. Les Mélanésiens ne sont pas opprimés par de riches colons. La France n'a pas préservé en cachette des vestiges du colonialisme. La réalité, c'est une aspiration profonde à la paix, au progrès. Tout le monde ici souhaite un retour à la paix, ce qui veut dire aussi à l'autorité, que celle-ci soit coutumière ou* [que ce soit] *celle de la République. Rien ne peut se construire dans le désordre. Il faut construire une plus grande justice à l'égard de tous. »*

A. R.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 30 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **DÉLÉGUÉE A LA CONDITION FÉMININE.** — Sur proposition du ministre des affaires sociales et de l'emploi, le conseil des ministres a adopté un décret relatif à la déléguée à la condition féminine.

Un décret du 17 avril 1986 a nommé une déléguée à la condition féminine, Mme Gisserot, conseiller maître à la Cour des comptes.

Le décret adopté ce jour par le conseil des ministres précise la mission dévolue à cette déléguée, qui est placée sous l'autorité du ministre des affaires sociales et de l'emploi. Elle est, notamment, chargée de proposer toutes mesures susceptibles d'améliorer la situation des femmes sur le plan professionnel et familial, d'éliminer les discriminations dont elles peuvent être l'objet, de contribuer à résoudre leurs problèmes spécifiques, notamment dans les domaines de la santé et de la transmission de la vie. Pour l'accomplissement de sa mission, elle a sous son autorité directe les services centraux précédemment chargés des droits de la femme, qui prennent la dénomination de délégation à la condition féminine, ainsi que les déléguées régionales et des chargées de mission départementales. Elle peut faire appel, en outre, au concours des services des différents ministères intéressés et, notamment, de ceux du ministère des affaires sociales et de l'emploi.

● **EMPLOI**

(Voir le Monde *du 2 mai.)*

● **PRIX AGRICOLES.** — Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres les résultats de l'accord *intervenu le 25 avril*, à Luxembourg, sur la fixation des prix agricoles pour la campagne 1986-1987 et sur certains aménagements des organisations des marchés. Dans le contexte économique et budgétaire particulièrement difficile que connaît la Communauté économique européenne, cet accord répond aux intérêts de nos agriculteurs. Dans cette négociation, en effet, la France s'était fixé pour objectif d'obtenir un relèvement des prix agricoles français en démantelant aussi largement que possible les montants compensatoires monétaires négatifs, alors que les propositions initiales de la Commission se traduisaient, pour la plupart de nos productions, par un gel des prix.

Ainsi, et compte tenu des décisions sur les prix en ECU, le prix des produits français, exprimé en francs, augmente en moyenne de près de 3 % pour les productions animales — ce qui correspond à 60 % de la production agricole finale — et de 1,5 % pour la plupart des productions végétales. S'agissant des organisa*tions de marchés, les décisions prises* en matière céréalière préservent la vocation exportatrice de notre agriculture et prévoient une coresponsabilité des producteurs. Dans le secteur laitier, la réduction de 3 % des quotas à opérer dans les trois années à venir sera réalisée selon des modalités qui faciliteront la restructuration dans ce secteur.

Les résultats de cette négociation reflètent la détermination avec laquelle le gouvernement entend défendre les intérêts français en Europe.

∴

● *Dissolution d'un conseil municipal.* — Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a, le *mercredi 30 avril*, prononcé la dissolution du conseil municipal de la commune de Cervières (Hautes-Alpes).

MESURES INDIVIDUELLES

Sur proposition du ministre de l'industrie, des PTT et du tourisme : *M. Christian d'Oleon est nommé délégué à l'information* et à la communication de ce ministère.

Sur proposition du secrétaire d'Etat aux anciens combattants : *M. Marcel Cats est nommé directeur de l'administration* générale de ce secrétariat d'Etat.

● *M. Chirac réunira chaque semaine le conseil de sécurité intérieure.* — Le conseil de sécurité intérieure, présidé par M. Jacques Chirac, qui s'est réuni pour la première fois le jeudi 1er mai a l'hôtel Matignon, en présence de cinq ministres, aura une périodicité *« au moins hebdomadaire »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.

Outre le premier ministre et M. Pasqua, MM. Albin Chalandon (justice), André Giraud (défense), Jean-Bernard Raimond (affaires étrangères) et Robert Pandraud (ministre délégué chargé de la sécurité) étaient présents à cette réunion, qui a duré environ une heure et demie.

A la sortie, M. Pasqua a précisé que ce premier conseil avait procédé à *« un tour d'horizon de tous les problèmes actuellement en suspens »* en matière de sécurité. En cas de nécessité, *« nous nous réunirons naturellement immédiatement »*, a-t-il indiqué, en précisant que le secrétariat permanent de ce conseil serait assuré par le directeur de cabinet du premier ministre, M. Maurice Ulrich.

LA CONTESTATION AU PCF

Une « fuite » en Haute-Vienne

De notre correspondant

Limoges. — *« Je souhaite qu'un débat véritablement démocratique s'instaure rapidement dans tout le parti afin de préparer un congrès extraordinaire. »*. M. Roland Mazoin, ancien député de Haute-Vienne (suppléant de l'ancien ministre Marcel Rigout) et maire de Saint-Junien, la « cité du gant », deuxième ville du département, gérée par une municipalité communiste sans interruption — sauf sous Vichy — depuis 1920, a exprimé à son tour son désaccord avec la direction du PCF.

L'expression de son mécontentement remonte au lendemain des élections du 16 mars. Elle a suivi la voie hiérarchique statutaire (M. Mazoin n'est pas signataire de l'« appel des 1 000 »), sous la forme d'une lettre circonstanciée destinée à la fédération communiste de Haute-Vienne à « faire suivre » au comité central et qu'une « fuite » vient de rendre publique.

Après avoir rappelé que le PCF avait réalisé un score de 40 % dans la ville dont il est lemaire, la missive de M. Mazoin affirme que *« la crédibilité du parti est en chute libre »* en raison de la traduction de *« notre politique par la direction »*. C'est *« chez nous-mêmes, dans le parti, au comité central et à la direction »*, qu'il faut rechercher les causes du recul communiste, indique le maire de Saint-Junien. *« Il est impensable d'entendre dire qu'on débauche notre électorat. Les électeurs sont des hommes libres ; si nous sommes incompris, à qui la faute ? »*, s'interroge-t-il.

Pour M. Mazoin, *« il n'est plus possible d'accepter la poursuite de la politique en zigzags de notre direction »*. Si *« des décisions nouvelles (...) attendues par les communistes et par ce qui reste de notre électorat ne sont pas prises*, conclut l'ancien député, *nous risquons, d'échec en échec, d'aller vers une déroute totale »*.

G.C.

Les droits de l'homme partout dans le monde

(Suite de la première page.)

Mais n'est-il pas présomptueux de croire que des individus de bonne volonté peuvent contribuer à sauvegarder ces droits dans le monde, là où les Etats signataires de tant de conventions ont échoué ? Conduite à cette conviction par mon expérience personnelle, je ne le crois pas.

Ma qualité d'épouse du président de la République française m'a placée au carrefour d'appels innombrables d'hommes et de femmes opprimés, parfois par un occupant étranger, mais plus souvent encore dans leur propre pays par le pouvoir qui s'y exerce. En répondant à ces appels, tantôt par une lettre, tantôt par un geste plus concret, je me suis aperçue que ce que les organisations non gouvernementales avaient pu faire, dans le domaine des aides d'urgence contre la famine et la maladie, pouvait l'être, de la même façon, contre les enlèvements, les disparitions, les emprisonnements arbitraires et la torture.

Certes, ce n'était pas une découverte bien originale et, pour ne prendre que deux exemples, la Ligue des droits de l'homme et Amnesty International avaient montré le chemin. S'engager dans cette voie le plus nombreux possible, et par les initiatives les plus diverses, m'apparaît comme une nécessité. A titre d'exemple, au cours de ces dernières années j'ai participé à l'activité de trois associations : 21 Juin, Cause commune, La France avec vous. Depuis l'aide à la survie culturelle d'une population jusqu'aux hôpitaux rénovés, aux fournitures de lits, rien de ce qui a été fait par elles n'a été inutile.

Là où les conventions internationales restent souvent lettre morte et où les gouvernements sont paralysés par le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, n'est-il pas possible à des hommes et des femmes, sans quelque pouvoir particulier, d'assurer solidarité, protection à d'autres hommes et femmes privés de droits les plus élémentaires ? Pour cela, j'ai pensé qu'il fallait rassembler nos forces au sein d'une fondation à laquelle j'ai donné le *nom de France libertés* : ces mots-force ne sauraient être confisqués par personne, mais sont au service de tous. Le statut de fondation reconnue d'utilité publique lui permettra de survivre à ses fondateurs.

Un jour, nous soutiendrons ces avocats du Nord-Est brésilien, persécutés pour avoir voulu venir en aide aux paysans chassés de leurs terres. Un autre jour, nous pourrons développer l'effort d'alphabétisation des peuples qui construiront un régime de droit, peut-être éloigné du nôtre mais qu'ils auront eux-mêmes choisi. Un autre jour encore, nous contribuerons à la renaissance d'un village totalement détruit, tel Tenancingo au Salvador, où les deux armées en présence ont pris l'engagement de respecter tout foyer reconstruit pas les habitants, et nous pourrons alors nourrir l'espoir que ce fragment de paix s'étendra au pays tout entier.

Aider partout au rétablissement des droits élémentaires de l'homme, quelles que soient les circonstances, si modestement que ce soit, voilà une belle ambition pour beaucoup de Françaises et de Français. Nous les invitons à nous rejoindre et bienvenue à chacun d'entre eux !

DANIELLE MITTERRAND.

Ouvert la nuit

Entre la sensualité mauresque et l'Inquisition : Séville.

SÉVILLE a oublié les larmes d'Elvire. A une extrémité du fameux quartier de Santa-Cruz se dresse en effet la statue de Don Juan. Pas très grande. Juste ce qu'il faut à Tenorio pour savourer sa revanche sur le Commandeur et sur les religieux qui le massacrèrent. A quelques pas, voici la maison de Murillo, le peintre préféré des franciscains, des capucins et des augustins. Des « Immaculée Conception », encore des « Immaculée Conception ». Parfois il s'échappe. Il retrouve alors le barrio, sa maison, ses voisins et surtout les enfants qui chapardent ou mendient sous les palmiers mauresques.

Retrouver Cervantès, emprisonné quelque part entre la Giralda et le Guadalquivir. Il s'ennuie. Alors, loin des barreaux de sa cellule, il lance à l'assaut des moulins blancs de la Mancha un chevalier tout bardé de fer. Et encore Velazquez, Pacheco, Zurbaran et, évidemment, le Barbier. Ils ont tous pris congé de Séville. Mais ils invitent le flâneur, à condition, bien sûr, de ne pas être pressé et de sortir des traditionnels circuits touristiques.

Carmen est morte. Les cigarières ne roulent plus le tabac sur leurs cuisses nues et les « *yeux de velours* » ont perdu de leur éclat. Peu importe. Pour Séville, qui prépare l'Exposition universelle de 1992, l'aventure continue. Elle a été la porte du Nouveau Monde. Elle entend bien le rester. Sur les quais qui bordent le Guadalquivir on se souvient encore de l'envol des gerfauts. Moines, aristocrates, courtisans, courbés par plus d'un demi-siècle de révérences, chevaliers, les yeux chassieux, petit peuple de la Juderia et gitans de Triana regardent glisser les caravelles sur le fleuve. L'élégance un peu louche, les capitaines, doigts bagués et épée de Tolède au côté, entourent Colomb. Séville va devenir riche. Du café, des épices, du tabac et de l'or, beaucoup d'or, dans les cales des galions. La Casa de la Contratacion régit alors le commerce avec l'Amérique.


J.K./MAGNUM

Le spectacle permanent du flamenco.

On visitera donc avec intérêt la Casa Lonja, où sont conservées aujourd'hui les « *archives générales des Indes* ». Ce bâtiment, qui se trouve près de la cathédrale, est trop souvent ignoré par les touristes. Les plans de la Casa, dont la construction a été achevée à la fin du seizième siècle, sont de Juan Herrera, architecte de l'Escorial. Ici se trouvent tous les documents qui racontent la conquête et la colonisation de l'Amérique espagnole. 35 793 « dossiers », sans compter les cartes, la correspondance et les autographes. La mémoire d'une épopée.

Pour gagner l'Alcazar, on peut traverser — et parfois s'y perdre — le barrio Santa-Cruz, ancien quartier juif de la ville. Un dédale de ruelles et de placettes plantées d'orangers. Des demeures secrètes. Un regard indiscret permet de découvrir de charmants patios défendus par de belles grilles de fer forgé. Derrière les murs blancs qui protègent de la chaleur et du murmure confus de la rue, on est un peu bourgeois. Parfois artiste. « *A Séville*, affirmait l'historien arabe Al-Saqundi, *si on demandait du lait d'oiseau, on en trouverait.* » Voilà pour la puissance de la cité maure.

Azulejos

C'est sur les ruines du palais du roi Almohavid que fut bâti le vieil Alcazar, résidence des Taifas et des Almohades. De ce palais il reste le patio del Yeso. L'Alcazar actuel est celui édifié par le roi Pierre le Cruel et restauré, après de nombreuses vicissitudes, par les Rois Catholiques et Charles Quint. Les inscriptions arabes se mêlent aux écussons des nobles chrétiens. Le portail du palais est une œuvre capitale de l'art mudéjar en Espagne. A sa construction ont travaillé des maîtres maçons arabes, des artistes sévillans et des sculpteurs tolédans. A l'intérieur du monument, on remarque le patio des *Doncellas*, pour la vie officielle et le patio des Munecas pour la vie privée.

On s'arrêtera également dans le salon des Ambassadeurs et dans la chambre à coucher des rois maures, qui possèdent d'intéressantes portes mudéjares. De très beaux azulejos colorent les murs du palais. Ce monument garde également dans ses murs une chapelle et une salle de réception de l'époque de Charles Quint. Sombre et froid. Après la sensualité mauresque, l'Inquisition. Il est alors temps de gagner les superbes jardins adossés aux murs de l'Alcazar. Entre les bassins, les jets d'eau et les charmilles se dresse le pavillon de Charles Quint, élevé lors des noces de l'empereur et couvert de superbes azulejos.

Pour se reposer de ce périple sévillan, on fera halte dans les salons de l'hôtel Alphonse XIII, rue San-Fernando. Là, loin des hordes touristiques qui grimpent à *l'assaut de l'Alcazar, on goûtera* au charme rétro de cet établissement ouvert en 1929. Et devant un verre de fino évoquer le souvenir de Paul Morand, qui savait, pour une fois, s'arrêter dans cet hôtel précieux et chic.

A Séville, on vit la nuit. C'est, dit-on, avec Jerez de la Frontera, la patrie du flamenco. Le « cante jondo » subtil et pathétique. Ce flamenco fait, hélas ! partie de la carte postale non seulement de la cité andalouse mais de toute l'Espagne. Deux notes de guitare, un coup de castagnettes, on est évidemment à Séville. Alors on racole. Dans une boîte ouverte non loin de la *plaza de toros*, des Teutons, des Nippons et des Gaulois assistent donc au flamenco rêvé et promis. On crie « olé ». Les flashes crépitent. Les filles à robe à pois virevoltent sur scène alors que de jeunes gitans gesticulent dans tous les sens et tapent violemment du pied comme si l'on ne voulait pas leur ouvrir une porte. Grosse colère. Le plus étonnant dans cette affaire est que le spectacle est permanent.

Il faut imaginer dans ce *patio sevillano* deux salles indépendantes, mais dont les scènes sont reliées entre elles par des escaliers qui se croisent dans une loge dominant les lieux. Quand on a fini de gratter la guitare, de claquer des mains ou de s'arracher la glotte sur l'une des estrades, on grimpe vite l'escalier pour gagner l'autre salle chauffée par une danseuse qui clame sa détresse. Et on recommence. Les salles se vident, se remplissent en cadence. Sans le savoir, ces braves spectateurs découvrent les forçats du flamenco. Inoubliable Séville.

JEAN PERRIN.

● **Office du tourisme d'Espagne, 43 *ter*, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris. Tél. : 47-20-90-54.**

Hôtel en palais

A une trentaine de kilomètres de Séville, sur un piton de la vieille ville de Carmona, se dresse le parador Alcazar del rey Don Pedro. A ses pieds, l'immense plaine du Guadalquivir. Une excellente étape (1). Cet alcazar a été transformé en un palais luxueux par Pierre Ier de Castille. L'édifice n'a rien à envier à celui de Séville, puisque ce sont les mêmes artistes arabes qui décorèrent les deux châteaux. Il a été la résidence des rois catholiques pendant la guerre engagée contre Grenade, une des dernières places fortes des musulmans en Andalousie.

Il existe aujourd'hui quatre-vingt-dix paradores en Espagne. Les derniers ouverts se trouvent à Saint-Jacques-de-Compostelle : hôtel Los Reyes Catolicos, un hôpital du quinzième siècle ; à Leon, hôtel San Marcos, un ancien couvent, et, à Ceuta, l'hôtel La Muralla.

C'est en 1928 que fut ouvert à Gredos le premier parador. L'idée était de restaurer des monuments anciens et de les utiliser pour offrir une halte de qualité. Aujourd'hui, le réseau veut couvrir tous les secteurs des loisirs : le sport nautique, le ski, la pêche, le golf et le tennis. Une place particulière est réservée à la chasse au gros gibier (Cazorla, Fuente-de-Gredos, Fuente-Carrionas) et à la pêche au saumon et à la truite (Ribadeo et Gredos).

De tels établissements existent également sur le littoral méditerranéen, ainsi que sur la côte méridionale de l'Atlantique.

(1) Ce parador, parfaitement équipé, possède également une piscine. Le prix de la chambre simple est d'environ 300 F (440 F chambre double). Le prix des repas est de 100 F. De nombreuses sociétés s'occupent des réservations dans les paradores. Et plus particulièrement Keytel France, 17, rue de Choiseul, 75002 Paris. Tél. : 47-42-60-10.

Cocktail

Périple siamois

Les temples khmers de Pimaï avec les superbes sculptures de Bouddha, Ayuthaya et son palais royal de Bang-Pa, Sukothai et ses monuments témoins de la civilisation et de l'art thaïs aux treizième et quatorzième siècles. Et, enfin, Bangkok, l'une des grandes métropoles du Sud-Est asiatique. Onze jours en Thaïlande. Prix : 10 800 F.

● **Catalogue « Jet Tours », chez toutes les agences de voyages.**

Le pays Dogon

Bamako, Sekoro, le fleuve Niger en pirogue, Mopti et son port. Et, bien sûr, la falaise de Bandiagara et les villages du pays Dogon à pied. Deux semaines au Mali. Prix : 11 440 francs.

● **Visages du monde, 26, rue Poliveau, 75005 Paris. Tél. : 45-87-04-04.**

Trek bolivien

Copacabana, au sud du lac Titicaca, est le point de départ d'une belle randonnée qui conduit vers les sommets de la Cordillère. En route, on découvre les sanctuaires incas des îles du Soleil et de la Lune, la vallée de Sunchulli et l'ancienne mine d'or des Indiens des Andes et Pelechuco, vieille cité espagnole. 17 jours. Prix : 16 300 F.

● **Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 42-66-66-24.**

Remous sur la Dordogne

D'Argentat à Domme en descendant la vallée de la Dordogne. Du canoë-kayak aux pieds de ces villages pittoresques que sont Beaulieu, Carennac, Creysse, Souillac et Cénac. Nuit sous la tente. Prix : cinq jours : 650 F par personne (supplément kayak : 126 F).

● **Loisirs-accueil, 430, avenue Jean-Jaurès, 46000 Cahors. Tél. : 65-22-55-30.**

De Rio à Rio

La magie de Bahia et le charme de Rio, l'héritage colonial et l'architecture contemporaine, Belem aussi, « *sentinelle* » de l'Amazone, et, enfin, Manaus, la cité lacustre construite sur pilotis. Dix-neuf jours au Brésil du 2 au 21 août. Prix : 18 845 francs.

● **Clio, les Amis de l'histoire, 10, rue de la Procession, 75015 Paris. Tél. : 47-34-36-63.**

Les îles de Robinson

Un archipel de quatre-vingt-six îles perdues au milieu de l'océan Indien. Criques bordées de sable blanc et eau toujours chaude : la carte postale des Seychelles. Pour, aussi, les amateurs de plongée et de pêche au gros. Dix jours : à partir de 9 480 F.

● **Catalogue Kuoni, dans toutes les agences de voyages.**

« Lafayette, nous voilà ! »

Washington, Philadelphie et New-York. On pourra donc assister aux manifestations qui auront lieu pour célébrer le centenaire de la statue de la Liberté. Un gospel dans Harlem est également inscrit au programme. Du 29 juin au 7 juillet. Prix : 15 120 francs.

● **Dans toutes les agences Havas. Tél. : 45-75-43-50.**

Golf à gogo

L'Irlande a 3,5 millions d'habitants et deux cents golfs. Après la partie, repos et détente devant la cheminée et la tasse de thé d'une gentilhommière au charme désuet. Inimitable. Il faut compter environ 7 000 francs par personne, en été, pour le forfait aller et retour en avion, voiture de location, séjour en demi-pension et « green fees ».

● **Office national du tourisme irlandais, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. : 42-61-84-26.**

Capitales scandinaves

Helsinki, Stockholm, Copenhague, Oslo, les capitales scandinaves sont sœurs : même clarté sous la lumière nordique. On verra l'archipel finlandais, les jardins de Tivoli, la Petite Sirène et le palais royal suédois. Neuf jours. Prix : 11 860 francs.

● **CGTT, 8, rue de Sèze, 75009 Paris. Tél. : 42-65-10-10.**

Les nuits blanches de Leningrad

Concerts, chorégraphies et chants animent le festival de Leningrad. Avant d'aller au spectacle, on flâne dans les rues et les musées de l'ancienne Saint-Pétersbourg. Trois jours à Moscou sont également prévus. Du 19 au 29 juin. Prix : 7 150 francs.

● **Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75015 Paris. Tél. : 45-31-40-41.**

Le « rêve américain » au rayon marketing

Chez les copains de Mickey.

AU « royaume magique » de Disneyland, les enfants ont depuis longtemps cessé de faire la loi. Ils sont minoritaires : un enfant pour quatre adultes dans les sondages. Plus nombreux cependant que les personnes du troisième âge, les handicapés et même les aveugles... Une remarquable organisation a pensé à tout. Elle loue des poussettes, mais aussi des chaises roulantes. Elle a prévu des cassettes (moyennant un dépôt remboursable de 5 dollars) décrivant aux aveugles les péripéties des attractions, et aussi des appareils pour les durs d'oreille. Et les grands-pères égarés, oubliés par leur progéniture, ou fatigués (on les avait prévenus pourtant de ne pas trop s'exposer au soleil), peuvent être retrouvés au bureau des « adultes perdus ».

Disneyland est un vaste monde de distraction et de récréation, s'étendant sur plus de 1 000 hectares, et qui reçoit en moyenne 21 millions de visiteurs par an (200 millions depuis son ouverture en 1971). Favorisé par le beau climat de Floride, le parc d'amusement, ouvert toute l'année, a pris la dimension d'un lieu de villégiature pour des milliers de touristes qui y viennent nager, faire de la voile, jouer au tennis...

Les plus fortunés peuvent se loger sur place dans neuf hôtels de première catégorie ; d'autres s'installent sur des emplacements de camping ou encore dans quelques centaines de petites villas. Les moins riches s'entassent en famille dans de nombreux motels avoisinants, à des prix raisonnables. Bien sûr, on peut se contenter de passer une seule journée avec un passeport au prix de 21,50 dollars (enfants de 3 à 12 ans, 18,50 dollars) donnant droit à toutes les attractions. Mais, selon le dépliant publicitaire, il faut au moins trois jours pour voir une bonne partie des deux parcs. L'ouverture en 1982 d'un nouveau centre, appelé EPCOT (« Prototype expérimental de la communauté de demain », en français), présentant de nouvelles attractions scientifiques a attiré les foules, justifiant un investissement de 2 milliards de dollars.

Walt Disney ne voulait pas seulement distraire, mais instruire et montrer au monde, selon ses propres paroles, *« l'imagination de la libre entreprise américaine »*. En même temps, il voulait offrir à ses compatriotes quelques aperçus sur les pays étrangers. EPCOT apparaît ainsi comme une vaste entreprise de vulgarisation des nouvelles technologies et d'information sur le reste du monde. Ainsi, dix pays (d'autres suivront) sont représentés dans la « Vitrine du monde », dont l'ambition est de donner une vision de l'architecture, la culture, l'artisanat de chaque nation. Et, bien sûr, une tour Eiffel miniature, des accordéonistes en béret basque jouant des airs connus, des *hôtesses* habillées en costumes inspirés d'un tableau de Manet, une bouche de métro Art nouveau, renforcent le grand public américain dans sa vision conventionnelle d'un pays de culture, de produits de luxe, de gastronomie hors pair, bref pratiquant joyeusement l'art de vivre. Ainsi, les restaurants français sont assiégés, et la foule se presse dans le palais du cinéma, qui projette un film sur les hauts lieux touristiques français, sur fond sonore de Debussy, Offenbach (le french cancan, bien sûr) et Satie.



M. TULANE/RAPHO

Un monde propre.

Culottes de cuir

Evidemment, l'image d'une France moderne et industrielle, à l'avant-garde des technologies de pointe, celle de la France du TGV, n'apparaît pas... Mais il s'agit seulement de donner au grand public un aperçu séduisant d'un pays de nature à encourager le tourisme. Du côté de l'Allemagne, on voit inévitablement des jeunes gens en culottes de cuir servir de la bière, et l'Angleterre est représentée par un pub fidèlement reconstitué mais où l'on sert — ô horreur ! — de l'*ale* glacée. Aux amateurs de *« l'authentique goût anglais »*, on donne de petits tubes en verre remplis d'eau chaude qu'ils ajoutent à leur pinte.

« N'oubliez pas que 2 à 3 % seulement d'Américains vont à l'étranger », disent les organisateurs pour justifier cette image stéréotypée. A dire vrai, cette Vitrine du monde est rassurante pour les Américains retrouvant avec plaisir l'idée qu'ils se font de pays qu'ils ne connaissent pas. Mais, si l'environnement qu'on leur offre est dépaysant, il ne doit pas être trop déconcertant, pas trop élégant, pour déplaire aux moins fortunés, pas trop vulgaire pour les cosmopolites raffinés. Pas trop d'exotisme enfin, surtout dans la nourriture. Ainsi, le restaurant polynésien est américanisé et, devant les temples de la cuisine française, on mange encore beaucoup de hot-dogs et de hamburgers.

Pour les passionnés de science-fiction et des nouvelles technologies, ceux qui veulent percer les mystères de l'informatique ou qui se passionnent sur les origines du monde, du développement des énergies, « Le monde de l'avenir » offre un certain nombre d'attractions *« scientifiques »* financées partiellement par de grandes compagnies au titre de leur promotion commerciale. La valeur éducative de ces spectacles est discutable, mais la curiosité des visiteurs est sûrement satisfaite en même temps qu'on les distrait. Ici, par le spectacle d'un dinosaure sortant régulièrement de l'eau au moment où passent les touristes, par les explications données par un guide électronique appelé I-O donnant, avec sa collègue Julie, des détails sur le fonctionnement de tout le système d'ordinateurs qui contrôlent l'ensemble des attractions et opérations, ou encore au spectacle des 10 000 poissons et mollusques réunis dans un aquarium géant du nouveau pavillon des *Mers vivantes*.

Mais, tout de même, pour les plus jeunes et les plus vieux, le Royaume magique, avec ses quarante-cinq attractions, garde toutes ses séductions. A commencer par la simple promenade dans Main Street, où déambulent Mickey et ses copains *Pluto*, Donald et d'autres. En s'y prenant à l'avance, on peut partager son petit déjeuner avec eux avant d'aller faire ses emplettes dans les innombrables boutiques qui vendent des souvenirs, des sous-vêtements à l'image de la célèbre souris. On peut se promener aussi dans les rues du château de Cendrillon aux clochetons bleus, inspirés par l'architecture des douzième et treizième siècles français, et dans celles du château de Louis de Bavière, le roi fou.

Les scenic railways ne manquent pas, dont le plus important est celui qui passe à travers une montagne au milieu d'une mine d'or désaffectée, où on peut voir et entendre des opossums, des ours plus vrais que nature. On peut monter à bord du *Nautilus* de Jules Verne, entendre le capitaine Nemo jouer de l'orgue, et suivre l'attaque d'une pieuvre géante.

Mais, plus impressionnante encore parmi les attractions, la Maison hantée, où les fantômes jouent du piano tandis que volent les chauves-souris et les corbeaux. Tous les meubles sont recouverts de poussière réapprovisionnée régulièrement par une compagnie spécialisée. Les Pirates des Antilles sont aussi une réussite technique. A bord d'une barque, les visiteurs vivent les péripéties de l'attaque d'une ville par des pirates, au milieu des coups de canon, des cris des femmes poursuivies par des hommes hirsutes portant, bien sûr, un bandeau sur l'œil. Le développpement de la technique dite de l'« audio-animatronics » permet de coordonner les gestes, les paroles des personnages et les cris des animaux, donnant à l'irréel *une apparence impressionnante de réalité*.

Ainsi, dans le Hall des présidents (il faut bien faire vibrer la fibre patriotique), un Lincoln télécommandé fait l'appel des trente-neuf présidents des Etats-Unis, tous répondant d'un hochement de tête à l'énoncé de leur nom.

Une foule disciplinée

Disneyland est un monde propre. On n'y saucissonne pas, on n'y trouve pas de papiers gras, de bouteilles vides. Des équipes spéciales de balayeurs travaillent en permanence, ramassant gentiment les détritus, et la foule suit cet exemple contagieux en remplissant d'innombrables poubelles. Une foule au demeurant très disciplinée et patiente, avançant lentement pendant vingt minutes ou plus dans des files d'attente. Pas de priorité ni de resquilleurs. Mais les 19 000 employés permanents, auxquels s'ajoutent, en période de pointe, des temporaires (en majorité des étudiants), sont bien stylés.

Disneyland prospère, ainsi que toute la Floride avoisinante, et elle envisage encore une expansion. Cette année sera marquée de deux grands événements : la projection d'un film musical en trois dimensions sur l'espace, mis en scène par Coppola, avec la participation de Michael Jackson. Plus importante encore sera l'émancipation de Minnie. Pendant cinquante-sept ans, la gentille créature a vécu dans l'ombre de son mari Mickey. A partir de maintenant, ayant abandonné ses humbles vêtements de « bobonne », *c'est elle qui présentera* les parades quotidiennes. Les féministes sont satisfaits...

HENRI PIERRE.

PHILATÉLIE nº 1946

En Grande-Bretagne...

...le soixantième anniversaire de la reine. Six portraits, par deux fois deux timbres — se tenant — retracent, par décennie, la vie de la reine Elisabeth, à l'occasion de ses soixante ans.

17 pence : 1928, 1942, 1952 ;
17 pence : 1958, 1973, 1982 ;
34 pence : entre 1 et 30 ans ;
34 pence : entre 40 et 60 ans.

Impression hélio, par Harrison et Fils, d'après les maquettes de Jeffery Mattheros.

...et dans le Commonwealth...

...également. Suite à nos informations, du 12 avril, concernant les émissions commémoratives. Voici quelques détails des valeurs pour les huit des vingt-trois pays participants.

Barbade : 25, 50,65, 75 c., 2 $.
Cayman (Iles) : 5, 10, 25, 50 c., 1 $.
Fidji : 20, 25, 40, 50 c., 1 $.
Géorgie et Sandwich du Sud : 10, 24, 29, 45, 58 pence.
Ste-Hélène : 10, 15, 20, 50, 65 p.
Salomon (Iles) : 5, 18, 22, 55 c., 2 $.
Samoa : 32, 48, 56, 67 s., 2 $.
Vanuatu : 20, 35, 45, 55, 100 vt.



● Il y a cinq ans, le TGV nº 16 a établi le record mondial de vitesse sur rail, avec 380 km/h. A l'occasion de cet anniversaire, les 10 et 11 mai, se tiendra une exposition ferroviaire (modélisme, philatélie, cartophilie), avec bureau temporaire le 10 mai, à Migènnes, rue des Ecoles. Rens. : Cheminots philatélistes, 39, rue Tabarant, 89400 Laroche.

La principauté d'Andorre...

... s'aligne sur le thème de la



CEPT « Protection de la nature et de l'environnement » pour illustrer les deux timbres de la série Europa 1986. Vente générale le 5 mai (4-5/86).

2,20 F, noir, bleu ; hameau d'Ansalonga ;
3,20 F, noir, vert ; isard.

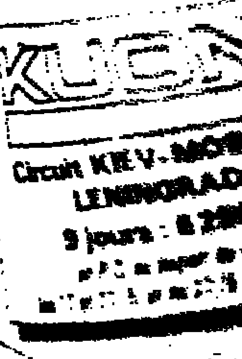


Formats 36 × 22 mm. F. 25. Dessins et gravures de Marie-Noëlle Goffin. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :
— 3 mai, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P. J. ».

● Le bilan-sommaire (nº 5) d'une année d'émission et d'information de France 1985, tableau avec chiffres de tirage. Contre 6 F en timbres, ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,20 F) libellée par vos soins, à vos nom et adresse. Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

ADALBERT VITALYOS.



A Marne-la-Vallée, en attendant Disney

Signer un contrat, ce n'est pas toujours une partie de plaisir.

LA signature de la convention pour la création d'Eurodisneyland à Marne-la-Vallée a été repoussée au 18 juin. Un délai de trois mois qui semblait indispensable pour permettre aux deux parties d'examiner le projet plus en détail. Si la lettre d'intention paraphée, le 18 décembre dernier, par le premier ministre Laurent Fabius, le président du conseil régional, Michel Giraud, et le président de Walt Disney Productions, Michael Eisner, n'abordait que les grandes lignes du programme, *c'est presque d'un nouveau dossier* dont vient d'hériter M. Jacques Chirac.

Le protocole du 18 décembre 1985 déterminait les engagements de l'Etat et de la région Ile-de-France, ainsi que ceux de la société Disney. Les collectivités publiques offraient des prêts bonifiés sur une partie des emprunts ; une TVA réduite sur le prix des entrées ; la cession des terrains aménagés à leur prix de revient pour EPAMARNE (l'établissement public de Marne-la-Vallée) sur 1 785 des 2 600 hectares aménageables ; le prolongement du RER jusqu'au parc d'attractions, la réalisation de deux échangeurs sur l'autoroute A 4 au niveau de Bailly-Romainvilliers ; le financement des infrastructures primaires ; la mise en place d'une agglomération nouvelle. De son côté, la société Disney s'engageait à créer le parc, à ouvrir le « royaume magique » début 1991 (environ 12 000 emplois à cette date), et à mettre en place une société-pivot à majorité française dont elle apporterait 16,61 % des fonds propres, soit environ 442 millions de francs d'un investissement total de 10,6 milliards de francs.

Le projet de convention qui a été établi récemment fait intervenir deux nouveaux partenaires : le département de Seine-et-Marne, qui s'est déclaré prêt à financer la voirie primaire à concurrence de 450 millions de francs, et un établissement public qui ne serait peut-être pas EPAMARNE, puisque les communes concernées ont rejeté la proposition visant à étendre le périmètre d'intervention de cet organisme sur le secteur 4 de Marne-la-Vallée. Cette convention, qui doit dessiner le cadre juridique de l'opération, définit les obligations contractuelles respectives, et prévoit des garanties réciproques. Certaines dispositions relevant de la puissance publique ont été supprimées. Il s'agit de la création d'une agglomération nouvelle, des procédures d'expropriation « pour cause d'utilité publique », de la modification du régime de TVA sur les billets d'entrée. Ces mesures, qui ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat entre l'Etat et une société privée, seront traitées parallèlement.

La convention examinée actuellement par les juristes internationaux met l'accent sur le développement périphérique du programme. Il s'agit d'amener la société Disney à s'engager à réaliser les programmes extérieurs au parc d'attractions. Une clause envisage donc l'obligation pour *Walt Disney Productions* d'avoir réalisé la première phase avant d'entamer la suivante.

Manifestement, le programme initial a été limité afin de ne pas créer un trop grand déséquilibre entre cette partie de la ville nouvelle et les autres secteurs encore en cours d'aménagement, la Cité Descartes, notamment. Les activités tertiaires prévues dans le projet de Disney seraient ramenées de 600 000 mètres carrés à 400 000 mètres carrés, le parc technologique passerait de 1 million de mètres carrés à 400 000 mètres carrés, et les commerces généraux ne représenteraient plus que 60 000 mètres carrés contre 170 000 mètres carrés envisagés à l'origine.

Le document fait état, par ailleurs, du régime favorable de prêts à conditions particulières, qui seront négociés entre les établissements bancaires français et la société-pivot. L'Etat demande, au demeurant, que, dans cette société-pivot, 51 % du capital soient détenus par des ressortissants français ou de la CEE, et que soient engagés les travaux du « royaume magique ». Quant au respect intégral de l'échéance de réalisation du programme des phases menées jusqu'en 1995, il devient une « *obligation essentielle* » du contrat.

Depuis que la nouvelle convention a été remise aux dirigeants de Walt Disney Attractions, au début du mois de mars, aucune information officielle n'a filtré. Du côté français, on s'efforce d'activer la négociation.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Le sourire « Pixie Dust »

ILS sont souriants, tirés à quatre épingles, aimables, toujours prêts à donner le renseignement que vous recherchez. Presque trop parfaits pour être réels. Et pourtant, les employés de Disney existent.

Quand on leur demande ce qui les rend aussi « positifs », ils répondent (dans un sourire, bien sûr) : *« C'est le Pixie Dust ! »*, la poussière magique de la Fée Clochette... Ce clin d'œil à Peter Pan est en fait une référence directe à l'esprit Disney. Pas de violence, pas de vulgarité, beaucoup de bons sentiments et une volonté d'enseigner, d'apporter la connaissance. *« Il n'est pas plus difficile de sourire en travaillant que d'avoir l'air maussade,* estime Jeff Smith. *Et ça change considérablement les rapports avec les gens. »* Comme tous les employés des parcs d'attractions de Walt Disney, le jeune *homme est imprégné de la doctrine maison.*

Le balayeur qui traque le moindre papier gras dans les allées, le conducteur du train du Far-West, les lycéens qui transpirent sous les costumes des personnages de dessins animés, les vendeuses des magasins de souvenirs, tout le petit monde de Disney a conscience de participer à un spectacle dans lequel chaque rôle est important.

Les « artistes » d'Orlando sont près de 20 000. Leur statut professionnel varie selon qu'ils sont employés à temps plein (15 000 personnes), saisonniers (3 000) ou à temps partiel (3 000). Les emplois à plein temps *(full time)* concernent tous les types de professions : hôtesses d'accueil, vendeurs, personnel de surveillance, techniciens, informaticiens, etc. Disneyworld vit vraiment comme un monde à part, avec sa propre usine électrique, son restaurant central où sont fabriqués plusieurs milliers de repas par jour, ses ateliers de maintenance pour l'entretien des attractions, son magasin d'habillement qui fournit les costumes du personnel en contact avec le public...

Le temps partiel *(casual regular)* s'applique à certaines catégories de personnels : les interprètes de week-end, les équipes de nettoyage de nuit, certains vendeurs à des postes précis.

Les étudiants sont généralement impliqués de manière saisonnière *(casual temporary)*. Ils constituent les bataillons des travailleurs de l'été, mais peuvent aussi être employés parallèlement à leur scolarité. C'est le cas de Clarence, un adolescent, cuisinier dans un restaurant de Disneyworld la moitié de la journée et collégien le reste du temps.

Le « must »

Susan Anderson, elle, parvient à poursuivre une carrière chez Disney tout en suivant des cours à l'université. Vendeuse dans un magasin de Main Street (la rue principale de style Nouvelle Orléans du « royaume magique »), elle vient d'être promue au grade de *lead* (1). Un rôle à responsabilité qui l'occupe au moins six heures par jour. *« Pour mes études, je m'arrange avec mes « supervisors »,* explique-t-elle. *Ils sont assez souples et me permettent d'organiser mes horaires au mieux de mes intérêts. »* Pour elle aussi, Disney représente le « must », la référence : *« Le simple fait d'être employé par Walt Disney Attractions est un symbole de réussite sociale. »*

Même enthousiasme de la part de Pat Thompson. La jeune femme qui est serveuse au fast-food de Tomorrowland (le pays du futur) a commencé à temps partiel avant de travailler à temps plein depuis un an et demi. Comme la plupart des employés de Disney, elle fait preuve d'une motivation professionnelle à toute épreuve. En suivant les cours de *supervisor* à l'Université Disney, le centre de formation professionnelle de l'entreprise, elle espère progresser dans la hiérarchie : *« Disney est une structure encourageante pour quelqu'un qui veut réussir. »*

C'est aussi un employeur réputé pour le niveau de ses salaires, et, surtout, pour la couverture sociale qu'il offre à son personnel.

« Pour travailler chez Disney, affirmé M. Richard Nunis, *il faut aimer les gens. Avoir envie de communiquer avec eux. Apparemment, cela convient très bien, puisque notre personnel fait preuve d'une stabilité qu'on trouve rarement aux Etats-Unis. Alors que certaines entreprises renouvellent presque entièrement leurs employés au cours d'une année, notre* turnover *n'est que de 25 %. A Los Angeles, le plus ancien de nos parcs, nous avons, parmi le personnel, des familles entières, trois générations réunies sur le même lieu de travail... grâce à Mickey. »*

Si Disney s'installe à Marne-la-Vallée, le personnel français qui sera recruté (en majorité sur place) bénéficiera des lois françaises du travail. Eurodisneyland sera ouvert sept jours sur sept, comme Disneyworld, ce qui devrait impliquer, pour certaines catégories de personnel, des horaires *« tournants »* et l'appel à une main-d'œuvre à temps partiel.

C.-L. P.

(1) Les débutants ont le grade d'*operator*. Viennent ensuite les *trainers*, qui sont chargés d'assurer l'apprentissage des jeunes, puis les *leads*, responsables d'un service (fonction administrative). Au-dessus, les *supervisors*, sorte de directeurs, les managers, et enfin les vice-présidents.

Donald et sa bande, les Verts n'en veulent pas

MICKEY GO HOME ! L'ACIDE (l'Association des citoyens contre le développement d'Eurodisneyland) rejette le projet en bloc. Créée à l'initiative d'Alain Rist, tête de liste des écologistes aux élections législatives, l'association entend utiliser tous les moyens juridiques possibles pour lutter contre Disney. La guerre d'usure engagée par les Verts portera sur les aspects fiscaux de l'opération et sur l'urbanisme.

Pour justifier leur combat, les écologistes seine-et-marnais précisent : *« Eurodisneyland ne nous apportera que des inconvénients. Chaque jour, des milliers de bus sillonneront notre campagne, sans parler des voitures particulières et du TGV, dont le passage au cœur du parc est dessiné en pointillé dans les plans de Disney. »* Alain Rist s'étonne également des conditions générales consenties à WDA : *« La société-pivot sera autorisée à revendre, pour son compte, des terrains qui auront été expropriés par l'Etat. »*

Il ajoute : *« Le projet actuel comporte trop d'incohérences. De plus, on essaie de tromper la population en lui faisant croire qu'Eurodisneyland sera créateur de milliers d'emplois. Dans un premier temps, les aménageurs n'embaucheront que pour le parc. Ensuite, beaucoup plus tard, on devrait voir arriver des entreprises et des commerces, mais cela ne sera qu'un transfert d'implantation, car Disney jouera le rôle d'aimant pour des industriels désireux de s'installer en ville nouvelle. »*

Pour l'instant, le langage des écologistes semble trouver un écho assez faible dans la population. Une trentaine de personnes seulement assistaient à l'assemblée générale de l'ACIDE, le 22 mars. En revanche, l'attitude plus pondérée de l'APPE (Association pour la protection des populations concernées par Eurodisneyland) est à l'origine d'un vaste courant d'adhésions. *« En six semaines, plus de trois cents personnes sont venues nous rejoindre »*, annonce le président, M. Bruno Aubé. *« Notre démarche plaît car elle se situe dans un contexte apolitique. Nous cherchons d'abord à être informés de la situation et à pouvoir nous exprimer. Il n'est pas acceptable qu'un projet de cette importance soit mené sans tenir compte du sentiment de ceux qui seront touchés en premier, les habitants. »*

L'APPE, qui regroupe aussi bien des villageois briards que des élus du département, demande à être partie prenante de toutes les concertations et négociations relatives au projet. *« L'objectivité et l'impartialité n'excluent pas le sens critique,* poursuit Bruno Aubé. *Si certains points du dossier ne nous conviennent pas, nous le dirons. C'est la démocratie, et elle doit aussi s'appliquer à des décisions d'envergure. »*

C.-L. P.

échecs

N° 1175

Sacrifice d'obstruction

(Tournoi des Grands Maîtres Londres, 1986)

Blancs : NUNN
Noirs : VAGANIAN

Défense Alekhine.

1. é4	Cf6		19. Th-d1 (n)	Tç8 (o)
2. é5	Cd5		20. Fg5	Cç6
3. d4	d6		21. b3	Fa6
4. Cf3	Cç6 (a)		22. Fh6 (p)	Cxé5
5. ç4 (b)	Cb6		23. Td7-d4	Cf7
6. é6! (c)	fxé6 (d)		24. Fé3	Fh7
7. Cç3 (é)	g6 (f)		25. f3	a6
8. h4	Fg7		26. b4	é5 (q)
9. Fé3 (g)	d5 (h)		27. Tç4!	ç6 (r)
10. ç5	Cç4 (i)		28. Té4!	Td8
11. Fxç4	dxç4		29. Txd8+	Rxd8
12. Da4	Dd7		30. Ff2	a5 (s)
13. 0-0-0	b5 (j)		31. bxa5	Fa6
14. Dxb5	Tb8		32. Ca4	Ff1
15. Dxç4	Cb4 (k)		33. Fg3	Rç8 (t)
16. Cé5!	Fxé5		34. Té1!	Fxg2 (u)
17. dxé5	Fa6 (l)		35. a6!	Tf8 (v)
18. Txd7 (m)	Fxç4		36. Cb6+	abandon.

NOTES

a) Face au « système moderne », la *réponse la plus logique, qui renforce la* pression sur é5, est 4..., Fg4. On peut, cependant, choisir d'autres suites comme 4..., g6 ; 4..., dxé5 ; 4..., ç6 ; 4..., Cç6 comme 4..., Cb6. Vaganian, qui joue assez souvent avec les Noirs la « défense Alekhine », ne craint pas les *complications tactiques découlant de la* sortie du C-D.

b) Le sacrifice de pion *5. é6* est moins précis que dans la variante 5. ç4,Cb6 ; 6. é6! car, après 5..., fxé6 ; 6. ç4 le C-R trouve un bon poste en f6 sans craindre 7. Cç3, g6 ; 8. Cg5, é5 ; 9. d5, Cd4 avec égalité (Olafsson-Jansson, 1977). Les continuations *5. éxd6*, çxd6 ; 6. ç4, Cf6 ; 7. Cç3, Fg4 ; 8. Fé2, é5! ; 9. Fé3, Fé7 (Olafsson-Larsen, 1974) ou *5. Fé2*, dxé5 ; 6. dxé5, Fg4 ; 7. 0-0, é6 ; 8. a3, Fé7 (Sikora-Schmidt, 1979) ou encore *5. Fb6*, a6! ; 6. Fa4, Cb6 ; 7. Fxç6+, bxç6 ; 8. Ff4, é6 ; 9. Cb-d2, Fé7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Fg3, a5 (Tamic-Faase, 1976) ne sont pas dangereuses pour les Noirs.

c) Un sacrifice d'obstruction qui exige des Noirs un jeu précis.

d) Et non 6..., Fxé6? ; 7. d5 gagnant une pièce.

é) Il faut choisir entre plusieurs suites. *7. h4* a longtemps été considéré comme la plus énergique : 7..., é5 ; 8. d5, Cd4 ; 9. Cxd4, éxd4 ; 10. Dxd4, Ff5 ; 11. Cç3, Dd7 ; 12. Fé2, é5 ; 13. Dd1, Df7 ; 14. g4, Fd7 ; 15. Fé3 avec un léger avantage aux Blancs (Cramling-Behrhorst, Lugano, 1983). Ou *7. Cg5*, é5 ; 8. d5 (ou 8. Fd3, Cxd4 ; 9. Fxh7, Txh7 ; 10. Cxh7, Ff5 ; 11. Ca3, Cxç4! ; 12. Cxç4, Cç2+ ; 13. Rf1, Cxa1 ; 14. Cxf8, Rxf8 ; 15. Cé3!, Dd7 ; 16. Fd2 et rien n'est clair), Cd4 ; 9. Fd3, Ff5 ; 10. Fxf5, Cxf5 ; 11. Cé6, Dd7 ; 12. Fé3, g6 ; 13. Fxb6, axb6 ; 14. Cç3, Cg7 ; 15. Dg4, Cxé6 ; 16. dxé6, Dç6 ; 17. Cd5, Ta4! ; 18. b3, Dxd5 ; 19. bxa4, Da5+ ; 20. Ré2, Dxa4 ; 21. Dé4, Fh6 et les Noirs paraissent avoir une compensation suffisante pour la qualité sacrifiée. (Kleeschatzky-Enders, par correspondance, 1983).

f) Ou 7..., Cd7 ; 8. Fd3, Cf6 ; 9. 0-0, g6 ; 10. d5, Cé5 ; 11. Cxé5, dxé5 ; 12. Dé2, éxd5 ; 13. Dxé5, Fg7 (Schamkovitch-Hansen, Esbjerg, 1982) avec une situation confuse.

g) 9. h5 est bon aussi : 9..., é5 ; 10. d5, Cd4 ; 11. hxg6, Fg4 (si 11..., hxg6? ; 12. Txh8+, Fxh8 ; 13. Fd3) ; 12. gxh7, Dd7 ; 13. Fd3, 0-0-0 ; 14. Fé3, Td-f8 ; 15. Fxd4, éxd4 ; 16. Cé4, Fxf3 ; 17. gxf3, é6 ; 18. dxé6, Dxé6 ; 19. Dé2, d5 ; 20. ç5!, dxé4 ; 21. çxb6, Dxb6 ; 22. Fxé4 (Kindermann-Fleck, 1983).

h) Une partie Lau-Fleck (1984) se poursuivit par 9..., 0-0 ; 10. h5, é5 ; 11. d5, Cd4 ; 12. Cxd4, éxd4 ; 13. Fxd4, Fxd4 ; 14. Dxd4, é5 ; 15. dxé6, Df6 ; 16. Dxf6, Txf6 ; 17. hxg6, hxg6 ; 18. Cé4, Tf4 nulle. La réponse 9..., é5 est courante : 10. d5, Cd4 ; 11. Cxd4, éxd4 ; 12. Fxd4, é5 ; 13. Fé3, Dé7 ; 14. Cé4, Ff5 ; 15. Fd3 et les Blancs sont mieux (Kudrin-Behrhorst, Lugano, 1983).

i) Forcé. Après 10..., Cd7 ; 11. Cg5, Cf8 ; 12. f4 ou 11..., Cf6 ; 12. Fb5 ou f4 les Noirs sont paralysés.

j) Le pion doublé sur la colonne é, conséquence du sacrifice d'obstruction du sixième coup des Blancs, interdit aux Noirs toute liberté de mouvement ; d'où cette tentative de contre-jeu, fondée sur l'ouverture de la colonne b.

k) Menace 16..., Fa6.

l) Si 17..., Dç6 ; 18. a3, Fa6 ; 19. Dd4, Cd5 ; 20. Cxd5, éxd5 ; 21. é6! En forçant l'échange des D, les Noirs visent à alléger la pression.

m) Si 18. Df4?, Cd3+.

n) Et non 19. Txç7?, Cd3+.

o) Si 19..., Cd5 ; 20. Cxd5, Rxd7 ; 21. Cb6+ et 22. Cxç4.

p) Sacrifie un pion pour retarder le roque ennemi et surtout pour ouvrir des lignes au F blanc.

q) 26..., 0-0 valait peut-être mieux.

r) Si 27..., Fç6 ; 28. a4.

s) Afin de donner une diagonale au F. Si 30..., Fç8 ; 31. Fg3.

t) Si 33..., Fxg2 ; 34. a6! et si 33..., Rç7 ; 34. Txé5!

u) Ou bien le F noir reste sur la diagonale a6-f1 et le pion é5 tombe sans compensation ou bien il prend le pion g2...

v) Si 35..., Fxf3 ; 36. Txé5, Cxé5 ; 37. Cb6+, Rd8 ; 38. Fxé5 ; si 35..., Té8 ; 36. Txé5, Cxé5 ; 37. Fxé5 ; si 35..., Rb8 ; 36. Txé5, Ra7 ; 37. Txé7+ et 38. Txf7.

x) Si 36..., Rb8 ; 37. Cd7+ ; si 36..., Rç7 ; 37. a7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1174

A. TROITZKY, 1924.

(Blancs : Rf7, Fa5, Pç2, é2, f3, g3. Noirs : Rf5, Pa3, ç7, d6, d4.)

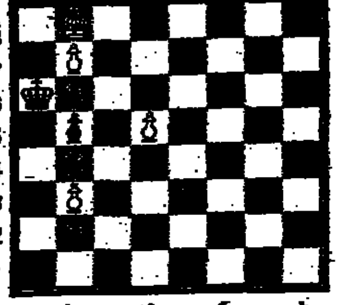
1. Fd2, a2 ; 2. Fh6!, a1=D ; 3. é4+, dxé3 ; 4. g4+, Ré5 ; 5. Fg7+, Rf4 ; 6. Fxa1, é2 ; 7. Fç3, Rxf3 ; 8. g5 et les Blancs gagnent.

Ou bien 2..., Ré5 ; 3. ç4!, a1=D ; 4. é4!, dxé3 ; 5. Fg7+, Rf5 ; 6. Fxa1, é2 ; 7. Fç3 (et si 4..., d5 ; 5. Ff4 mat) ou encore 2..., Ré5 ; 3. ç4, dxç3 ; 4. Fg7+ et 5. Fxç3.

ÉTUDE

G. NADAREICHVILI

(1965)



BLANCS (4) : Rb8, Pb3, b7, d5.
NOIRS (5) : Ra6, Pb2, b4, b5, b6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1173

Reconstitution défectueuse

Pour trouver la bonne défense, il est nécessaire de bien reconstituer la main du déclarant. Mais ce travail de reconstitution n'est pas toujours facile comme le prouve cette donne d'un match entre l'Angleterre et l'Indonésie.

Il est en tout cas intéressant de voir comment l'Indonésien, qui était en Ouest, aurait dû raisonner.

	Nord	
	♠ 4 ♡ 9 3 ♢ R 10 2 ♣ A R 10 9 8 7 4	
Ouest ♠ A R D 9 3 ♡ V 7 4 ♢ V 9 4 ♣ D 6	N / O E / S	**Est** ♠ V 10 7 6 ♡ A 10 5 2 ♢ 8 5 ♣ V 5 3
	♠ 8 5 2 ♡ R D 8 6 ♢ A D 7 6 3 ♣ 2	

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Aguw	Sheehan	Lasut	Rose
—	1 ♣	passe	1 ♢
1 ♠	2 ♣	2 ♠	3 ♡
passe	3 ♠	passe	4 ♢
passe	5 ♢	passe	passe...

Ouest ayant entamé l'As de Pique *pour le 7 d'Est et le 2 de Sud, comment Aguw, en Ouest, aurait-il dû jouer* pour faire chuter CINQ CARREAUX ?

Réponse :

Sud a sans doute *trois* Piques. *Or*, comme il détient au moins cinq Carreaux et quatre Cœurs (d'après ses annonces), il a tout au plus *un* Trèfle et il lui suffira d'une coupe à Trèfle pour libérer toute la couleur; *d'autre part, on peut supposer qu'il a* une douzaine de points d'honneurs pour avoir fait le « rebid » inversé à 3 Cœurs. Est a, par conséquent, 5 à 6 points d'honneurs avec quatre cartes à Cœur et deux à Carreau.

Conclusion : il est exclu d'espérer qu'Est ait As et Roi de Cœur ou bien Roi et Dame de Cœur avec la Dame de Carreau et il ne servirait à rien de contre-attaquer Cœur.

Il est mauvais également de jouer atout car, même si Est a l'As de Carreau, il n'y aura guère d'espoir de battre *le contrat. En effet, Sud* aura alors la tierce majeure à Cœur, et si Est, après l'As de Carreau, rejoue Pique, le déclarant fera le reste même si Est a le 10 de Cœur quatrième, car Est pourra être squeezé à Cœur et à Trèfle...

En revanche, *si Ouest continue Pique* pour faire couper le mort (alors qu'il a lui-même trois atouts), le contrat chutera si Est a l'As de Carreau ou l'As de Cœur (comme *dans la donne réelle*).

Curieusement l'Indonésien Aguw *a cru bon de contre-attaquer atout !* Alors Rose, après avoir coupé un Trèfle, donna deux autres coups d'atout (en terminant au mort) pour *faire onze levées en défaussant deux* Piques et trois Cœurs sur les Trèfles...

Le conseil d'Hoffman

Ce chelem, publié par l'Anglais Martin Hoffman dans son livre *Hoffman on Pairs Play* (édit. Faber), a *été chuté plusieurs fois* alors qu'il suffisait d'être prudent pour le réussir. Cachez au début les mains d'Est-Ouest et faites votre plan de jeu.

	Nord	
	♠ A R D 7 5 2 ♡ R 7 4 ♢ 8 5 ♣ 10 7	
Ouest ♠ V 10 ♡ D 10 6 3 2 ♢ A 9 7 4 2 ♣ 8	N / O E / S	**Est** ♠ 9 8 6 3 ♡ V 9 5 ♢ 6 3 ♣ R 6 4 3
	♠ 4 ♡ A 8 ♢ R D V 10 ♣ A D V 9 5 2	

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	Passe	1 ♣
passe	1 ♠	passe	2 ♢
passe	3 ♠	passe	4 ♣
passe	4 ♡	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	6 SA...

Ouest a entamé le Valet de Pique *pris par l'As du mort*. Le déclarant a ensuite joué Carreau et, après avoir fait l'As de Carreau, Ouest a rejoué le 10 de Pique pour le Roi de Pique; ensuite, sur la Dame de Pique, Ouest n'a plus fourni. Le déclarant a alors joué le 10 de Trèfle pour le 3 d'Est, le 2 et le 8 de Trèfle d'Ouest. *Comment Sud aurait-il pu ensuite* gagner le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense?

Note sur les enchères

Ces annonces sont parfaites jusqu'à celle de... « 4 Piques ». Il est vrai que, sur « 4 Cœurs », Sud n'a *aucune bonne enchère à sa disposition*. Il a choisi la plus économique pour montrer qu'il n'avait pas de chicane à Pique. Le plus important, en tout cas, était d'arriver au meilleur contrat de chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 275

« O » et enveloppement

Tournoi international Volmac, août 1985
Blancs : A. Gantwarg (URSS)
Noirs : R. Clerc (Pays-Bas)

1. 31-26	19-23 (a)		20. 34-29! (j)	23x34
2. 33-28 (b)	14-19		21. 39x30	19-23! (k)
3. 38-33 (c)	10-14		22. 28x19	18-22
4. 42-38	20-24		23. 27x18	12x14
5. 47-42 (d)	14-20		24. 30x19	14x23! (l)
6. 34-29	23-34		25. 35-30	10-14
7. 40x29	18-23		26. 44-39	7-12
8. 29x18	12-23 (e)		27. 32-27! (m)	14-19
9. 36-31	7-12		28. 41-36	12-18
10. 41-36	2-7		29. 37-31 (n)	8-12
11. 31-27 (f)	17-21		30. 40-35	17-22 (o)
12. 26x17	11x31 (g)		31. 30-25!! (p)	6-11 (q)
13. 36x27	13-18		32. 25x14	9x20
14. 46-41	9-13		33. 27-21 (r)	16x27
15. 44-40	4-9		34. 33x28 (s)	22x44
16. 49-44 (h)	6-11		35. 31x22	18x27
17. 39-34	11-17		36. 43-39	44-33
18. 44-39 (i)	1-6		37. 38x16! abandon. (t)	
19. 50-44	5-10			

NOTES

a) Ou 1. ... (18-23) ; 2. 37-31 (12-18) ; 3. 41-37 (7-12) ; 4. 46-41 (2-7) ; 5. 32-27 (20-25) ; 6. 37-32, les Noirs doivent se garder d'exécuter le coup de dame 6. ... (23-29) ; 7. 33x24 (19x30) ; 8. 35x24 (13-19) ; 9. 24x2 (3-8) ; 10. 2x22 (17x46), les Blancs répliquent 11. 47-41 (46x21) ; 12. 26x8!, +. (M. Blanpain, Damier pelvois, 1957).

b) Le développement de l'aile gauche recueille les faveurs des acharnés du déploiement des flancs et de la temporisation au centre : 2. 36-31 (14-19) ; 3. 41-36 (10-14) ; 4. 46-41 (5-10) ; 5. 35-30 (20-25) ; 6. 40-35 (14-20) ; 7. 44-40 (10-14) ; 8. 50-44 (4-10) ; 9. 33-29 (20-24) ; 10. 29-20 (15x24) ; 11. 38-33! tenté de faute envisagé, à ses *débuts, en 1972, par D. Issalène, maître* national après sa victoire au championnat de France, 1984. Si les Noirs poursuivent par 11. ... (23-29) ; 12. 34x23 (18x27) ; 13. 31x22 (17x28) [si (25x34), résultat final identique] ; 14. 42-38! [le premier temps de la réplique] *(25x34) ; 15. 40x20 (14x25)* [la charnière a sauté] ; 16. 26-21 (16x27) ; 17. 38-32 (27x38) ; 18. 43x5!, rafle quatre pions et dame, +.

c) 3. 34-30 (20-25) ; 4. 36-31 (25x34) ; 5. 39x30 perd deux pions 5. ... (17-21) ; 6. 26x17 (11x33) ; 7. 38x29 (23x25), N+2 par ricochet (pour débutants).

d) Ce début, classique, où l'on semble craindre la moindre initiative recherchée, ne tardera pas à prendre un tour agité.

e) Nous nous trouvons déjà hors des eaux calmes.

f) Interdit 11. ... (12-18), les Blancs plaçant une combinaison de gain en cinq temps : 12. 35-30 (24x35) ; 13. 33-29 (23x34) ; 14. 39x30 (35x24) ; 15. 27-21 *(16x27) ; 16. 32x25, + sur cette* rafle de cinq pions.

g) Jeu égal après cet échange dans lequel les Noirs voient peut-être l'amorce d'une stratégie d'affaiblissement positionnel ou d'affaiblissement quantitatif de l'aile gauche adverse.

h) Préparant de nouvelles armes, les deux camps observent une nouvelle phase de temporisation, qui peut, dans une certaine *mesure, s'expliquer par* l'importance de la réserve de temps.

i) 18. 41-36 (20-25) ; 19. 41-36 (5-10) livre le coup de dame classique en six temps : 20. 34-30 (25x34) ; 21. 40x20 (15x24) ; 22. 35-30 (24x35) ; 23. 33-29 (23x34) ; 24. 28-22 (17x28) ; 25. 32x5, +.

j) Positionnellement parfait. Les Noirs, qui ont pratiqué un début manquant de pugnacité et sans doute aussi de désir inventif, se trouvant dès lors confrontés au problème du développement de leur aile gauche.

k) 21. ... (20-25) n'est pas jouable : 22. 44-39 (25x34) ; 23. 40x20 (15x24) ; 24. 28-22, etc., dame à 5, x.

Le coup du texte 21... (19-23) révèle l'idée que se font, à juste titre, les Noirs des difficultés qui les attendent sur leur aile gauche. C'est pourquoi, ils décident de briser, sans le moindre retard, l'enchaînement qu'ils subissent après 21. 39x30.

l) Toute liberté de mouvement retrouvée après cette chaude alerte et jeu égal.

m) Ce coup, en apparence tranquille, anodin, perturbe en fait la sérénité des Noirs sur leur aile droite, privée de tout dispositif pour chasser ce pion taquin.

n) Les Noirs possèdent, certes, un parfait « O » central (pions à 3, 8, 9, 13, 18, 19 et 23), mais ne privilégient-ils pas l'esthétique de cette formation et l'assurance qu'apporte la séduction de la forme, au détriment de la liberté de *mouvement ? A cette stratégie, les* Blancs répondent par des assauts d'enveloppement par l'extension des flancs.

o) Provoquant l'enchaînement par le faux baron.

p) Attaque qui crée une situation brusquement extrêmement tendue : les Noirs ne disposent que d'une seule réplique non perdante.

q) Que s'est-il passé, alors que 31 ... (12-17) s'imposait ?

r) Pour l'ex-champion du monde, l'enfance de l'art.

s) L'éclatement du bastion pour passer à dame.

t) La présence d'un pion passé, à 16.

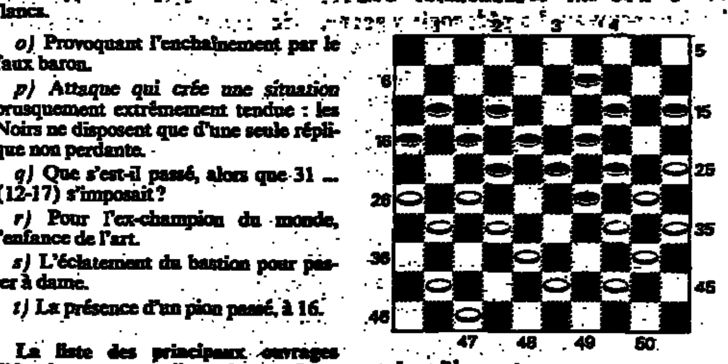
La liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française peut être obtenue en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande, seront joints, gracieusement, deux opuscules conçus par la F.F.J.D. pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

Un problème accessible, sans le recours à la solution, aux damistes comptant moins de trois ans de pratique méthodique.

PROBLÈME

L. GIROUX (Canada)

1958



Les Blancs jouent et gagnent en 10 temps.

● SOLUTION : 25-28! (14x25) 27-21! (16x36) 32-28! [une manière originale, dans cette position, de promouvoir un pion en dame] (22x42) 47x38 (36x47) [dame] 43-39 (47x33) 39x28 (23x32) 34x3! [les Blancs dament] (25x45) 44-40 (45x34) 26-21 (17x26) et la dame blanche rafle six pions 3x61!, +.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 404

Horizontalement

I. Pour ne pas se faire de bile. — II. Pousseras des cris de désapprobation. Faisait l'équilibriste. — III. Serrées. *C'est presque un toit.* — IV. C'est cuit. Habitant des antipodes. — V. A l'honneur en Tunisie. Jubile. — VI. Préposition. C'est un drôle d'état. Note. — VII. Ce sont nos oignons. Maréchal. — VIII. Mis sur un piédestal. Possessif. En l'état. — IX. Il nous transporte. Pour les modernes commodités de la conversation. — X. Font gros effets.

Verticalement

1. *Même s'il est gréviste, on le* traite de jaune. — 2. Tout à fait indignés. A peine dépensé. — 3. Ne fait pas vraiment concurrence au I. Doublé, c'est exotique et fort tentant. — 4. Sur le champ. — 5. Un peu de clarté. Ils sont au monastère. — 6. Mises à mal. — 7. Prend la parole. Symbole. — 8. Une villa après un séisme. Chevilles fort utiles. — 9. Seyant. Il nous élève au-dessus de nous-mêmes. Un pas assez embrouillé. — 10. Comment peut-on l'être ? Peut s'exclamer. — 11. Prend la forme des lèvres. Rivière. — 12. Monnaie. Lancent un appel. — 13. Quand on en fait, on ne passe pas inaperçu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II							■						
III									■				
IV					■								
V								■				■	
VI			■								■		
VII		■							■				
VIII							■			■			
IX				■									
X													

SOLUTION DU N° 403

Horizontalement

I. Dessinatrice. — II. Epouseur. Lin. — III. Billetteries. — IV. Alité. Osé. La. — V. Rêva. Amont. — VI. Enclora. PS. — VII. Ana. Libellai. — VIII. Douai. Ir. Inn. — IX. Et. Soulignée. — X. Raïa. Née. One. — XI. Eblouissants.

Verticalement

1. Débarcadère. — 2. Epile. Notab. — 3. Soliveau. Il. — 4. Sultan. Asso. — 5. Isée. Clio. — 6. Net. Ali. Uni. — 7. Automobiles. — 8. Trésoreries. — 9. Rénal. — 10. Ili. Linon. — 11. Ciel. Panent. — 12. Ensaisinées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

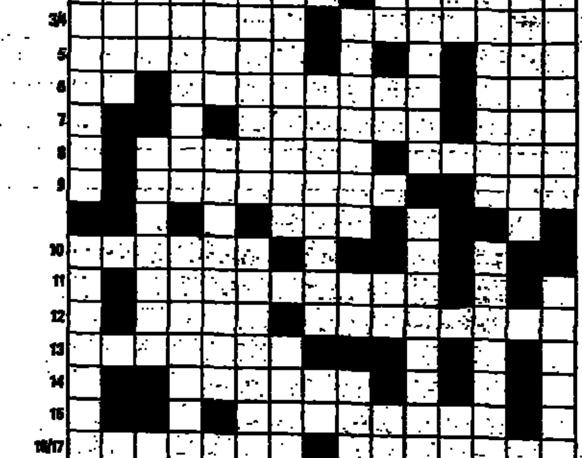
N° 404

Horizontalement

1. CEEEEHLV. — 2. AADLSU (+1). — 3. CDEINOU. — 4. AIIKRST. — 5. ADEEILS (+1). — 6. DEEEINRS. — 7. GINORS (+2). — 8. BEINPSU. — 9. EEEINRST (+3). — 10. ANORTU (+2). — 11. AEEIMNNZZ. — 12. EEIILSTT. — 13. AEEJPSS. — 14. AEQSSU (+1). — 15. ACEILRTU (+4). — 16. AEHPSST. — 17. EEEILRS (+2).

Verticalement

18. DEIINOT. — 19. AEJRSTT. — 20. AEMPSSU. — 21. ACEEGNU. — 22. AEMPRRT. — 23. BEENORSZ (+1). — 24. EEEGINR (+2). — 25. AEEQTUZ. — 26. EEELNRST (+1). — 27. EEIINNNO. — 28. DEISSTU (+2). — 29. ADORSS. — 30. AEIINPST (+1). — 31. AEGLNSU (+4). — 32. AEENRSS. — 33. AEEIIKNS. — 34. EIINRSS. — 35. EEEFIR (+1).



SOLUTION DU N° 403

Horizontalement

1. COTUTEUR. — 2. MERISE (EMERIS REMISE MIREES RIMEES MISERE). — 3. RENITENT, résistant à la pression (INTENTER). — 4. URANYLE. — 5. PETONCLE. — 6. ASSISTE (ASSITES). — 7. OEUVRAT (VOUTERA). — 8. EMPENNE. — 9. RESUCEE (RECUSEE CREUSEE). — 10. DANOIS (ADONIS AIDONS SONDAI). — 11. CATIMINI. — 12. CERDAN, de la Cerdagne. — 13. SCARABEE. — 14. SEPTIMO (IMPOSTE). — 15. ELITISME (LIMITEES). — 16. ECMNESIE, résurgence hallucinatoire du passé (EMINCEES).

Verticalement

17. CAUDALE. — 18. ECUSSON. — 19. MUTATEUR. — 20. TRANSEPT (PATTERNS). — 21. BIOTITE. — 22. TRYPSINE, enzyme pancréatique. — 23. NUDISMES. — 24. URETERE. — 25. ANCOLIE (ONCIALE). — 26. MIOCENE. — 27. ICARIEN (RICAINE). — 28. SEBASTE, sorte de rascasse (ASBESTE BETASSE). — 29. RELEVEUR (muscle). — 30. CARDERE, chardon (RECARDE). — 31. STUCAGE. — 32. EPANNELE, dégrossi.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

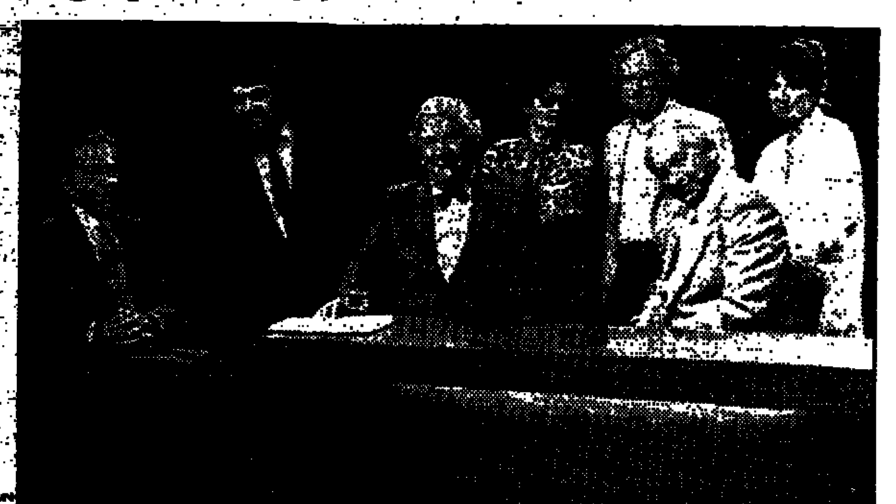
« Le défi mondial » relève le défi de la technologie

La crise en images pour les enfants de la télévision.

PARI tenu. Le rêve de Daniel Bertolino est devenu réalité. Non sans peine. Il aura fallu deux ans de patience et de persuasion pour convaincre l'auteur du *Défi mondial*, Jean-Jacques Servan-Schreiber, ainsi que les bailleurs de fonds et les coproducteurs, Radio-Canada et Antenne 2, de la viabilité du projet. Plus de deux ans de tournage, ensuite, dans trente-cinq pays par cinq équipes, qui ont interrogé cent cinquante personnalités. Plus de 2 millions de dollars canadiens, enfin, pour mener à bien ce projet démesuré : l'adaptation pour la télévision, en six épisodes de 56 minutes, du best-seller de J.-J. S.-S.

Pari difficile. Le livre date de 1980, au lendemain du choc pétrolier, et l'Histoire n'a fait que s'emballer depuis. Adaptation libre, donc, mais l'enjeu fondamental demeure : comment surmonter la crise et combler le fossé grandissant entre Nord et Sud, au moment où la révolution de l'informatique des années 80 succède à la guerre énergétique des années 70 ? Quel avenir, surtout, réservons-nous aux six milliards d'êtres humains qui constitueront l'univers de nos enfants dans un peu plus de dix ans, au seuil du troisième millénaire ?

Pari impossible ? Six émissions, six thèmes. La crise du pétrole et la création de l'OPEP ; les rendez-vous manqués de la décolonisation (Suez, le Congo, Cuba) ; le développement du tiers-monde aux prises avec le néo-colonialisme ; le Nord est-il un modèle pour le Sud ? (le Brésil, le Nigéria, la Chine) ; l'explosion technologique japonaise ; une solution possible : la ressource infinie de l'informatique. Impossible, en effet, de brasser des thèmes aussi vastes sans raccourcis, amalgames ou généralisations. Mais l'avantage d'une telle méthode est de réaliser une synthèse, à la fois historique et géographique, de problèmes complexes — comme la crise énergétique — qui se trouvent brusquement éclairés d'un jour nouveau. La pédagogie y gagne, mais la caricature menace. Il faut toutefois reconnaître que les témoins appelés à la barre de l'Histoire sont impressionnants : Roosevelt, Yamani, Nasser, Kadhafi, Kennedy, Castro, Mao, Sadate, Lumumba, Nehru, Nixon, Kissinger, Golda Meir, Mitterrand, Reagan, Thatcher... Tout comme les commentateurs interviewés par les équipes de Daniel Creusot : Galbraith, McNamara, Sampson, Pisani, Neves, Dumont, Pisar — sans oublier des noms qui vous seront familiers : Fontaine, Tatu, Niedergang, de Beer, Paringaux...



Peter Ustinov entouré de J.-J. Servan-Schreiber et Daniel Bertolino, à gauche, de Michelle Gaillard, Daniel Creusot et Patrick Watson, à droite.

Un « docubédé »

Pari gagné ? Si le fond est forcément sujet de débat — et c'est bien ainsi, — la forme est éblouissante. Grâce aux dernières trouvailles de l'électronique — images de synthèse, palette assistée par ordinateur, etc. La matière première ramenée des quatre coins du monde est servie au téléspectateur dans un maelström d'images qui risque, dans un premier temps, de le submerger. Images superposées, simultanées, déferlant comme des feuilles mortes dans la tempête : on s'habitue à la longue à ce style de documentaire new look, que *la Presse* de Montréal a baptisé *« docubédé »* (documentaire bande dessinée). Les films tournés pendant deux ans à travers le monde ont été traités électroniquement au studio André-Perry Video, à Morin-Heights, dans les Laurentides, qui, avec celui de Berlusconi à Milan, est l'un des plus modernes au monde.

Heureusement, pour commenter cette tornade colorée, on a choisi le comédien Peter Ustinov, dont le poids, la mesure et l'humour servent d'antidote à la migraine qui menace. Ustinov, qui commente la version française tout seul et la version anglaise avec le journaliste canadien Patrick Watson, apporte la touche humaine, voire une note de contestation, à une entreprise qui risquait autrement d'écraser par sa froideur technique.

La dernière émission, qui présente le micro-ordinateur pour tous comme une panacée aux problèmes du tiers-monde, peut paraître un peu courte comme solution. Comme le laisse entendre Peter Ustinov. Mais l'ensemble de la série n'est *pas qu'un tour de force humain et technologique* : il donne à réfléchir et doit déboucher sur un large débat, plus que jamais nécessaire. Dommage qu'Antenne 2 ne l'ait pas programmé à une heure moins tardive, et n'ait pas pensé à en faire le sujet, par exemple, d'un « Dossiers de l'écran ». Un rendez-vous, en tout cas, à ne pas manquer.

ALAIN WOODROW.

● Série « Le défi mondial », chaque lundi à partir du 5 mai, A 2, vers 22 h 20.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 4 MAI

Le Trésor du pendu ■
Film américain de John Sturges (1958), avec R. Taylor, R. Widmark, P. Owens, R. Middleton, H. Silva.
TF 1, 20 h 30 (85 mn).
Un ancien bandit, devenu shérif, fait évader un complice d'autrefois. Des aventuriers, la violence et la mort, une ville fantôme du Far-West, des personnages ambigus.

L'introuvable ■
Film américain de Woody S. Van Dyke (1934), avec W. Powell, M. Loy, M. O'Sullivan, N. Pendleton, P. Hall (v.o., sous-titrée, N.).
FR 3, 22 h 30 (85 mn).
Un détective privé mondain et sa femme mènent une enquête compliquée. Il s'agit de l'adaptation, façon comédie américaine, d'un roman noir de Dashiell Hammett. Les acteurs jouent les farfelus.

LUNDI 5 MAI

Angoisse ■
Film américain de Jacques Tourneur (1944), avec G. Brent, H. Lamarr, P. Lukas, A. Dekker, C. Esmond, O. Blakeney (N.).
TF 1, 15 h 30 (90 mn).
Un médecin tombe amoureux de la femme d'un riche bourgeois new-yorkais. Elle passe pour avoir l'esprit dérangé. Mais... Frissons de peur en demi-teinte pour une « série blême » frisant la tragédie.

Des gens sans importance ■
Film français d'Henri Verneuil (1956), avec J. Gabin, F. Arnoul, Y. Etiévant, P. Frankeur, R. Delban, D. Carrel (N.).
TF 1, 20 h 30 (100 mn).
Un chauffeur de poids lourd malheureux en ménage devient l'amant d'une jeune serveuse de restaurant. D'après un roman de Serge Groussard, un drame populiste où pèsent les mauvais coups de la vie. Très bien mis en scène, très bien interprété.

Trois valses ■
Film français de Ludwig Berger (1938), avec Y. Printemps, P. Fresnay, H. Guisol, Boucot, J. Périer, J. Helbling (N.).
FR 3, 16 h 05 (100 mn).
1867, 1900, 1939. Trois générations de femmes du spectacle face à trois générations d'aristocrates. Trois amours dont seul le dernier est plus fort que les différences sociales. Musique très viennoise, décors luxueux, images sophistiquées et Printemps qui chante...

Scorpio ■
Film américain de Michael Winner (1973), avec B. Lancaster, A. Delon, P. Scofield, J. Colicos, G. Hunnicutt.
FR 3, 20 h 35 (110 mn).
Un tueur est chargé d'abattre un agent de la CIA (qui l'a entraîné), soupçonné de double jeu. Aventures d'espionnage et démystification cynique des services spéciaux. Les acteurs sont grands dans un univers inhumain.

MARDI 6 MAI

Coup de tête ■
Film français de Jean-Jacques Annaud (1978), avec P. Dewaere, F. Dougnac, J. Bouise, P. Le Person, M. Aumont.
A 2, 20 h 35 (85 mn).
Un ouvrier d'usine, footballeur cabochard du dimanche, prend sa revanche sur les notables provinciaux qui l'ont coulé. Le film démarre sur un retour en arrière, tourne à la satire sociale et à l'étude de mœurs dans une mise en scène ironique, insolite. Et bravo, Dewaere !

Fort Massacre ■
Film américain de Joseph Newman (1958), avec J. McCrea, F. Tucker, S. Cabot, J. Russell, A. Caruso.
FR 3, 20 h 45 (80 mn).
Un groupe de soldats commandé par un sous-officier qui hait les Indiens, tente de regagner sa garnison, en passant par le territoire apache. Ou comment le désir de vengeance peut mener à la folie raciste. Bonnes intentions.

Tarantula
Film américain de Jack Arnold (1955), avec J. Agar, M. Corday, L. G. Carroll, N. Paiva, R. Elliott (v. o. sous-titrée. N.).
FR 3, 23 h (80 mn).
Une expérience d'un savant provoque des déformations physiques chez celui-ci et le gigantisme d'une araignée. Film de science-fiction typique des années 50 : effets spéciaux impressionnants, crainte de la radio-activité.

MERCREDI 7 MAI

Le Bâtard ■
Film français de Bertrand Van Effenterre (1982), avec G. Klein, J. Jezequel, B. Fossey, M. Demongeot, V. Abril.
FR 3, 22 h 45 (110 mn).
Un homme qui n'a pas connu son père et dont la mère, prostituée, vient de mourir erre du midi de la France aux portes de Paris. Film d'auteur sur le mal de vivre, les amours impossibles, le désenchantement. Un ton curieux.

JEUDI 8 MAI

La Grande Bagarre de Don Camillo
Film franco-italien de Carmine Gallone (1955), avec Fernandel, G. Cervi, C. Sylvain, G. Rey, L. Gloria (N.).
A 2, 20 h 35 (110 mn).
Peppone veut être élu député. Don Camillo intervient dans sa campagne. Des situations qui traînent, qui traînent.

Fedora ■
Film germano-franco-américain de Billy Wilder (1977), avec W. Holden, M. Keller, H. Knef, J. Ferrer, F. Sternhagen, M. Adorf.
FR 3, 20 h 35 (110 mn).
Est-ce seulement la chirurgie esthétique qui donnait à Fedora, la star mythique, une éternelle jeunesse ? Elle vient de mourir. Un producteur avait découvert son secret. Troublant mélodrame d'atmosphère cosmopolite où Wilder brouille les pistes à plaisir et défend la légende contre la réalité.

VENDREDI 9 MAI

Alexandre Nevski ■ ■
Film soviétique de Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein (1938), avec N. Tcherkassov, N. Okhlopkov, A. L. Abrikossov, D. Orlov (v. o. sous-titrée. N).
A 2, 23 h (105 mn).
Au XIIIe siècle, le prince Alexandre Nevski devient le chef populaire de la lutte contre les chevaliers teutoniques, envahisseurs de la Russie. Réalisé sur commande du gouvernement soviétique à un moment où les relations étaient tendues entre l'URSS et l'Allemagne nazie, ce film-épopée est porteur de propagande idéologique. On l'admire davantage pour sa mise en scène, sa perfection plastique et sonore, bref ses qualités formelles.

Samedi
3 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9 h 45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 1er mai) ; 11.00 Hauts de gammes, magazine de la musique, en simultané avec France-Musique : spécial jazz ; 12.00 Tournez manèges.
13.00 Journal : 13.50 La séquence du spectateur ; 14.20 Série : La croisière s'amuse ; 15.10 Dessin animé : Astro le petit robot ; 15.40 Tiercé à Vincennes ; 15.55 Temps X, magazine de la science-fiction ; 16.50 Série : La dictée ; 17.45 Trente millions d'amis ; 18.25 Auto-moto ; 18.55 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.00 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : la Rue des miroirs.
De G. Gagliardo et J. Gruault. Avec N. Garcia, H. Bennent, Milva...
Un matin bleu en Italie, un cri, une chute. Une jeune femme vient de s'écraser dans la remorque d'un camion. Un faux suicide... un polar qui se transforme en un film sur la possession. Une coproduction européenne (Tangram Film Production, la RAI et Channel 2 TV).
22.10 Droit de réponse : Les tests de recrutement.
Emission de Michel Polac.
Avec le professeur J. Hors, spécialiste d'hématologie, J. de Bony, chirologue, N. Robert et A. Falcoz, graphologues, A. Tic, directeur d'un cabinet de recrutement, O. Todd, journaliste et écrivain, un représentant de la commission nationale informatique et liberté, ainsi que de nombreux recruteurs et recrutés.
0.05 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles. (Redif.)

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1950 (la guerre de Corée ; Herzog au sommet de l'Annapurna) ; 12.00 A nous deux.
12.45 Journal ; 13.25 Série : Buck Rogers ; 14.15 Récré A2 (L'empire des cinq, Téléchat) ; 14.50 Les jeux du stade (basket : Antibes-Villeurbanne ; équitation : CSIO de Rome ; cyclisme) ; 17.05 Les carnets de l'aventure (Saga Siglar : le grand Nord en drakkar) ; 18.00 Série : Amicalement vôtre ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Drôles de touches.
Un show Per Pallesen et Soren Pilmark : les deux célèbres musiciens classiques danois font les pitres.
21.00 Grand prix Eurovision de la chanson.
En direct de Bergen (Norvège). Commentaires Patrice Laffont.
Vingt pays concurrents. Pour la France, c'est le groupe « Cocktail Chic » qui a été choisi par les téléspectacteurs français — quatre jeunes femmes, sœurs et cousines — pour chanter « Européennes », de Michel et Georges Costa.
23.50 Journal.
0.05 Magazine : Les enfants du rock.
Concert Roxy Music, enregistré dans les arènes de Fréjus, l'été 1984.

FRANCE RÉGIONS 3

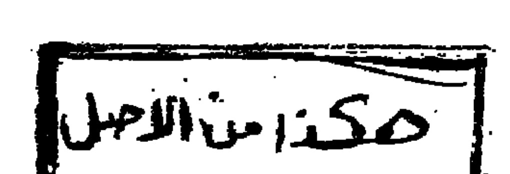
Espace 3 : à 13.15 : Connexions ; 14.00 Le grand écran de l'industrie ; 14.30 Objectif santé : facteurs de risques du cancer.
14.45 Planche à voile, en direct de la Torche.
16.15 Liberté 3, émission des associations.
17.30 Emissions régionales
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.35, où l'on verra sur tout le réseau Fraggle Rock ; *à 18.55,* Croqu'soleil ; *à 19.55,* Les recettes de Gil et Julie.
20.05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... une nouvelle série, Les aventures de Kit Carson.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
Daniel Reece disparaît de la série, sa mort est annoncée à Krystle par Dex...
23.10 Musiclub.
« La Cantate du café » BWV 211 de Bach, par l'English Chamber Orchestra, dir. Y. Menuhin.

LA 5

7.30 à 18.30 rediff. des émissions de la veille : (7.30 Série : Tonnerre mécanique (et à 14.50) ; 8.15 Pentathlon, jeu et variétés (et à 12.00 et 15.45) ; 10.10 Grand prix, magazine auto-moto (et à 13.55 et 17.35) ; 11.10 Jeu : C'est beau la vie).
18.30 Série : Jaimie ; 19.30 Cinq sur cinq, programme musical (et à 0.05).
20.30 Les grands films du petit écran : la Vengeance aux deux visages (1re partie), série australienne de K. Arthur (et à 1.05) ; 22.15 Record, le grand show du sport ; 23.50 Série : l'Homme de l'Atlantide.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Espion modèle ; 21 h, Grand prix Eurovision de la chanson (en direct de Bergen, en Norvège).
- TMC, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Destination rivière dorée (2e partie) ; 23 h, Monte-Carlo zoom ; 23 h 15, Tour de Corse.
- RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 21 h, Grand prix Eurovision de la chanson (en direct de Bergen).
- TSR, 20 h, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, Série : Columbo ; 22 h 40, Sports ; 23 h 40, *Crapauds*, film de G. McGowan.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 4 mai

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; *10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe* célébrée à l'église Saint-Vincent-de-Paul à Montchanin, prédicateur : le Père Bernard Goureau. 12.00 Téléfoot.
13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch. 14.20 Les habits du dimanche. 15.05 Sports dimanche : moto : Grand Prix *d'Espagne ; moto-cross*, Grand Prix de France ; tiercé à Longchamp. 16.45 Scoop à la Une, avec Serge Lama. 17.30 Les animaux du monde : Connaître et sauver les chauves-souris.
18.00 Série : Pour l'amour du risque.

19.00 Sept sur sept.

Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invitée : Mme Danielle Mitterrand, une « dame » discrète et pourtant très active, qui « milite » au sein de nombreuses organisations humanitaires, nationales et internationales.

20.00 Journal.

20.35 Cinéma : le Trésor du pendu.

Film de John Sturges.
21.55 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.

Lundi 5 mai

10.30 RFE : Le magazine du poisson ; 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 La maison de TF 1 : soins du corps, dessert aux fraises, trouvailles du concours Lépine à la Foire de Paris, plantations de fleurs d'été sur la terrasse... un immense bazar d'idées pour la maison et le quotidien ; 15.30 Cinéma : Angoisse, film de Jacques Tourneur ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : Rendez-vous en noir ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.30 Cinéma : Des gens sans importance.

Film d'Henri Verneuil.
22.10 Etoiles et toiles.

Magazine de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Viva Brazil ! Le cinéma brésilien, avec le retour de la démocratie, sort de sa léthargie. De nombreux témoignages : Norma Bengell, comédienne, Ruy Guerra, qui réalise actuellement la première comédie musicale brésilienne, et Nelson Pereira Dos Santos, qui tourne actuellement Jubiaba. *Le fou du cinéma nous fait découvrir l'imaginaire de l'Amérique latine.*
23.15 Journal.
23.25 C'est à lire.

Mardi 6 mai

10.55 Le chemin des écoliers : 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Transcontinental, magazine des voyages : l'Inde des Radjahs ; 15.40 Reprise : Infovision (dif. le 1er mai) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : Jo Gaillard ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Expression directe : le Sénat : l'Union centriste.
20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Légitime défense, de P. Andréota, réal. C. Grinberg, avec B. Ogier, J.-M. Bory, M. Chevalier, B. Fresson (redif.).
Une étonnante greffière, convaincue de la culpabilité d'un chef d'entreprise, rouvre un dossier classé. Avec ténacité, elle va enquêter au risque de sa propre vie. Une affaire d'intérêts personnels mais aussi un clin d'œil à la phallocratie...

22.05 Série : Les enfants de la République.

De Hubert Knapp.
I. — Le voyage de Séraphine. Hubert Knapp fait partie de ces gens qui croient que la grande histoire est faite de l'accumulation des toutes petites. Chasseur infatigable, il est allé chercher ceux, celles, qui sont nés à la bordure des deux siècles, les enfants de « l'école laïque, gratuite et obligatoire », qui souvent ont commencé à travailler à douze ans ! Des gens simples, anonymes, qui ont vécu, aimé, souffert. Des modestes qui ont maintenant quatre-vingt-dix ans. Un travail dans la mémoire, saisi sur le vif de la parole et des gestes, un formidable témoignage sur le siècle, drôle, émouvant.
22.55 Journal.
23.10 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 4 mai

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 (Clémentine, Mafalda, Révolte irlandaise, Les mondes engloutis) ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.
12.45 Journal ; 13.20 Tout le monde le sait ; 14.30 Série : Les deux font la paire ; 15.20 L'école des fans ; 16.15 Kiosque à musique ; 17.00 Série : L'espace d'une vie, réal. D. Sharp. Avec D. Kerr, J. Seagrove. *(L'ascension sociale d'une jeune Anglaise, au début du siècle.)* 18.40 Stade 2 ; 19.30 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret en meublé.
D'après G. Simenon, réal. C. Boissol. Avec J. Richard, M. Dalmès...
Un coup de feu est tiré sur l'inspecteur Janvier. Maigret s'installe sur les lieux : le meublé de la pulpeuse Mlle Clément.
22.00 Musiques au cœur.
Magazine d'E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique).
Richard Strauss ou un « Caprice ». C'est Jessye Norman qui interprète ce soir la scène finale de « Capriccio » et les « Quatre Derniers Lieder », accompagnée par l'Orchestre de Paris sous la direction d'Eric Leinsdorf (concert enregistré à la salle Pleyel le 24 mars dernier). Avec une interview de la grande cantatrice.
23.05 Journal.

Lundi 5 mai

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Apostrophes (Quand les héros sont des animaux, diffusé le 2 mai) ; 11.25 Histoires courtes ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Enfants du Tibet, espoir de l'exil (adresser les dons à « L'aide à l'enfance tibétaine », 42, rue du Bac, 75007 Paris) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 *Aujourd'hui la vie (A voir, avec Michel Leeb)* ; 15.00 *Série :* La mer est grande ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 *Emissions régionales ;* 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Les cinq dernières minutes : Nous entrerons dans la carrière,
de J. Cosmos, réal. C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud...
Le corps de Willie Beau Brun, gangster à ses moments perdus, est découvert dans l'épave de sa voiture. L'inspecteur Cabrol découvrira-t-il l'assassin ?

22.20 Série documentaire : Le défi mondial.

D'après J.-J. Servan-Schreiber, réal. D. Bertolino et D. Creusot.
(Lire notre article)
23.10 Journal.

Mardi 6 mai

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 *Les* rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Série documentaire : Nos ancêtres les Français ; 11.00 Histoires courtes (la Vago ; le Corbeau et le Renard) ; 11.35 Les carnets de l'aventure (le Nageur du Gange) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (A vif : édition spéciale Afrique). 15.00 Série : La mer est grande. 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.35 Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Superdoc...). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.

20.35 Les dossiers de l'écran : Coup de tête.

Film de Jean-Jacques Annaud.
22.10 Débat : une nouvelle religion, le football.
A quelques semaines de l'ouverture du Mundial, les « Dossiers de l'écran », d'Armand Jammot, s'interrogent sur cette nouvelle religion universelle qu'est devenu le football. Quelles sommes touchent les joueurs ? Combien coûte le transfert d'un joueur d'un club à un autre ? Pourquoi Hechter, Lagardère, Tapie, offrent-ils des ponts d'or pour s'assurer les services des stars du ballon ? Avec de nombreux invités parmi lesquels Just Fontaine, Michel Hidalgo, Bernard Pivot, Jean-Pierre Soisson...
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 4 mai

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : 12.00 D'un soleil à l'autre, magazine du monde rural ; 13.00 Emissions régionales ; 14.30 Automobile : Tour de Corse ; 15.00 Tennis, *tournoi d'exhibition dans les arènes de Nîmes ; 16.45 Emission* pour les jeunes : Les Entrechats, l'Oiseau bleu, Génies en herbe ; 18.00 Décibels, avec Siouxsie and the Banshees, Septembre Noir, Mensen Blaffen et Sapho. 18.30 RFO hebdo.
19.00 Petit à petit passionnément : les étiquettes de fromage.
19.05 Jeu : Signes particuliers.
20.05 Le Muppet Show.

20.35 La puce et les géants.

Série de trois émissions de J. Tchalenko, d'après E. Laurent.
Deuxième épisode : Big Brother vit toujours. Détournement de la science à des fins militaires, espionnage ou contre-espionnage. Cette excellente série remet quelques idées en place. On apprend par exemple que les recherches de pointe dans les grandes universités américaines, de Yale à Harvard, sont financées par le Pentagone.
21.20 Aspects du court métrage français.
« Douce France », de Jean-Luc Gaget ; « Gratte-ciel », de C. Jairot et « Mélodie pour un cafard », de D. Zay.
21.55 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : l'Introuvable.

Film de Woody S. Van Dyke (cycle films noirs).
0.00 Prélude à la nuit.
Tarentelle op. 25, de J. Zabrebski, par M. Magin, piano.

Lundi 5 mai

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16.05 où l'on verra sur tout le réseau le film de Ludwig Berger : Trois valses ; *17.45* Loups, bars et Cie, ou la cuisine des marins ; *18.55* Croqu'soleil ; *19.35 Feuilleton :* L'homme au képi noir.
19.55 Dessin animé : les Entrechats ; 20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : Scorpio.

Film de Michael Winner.
22.30 Journal.
23.00 Boîte aux lettres : Et les bordels, Boudard !
Magazine littéraire de Jérôme Garcin.
L'écrivain Alphonse Boudard raconte l'histoire de la fermeture des maisons closes (loi votée le 3 avril 1946), avec les témoignages d'André Pousse, comédien-restaurateur, et de Me Pelletier, avocat de Mesrine.
23.55 La clé des nombres et des tarots.
Série de R. Bennett de Lavigerie et B. Staquet.
0.00 Prélude à la nuit.
Le Tombeau de Couperin et *Toccata* de Ravel par Véronique Roux au piano.

Mardi 6 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : La mer buissonnière ; *à 17 h 15,* Dynastie ; *à 18 h 55,* Croqu'soleil,
19.00 Le 19-20 de l'information. 19.55 Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 Les jeux ; 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités de 1958 ; présentation du premier film ; à 22 h 05 Publicité de l'époque ; à 22 h 10 Tom et Jerry ; à 22 h 15 Tex Avery ; et à 22 h 25 Attraction et présentation du deuxième film.

20.45 Premier film : Fort Massacre.

De Joseph Newman.
22.30 Journal.

23.00 Deuxième film : Tarantula.

De Jack Arnold.

LA 5

Dimanche 4 mai

7.00 à 18.40, rediff. des émissions : (7.15 Cinq sur cinq, programme musical (et à 11.25 et 15.35) ; 8.15 Variétés : Cherchez la femme (et à 12.25 et 16.35) ; 10.20 Record : le grand show du sport (et à 14.30).
18.40 Série : Jaimie (et à 2.30) ; 19.35 Les Schtroumpfs, dessins animés.
20.30 Les grands films du petit écran : la Vengeance aux deux visages (2e partie), série australienne de K. Arthur (et à 1.30).
22.10 Sport : tennis (tournoi « US Clay Championship » d'Indianapolis, finale). 23.00 Série : L'homme de l'Atlantide.

Lundi 5 mai

7.30 à 18.40, rediffusion des émissions : (7.30, Série : Jaimie (et à 10.00 et 14.20) ; 8.20, Les grands films du petit écran : la Vengeance aux deux visages (1re partie) (et à 12.40 et 17.00) ; 11.00, Série : L'homme de l'Atlantide (et à 15.10).
18.40 Jeu : C'est beau la vie ; 19.30 (et à 23.05), A fond la caisse (Supercopter).
20.30 Les grands films du petit écran : la Vengeance aux deux visages (3e partie). Série australienne de K. Arthur (et à 0.00).
22.10 Série : La cinquième dimension (et à 1.40).

Mardi 6 mai

7.20 à 19.30, rediff. des émissions de la veille : (7.30, Jaimie ; 8.20, Supercopter ; (et à 15.10) ; 9.10, Les grands films du petit écran : la Vengeance aux deux visages (deuxième partie) (et à 12.35 et 16.05) ; 10.55, Série : La cinquième dimension (et à 14.15 et 17.50) ; 11.45, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 A fond la caisse (série : Knight rider) (et à 23.00).
20.30 Feuilleton : Flamingo Road, (et à 23.55).
21.25 Arabesque, série de suspense (et à 0.45).
22.10 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1.35).

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 4 mai

- RTL, *20 h, Hôtel Paradiso,* film de P. Glenville ; 22 h, Grand écran, l'actualité du cinéma.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, Croisière en enfer ; 22 h 35, Forum.
- RTB, 20 h 5, Variétés : Swing ; 21 h 20, Téléfilm : la Griffe de l'assassin.
- TSR, *20 h,* Série : *Le tiroir secret ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis...* Yves Petit-de-Voize ; 21 h 50, le Défi mondial ; 22 h 55, Table ouverte ; 0 h 10, Rock, films festival 86.

Lundi 5 mai

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *le Point de non-retour,* film de J. Boorman.
- TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Téléfilm : Femme d'une autre.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Attention, une femme peut en cacher une autre,* film de G. Lautner (1983) ; suivi d'un débat sur l'adultère.
- *RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5,* le Temps retrouvé : les petites filles d'antan ; 20 h 35, Théâtre wallon : les Plédeus.
- TSR, 20 h 10, Journée de l'Europe ; 20 h 25, Spécial cinéma ; 23 h 25, Rock films festival 86.

Mardi 6 mai

- RTL, 20 h, Cinémania : *Un amour de pluie,* film de J.-C. Brialy ; 22 h, *la Charge des cosaques,* film de R. Freda.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, Dessin animé : Ali et le chameau.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : A vos souhaits, de P. Chesnot ; 22 h 5, Dites-moi...Régine Deforges.
- RTB - TÉLÉ 2, 21 h, Ciné-club : *le Silence,* film de I. Bergman (1963).
- TSR, 20 h 10, Série : La guerre d'Espagne ; 22 h, Regards ; 22 h 45, Football ; 23 h 45, Rock films festival 86.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 7 mai

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups : Sport Billy ; Tout doux Dinky... ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

13.00 Journal ; 13.50 Vitamine : les petits creux de Loula, Punky Brewster ; Vitaboum ; deuxième Festival de la chanson pour enfants... ; 16.00 Série : Aux frontières du possible ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : Jo Gaillard ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.40 Série : la vie des Botes (et à 19 h 10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.25 Loto sportif ; 19.40 Cocoricocoboy ; 19.50 Tirage du Tac-O-Tac.

20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 Série : l'Ami Maupassant.
Six téléfilms proposés par C. Santelli.
« Aux champs », d'après l'œuvre de Maupassant. Réal. et adapt. H. Basle. Avec M. Even, F. Leidgens, B. Le Saché.
Deux familles pauvres s'affrontent, s'invectivent dans la campagne cauchoise de la France de la fin du siècle dernier. L'une d'elles a accepté de vendre un de ses enfants à des riches bourgeois. Celui-ci revient vingt ans plus tard, un « élégant ». Une superbe série adaptée des nouvelles de Maupassant, avec le climat, la fièvre, la passion de l'auteur.

21.40 Passé simple : Ernst Jünger, journal de l'Occupation.
Réal. E. Cozarinsky. Emission proposée par l'INA.
En 1940, Ernst Jünger est affecté au commandement militaire de Paris. Niels Arestrup lit des extraits de son journal intime pendant que des images d'archives restituent le Paris de l'époque — ville allemande sur fond d'enfer. Témoignage saisissant, mais surtout réflexion douloureuse sur la position de l'intellectuel, mêlé malgré lui à la folie. Impossible innocence.

22.40 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Didier Lockwood et ses musiciens. Au sommaire : l'interactivité (un mot dont on ne connaît pas toujours la signification) ; Carolyn Carlson, au Théâtre de la Ville ; Frederika von Stade (les répétitions de la cantatrice) ; l'agenda et la minute rétro.

23.10 Journal.

23.25 C'est à lire.

Jeudi 8 mai

9.10 Antiope 1 ; 9.40 La Une chez vous ; 9.55 Passé simple : Le temps détruit, lettres d'une guerre 1939-1940, de P. Beuchot *(Lire le commentaire écrit sur la même émission rediffusée ce jour à 23 h 20)* ; 11.10 Cérémonie militaire, (en direct de l'Etoile), commentaire de L. Zitrone. ; 12.00 Spécial ouverture du Festival de Cannes (présenté par Y. Mourousi, P. Gérard et A. Beverini).

13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Les animaux du monde : Au pays de l'aigle mangeur de singes, les Philippines (redif.) ; 15.05 A votre service. 15.25 Quarté, en direct de Longchamp ; 15.35 Téléfilm : Tom grand cœur, de J. D. Fitzgerald *(les espiègleries et le grand cœur d'un enfant au 19e siècle, dans une ville de l'Utah)* ; 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Série : Jo Gaillard ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 Série : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 Feuilleton : la Citadelle.
De P. Jefferies, et M. Vardy, d'après le roman de A.J. Cronin, avec B. Cross, G. Thomas...
Deuxième épisode de ce feuilleton tiré d'un best-seller des années 30, qui retrace les difficultés d'un jeune médecin intègre face à des confrères dilettantes.

21.40 L'enjeu.
Magazine économique et social, F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'homme du mois : Pierre Pouillot, patron français de Lee Cooper, le jean américain produit par une entreprise britannique. Et : tout pour le client (est-ce bien vrai ?) ; salaire de la peur (les métiers dangereux) ; l'enjeu de l'innovation (une table à dessin pour composer la musique, invention de Iannis Xenakis et l'orgue à structure variable de Jean Guillou) ; les Italiens arrivent (Carlo De Benedetti, patron d'Olivetti).

22.55 Journal.

23.10 C'est à Cannes.

23.20 Passé simple : le temps détruit, lettres d'une guerre 1939-1940.
de P. Beuchot.
Pendant la drôle de guerre, trois soldats écrivent chaque jour à la femme qu'ils aiment... Le musicien Joubert, l'écrivain Nizan, l'ouvrier Beuchot, mourront tous trois dans les combats du printemps 40. Un document trop lent mais de très belles lettres d'amour en temps d'absurde guerre.

Vendredi 9 mai

10.55 Le chemin des écoliers, émission du CNDP ; 11.15 Antiope ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Temps libre... aux vacances (et à 16.25) ; 16.00 Série : Alfred Hitchcock présente... Arthur (redif.) ; 17. La chance aux chansons ; 17.25 Série : Jo Gaillard ; 18.25 Mini journal, pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.35 Variétés : Des vacances de A à Z

Emission de P. Sabatier et R. Grumbach
Cette émission de variétés est réalisée à Ouarzazate, au Maroc, pour donner un petit air d'avant-vacances. Avec Marc Lavoine, Vivien Savage, Diane Tell, Pierre Billon...

22.45 Série : Arsène Lupin : Herlock Sholmes lance un défi
D'après l'œuvre de M. Leblanc, réal. J.-P. Désagnat, adapt. C. Brule. Avec G. Descrières, R. Carel, H. Virlojeux... (redif.).
Le gentleman-cambrioleur, grâce à son habileté et ses dons de pilote, parvient à dérober un somptueux collier.

23.00 Journal.

23.15 C'est à Cannes.

23.15 Télévision sans frontières.
Mai musical du Ramadan.

ANTENNE 2

Mercredi 7 mai

6.45 Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi ; Latulu et Lireli ; Sinbad le marin ; Méthanie ; les Schtroumpfs ; le monde selon Georges...) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.

12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine.

14.00 Téléfilm : Pas de frontière pour l'inspecteur.
De M. Cravenne. Avec F. Finlay, F. Prevost, O. Versois... (Redif.)
Une histoire de lettres anonymes dans une petite ville de Hollande.

15.30 Récré A2 (les Schtroumpfs ; les Poupies ; Tom Sawyer ; la Bande à BD). 17.00 Magazine : Terre des bêtes. 17.30 Superplatine : Level 45, Indochine, Tracie Young, H. Christiani... 18.00 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Le petit Bouvard illustré.

19.30 Journal.

20.10 Football : Finale de la Coupe d'Europe.
En direct de Séville : FC Barcelone-Steava Bucarest
La dernière finale de la Coupe d'Europe avait eu lieu à Bruxelles, au stade du Heysel de sinistre mémoire. Espérons que, cette fois, tout se passera sans anicroches.

22.15 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Le magazine toujours vif de la deuxième chaîne. Rambo à Beyrouth (un sosie de Sylvester Stallone dans Beyrouth dévastée) ; parent battu (que faire lorsqu'on est battu par ses propres enfants ? Une mère témoigne) ; si je serais ministre (l'ambition de certains étudiants) ; lettre d'amour (un amoureux parti sans laisser d'adresse) ; privés de télé (une équipe de télé a prêté un téléviseur à une famille qui n'en avait pas) ; d'accord Léon (l'accordéon n'est plus ce qu'il était).

23.20 Journal.

Jeudi 8 mai

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.5 Reprise : Moi... je (diffusé le 7 mai) ; 11.05 Histoires courtes. 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.

12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Dédicace : Pierre Perret ; 14.55 Téléfilm : le Mystère des sept cadrans, d'après A. Christie (redif.). 17.10 Récré A2 (Téléchat ; Image imagine ; Mes mains ont la parole). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Le petit Bouvard illustré. 19.35 Expression directe : Gan ; GS.

20.00 Journal.

20.35 Cinéma : la Grande Bagarre de don Camillo.
Film de Carmine Gallone.

22.15 Magazine : Planète foot.

En direct de Font-Romeu, l'actualité du football avec Roger Piantoni.

23.10 Journal.

Vendredi 9 mai

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Planète foot (dif. le 8 mai) ; 11.05 Histoires courtes ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.

12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (En forme, avec la chanteuse Sapho) ; 15.00 Série : La mer est grande ; 15.55 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2 (Téléchat, Superdoc, Latulu et Lireli, Shera) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.

20.00 Journal et Loto sportif.

20.35 Feuilleton : Médecins de nuit.
D'après B. Gridaine, réal. J.-P. Prevost. Avec P. Rouleau, C. Allegret, G. Beller...
Marie-Charlotte, jeune diabétique, est soignée par l'équipe de Médecins de nuit : elle a dix-sept ans et s'est enfuie de chez elle...

21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les livres du mois, sont invités : Czeslaw Milosz (Visions de la baie de San-Francisco) ; *Ewa Czarnecka et Aleksander Fiut* (Milosz par Milosz ; *entretiens sur la littérature polonaise) ; Jean d'Ormesson* (Tous les hommes sont fous) ; *André François* (André François) *et un invité surprise.*

22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : Alexandre Nevski.
Film de S.-M. Eisenstein (cycle : aspects du cinéma soviétique).

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 7 mai

14.55 En direct de l'Assemblée nationale.

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Zorro ; *17.30* Edgar le détective cambrioleur ; *18.55* Croqu'soleil.

19.00 Le 19.20 de l'information.

19.55 Dessin animé : les Entrechats ; 20.05, Les Jeux.

20.35 Variétés : Pollen.
Emission de J.-L. Foulquier en différé du Bataclan.
Avec Bernard Lavilliers, Pino Danièle, Patricia Lai, Philippe Léotard, Jean-Marc Torres et Li, les Raoul Petite.

21.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Profession skipper, reportage de W. Garrit, J. Loiseau et G. Pernoud. Tour d'horizon sur l'ensemble des courses au large et départ de la course Rouen-New-York.

22.20 Journal.

22.45 Cinéma : le Bâtard.
Film de Bertrand Van Effenterre.

0.35 La clé des nombres et des tarots.

0.40 Prélude à la nuit.
« La Capricieuse opus 17 », d'Edward Elgar, par D. Juchors, violon, et N. Juchors, piano.

Jeudi 8 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 5, où l'on verra sur tout le réseau : Thalassa *(redif.)* ; *17.30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *17.55,* Speedy Gonzalez ; *18.00,* La vie de Cabu ; *18.55,* Croqu'soleil.

19.00 Le 19-20 de l'information ; 19.55 Dessin animé : Les entrechats. 20.05 Spécial Cannes.

20.35 Cinéma : Fedora.
De Billy Wilder.

22.20 Journal.

22.45 Bloc-notes de François Mauriac.
De 1966 à 1968 : Une politique planétaire.

22.55 Itinéraires autrichiens.
Série de P. Courtemanche.
Pour cette dernière promenade en Autriche : le Vorarlberg, les coulisses de la montagne, une province qui s'étend des rives du lac de Constance jusqu'au Mont Piz Buin.

23.20 La clef des nombres et des tarots.

23.25 Prélude à la nuit.
« Concerto en ré majeur pour piano et orchestre », de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. J.L. Berlingen, avec P. Davenet au piano.

Vendredi 9 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05 où l'on verra sur tout le réseau : Le parc régional du Lubéron ; *17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *18 h 55,* Croqu'soleil.

19.00 Le 19-20 de l'information ; 19.55 Dessin animé : Les entrechats : 20.05 Spécial Cannes ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.35 Histoires singulières : Et le mur s'écroula.
Réal. P. Annet, scénario D. Spooner et J. Peacock. Avec B. Benton, G. Hunt, B. Deacon...
A Londres, une église désaffectée, en cours de démolition, est le théâtre d'événements étranges. Frayeur, mystère des forces obscures, aucun des ingrédients habituels aux films d'épouvante ne manque à l'intrigue.

21.35 Vendredi : Le monastère de la rue.
Magazine d'André Campana, reportage d'A. Darteville et M.-H. Rabier.
Trois frères franciscains vivent avec les sans-abri une vie d'errance, guidés par la foi en Dieu. Un reportage tout à fait inhabituel. Cette émission, prévue le 18 avril, avait été remplacée en dernière minute par l'hommage rendu à Marcel Dassault.

22.35 Journal.

23.00 Espace francophone : Enfant de Brel et de personne
De D. Gallet, réal. P. Hermant.
La nouvelle génération de chansons en Belgique avec P. Rapsat, Maurane, P. Charpentier, D. Odieu, Gangsters d'Amour.

23.25 La clef des nombres et des tarots.

23.30 Prélude à la nuit.
« Concerto en sol mineur pour orgue, orchestre à cordes et timbales », de Poulenc par l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, dir. Moshe Atzmon.

LA 5

Mercredi 7 mai

7.45 à 19.30, rediff. des émissions de la veille : (7.45 Série : Knight Rider (et à 11.50 et 15.05) ; 8.35 Les grands films du petit écran : la Vengeance aux deux visages (3e partie) (et à 12.45 et 16.00) ; 10.15 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 14.25 et 17.45) ; 11.00 Jeu : c'est beau la vie (et à 18.45).

19.30 A fond la caisse (série : Riptide) (et à 23.20).

20.30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 0 h 10).

21.20 Série policière : Inspecteur Derrick.. (et à 1.05).

22.25 Big Bang, magazine de la science (et à 2 h 10).

Jeudi 8 mai

8.00 à 19.30, redif. des émissions : (8.00, Série : Riptide (et à 15.15) ; 8.50, feuilleton : Flamingo Road (et à 12.30 et 16.109.45, Arabesque, série de suspense (et à 13.20 et 17.00) ; 10.40, Big Bang, magazine de la science (et à 14.15 et 17.50) ; 11.40, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).

19.30 A fond la caisse : Chips (et à 23.25).

20.30 Pentathlon, jeu et variétés (et à 0.15).

22.20 Mode, etc ; magazine sur la mode (et à 2.15).

Vendredi 9 mai

7.25 à 19.30, redif. des émissions : (7.35, Série : Chips (et à 15.05) ; 8.10, Feuilleton : Flamingo Road (et à 12.10 et 16.00) ; 9.05, Série : L'Inspecteur Derrick (et à 13.00 et 16.50) ; 10.15, Mode, etc., magazine sur la mode (et à 14.05 et 17.55) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).

19.30 A fond la caisse (Tonnerre mécanique) (et à 23.30).

20.30 Cherchez la femme (et à 0 h 25).

22.30 Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2.25).

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 7 mai

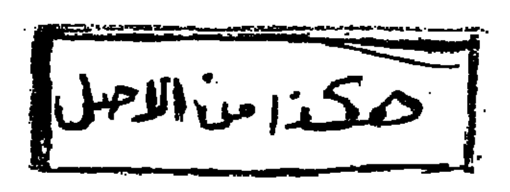
- RTL, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, Téléfilm : Kim.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, *Non, je ne veux pas me marier*, film de J. Paris.
- RTB, 20 h, C'est à voir : la guerre des chaînes de TV en Europe ; 21 h, Série : Mission casse-cou ; 21 h 45, Coup de film ; 22 h, Cargo de nuit.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports ; 22 h 15, Festival du rire de Rochefort.
- TSR, 20 h 10, Football ; 22 h 5, Télescop ; 22 h 50 : Rock films festival 86.

Jeudi 8 mai

- RTL, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *A l'Ouest, rien de nouveau*, film de D. Mann.
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, *Superman I*, film de R. Donner ; 0 h, Cannes, comme si vous y étiez (journal du festival) ; 0 h 15, Spécial Grand prix de F 1 de Monaco.
- RTB, 20 h, Autant savoir : aide médicale urgente ; 20 h 25, *la Nuit de l'évasion*, film de D. Mann (1982) ; 22 h 10, Ciné-music : Pierre Jansen.
- RTB-TELE 2, 20 h, Football (finale de la Coupe UEFA) *ou* : Festival du rire de Rochefort.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : Etre prêtre aujourd'hui ; 21 h 10, Série : Dynastie.

Vendredi 9 mai

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *la Petite*, film de L. Malle.
- TMC, 20 h, Série : Le renard ; 21 h, Série : Destination Rivière dorée (3e partie) ; 22 h, Cannes, comme si vous y étiez ; 22 h 15, Spécial Grand prix de F 1 de Monaco.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Jane Eyre : 21 h, Grand écran : *Rolling Stones*, film musical de H. Ashby.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine : la femme épanouie ; 21 h, Festival du rire de Rochefort.
- TSR, 20 h 15, Tell Quel ; 20 h 15, *les Fantômes du chapelier*, film de C. Chabrol (1982) ; 22 h 40, Les visiteurs du soir : Philippe Braunschweig ; 23 h 20, Paleo Folk festival 85 : 23 h 45, Rock films festival 86.





Chaque jour au Festival de Cannes !

Et la fête recommence ! La grande fête des stars, des grands fantasmes vécus dans le noir. Comme les autres chaînes, Canal Plus *s'installe* à Cannes pour la durée du rite. Les amateurs, les fanatiques du cinéma (ou de ses à-côtés), peuvent bloquer leur rendez-vous de la manière suivante :

Chaque jour, de 12 h 3 à 12 h 30 et du 9 au 19 mai, un « Spécial Cannes » de vingt-cinq minutes fera le tour de ce qui s'est passé la veille : reportages *réalisés par* l'agence Sygma et présentés par Philippe Dana au sein de l'émission « Direct », de Philippe Gildas (avancée d'une demi-heure pour l'occasion).

Chaque jour encore, de 19 heures à 19 h 50 — du 8 au 19 mai, — « Zénith Spécial long métrage » montrera l'arrivée des vedettes (« La montée des marches ! »), l'intimité des mêmes dans leur chambre d'hôtel (« Les acteurs se préparent »). Il est prévu des interviews sous-marines grâce à une caméra spéciale, utilisée en exclusivité, une chronique « cinéma » de Jean-Pierre Lavoignat, etc. Cinquante minutes assurées en direct par Michel Denisot, qui dispose de quatre équipes de tournage Sygma et de deux de Canal Plus.

Le jeudi 15 *mai*, de 7 h 5 à 7 h 30 (rediffusé en clair le dimanche 18, de 13 h 30 à 14 h), dans l'émission hebdomadaire, « Prochainement sur Canal Plus », Daniel Toscan du Plantier et Alain Chabat présenteront, de *Cannes, les sept nouveaux* films diffusés sur l'antenne la semaine suivante.

C. H.

Sélection

TÉLÉFILMS, SÉRIES

« **Le Tiroir secret** », enquête policière très particulière, menée par une grand-mère fantasque (avec ses trois ex-maris, elle « piste » le quatrième qui mène une double vie). Une série française qui se distingue ! Et la rencontre de Jeanne Moreau et de Michèle Morgan, dont c'est le retour à l'écran après dix ans. Le 3 à 17 h 55, le 4 à 22 h 10, le 6 à 10 h 35, le 9 à 1 h 40.

« **Hill Street Blues** », le feuilleton américain dont on ne se lasse pas, le 3 à 16 h. Deux nouvelles séries de dessins animés, *Petzi, l'ourson aux aventures cocasses, et Alias, bonhomme de* l'espace, le 7, respectivement à 8 h 20 et 8 h 25. « **L'Hôtel en folie** », humour britannique, le 5 à 7 h, le 6 à 7 h 2, le 8 à 7 h, le 9 à 7 h 2.

DOCUMENTAIRES

« Kal, ou l'Inde revisitée ». Kal signifie *« hier »,* ou « demain ». Un document en trois volets, qui regarde derrière les images habituelles (la misère, les castes) un pays en train de devenir une des plus grandes puissances économiques du monde, le 3 à 17 h, le 8 à 1 h 45.

SPORTS

Football, coupe de la ligue, le 3 à 20 h 15 et 20 h 30. **Basket américain**, le 4 à 16 h 20, le 5 à 0 h 5. **Etoiles et buts**, le 5 à 22 h 50. **Les KO de Canal Plus**, le 5 à 23 h 5, le 10 à 3 h 25.

Les films

DODO. — Film français de Francis Leroi (1980), avec B. Moore, C. Stewart. Le 3 à 0 h, nuit du 5 au 6 à 1 h 35, du 9 au 10 à 4 h 25.

Histoire vraie d'une adolescente dans une maison close. Film classé X dont le premier titre, *Petites filles au bordel,* dispense de commentaires.

LE RETOUR DE BUCK LE LOUP. — Film franco-italien de Lucio Fulci (1973), avec F. Nero, V. Lisi. Le 4 à 17 h 55, le 7 à 9 h 35, le 8 à 0 h 35.

Aventures chez les chercheurs d'or du Grand Nord. Il y a une religieuse et un chien-loup. C'est inédit en France.

BLANCHE ET MARIE ■. — Film francais de Jacques Renard (1984), avec Miou-Miou, S. Bonnaire. Le 4 à *20 h 30, le 7 à 22 h 35, la nuit* du 9 au 10 à 1 h 55.

Sous l'Occupation, dans le nord de la France, la femme d'un ouvrier et la fille d'un coif*feur participent à la Résistance.* Une émouvante chronique historique.

LES SPÉCIALISTES ■. — Film français de Patrice Le*conte* (1984), avec B. Giraudeau, G. Lanvin. Le 6 à 20 h 35, le 8 à 8 h 20.

Un dangereux bandit s'évade, entraînant avec lui un petit casseur. Mic-mac au bout. De l'action spectaculaire et les exploits de « héros » virils.

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL ■. — Film anglais de Terry Gilliam et Terry Jones (1974), avec G. Chapman, J. Cleese. Le 7 à 21 h.

Version burlesque de l'histoire des chevaliers de la Table Ronde et de la quête du Graal, par les *« Monty Python »,* humoristes qui ne respectent rien.

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMEDE ■. — Film français de Mehdi Charef (1985), avec *K. Boukhanef, R. Martin.* Le 8 à 20 h 35.

Un jeune Algérien et un jeune Français, habitant une cité-dortoir, sont chômeurs et vivent d'expédients. Un réalisme chaleureux, les rapports humains contre le racisme, une part de poésie.

MANÈGES ■■. — Film français d'Yves Allégret (1949), avec S. Signoret, B. Blier (N.), Le 9 à 21 h.

Le propriétaire d'un manège d'équitation tombe amoureux d'une femme qui, avec la complicité de sa mère, le dupe et le ruine. Originale construction en « retours en arrière », *réalisme* noir, puissante interprétation.

LES REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

POLAR ■. — Film francais de J. Bral (1983). Le 3 à 8 h, le 4 à 0 h 45, le 8 à 9 h 50, le 9 à 22 h 35.

LA HORDE SAUVAGE ■. — Film américain de S. Peckinpah (1969). Le 3 à 9 h 35, le 6 à 8 h 20, le 8 à 15 h 30.

LE FUTUR EST FEMME ■. — Film italo-franco-allemand de M. Ferreri (1984). Dans la nuit du 3 au 4 mai à 1 h 20, le 6 à 14 h, le 7 à 0 h 10.

DU SANG POUR DRACULA ■. — Film franco-anglo-italien de P. Morissey (1974). Dans la nuit du 3 au 4 mai à 2 h 55, le 8 à 22 h 25, le 9 à 0 h 15.

LES ROIS DU GAG. — Film français de C. Zidi (1985). Le 4 à 8 h 25, le 6 à 22 h 10, le 8 à 14 h, le 9 à 10 h.

L'HOMME DE BERLIN ■. — Film anglais de C. Reed (1952). Le 4 à *23 h, le 5 à 8 h 10, le 6* à 23 h 40.

L'ARME AU POING. — Film anglais de M. Winner (1979). Le 5 à 9 h 50, le 6 à 15 h 40.

A NOUS LES GARÇONS. — Film francais de M. Lang (1984). Le 5 à 16 h 15.

LE JEU DU FAUCON ■. — Film américain de J. Schlesinger (1984). Le 5 à 20 h 35, le 9 à 14 h.

THE SCAR ■. — Film américain de S. Sekely. Le 9 à 16 h 05.

TV6

Voici la grille pour la semaine.

Samedi 3 mai : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ6 ; 21 h, 6 Tonic ; *23 h, NRJ6.*

Dimanche 4 mai : de 14 h à 24 h, programme musical.

Du lundi 5 au vendredi 9 mai : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ6 ; 20 h, 6 Tonic ; *23 h, NRJ6.*

France-Culture

SAMEDI 3 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous : l'Allemagne romantique, avec Liliane Brion.
8.30 Méfiez-vous des histoires : l'élection manquée du roi des oiseaux.
9.05 Les temps modernes : le retour de la droite, avec F. Bourricaud, professeur de sociologie, et J. Daniel, directeur du « Nouvel Observateur » ; à 10.00, Voix du silence : le Bangladesh ; à 10.40, La mémoire en chantant : Caryl Chessman, exécuté le 2 mai 1960 ; à 11.00, Grand angle : Brasilia.
12.00 Panorama : Spécial polars français.
14.00 Bourges, musiques haut-parlantes : récital J.-P. Drouet, percussions.
15.30 Le bon plaisir de... Evry Schatzman.
19.30 Samedi soir : avec Paul Ripoche.
20.00 Musica 84 : l'Ensemble Accroche-Notes.
20.30 « Le Roi Lear dans la troisième », de Claude Mourthe. Avec J. Dufilho, P. Crauchet, M. Ribowska, M. Cuvelier...
22.30 Démarches avec... Jean Launay.
23.00 Pâques orthodoxes : service de nuit pascal retransmis de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, à Paris.
0.05 Clair de nuit.

DIMANCHE 4 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, avec le général Copel.
7.45 Dits et récits : contes du Japon d'autrefois.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 Messe, à Sainte-Geneviève de Reims.
11.00 De 25 centimes à 4,50 F, cinquante ans de presse (histoire de la presse).
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 L'Homme violenté de Velickovic : *entretiens avec Vladimir Velickovic,* dessinateur, graveur et peintre.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 « Les théâtres du cartel » : Gaston Baty et « Martine », de J.-J. Bernard. Avec S. Flon, B. La Saché, B. Agenin...
16.25 La tasse de thé : rencontre avec Jean Mercure ; histoire-actualité : « Le petit monde des flics ».
19.10 Microfilms, avec Nicolas Silberg.
20.00 Musique : repérages, la chanson d'expression française (Dominique Val).
20.30 Atelier de création radiophonique : *entre terre et ciel, ou l'oiseau* sans ailes, par O. Michel.
22.30 Bourges, musiques haut-parlantes : récital Philip Mead, piano (festival des musiques expérimentales de Bourges).
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 5 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les dévotions extraordinaires. Quelques figures de l'ineffable au dix-septième siècle (et à 10.50 : la chasse et l'imaginaire).
9.05 *Les lundis de l'histoire* : « Avant-mémoire » et « D'un siècle à l'autre », de Jean Delay ; « Catherine II, impératrice de toutes les Russies », de P. Mourousy.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : le sexisme *dans les manuels scolaires.*
11.30 Feuilleton : le Malheur de Henriette Gérard.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Bestiaire », *d'Augustin Gomez-Arcos.*
14.30 Portes de Fès.
15.30 Les arts et les gens : l'architecture : Joze Plenik, architecte, en marge de l'exposition Vienne au Centre Pompidou ; à 16 h 15, un tour de France des musées (au musée des Beaux-Arts de Nantes).
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : les architectes fantastiques (la Halle Saint-Pierre, à Montmartre).
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour l'électronique.
20.00 Musique, mode d'emploi : figures de l'allégorie baroque (autour de l'« Orlando furioso » de Vivaldi).
20.30 « Le Végétarien », d'Eve Dessarre. Avec C. Desset, D. Jaur, J. Bernard, *D. Lebrun...*
21.30 Latitudes, spécial Jérusalem.
22.30 La nuit sur un plateau.

MARDI 6 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 *La matinée des autres : contes de* mort et de vie aux Antilles.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : parent idéal ou parent de chaque jour ?
11.30 Feuilleton : le Malheur de Henriette Gérard.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical : le Mai de Bordeaux.
14.00 Un livre, des voix : « Navigation littéraire » et « les Sorcières d'Eastwick », *de John Updike.*
14.30 « Eurydice, Eurydice », de L. Desvignes. Avec A. Reybaz, J. Magre, A. Thomas...
15.30 Mardis du théâtre : Vitez, vingt ans après. Avec A. Vitez, notre collaboratrice C. Godard et E. Istria, F. Regnault.
17.10 Le pays d'ici : à Saint-Lô.
18.00 *Subjectif.*
19.30 Perspectives scientifiques : hypnose.
20.00 Musique, mode d'emploi : figures de l'allégorie baroque.
20.30 Le journal du corps.
21.30 *Diagonales,* l'actualité de la chanson (rencontre avec Thierry Aymes).
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
0.10 Du jour au lendemain.

MERCREDI 7 MAI

1.00 Nuits de France-Culture vers le Canada.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée la science et les hommes : le virus quantique.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 heures).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : Un groupe de jeunes *lecteurs* et « le Blaireau dans la péniche », de Janny Howker.
11.30 Feuilleton : le malheur de Henriette Gérard.
12.00 Panorama.
*13.40 Avant-première : Suzanne Len*glen, la diva du tennis.
14.00 Un livre, des voix : « Pierre », de Marie-Claire Blais.
14.30 Onzième biennale de la langue française : visite à Chinon.
15.00 Musique tchèque du XXe siècle : rencontres de Cluny 1986.
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire (en direct du studio 109) : l'invité de la semaine : Roger Stéphane ; dossier : Gide, Suarès et les autres.
17.10 Le pays d'ici : à Saint-Lô.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : éthologiques, questions d'aujourd'hui sur le comportement animal et humain.
20.00 Musique, mode d'emploi : figures de l'allégorie baroque.
20.30 Antipodes : jeunes romanciers d'Afrique.
21.30 Dédale irlandais : un concert imaginaire de musiques traditionnelles d'Irlande ; le groupe Saint-Jack Tower Fugitives.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le *moment ; la résistance des femmes.*
0.10 Du jour au lendemain.

JEUDI 8 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Foi et tradition
9.30 Protestantisme.
10.00 *Messe de l'Ascension à l'église de* Solesmes (Nord)
11.10 Répétez, dit le maître : être handicapé à l'école.
11.30 Feuilleton : le malheur de Henriette Gérard.
12.00 Panorama, *en direct de Cannes :* ouverture du Festival.
13.40 Peintres et ateliers : Ivan Messac.
14.00 Un livre, des voix : « Le Roi sans couronne », de Jacqueline Monsigny.
14.30 Nouvelles des Etats-Unis : Nathaniel Hawthorne « La marque sur le visage ».
15.30 Musicomania : Les femmes sont-elles toujours les sorcières de la *musique ?*
17.10 Le pays d'ici : à Saint-Lô.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la *médecine* : tabac et santé.
20.00 Musique, mode d'emploi : figures de l'allégorie baroque.
20.30 Ecrit *pour la radio* : « Tourments d'amour », de M. Santanelli. Avec *F. Cottançon, P. Laudenbach,* M. Rayer...
21.30 Notes en marge, l'actualité du livre.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 9 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée du temps qui change : la décentralisation.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : le Malheur d'Henriette Gérard.
12.00 Panorama, en direct de Cannes.
13.40 On commence... les masques et le théâtre.
14.00 Un livre, des voix : « Terre de promission », de Bruno Racine.
14.30 Sélection prix Italia.
15.30 L'échappée belle : balade gourmande à Châteauroux ; à 16 h 20, *Terre des merveilles : créatures de l'étrange (ogres et géants d'Afrique).*
17.10 Le pays d'ici : à Saint-Lô.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : le rôle de la surprise dans la découverte scientifique.
20.00 Musique, mode d'emploi : figures de l'allégorie baroque.
20.30 Commissaires de la République 1944-1946, les maîtres du pouvoir. Avec Charles-Louis Foulon et René Cassin.
21.30 Black and blue : chez le libraire (le guide du jazz, par Jean Wagner).
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 3 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : comment l'entendez-vous ?
7.02 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Chants russes.
12.05 Désaccord parfait : débat sur Marc-Antoine Charpentier ; à 14 h, concert œuvres de M.-A. Charpentier, par F. Launay, F. Semellaz, sopranos, B. Laffon, mezzo, P. Hantaï, clavecin, J. Hantaï, viole de gambe.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal, le Quintette Five O'Clock.
16.00 Opéra : « Padmavati », de Roussel ; « la Licorne ou le Triomphe de la chasteté » ; « Gonzague opéra-bouffe », d'Ibert.
19.05 Les cinglés du music-hall : ultraphone - ultrachic.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (le 22 septembre, à Montreux) : « Ma mère l'Oye, pour piano à quatre mains », de Ravel ; « Danses symphoniques op. 45 », de Rachmaninov ; « Sonata pour deux pianos en fa mineur, op. 34 bis », de Brahms ; « Réminiscences de Don Juan, pour deux pianos », de Liszt, par M. Argerich, piano, M. Beroff, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : archives, Ravel et le disque : l'avant-guerre ; à 1 h, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

DIMANCHE 4 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : berceuses à tenir éveillés.
7.02 Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées : œuvres de Janacek.
10.00 Touche pas à mon héros : génie et *métamorphoses* de Franz Liszt, œuvres de Mozart, Liszt, Beethoven.
12.05 *Magazine international.*
14.04 Top laser : œuvres de Bach, Bartok, Schubert, Stravinski, Beethoven, Vivaldi.
17.00 Comment l'entendez-vous ? « la Pompe funèbre », œuvres de Gounod, Coprario, Purcell, Blow, Cauroy, Froberger...
19.05 Jazz vivant : le festival « Jazz ost West » de Nuremberg.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert d'archives (donné le 1er mars 1953) : « Pulcinella, suite du ballet », « Jeu de cartes », « Divertimento, suite du ballet, le Baiser de fée », de Stravinski, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. I. Stravinski.
22.00 Les soirées de France-Musique : concert en simultané avec An*tenne 2 : « Capriccio : scène finale »,* « Quatre derniers lieder », de Strauss, par l'Orchestre de Paris, *dir. E. Leinsdorf, sol. J. Norman,* soprano ; à 23 h 5, Ex libris, les Mémoires de B. Gigli ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

LUNDI 5 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : tout en ut.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Moscou, 1703-1918, les prémices de l'âge d'or : les visiteurs.
12.10 Le temps du jazz : les Elligtonniens buissonniers Johnny Hodges.
12.30 Concert (le 20 août, à la Sorbonne) : œuvres de Boely, par P. Bouyer, piano.
14.02 Repères contemporains : Tchécoslovaquie.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les *après-midi de France-*Musique : les concerts du Gewandhaus de Leipzig, œuvres de Brahms, J.-S. Bach, Huemperdinck ; à 17 h, André Messager.
18.02 Avis aux amateurs.
19.10 Premières loges : œuvres de Verdi, Wagner, Reyer, par René Verdière, ténor français.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
20.30 Concert (en direct de la salle Gaveau) : « Symphonie no 52 en ut mi*neur », de Haydn, « Concerto pour* flûte et orchestre en ré majeur », « Andante pour flûte et orchestre », « Divertimento pour cordes en si bémol majeur », de Mozart, « Symphonie no 53 en *ré majeur* », « l'Impériale », de Haydn, par la Petite Bande, dir. S. Kuijken, sol. B. Kuijken, flûte.
23.00 Les soirées de *France-Musique* : Simon Rattle ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

MARDI 6 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Première nuit du jazz français.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le *matin des musiciens* : Moscou 1703-1918, les cercles de la culture musicale moscovite.
12.10 Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers Johnny Hodges.
12.30 Concert (des grands interprètes aux *jeunes talents) : œuvres de Mozart,* Gluck, Rossini, Tchaïkovski, Massenet, Verdi, Moussorgski, par J. Van Dam, basse, A. Pareuil, mezzo-soprano, A.-M. Fontaine, piano.
14.02 Repères contemporains : Tchécoslovaquie.
14.30 Les enfants d'Orphée : les métiers du spectacle, l'Opéra.
15.00 Côté jardin, magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : les concerts du Gewandhaus, de Leipzig, œuvres d'Egk, Bach, Wagner, Thiele ; à 17 h, André Messager.
19.12 Interlude : Rimski-Korsakov.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 Concert (en direct de l'Auditorium 105) : musique traditionnelle de Turquie, avec Cinicen Tanrikorur, luth.
23.00 Les soirées de France-Musique : Simon Rattle ; à 0 h, Poissons d'or.

MERCREDI 7 MAI

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Moscou 1703-1918, Tchaïkovski, les Lumières.
12.10 Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers, Johnny Hodges.
12.30 Concert (le 28 février) : œuvres de Myslivcek-Venatorini, Mozart, Dvorak, par l'Ensemble de chambre du Conservatoire de musique de Prague.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Wiess, Sauguet, Visee, Jolivet... par F. Martin, luth baroque, G. Chanut, guitare.
15.00 Acousmathèque : Tetrastasses ou les quatre espaces de l'extase.
15.30 Les après-midi de France-Musique : les concerts du Gewandhaus de Leipzig, œuvres de Beethoven, Smetana, Matthus ; à 17 h, André Messager.
19.12 Interlude : œuvres de Gershwin.
19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Praeludium », « Strophe », d'Amy, « Amériques », « Offrandes », de Varèse, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, premier violon R. Daugareil, sol. M. Schearer, soprano.
23.30 Les soirées de France-Musique : jazz club, avec Francis Lockwood, piano, Jacques Vidal, contrebasse, Aldo Romano, batterie.

JEUDI 8 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
7.10 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Moscou 1703-1918.
12.10 Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers, Johnny Hodges.
12.30 Concert (Festival de Saintes, 14 Juillet) : œuvres de J. Des Prés, par l'Ensemble Janequin et l'Ensemble Organum.
14.02 Repères contemporains : Tchécoslovaquie.
15.00 Les chants de la terre, magazine de musique traditionnelle et populaire.
15.30 Les après-midi de France-Musique : les concerts du Gewandhaus de Leipzig, Kurt Masur et le bicentenaire de l'orchestre, œuvres de Brahms, Mendelssohn, Schumann, J.-S. Bach, Mild ; à 17 h, André Messager.
19.12 Interlude : œuvres de Brahms.
19.30 Rosace, magazine de la guitare : la guitare et son histoire ; le 28e CIG, deux finalistes ; les concours internationaux de guitare ; les nouveautés discographiques.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : bloc-notes.
20.30 Concert (donné au Grand Palais le 9 mars) : « Serenata a tre « Eurilla e Alcindo », de Vivaldi, par les Musiciens du Louvre, dir. M. Minkowski.
23.00 Les soirées de France-Musique : Simon Rattle ; à 1 h, Bing Brosby et les crooners.

VENDREDI 9 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Moscou 1703-1918, Alexandre Scriabine, le glacé et le sublime.
12.10 Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers, Johnny Hodges.
12.30 Concert (le 3 oct. au Théâtre de Vevey) : œuvres de Franck, Janacek, Prokofiev, Webern, par A. Dumay, violon, J.-P. Collard, piano.
14.02 Repères contemporains : Tchécoslovaquie.
14.30 Les enfants d'Orphée : les métiers du spectacle, l'Opéra.
15.00 Histoire de musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Bartok joue Bartok ; à 17 h, la leçon de musique, F. Brüggen conseille le « concert français », autour du concerto pour flûte à bec et cordes de Vivaldi.
19.10 Les muses en dialogues, magazine de musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (donné salle Pleyel le 28 juin) : « Concerto pour violon et orchestre en sol mineur no 1 », de Vivaldi ; « Symphonie espagnole pour violon et orchestre », de Lalo ; « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Ch. Dutoit, sol. I. Perlman, violon.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles : Irma Kolassi ; à 0 h, Musique traditionnelle : Année de l'Inde, Kihori Amonka.

Déjeuners en Vivarais

Ah ! les caillettes d'antan !

DANS son *Philibert*, roman tout à la fois d'humour et de sensibilité (qui vient de paraître aux éditions J. R.), Jacques Bodoin conduit ses personnages, des pêcheurs ardéchois, à un déjeuner sur l'herbe : omelette froide aux tomates, jambonnette de Saint-Agrève, caillettes et picodons.

D'un coup, odeurs de forêt et fumets de table me sont venus aux narines. C'est aussi bien là le titre d'un ouvrage de Charles Forot, introuvable hélas ! épopée d'une cuisine du terroir, de la soupe de châtaignes aux criques (ces galettes de pommes de terre râpées à cru, avec ail, persil, jaune d'œuf avant d'être dorées à l'huile), de la sanguette de chevreau de Ruoms à la Pouytrolle de Joyeuse (mélange de blettes, épinards et porc haché), mais aussi et surtout de ces caillettes divines. Ici aussi le vert de blettes et les épinards constituent le « fonds », hachés avec du foie de porc, de l'ail, des épices. Rondes dans leur corset de crépine, les caillettes se cuisent au four du boulanger, décorées de lard gras, dans un plat de terre.

Mais cela est trop vite dit ! Les « vieilles » y ajoutent toutes les herbes sauvages ramassées en menant les chèvres : pissenlits, grande consoude, menthe sauvage, que sais-je. Et j'ai même vu ma grand-mère y ajouter deux ou trois coquelicots, mais oui ! Elle est sereinement du Vivarais, la caillette. De la rive « Riaume » (lisez Royanme) par opposition à la rive « Empi » (lisez Empire).

Seulement vous aurez du mal à la trouver sur les cartes des restaurants de là-bas, elle et les autres plats du terroir ! Et Philibert, le gouailleur gamin de Bodoin, définit très justement trop de bonnes adresses étoilées ou toquées de nos routes : « *Sur le plan de la chimie, c'est sûrement le meilleur. Pour ce qui est du chichi, aussi. Y met des plumes de faisan même sur ses œufs à la coque !* »

Passant par là, vous ne manquerez pas le pigeon rôti au miel de sapin de Françoise Allirol (*Le Château*, 2, montée du Château à Annonay, tél. : 75-32-19-78), non plus qu'à Antraigues-sur-Volane, *la Brasucade* (tél. : 75-38-72-92), dont la soupe aux choux, la fricassée de coquelet aux cèpes et les criques sont consolants de trop d'effilochées de machin-chose.

Et si le Vivarais connaît deux « Relais et Châteaux », *la Cardinale* (quai du Rhône à Baix, tél. : 75-85-80-40), d'où vous pourrez visiter les grottes de la Jaubernie, et le *Château du Besset* (à Saint-Romain-de-Lerps, tél. : 75-58-52-22), proche des ruines de Crussol, vous pouvez aussi noter, à Soyons (7 km de Valence), *la Musardière* (quartier du Vivier, tél. : 75-60-83-55), où le cul de lapereau est accompagné des fameuses criques.

Pour le reste, les vins (cornas et saint-joseph sont quelquefois mieux qu'excellents) et vous consoleront peut-être de ne pas rencontrer la caillette. Et puis Valence n'est pas loin, avec la belle maison de Jacques Pic, une des plus belles toques et surtout des plus sagement modestes. Alors régalez-vous, profitez du charme discret du jardin, de la gentillesse efficace du service, des *bouteilles de la cave la plus généreuse qui soit*. Et de la cuisine de Jacques, digne successeur de son papa, 285, avenue Victor-Hugo, tél. : 75-44-15-32.

Et peut-être, avec un peu de chance, y aura-t-il à la carte des caillettes... de la Drôme !

LA REYNIÈRE.

Quatre mille adresses à moins de 100 F

POUR son troisième anniversaire, le Guide Hachette France s'offre quelques transformations. Un nouveau « look » d'abord, grâce à une couverture souple, plus accrocheuse, et un format élargi qui favorise la lisibilité ; un meilleur classement, *ensuite, puisque les villes et les* sites sont désormais répertoriés par ordre alphabétique.

S'il demeure très orienté sur les choix gastronomiques, le Guide Hachette ne néglige pas pour autant les aspects sportifs et culturels qui s'inscrivent aussi dans la panoplie des loisirs. Un chapitre de 150 pages est ainsi consacré exclusivement aux régions. Repères historiques indispensables si l'on ne veut pas voyager idiot, idées originales pour le week-end, et, bien sûr, références à la table, cette balade à travers la France des régions constitue un avant-goût fort alléchant. Après ce survol, le voyageur n'aura plus qu'à filer directement à la page consacrée à la ville, au village ou au petit coin de côte sauvage qui l'intéresse.

Le style rédactionnel direct, fréquemment émaillé de clins d'oeil, et non dépourvu d'humour, fait de cet ouvrage un document dans lequel on se plonge volontiers. Pour le plaisir de la lecture autant que pour la découverte des notes originales qui jalonnent les 928 pages de cette nouvelle édition.

La recette du café-calva normand, l'origine de la sardane catalane, le mythe des bandits d'honneur dans la vendetta corse, le Guide Hachette France informe tous azimuts.

Dans le domaine pratique, il convient évidemment de retenir, parmi les 6 000 restaurants répertoriés, les mille « points rouges » qui figurent sur le carnet d'adresses des grands chefs. Un jury de 122 cuisiniers, choisis au sein de la crème de la profession, a sélectionné ces établissements, et élu le lauréat 1986 du Grand Prix Hachette des cuisiniers de France, Jacques Maximin. A trente-huit ans, le jeune chef du Chantecler, le restaurant de l'Hôtel Negresco, à Nice, fait une entrée remarquée dans le petit monde de la grande gastronomie. Après Bernard Loiseau, de La Côte d'Or à Saulieu (1984) et les Parisiens Guy Savoy et Joël Robuchon (*ex aequo* en 1985), le jury confirme l'ascension d'une nouvelle race de cuisiniers. les « moins de quarante ans ».

A côté de cette élite dont les tarifs sont, eux aussi, au top niveau, le guide propose 4 000 adresses de restaurants à moins de 100 F, histoire de prouver que la gastronomie peut quand même être un plaisir bon marché.

C.-L. P.

● Guide Hachette France. 928 pages. 99 F.

Les Tables de la Semaine

Hubert

Il a quitté sa place du Marché-Saint-Honoré pour s'installer ici, glorieusement. Du coup, Michelin l'a oublié alors qu'il transfère les « 2 étoiles » de Dutournier. Mystère ! Un cadre élégant, discret et surtout plaisant. Un menu « affaires » à 180 F. (Deux plats, fromage et dessert) et une carte toute d'originalité (comptez 350/400 F). A goûter la crème de homard et ses tartinettes au beurre d'anchois, la selle d'agneau aux courgettes et ail doux, les petites crêpes chaudes « Joëlle » (Mme Hubert) aux oranges. Belle carte des vins qui devrait s'enrichir sous la houlette du sommelier François Roche.

Hubert, 25, rue de Richelieu (1er). Tél. : 42-96-08-47. Fermé dimanche et lundi midi. Voiturier. L'événement de la saison !

La Flambée

On peut regretter la Petite Alsace et son bäkeofe si rare à Paris, mais on se réjouira qu'en place se soit installé (décor réajusté) un excellent petit bistrot-restaurant. M. Roustan, assisté en cuisine d'un excellent second, propose une carte clignant un œil vers le Sud-Ouest (feuillet d'escargots au roquefort, foie gras au torchon, haricots rouges aux gésiers confits, cassoulet, etc.), mais aussi un curry de lotte, des médaillons *de lapereau à l'estragon. Le* tout franc et aimablement proposé. Madiran 83 à 70 F (Domaine Damiens).

● La Flambée, 4, rue Taine (12e). Tél. : 43-43-21-80, fermé samedi midi et dimanche.

Le Clos de La Tour

Quarante couverts maximum, dans un boudoir rustique orné de jolies toiles. La cuisine de J.-F. Canot (venu de l'Hôtel de Paris à Moulins), l'accueil de Claude, efficace directrice et du patron, M. Dalbin. Une carte courte (j'ai testé la ballottine de canard et le filet de dorade aux quatre poivres (dont le rose qui n'est point du poivre) ; les fromages, signés Marie-Anne Cantin, gage de qualité ; le péché mignon (ganache au chocolat). Très belle carte, de bordeaux notamment. C'est là, le soir, un coin à découvrir, de douce intimité, de sage gourmandise et d'addition correcte : comptez 250 F.

● Le Clos de La Tour, 22, rue Falguière (15e). Tél. : 43-22-34-73. Fermé samedi midi et dimanche.

Le Péché mignon

Il ne s'agit point de celui du IIe arrondissement, qui vient d'avoir son étoile méritée au Michelin, mais d'un homonyme banlieusard. Pierre Viaud a bien fait les choses : carte, cadre et appellations culinaires. Peut-être un peu trop bien au détriment de l'éclairage (sombres repas) et des portions. Mais enfin son jeune chef mérite et rien ne vous oblige à goûter la gelée de framboise servie avec le foie gras ! Bonne compote de lapereau en gelée, gigotin de lotte aux fèves et à l'ail, beuchelle du cher Ed. Nignon, et même salade d'orange Franck Sinatra. Cave un peu mince. Comptez 250/300 F.

● Au Péché Mignon, 8, Grande-Rue à Asnières. Tél. : 47-91-09-31. Fermé samedi midi et dimanche.

L. R.

Miettes

Une jeune chaîne : « La Castellerie », comportant en 1986 une cinquantaine d'adhérents (quelques-uns totalement inconnus des trois grands guides) dont six en Suisse, deux en Belgique, un au Luxembourg. Pour tous renseignements, s'adresser au *Castel Morphée* (2, rue de Lisieux, à Gacé (61230). Tél. : 33-35-51-01).

Le Guide gascon 86 vient de sortir (éditions Art-Village, à Saint-Clar (32380). C'est sa septième année. Recherche de bonnes mais modestes maisons autour des soixante et un clochers du pays.

Un guide qui ne note pas : il encense ou censure !

Attention ! *Le Repaire de Cartouche* (99, rue Amelot, Paris-11e) est désormais fermé le dimanche et le lundi. Mais si vous êtes un fan des solides nourritures du Sud-Ouest et des petits vins bien choisis par l'ami Pocous, notez que *Cartouche Edouard VII (18, rue Caumartin) est ouvert, lui, le lundi.*

Que l'on fasse du fromage de Brie en pays de Loire, passe encore. Mais que les « fabricants » de ce brie au poivre proposent, sur l'étiquette, de le conserver au froid entre 4 degrés et 6 degrés, c'est proprement aberrant !

D'une lectrice fidèlement gourmande, son approbation de la cuisine de *La Rôtisserie du Fier*, (à Seyssel. Tél. : 50-59-21-64), ainsi que du *Terrier*, à Saint-Jacut-de-la-Mer (tél. : 96-27-71-46).

Décor rive-gauche

De laque noire.

ENTRE la Seine et le boulevard Saint-Germain, dans le fief des antiquaires, s'implante un mobilier contemporain de qualité. Sans antagonisme avec le passé, trois femmes de caractère le défendent avec passion, par un choix rigoureux des produits et dans un cadre approprié.

Près du futur musée d'Orsay, Arlette Perez vient de rénover sa boutique Persona, créée il y a dix ans. Espace blanc rehaussé de colonnes en faux marbre gris pâle et d'une rambarde d'escalier de style fellinien, rappelant le paquebot de *E la nave va*. Parti pris d'Italie avec deux éditeurs – Driade et Zanotta – choisis pour la dimension culturelle de leurs créations et la qualité de leurs fabrications.

Dans la collection Aforismi de Driade, Antonia Astori a fait surgir de sa mémoire deux meubles qu'elle a métamorphosés. La coiffeuse a un plateau tacheté de gris, appuyé d'un côté sur trois pieds droits et de l'autre sur un bloc-tiroirs pivotant, 13 000 F. Le secrétaire est une colonne en bois laqué métallisé, avec tiroirs, écritoire et fronton coloré.

Une table de repas d'Enzo Mari a une dalle de verre pour voir le piètement en fer noir supportant une poutre de bois naturel. De Philippe Stack, pour Driade, la chaise Costes à dossier coquille noir et un guéridon pliant en métal gris argent, 700 F. Deux canapés de Zanotta sont fort différents : le Milano très linéaire et l'Onda, à dossier sineux en tube chromé.

Margarita Correa est une pionnière du contemporain à Saint-Germain-des-Prés, avec ses boutiques jumelles Ready Made, l'une de luminaires et l'autre de mobilier. Celle-ci a été remodelée pour accueillir les créations de Pallucco. Une harmonie de blanc et gris met en valeur la pureté de dessin de ce mobilier italien. Telle la chaise Lizie en métal gris martelé, avec tirants d'acier formant un dossier enveloppant très aérien. La bibliothèque Fra Dolcino, en aluminium satiné noir ou argent, est extensible de 1 m à 1,80 m. Ses montants latéraux, ses pieds réglables et ses cinq étagères en font un meuble fonctionnel de belles proportions, 11 903 F.

Dans la nouvelle ligne Nerfs d'acier de Pallucco, un guéridon en métal noir ou gris a un plateau réglable en hauteur, par trois fils d'acier reliant une base circulaire au sommet d'une tige centrale (900 F). Même système pour un porte-parapluies et un haut cendrier.

Outre un grand choix de chaises italiennes (entre 300 F et 3 000 F), Margarita Correa a sélectionné des meubles utilitaires mais design, en laqué noir et chrome : escabeau, porte-manteau mural, valet muet. Aux murs de la boutique Ready Made sont accrochés des pendules-tableaux très graphiques, en petit ou en grand format.

A deux pas de l'Ecole des beaux-arts, Catherine Haas a ouvert, en décembre, sa boutique Paraphes. Dans un cadre de sol dallé blanc et murs de pierres animés de grands drapés de plâtre, elle présente ses propres éditions de créations françaises. Cette ligne de mobilier Paraphes allie des formes épurées à un confort d'utilisation, dans des oppositions de noir, gris ou blanc.

Parmi ces meubles « faits pour durer », aux finitions soignées, la console-rangement Albatros est composée de deux modules juxtaposés : le bas en frêne noir et le plateau, blanc, débordant en biseau (10 900 F en 3 m de long). Très astucieuse, la table basse Biplan a un piètement en quart de cercle supportant deux plateaux superposés. Par coulissement de chacun d'eux vers l'extérieur, la table s'étend de 1,20 m à 2 m, 3 650 F.

Tout nouveaux, trois meubles pratiques mais raffinés – une commode, un semainier, un chevet – sont laqués noir ou gris avec montants incluant des tiges de métal brillant. Pour s'harmoniser à ses collections, Catherine Haas a choisi un canapé de ligne arrondie, quelques luminaires et objets contemporains qui forment un ensemble très cohérent.

JANY AUJAME.

● Persona, 47, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 45-48-85-83.

● Ready Made, 40, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 42-60-28-01.

● Paraphes, 6, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 42-61-39-92.

culture

CABARETS

La nouvelle nuit de l'Alcazar

La Grande Eugène, c'était le cérémonial du cabaret, la scène royale du travesti. C'est à l'Alcazar, aujourd'hui, que Frantz Salieri porte les ambiguïtés de la nuit, l'éclat de son élégance cruelle.

La revue

Jean-Marie Rivière est un artiste qui a ses goûts, ses folies et les ordonne à sa façon, portant à bout de bras le spectacle qu'il anime depuis la salle ou sur la scène, se lançant corps et cœur dans la mêlée, y jetant sa manie de l'épate, l'illusion, le baroque, l'énorme et la convention sublimée.

Jean-Marie Rivière vient de quitter une deuxième fois l'Alcazar, qu'il avait créé il y a vingt ans, et s'est momentanément retiré dans son hôtel antillais de l'île Barthélémy. Pour le remplacer, Tony Azzi, le propriétaire du cabaret de la rue Mazarine, a voulu éviter la pâle imitation. Il a rompu délibérément avec les confettis et fait appel à un magicien d'un univers complètement opposé : Frantz Salieri, créateur de la Grande Eugène, collaborateur de *Joseph Losey pour Don Giovanni.*

Le seul point commun entre Salieri et Rivière, c'est le désir de séduire. Frantz Salieri est un peintre, un poète et un esthète qui aime les visages, les jeux de reflets et de miroirs et les collages musicaux. Salieri a le trait léger, sensible et le goût d'éblouir. Pour son spectacle sans titre à l'Alcazar, il a constitué une compagnie de comédiens-danseurs, hommes et femmes, multiplié les costumes, habillé les colonnes qui cassaient la scène dont il fait oublier l'ingratitude, lui donnant même une profondeur insoupçonnée. Et, pari pour pari, il a imaginé du haut des cintres le vol d'une montgolfière.

Le brillant divertissement ainsi créé est un plaisir que s'est d'abord offert Frantz Salieri lui-même : un livre d'images des personnages sortis de chez Renoir, Toulouse-Lautrec et la Grande Eugène, et une suite d'allégories narcissiques.

Car en changeant de capitaine, l'Alcazar fait volontairement l'impasse sur le public de provinciaux et de congressistes qui avaient appris à connaître les lieux. Aujourd'hui, les responsables de l'Alcazar imaginent leur salle peuplée d'éphèbes en train d'admirer leur image sublimée sur scène : valsant dans un climat de guinguette, évoluant dans un bordel argentin du début du siècle ou descendant l'escalier parés des atours d'un ange.

Frantz Salieri a fait un travail de stylisation jusque dans le French Cancan, mimé plus que dansé, dans l'utilisation du play-back et dans les jeux d'ombre et d'amour d'un sauna de jeunes gens.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ 21 heures, Alcazar.

Jean-Pierre Coffe.

Retour aux Champs

Depuis que le Lido a remonté les Champs-Elysées, l'ancienne salle, au 78 de l'avenue, a connu bien des vicissitudes : l'influence éphémère de la mode avec la boîte disco et la tristesse de la fermeture.

Réouvert il y a deux ans pour la saison touristique afin de recevoir chaque soir du printemps et de l'été le trop-plein du Moulin-Rouge et du Lido dirigés par les Clérico, le Cabaret des Champs-Elysées — puisque tel est son nouveau nom — a conservé la décoration kitsch créée en 1946 quand Pierre-Louis Guérin inventa la formule du cabaret-spectacle. Et la scène de 200 mètres carrés est toujours équipée d'un plateau tournant qui amène les décors successifs.

Conçu par Erick Clérico, le spectacle a bénéficié de moyens financiers modestes mais reste fidèle à la tradition du lieu en mêlant jolies filles, exotisme et numéros visuels (les Rios et Dominique). Pour ne pas dépayser les touristes d'outre-Atlantique, une séquence rend hommage à Maurice Chevalier, et une autre aux Bathing Beauties de Mack Sennett. Une chanteuse sud-africaine (blanche) s'inspire des *musicals* des années 50. Et bien sûr, on retrouve ici aussi la séquence sur le tango, désormais obligatoire dans les cabarets.

C. F.

★ 20 h 30, Cabaret des Champs-Elysées.

Frantz Salieri

Frantz Salieri, voilà qui sent son pseudonyme à cent lieues. Une dose de romantisme allemand (ou plutôt autrichien), une dose de grâce italienne. Pour être complet on soulignera l'effet tout à la fois sarcastique et désespéré que produit la sonorité *Salieri* : un effet qui s'est singulièrement amplifié depuis que l'*Amadeus* de Milos Forman a enfin fait accéder à la célébrité, le malheureux concurrent de Mozart, Antonio Salieri. Le nôtre s'appelle en fait Francis Savel, un nom d'esprit beaucoup plus français. Il est doué d'un physique pour le moins imposant, dont on trouve les références chez Hemingway, Falstaff ou Orson Welles. En temps normal, sa voix serait du même tabac, si plusieurs mois de répétition ne l'avaient rendue presque aphone.

A l'origine Salieri devait se consacrer à la peinture. Mais il avait cet éclectisme naturel aux artistes de la mouvance de Cocteau. Il était et reste, par exemple, un excellent pianiste. Il y a une quinzaine d'années, il choisit enfin son clan et crée la *Grande Eugène.* Une aventure étincelante, commencée dans un minuscule cabaret resté célèbre depuis sous le nom de Michou. L'aventure va le conduire enfin rue de Marignan, près des Champs-Elysées.

En route, le spectacle, fondé sur le travesti, s'est débarrassé du comique facile que l'on prête au genre. Certains clients mal avertis restent ahuris devant une *mécanique sensuelle mais glacée,* ironique mais aussi insolente, et dont les éléments comiques sont à saisir au vol dans le merveilleux enchevêtrement de *références culturelles.* Avec Erna von Scratch (Jean-Claude Dreyfus) et Belle-de-May (Jérome Nicolin), ses deux artistes vedettes, Salieri bouscule, réinvente la notion de play-back, en fait un art du geste où le théâtre, le mime, la danse, l'acrobatie, le music-hall et... le cabaret se fondent comme dans un creuset.

En route, la Grande Eugène a perdu Eugène, sa première vedette, dont le nom avait suggéré à Salieri le titre androgyne et « *coctelien* » du *spectacle.* Mais l'ensemble y a gagné en cohésion, en raffinement. Les étrangers ne s'y trompent pas. Artistes, metteurs en scènes, photographes venus d'Amérique, d'Allemagne ou d'Italie ne décollent plus de la rue de Marignan. *Newsweek,* aux Etats-Unis, ou le britannique *Sunday Times* consacrent leur une à la Grande Eugène, honneur auquel même la vénérable Comédie-Française n'a pas encore eu droit.

Une tournée européenne va faire disparaître les Eugènes comme un mauvais enchantement. Jean-Claude Dreyfus reprend de la voix sur les théâtres parisiens, Jérôme Nicolin offre sa loquacité au groupe TSE, Frantz Salieri partage son temps entre la création de décors ou de costumes, monte *l'Opéra de Quat'sous* à Bruxelles, collabore avec Joseph Losey pour son *Don Giovanni,* dessine ou écrit dans sa maison provençale de Jouques... pour être enfin rappelé par les nuits parisiennes.

C'est un pari courageux de l'Alcazar. Salieri, qui n'a plus l'âge de faire des concessions, a rappelé Jérôme Nicolin : pour construire le spectacle sorti Jean-Pierre Coffe de ses fourneaux pour en faire un aimable gentleman-batteleur, transfiguré la bombe voluptueuse qu'est Olympia Carlisi, remplacé les femmes-hommes de la Grande Eugène par des femmes-femmes torides. C'est la chance à saisir par l'Alcazar de Paris, si la salle de la rue Mazarine veut retrouver une réputation internationale.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

MUSIQUE

« LA FILLE DU RÉGIMENT » à l'Opéra comique

Un rêve désarmant

Si Donizetti n'avait rien composé de plus consistant que *la Fille du régiment,* son nom ne serait pas parvenu jusqu'à nous, mais c'est aussi parce qu'il a été parfois mieux inspiré, qu'un ouvrage aussi médiocre figure encore au répertoire de tous les théâtres. On l'a jouée plus de mille fois à l'Opéra comique, et cela aurait peut-être suffi si Massimo Bogianckino n'avait pas cru devoir inscrire cette bluette créée à Paris en 1840 dans son programme de réhabilitation du patrimoine français.

On trouverait cependant, chez Auber notamment, des opéras comiques de la même époque qui valent dix fois mieux que celui-là. Mais ils sont à peu près inconnus et, faute de pouvoir les chanter ailleurs, des vedettes comme Alfredo Kraus et June Anderson auraient peut-être hésité à prendre le temps de les étudier. Reste à savoir si ces interprètes illustres, dont la seule présence suffit à remplir les salles, ont réussi à justifier cette reprise au-delà de cette considération.

Sans doute leur avait-on dit que l'acoustique de la salle Favart privilégiait l'orchestre au détriment des voix, car comment expliquer, sans cela, cette obstination à chanter en force tout ce qui mériterait des demi-teintes et plus de raffinement ? Pour Alfredo Kraus, qui a souvent montré quel artiste il était, on en est réduit à le croire surtout préoccupé de montrer qu'à cinquante-huit ans il n'a rien perdu de sa vaillance, et c'est cela que le public applaudit. Dans le cas de June Anderson, on se demande si sa musicalité sera jamais à la hauteur de ses capacités vocales. Les prouesses sans goût ne sont qu'une gymnastique vaine. Est-ce aussi ce qui lui vaut des bravos à n'en plus finir ?

Plaisir brutal

Michel Trempont (le sergent Sulpice) et Hélia T'Hézan (la marquise) ne restent pas en deçà : ils jouent et chantent avec excès : cela convient mieux à leurs rôles, mais l'oreille n'éprouve à les entendre qu'un plaisir assez brutal. Il faut donc se résigner. On peut aller voir *la Fille du régiment* pour jouir des éclats de voix, si l'on en est friand, mais pas pour entendre de la musique, car les instants de grâce sont brefs.

Sous la direction de Bruno Campanella qui dit avoir un peu allégé l'instrumentation, l'orchestre ne se livre à aucune prouesse particulière ; l'écriture relâchée de la partition explique sans l'excuser son relâchement.

La mise en scène de Bruno Stefano (dans des décors de Bernard Arnould inspirés des salles d'exposition du Musée de l'armée à l'hôtel des Invalides) n'appelle pas spécialement de commentaire. La meilleure idée est sans doute la visite du « musée de l'Opéra comique » installé sur la scène avant le début de la représentation par des touristes déguisés en comédiens. On découvre ensuite que June Anderson est la belle gardienne de ce musée symbolique — les cantatrices ne sont-elles pas les vestales du répertoire — et que l'opéra de Donizetti est un rêve qu'elle fait sur la chaise où elle s'est assoupie... A partir de là, l'histoire se déroule normalement, à mi-chemin entre les conventions de l'opérette où l'on feint de marcher en chantant et celle du théâtre aux armées. On croit rêver !

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations : les 3, 7, 9, 12, 14, 17 et 19 mai, à 19 h 40, le 11 mai, à 15 heures.

CINÉMA

« TAXI BOY », d'Alain Page

Dérive parisienne

Les dérives nocturnes courent les écrans, la nuit retrouve ses tendresses équivoques. Les rues ne sont plus des labyrinthes où se traînent des allumés de toute sorte, où la violence éclate, sauvage, incontrôlée, comme au temps de *Taxi Driver* (de Martin Scorsese) quand Robert De Niro draguait une jeune fille en l'emmenant au cinéma porno, et quand, coiffé à l'iroquoise, il tirait sur le président...

Au temps de *Taxi Boy,* fredonne le fantôme de Prévert. C'est à Paris, il pleut. Brève bagarre. Deux Noirs laissent sur le pavé un homme en costume clair. Un chauffeur de taxi le prend en charge, ainsi naît l'amitié entre Richard Berry et Claude Brasseur. Rien à voir avec le coup de foudre de Gérard Depardieu pour Michel Blanc dans le film de Bertrand Blier, *Tenue de soirée.* L'idée du sexe n'effleure pas ces deux personnages si différents. Ils s'observent, ne se comprennent pas, s'entendent bien, s'engueulent beaucoup.

Claude Brasseur est un flambeur qui s'invente une vie d'aventurier des mers du Sud - un rôle pour son père... Richard Berry se gomine, enserre ses cheveux dans un filet pour dormir, prend un soin maniaque de ses chaussures, de lui-même, de son appartement si tristement petit-bourgeois. Lui, il s'invente des ancêtres hidalgo, se fait appeler Manuel. Le jour, il est taxi, la nuit taxi-boy, danseur de tango, gig à 200 balles. Il lève des bouchères qui en veulent — fantastique Evelyne Didi...

Chez Richard Berry, le sexe est un appoint, chez Claude Brasseur, un souvenir. On pourrait s'y tromper en le voyant tourner autour d'une minette en mini-jupe collante et blouson clouté (Charlotte Valandrey), serveuse dans un fast-food. Mais voilà, c'est sa fille. Il ne l'a pas vue depuis qu'il est parti de chez lui, elle était gamine. Quand il la retrouve, elles se fait son argent de poche avec des passes occasionnelles, ce qui le rend malade. Il a beau être un père désinvolte, il a un fond traditionnel et aucun penchant pour l'inceste. Les scènes de sexe désertent les écrans, ces temps-ci...

On s'attache à ces parias bourrés d'espoir, ils sont si braves, si vulnérables ! Et puis, on les a si souvent rencontrés au coin des chansons, dans l'ombre des cinoches. Ils sont tellement bien installés dans la mémoire qu'ils paraissent totalement vrais, on participe à ce qui leur arrive. Des amis.

Alain Page, auteur complet de *Taxi-Boy* — son premier film en tant que réalisateur, — sait merveilleusement saisir la complicité inquiétante de la nuit, sa douceur trompeuse. Il a écrit des poèmes, des polars, des téléfilms, des feuilletons, des scénarios : celui de *la Piscine,* pour Jacques Deray, entre autres, et de *Tchao Pantin* — là, il est également l'auteur du roman.

Avec finesse, mais sans mièvrerie jamais, Alain Page dévie les stéréotypes vers une poésie un peu grinçante, très charmeuse. Il enveloppe les personnages de sourires tremblants, leur donne une touche d'humanité naïve, laisse les acteurs s'en emparer. Richard Berry se délecte. Poitrine creuse, geste menu, tics méticuleux, œil de velours, il vous ferait craquer devant tous les dragueurs de dancing qui chaloupent sur leurs souliers à talonnettes, paupières mi-closes et des rêves de pauvre plein le cœur.

COLETTE GODARD.

MORT DU RÉALISATEUR AMÉRICAIN ROBERT STEVENSON

Le réalisateur américain Robert Stevenson est mort à Santa-Barbara le jeudi 1er mai. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Né à Buxton, en Angleterre, en 1905, Robert Stevenson était arrivé à Hollywood en 1934, invité par le producteur David O'Selznick. Il avait dirigé Orson Welles dans *Jane Eyre* en 1945 et Joseph Cotten dans un film policier ambitieux : *Walk Softly Stranger,* en 1950. Engagé par Walt Disney en 1954, il adapte *l'Ile au trésor,* de Robert Louis Stevenson avant de réaliser *Mary Poppins* (1964), et *le Nouvel Amour de Coccinelle* (1972).

Robert Stevenson a aussi dirigé une centaine de films pour la télévision et collaboré à la série « Alfred Hitchcock présente ».

COMMUNICATION

Télé-Quatre-Saisons, la nouvelle chaîne francophone de Montréal

De notre envoyée spéciale

Montréal. – Sage, très sage Canada ! Eveillé bien avant la France aux défis de l'audiovisuel. Organisé et tolérant. Et respectueux d'un système rodé au fil des ans. La Haute Autorité s'y nomme CRTC (Conseil de la radio-télévision canadienne), instruit des audiences publiques; donne des avis, gère les plans de fréquences, procède aux appels d'offres avant d'accorder une licence, puis rend des arbitrages. Souverainement. Très sage Canada qui, en communication, laisse parler les économistes et les professionnels avant les politiques ; déteste l'improvisation, étudie, planifie, débat, proteste, mais respecte les décisions prises par le CRTC. L'exemple de Télé-Quatre-Saisons (TQS), la nouvelle chaîne francophone qui se prépare à émettre sur le Québec à l'automne prochain, témoigne du fossé qui sépare la France du Canada. Car si la «5» et TV 6 – aujourd'hui menacées – ont été lancées en France dans la plus grande précipitation, TQS réunit sereinement beaucoup d'atouts pour réussir une entrée durable dans le monde de l'audiovisuel.

Au départ, la volonté des deux gouvernements – canadien et québécois – de créer un nouveau réseau de télévision francophone. *« La multiplication des programmes américains et canadiens en langue anglaise a créé une inégalité entre les populations anglophones et francophones »*, nous déclarait en novembre 1983 M. Alain Gourd, sous-ministre adjoint des communications à Ottawa ; *« et la radio-télévision en langue française constitue l'un des fronts principaux sur les lesquels nous allons nous battre »*. Discussions, études marketing, enquêtes de viabilité dans un marché publicitaire déjà partagé entre Radio-Canada (le service public), Télé-Métropole (la chaîne privée) et, depuis peu de temps, Radio-Québec (la chaîne provinciale). Et la machine a été lancée : appels d'offres, compétition et enfin arbitrage du CRTC en faveur de CFCF, un groupe de communication qui possède déjà une chaîne anglophone, une compagnie de câblodistribution et trois stations de radio.

« Un poids trop lourd, désormais, dans l'information », ont fait remarqué certains. *« La garantie d'une solide expérience, l'avantage d'accès à des équipements et services et la possibilité de synergies utiles »*, a répliqué le CRTC, en exigeant tout de même l'indépendance de chacune des rédactions. Le 6 septembre 1985, la licence était officiellement accordée : la chaîne disposait d'une année pour se préparer.

Un an ! De quoi sans doute faire rêver MM. Seydoux et Berlusconi, Lévy et Blanc-Francard ! De quoi exciter la curiosité et l'attention des professionnels québécois, victimes de coupes sombres dans les budgets de Radio-Canada et de Radio-Québec ! Semaine après semaine, la chaîne distille quelques informations sur sa philosophie, ses objectifs, son recrutement et ses futurs programmes. Les chroniques des journaux consacrées à TQS se transforment en feuilletons. On spécule sur le déplacement vers la nouvelle télé de tel journaliste ou de tel animateur très connu de Radio-Canada : les autres chaînes font monter les enchères et organisent déjà, pour la rentrée prochaine, une véritable contre-offensive à la fois par une révision de leur grille de programmes et par une modification de leurs structures de vente. Mais le vent est du côté de Télé-Quatre-Saisons. Elle a promis toutes les audaces.

Son emblème – un cercle formé de sept grains de café de couleurs différentes – évoque les sept jours de la semaine. Son nom, les quatre saisons de l'année. Une façon de revendiquer une présence fidèle douze mois sur douze, sans relâche le week-end, sans rediffusion pendant l'été. Un sacré aiguillon pour les chaînes en vacances. La cible est le public des quinze-trente-cinq ans, le plus réceptif aux chaînes américaines reçues sur le câble. *« Nous lui proposerons une télévision dynamique,* explique Guy Fournier, son directeur général. *Une télévision nouvelle, fouineuse, mouvante. Une télévision qui dérange, fondée sur l'instantanéité et le mouvement. »* Différente, espère-t-il, des autres chaînes qu'il juge *« malades »* ou *« à l'âge de la pré-retraite »*, conçues par des hommes *« alors même que ce sont les femmes qui les regardent »*...

Des femmes, de préférence !

Une erreur que TQS se promet d'éviter. La moitié au moins des employés et responsables de la programmation seront des femmes. *« Simple question de justice »*, déclare Guy Fournier, qui souhaite que la chaîne soit le reflet de la population. Et pour éviter de constituer une rédaction *« blanche, catholique et mâle »*, le directeur de l'information, Réal Barnabé, pratique même ce qu'il qualifie de *« discrimination positive »* en faveur des femmes et des gens de couleur. Tous très jeunes, évidemment.

Le créneau de TQS ? Celui ouvert par la guerre des sondages : *du direct, de l'instantané, du spontané,* de l'humour, de la bonhomie et du rythme. L'information en sera un des points forts. Occupant un tiers du temps d'antenne (avec notamment un bulletin d'une heure tous les soirs) et un tiers du budget programme, elle s'inspirera du style *« simple et ordonné »* du quotidien américain *USA Today*, et sera faite d'images, d'*« avalanches d'images »*. Peu de journalistes apparaîtront à l'antenne : on les trouvera derrière leurs caméra – les fameuses Betacam, – dont ils se serviront *« comme d'un stylo »*.

Il y aura des films, bien sûr. Pas de diffusion de compétitions sportives – les autres chaînes se battent suffisamment sur ce terrain – mais des mini-séries programmées en rafale, un grand feuilleton quotidien que TQS aimerait coproduire avec la France, des *talk-shows*, un concours de vidéo-clips francophones. Le son sera transmis en stéréo, *« ce qui devrait inciter les téléspectateurs à se débarrasser de leur* shit box *qui écorche les oreilles »*, et l'image fabriquée avec les matériels les plus modernes.

Précisons enfin aux amateurs que Rambo ne passera jamais sur l'écran de TQS, fût-il offert gratuitement à la chaîne : *« Trop violent »*, dit Guy Fournier, dont c'est la seule hantise.

Et tandis que le projet se précise peu à peu, attire des milliers de candidatures, redonne espoir aux producteurs et réalisateurs indépendants et agace quelques vétérans, l'équipe de Télé-Quatre-Saisons travaille fébrilement, sûre, comme le dit Michèle Raymond, la directrice des dramatiques et des coproductions, que son lancement sur les ondes le 6 septembre prochain sera le plus gros événement télévisuel qu'ait connu le Québec depuis de longues années. *Fougueux Québec !*

ANNICK COJEAN.

NÉGOCIATIONS DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

Editeurs, ouvriers du Livre et journalistes face à la « rédaction électronique »

Des négociations ont lieu depuis plusieurs années entre les éditeurs de presse quotidienne à Paris et en province et les organisations syndicales de salariés (ouvriers du Livre et journalistes). Objet des discussions : la possibilité d'imprimer des articles de presse sans passer par un opérateur de saisie, ce qu'on appelle la « rédaction électronique ». Et, plus généralement, l'adaptation des processus de fabrication aux techniques modernes, en perpétuelle évolution. Ces négociations viennet d'aboutir à des accords *pour la presse régionale* et devraient déboucher prochainement pour la presse parisienne.

Les accords ont pour but de prendre en compte les transformations technologiques liées principalement à l'informatique, mais aussi les capacités de diversification des entreprises de presse, qui deviennent peu à peu des entreprises « multimédias ». Dans ce cadre, les ouvriers du Livre, fortement touchés par les compressions d'effectifs de composition ces dernières années (selon le Syndicat de la presse parisienne, plus de 40 % des emplois de typographe en région parisienne onr disparu depuis dix ans), ont négocié un *repli* leur permettant d'accéder à de nouvelles fonctions dans les entreprises.

En province – où des expériences de rédaction électronique ont été menées, – l'accord-cadre signé le 14 avril par les deux syndicats d'éditeurs et les organisations du Livre CGT, CFDT et FO garantit l'emploi et le salaire ; il prévoit une priorité des salariés de *la composition pour l'accès à de* nouveaux emplois liés à l'informatisation et à la diversification. L'accord donne la possibilité aux journalistes de frapper directement leur copie et de l'envoyer dans l'ordinateur, dans la limite de 25 % du lignage quotidien (quota qui comprend aussi la frappe directe de petites annonces). Les « sources extérieures » (agences de presse, banques de données...), stockées en mémoire, pourront être, d'autre part, *« traitées rédactionnellement sur écran de saisie par les journalistes »*.

L'accord élaboré, toujours pour la province, avec les syndicats de journalistes (seule la CGT ne l'a pas signé), garantit l'emploi en cas de disparition de fonction ou de changement de nature du travail. Surtout, la responsabilité des journalistes est affirmée : la mise en place des nouvelles techniques *« ne modifiera ni le rôle ni la responsabilité des journalistes »*, qui restent maîtres d'œuvre du contenu et seuls habilités à délivrer le « bon à tirer ».

Les textes prévoient en outre des possibilités de formation liées aux reconversions et aux changements de techniques.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA FEMME QUI FRAPPE, Cinquante Théâtre (43-55-33-88), 21 h.
LA BERLUE, Nouveautés (47-70-52-76), 20 h 30.
BEN DONALD, Forum (43-66-67-83), 21 h.
IMPASSE DU DÉSIR, Théâtre de la porte de Gentilly (48-06-65-52), 20 h 45.
EUROPA, Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Electre ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour, la Tête noire.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de géographie.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Colloque Hermann Broch, 1886-1951 : de 14 h 30 à 17 h ; Cinéma-vidéo : Vidéo informations : t.l.j., 13 h : la Perle de l'Empire, d'H. de Turenne ; 16 h, la Samaritaine, de P.-J. Calletant et N. Saey ; 19 h : les Enfants de la Guadeloupe, d'O. Landau ; Vidéo/musiques : t.l.j., 13 h : la Vie, Félix Leclerc, de J.-C. Labrecque et J.-L. Frund ; 16 h : la Fille mal gardée, de F. Herold ; 19 h, Portrait de Samson François, par C. Santelli ; Salle Garance (voir rubrique cinéma) ; Concerts/spectacles : concert « les Lieder » : 19 h : Schoenberg, Reger, Berg, Krenek.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS/Grandes voix du Bolchoï.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Miss Tootlie-Pootlie.
ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Fragments lunaires.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil, (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais véritable de N. Sihanouk, roi du Cambodge (2e partie) . Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.
CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88), 21 h. : La femme qui frappe.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Galerie, 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : les Bonnes ; 22 h 15 : les Voisins.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47), 21 h : l'Avion dans la tête.
EDEN-THEATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.
EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h 30 : Amérique.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des papillons.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 21 h : les Fantaisistes.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europa ou la tentation d'Antonio.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Tant que vivray ; 21 h : Gaston H.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles canailles.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M.' Prévert ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. — Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Elles nous parlaient d'amour.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), I. 21 h h : Et Juliette ; II. 22 h 30 : Just Married.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 ; Operaphorisme.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 19 h 30 : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverire.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h : Ben Donald.
THEATRE DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : les Tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.
THEATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du désir.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
THEATRE DU PRINCIPE (48-07-19-15), 19 h : Sombre printemps.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Buffo ; 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y-a-t-il un flic dans la salle ?.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 18 h 30 : Jacques le Fataliste ; 20 h 30 : le Cid.
THEATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Mary contre Mary ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : les Jeux de la nuit ; 23 h : William corps et âme.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : J.-C. François n'habite plus sur la planète ; 22 h : Nashredoin et histoires de thé.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Buffo ; 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : le Rat dans la contrebasse.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Gilles Langoureau.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : F. Marten, J. Dulac.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane.
TH. DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : J. Donai, W. Fukuda.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-12-61), 20 h 30 : Compagnie Libre Parcours.

Opérettes

Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Horne, soprano ; M. Katz, piano (Vivaldi, Haendel, Mahler, Verdi).
Table Verte, 22 h : D. Renault, P. Hommage (Meriet, Ravel, Franck).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Bertrand Richard.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Maxim et Sauty Jazz Music.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 23 h : La Manigua.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : John Greaves.
ELDORADO (42-08-23-50), 19 h 30 : Stamp, Doc Lebrun, Betty Boop, Top Fuel.

Vendredi 2 mai

FLAMINGO (43-54-30-48), 20 h 30 : F. Jeanneau, A. Scott, M. Benitch.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Blurt.
JAZZ-CLUB (46-33-96-23), 22 h : Lou Benett, Al Levitt.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Jean-Louis Chautemps.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Teddy Martin.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Lou Donaldson Quartet.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Certains l'aiment chaud.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Royal Tencopators Orchestra.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Benny Waters.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Quartet Mr Jo.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J.-L. Parodi.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Marc Dutret Trio.

Les festivals

BOULEVARD DE L'ÉTRANGE (courts métrages) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
5 FILMS POUR LE PRIX D'UN — VIVE LA REPRISE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Providence ; 15 h 55 : le Bleu des origines ; 16 h 45 : Liberté la nuit ; 18 h 20 : Gertrud ; 20 h 20 : Element of crime ; 22 h 20 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.
GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 20 h : Masculin-Féminin.
OPÉRAS RUSSES (v.o.), Vendôme, 2e (47-42-97-52) : Don Juan ou le convive de Pierre.
OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37), 17 h 25 : Carmen Jones ; 19 h 30 : Laura ; 21 h 10 : Amère.
PROMOTION DU CINEMA (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Cuore.
ROBERT FRANK AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41), 21 h, 22 h 30 : Me and my brothers.
ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 18 h 20 : la Marquise d'O ; 22 h : le Beau Mariage.
SAINT-GERMAIN DES TOILES : Olympic, 14e (45-43-99-41) : le Désordre a vingt ans + le Coup du berger.
SEMAINE DU CINÉMA MUET ITALIEN ET FRANÇAIS (1895/1929) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
FESTIVAL 70 MM (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94) : la Horde sauvage.
TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 20 h 20 : l'Enfance d'Ivan.
NUIT FRANÇOIS TRUFFAUT : Escurial, 13e (47-07-28-04), 24 h : les 400 coups ; Tirez sur le pianiste ; Jules et Jim.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Prévert (46-68-00-22), 21 h : le Dieu foudroyé.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 30 : Othello.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) 20 h 30 : Lady Day.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre (46-81-44-15), 21 h : Mademoiselle Else.
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50), II : 20 h 30 : Neige et sable.
GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.
IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h : Hamlet.
LES ULIS, CC J. Prévert (69-07-61-06), 21 h : Marius.
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Grand Huit (48-59-46-52), 21 h : Tamma.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.
SAINT-MAUR, Salle d'Arsonval (48-89-20-49), 21 h : Coup de griffe.
SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : Kenny Wheeler, Francis Medchi Unit.
VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 : Anne Boleyn. Château (43-65-63-63), à 20 h 30 : Au bout du couloir.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, 25 ans de la Semaine de la critique : Hearts and Minds, de P. Davis (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h 15, Hommage à A. Trauner : la Vie privée de Sherlock Holmes, de B. Wilder (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, le Viol d'une jeune fille douce, de G. Carle ; 19 h, la Stratégie de l'araignée, de B. Bertolucci.

CENTRE G.-POMPIDOU
Salle Garance

Programmation détaillée au 42-78-37-29 : t.l.j., 14 h 30 : Vienne et le cinéma, 1911-1938 ; t.l.j., 17 h 30 et 20 h 30 : le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-74-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
ATOMIC CYBORG (It.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Conventions, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

ABSOLUTE BEGINNERS, film britannique de Julien Temple (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).
LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION, film américain de Jonathan Betuel (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES BALISEURS DU DESERT, film franco-tunisien de Nacer Khemir (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR, film américain de Boby Suarez (v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CONVOI DE FILLES, film français de A.M. Frank : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
FERESTADEH, film américain de Parviz Sayyad (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
NEXT OF KIN, film australien de Tony Williams (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
SOLEIL D'AUTOMNE, film américain de Bud Yorkin (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
TAXI BOY, film français d'Alain Page : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES TROTTOIRS DE SATURNE, film franco-argentin d'Hugo Santiago (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
ULTRAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Guinguette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.F. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VINGT JOURS SANS GUERRE, film soviétique d'Alexei Guerman (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). — V.o. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉÂTRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
CONSTANCE (Néo-Zéland.) (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
DOUBLEPATTE ET PATACHON (Dan.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).
LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (43-27-52-37).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MAXIE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Mal.-Nig., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PARIS MINUIT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
REMO (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-40).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).
SUBWAY (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SUIVEZ MON REGARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens (2 salles), 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention (2 salles), 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
ZONE ROUGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
Z.O.O. (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Epée de bois, 5e (43-37-57-47).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
DON GIOVANNI (Fr.-It.-All., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-

RADIO-TÉLÉVISION | INFORMATIONS « SERVICES »

A VOIR

Histoire à tiroirs

L'histoire est parfaitement rocambolesque. Mais qu'importe, puisqu'elle nous vaut de revoir les beaux yeux de Michèle Morgan ! Après dix ans d'absence du grand écran, voici qu'elle fait ses débuts à la télévision dans le rôle d'une grand-mère « glamour », héroïne d'un feuilleton français en six épisodes, *le Tiroir secret*. Histoire à tiroirs plutôt, faite d'énigmes et de rebondissements.

Après la brusque disparition de son troisième mari dans un accident d'avion, Colette Lemarchand – Michèle Morgan – psychologue de son état, découvre des indices qui la font soupçonner qu'il menait une double vie. Est-il seulement mort ?

Elle décide de se transformer en Sherlock Holmes, contre l'avis de son entourage : ses trois enfants tumultueux (Mike et Tonie Marshall et Marie-France Pisier), son ex-mari, commissaire de police (Daniel Gélin) et ses amis, dont un prétendant sexologue complexé (joué avec délice par Michaël Lonsdale). Ses seules complices : sa petite-fille qu'elle adore et l'ex-femme de son mari disparu (Jeanne Moreau).

Le mystère s'épaissit d'épisode en épisode. De Paris à Genève, de la Normandie à l'Italie, elle connaîtra l'aventure, les poursuites, la séquestration et même les avances d'un *Latin lover*. L'intrigue familiale – et Dieu sait si ses enfants mènent tous une vie sentimentale mouvementée ! – se mêle l'imbroglio d'espionnage, à en perdre rapidement le fil...

Les bons mots fusent, ce qui ne devrait pas surprendre lorsqu'on sait que Danièle Thompson est la scénariste attitrée de son père, Gérard Oury. Ce feuilleton est d'ailleurs une affaire de famille. C'est la première fois que Michèle Morgan joue aux côtés de ses propres enfants, dans un rôle écrit sur mesure. « *Je la connais par cœur !* dit Danièle Thompson. *Je sais très bien comment elle parle, comment elle réagit. Elle est entrée dans le rôle comme dans des pantoufles.* » Mettez les vôtres et préparez-vous à un divertissement plein de charme et d'humour.

ALAIN WOODROW.

★ *Le Tiroir secret*, les samedis à 18 heures, à partir du 3 mai, sur Canal Plus.

Vendredi 2 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 5 Football : Coupe des vainqueurs de coupe.
En direct de Lyon. Finale de la Coupe d'Europe : Atletico Madrid-Kiev.

22 h Variétés : Nuit d'absence avec Léo Ferré.
Emission de J.-P. Moscardo et A. Maronani.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Télévision sans frontière.
Spécial Portugal. *Avec le chanteur de fado Carlos do Carmo.*

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
D'après B. Gridaine, réal. M. Fonlladosa. Avec G. Germain, C. Allegret, A. Château...
Une bande de malfaiteurs suit la tournée de « Médecins de nuit » et dévalise les appartements des malades... Un médecin est soupçonné.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Quand les héros sont des animaux », sont invités : Julian Barnes (le Perroquet de Flaubert), *Robert Delort* (Les animaux ont une histoire), *Alain Gerber* (les Heureux Jours de M. Ghichka), *Jules Merleau-Ponty* (le Chasseur de violons), *Yves Navarre* (Une vie de chat), *Carl-Henning Wijkmark* (la Draisine).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Tous en scène.
(Cycle : hommage à la MGM.) Film américain de V. Minnelli (1953), avec F. Astaire, C. Charisse, O. Levant, N. Fabray, J. Buchanan (v.o. sous-titrée).
Un comédien-danseur, dont la gloire n'est plus qu'un souvenir, accepte de tenter sa rentrée à New-York avec une troupe montant un spectacle ambitieux. Ce bijou de la comédie musicale américaine mêle sans rupture de ton l'action dramatique, la musique et la danse. Le ballet-parodie des films noirs avec Cyd Charisse est un des moments fabuleux.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Histoires singulières.
De P. Saady, scénario D. Fisher.
L'héroïne, Nancy Irving, est victime d'un médecin diabolique qui se livre sur elle à de bien étranges manipulations. Le traditionnel vampire est remplacé par une machine ultra-moderne aux tuyauteries alambiquées. Du suspense, de l'effroi, du frisson.

21 h 35 Vendredi : Printemps amer, le retour des permis A.
Magazine d'André Campana.
Chaque année au printemps, des Portugais quittent femmes, enfants, fiancées, pour aller travailler en Suisse comme « saisonniers », et échapper ainsi au chômage. Un reportage qui nous vient du magazine suisse Temps présent, *dont on connaît l'excellente réputation.*

22 h 30 Journal.

22 h 50 Magazine : Montagne.
Emission mensuelle de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
Au sommaire : les Alpes du Sud ; deux reportages réalisés aux Etats-Unis ; et les rubriques habituelles.

23 h 45 La clef des nombres et des tarots.
De R. Bennett de Lavigerie et B. Staquet.

23 h 50 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Le parc naturel de Reims et de la forêt d'Orient ; 17 h 30, Dessin animé ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi d'or.

CANAL PLUS

21 h, The Scar, film de S. Sekely ; 22 h 25, l'Arme au poing, film de M. Winner ; 0 h 5, les Tueurs de l'éclipse, film de E. Hunt ; 1 h 30, la Horde sauvage, film de S. Peckinpah ; 3 h 50, Du sang pour Dracula, film de P. Morissey ; 5 h 30, Gentleman des antipodes.

LA « 5 »

20 h 30, Cherchez la femme (et à 0 h 25) ; 22 h 30, Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2 h 25) ; 23 h 30, Série : Tonnerre mécanique.

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Commissaires de la République 1944-1946, les maîtres du pouvoir. Avec C.-L. Foulon : « La France libérée 1944-1945 ».

21 h 30 Black and blue : la mémoire d'Al Levitt.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Baden-Baden) : *Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 en sol majeur*, de Chostakovitch ; *Symphonie n° 3 en mi bémol majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. W. Nelson, sol. D. Gerindas, violoncelle.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles, hommage à Jean Martinon ; à 0 h, Musique traditionnelle, l'Empire ottoman.

Les programmes du samedi 3 et du dimanche 4 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

BREF

FORMATION

ÉTABLIR UN PATRON. – La Boutique de gestion de Paris propose à dix-huit jeunes créateurs qui ont un projet économiquement viable une formation rémunérée d'« *accompagnement à la création d'entreprise* », du 12 mai au 25 juillet. Il s'agit d'une formation à temps plein de 400 heures au cours desquelles les futurs patrons acquerront les connaissances nécessaires en matière de comptabilité et gestion financière, marketing, vente, communication, législation sociale et fiscale, différents statuts juridiques et montage d'une SARL.

★ Renseignements et inscriptions : M. Vincent Moreau, 43-55-09-48.

VACANCES

LES ODYSSÉES DE L'ILIADE. – L'association l'Iliade organise, du 1er au 15 août et du 16 au 31 août, pour les jeunes de huit à douze ans ou de treize à dix-sept ans, des séjours sous la tente, dans les gorges du Tarn en Lozère. Spéléologie, randonnées, promenades à bicyclette, escalade, tir à l'arc, initiation au canoë-kayak, baignades sont au programme.

★ Renseignements et inscriptions : l'Iliade 38720 Saint-Bernard-du-Touvet. Tél. : 76-08-33-70.

VIE QUOTIDIENNE

AVOCATS CONSEILS. – Nul n'est censé ignorer la loi, en théorie, en pratique, les choses en vont souvent autrement. Les avocats du barreau de Paris se tiennent à la disposition des personnes ayant des problèmes juridiques durant la Foire de Paris (jusqu'au 11 mai). Cinq journées « thématiques » seront consacrées à la consommation (3 mai), au tourisme (4 mai), au logement (8 mai), à la famille (10 mai), au social (11 mai). Une permanence « conseils » répondra aux questions portant sur les problèmes juridiques généraux, et le domaine particulier des brevets et marques de fabrique.

En permanence, le barreau de Paris donne des consultations juridiques gratuites du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 heures au Palais de justice et dans les mairies d'arrondissement (se renseigner à sa mairie pour les jours). Pour les polios et handicapés une permanence est assurée deux jeudis par mois de 10 heures à 11 h 30 à l'ADEP, 194, rue d'Alésia. Des permanences conseils sont également assurées par téléphone : SOS avocats, 16 (1) 43-29-33-00, chaque soir de 19 heures à 23 h 30 (sauf dimanche), et Ecoute-Cancer, 16 (1) 45-02-15-ð0, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30. On peut également se procurer gratuitement sept petits guides : *Guide de l'entreprise, Votre succession, comment la recevoir, comment en disposer ? La procédure d'indemnisation des victimes d'infractions, Votre logement et les malfaçons, Le mémento du touriste*, et le *Guide de l'acquéreur de la maison individuelle*, au bureau d'accueil du Palais de justice, 4, boulevard du Palais, du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures, le vendredi de 9 heures à 17 heures.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 MAI

« L'île de la Cité autour du parvis de Notre-Dame », 10 h 30, sortie métro Cité (Les Amis de la terre de Paris).

« Exposition « Un canal... des canaux », 11 heures, 1, quai de l'Horloge (Mlle Oswald).

« Versailles : l'ancien collège royal de Saint-Louis », 14 h 30, entrée collège militaire Saint-Cyr.

« L'ancien quartier des Halles », 14 h 30, parvis Saint-Eustache (Arcus).

« De Saint-Julien-le-Pauvre à Saint-Séverin », 15 heures, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Academia).

« De la Bastille à l'Arsenal : sites parisiens renouvelés », 14 h 30, sortie métro Bastille, angle rue Saint-Antoine (hauts lieux et découvertes).

« Le Sénat », 15 heures, rue de Vaugirard, angle rue de Tournon (La France et son passé).

« Rasa, les neuf visages de l'art indien », 14 h 50, Grand Palais (L'art pour tous).

« Le musée Picasso : Picasso et la peinture du vingtième siècle », 10 h 45, 5, rue de Thorigny (M. Ragueneau).

« Le géode tous azimuts, découverte en bateau, à pied et à table », inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Charonne », 15 heures, devant église Saint-Germain de Charonne (Approche de l'art).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite.

« La sculpture française au dix-neuvième siècle », 16 h 30, entrée Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Sur les pas des templiers », 14 h 30, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Une heure au cimetière Montmartre », 10 heures et 11 h 30, devant le 16 de l'avenue Rachel (V. de Langlade).

DIMANCHE 4 MAI

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 11 heures, métro Vavin (Imbert).

« La magnifique galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue de Radziwill (M. Ragueneau).

« L'hôtel de la Paiva », 9 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (La France et son passé).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (A. Ferrand).

« Le Sénat », 10 h 30, entrée cour rue de Vaugirard (D. Bouchard).

« Du logis de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré », 15 h 15, 12, rue Duphot (S. Barbier).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge.

« Au sein du lycée Henri-IV, les vestiges étonnants de l'abbaye de Sainte-Geneviève », 14 h 45, 23, rue Clovis (M. Banassat).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« De Fernandel à Jean Giraudoux, le « cimetière musée » de Passy », 14 h 45, angle avenue Paul-Doumer, place du Trocadéro (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 10 h 30, métro Pont-Marie.

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (M. Pohyer).

« Hôtel du Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

« La peinture flamande et hollandaise », 10 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard, (P.-Y. Jaslet).

« Les tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale (M.-C. Lasnier).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 4 MAI

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Traditions et fêtes du mois de mai » (Jacques) ; « L'actualité de l'étrange prophétie de premol » (Natya).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 16 h 30 : « Florence 1985 » ; 18 h 30 : « L'astrologie en images et Nostradamus » (M. Brumfeld).

Domus Medical, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 heures et 16 h 30 : « Divination et sagesse dans le Yi King » (docteur J.-P. Guyonnand).

11 *bis*, rue Keppler, 7 h 30 : « Karma et réincarnation ».

VENTES

Orson Welles aux enchères

Une cinquantaine de personnes s'entassent mardi 29 avril dans la petite étude de notaire qui a rarement connu une telle affluence. « *C'est l'ancien Hôtel de la marquise de Pompone* », souffle Me Durand pour excuser l'exiguïté des lieux. Au mur, entre les dossiers de succession, sur une triste affiche jaunâtre s'étalent les sept cent soixante-seize films mis aux enchères. Rien moins que *Citizen Kane* et *la Splendeur des Amberson*, d'Orson Welles et quelques chefs-d'œuvre de John Ford, Howard Hawks, Fritz Lang, Douglas Sirk, Alfred Hitchcock, Nicholas Ray, Otto Preminger, George Cukor, Joseph von Sternberg ou Jacques Tourneur... C'est tout le prestigieux catalogue de la RKO qui est vendu après la liquidation de la société IDTV qui en assurait l'exploitation pour la France. Un trésor, même si une partie des droits est contestée par d'autres propriétaires et si la plupart des copies sont introuvables.

Mise à prix à 1 million de francs. Les enchères démarrent lentement puis s'emballent après l'offre d'un groupe suisse. M. Peby Guisez, actionnaire d'UGC, rivalise un moment avec Marin Karmitz sur la crête des 4 millions, puis abandonne. Le cinéaste, propriétaire des salles 14 juillet, surenchérit avec l'appui de la Compagnie financière de Suez, mais il est systématiquement contré par un mystérieux barbu au nœud papillon à pois. « *Adjugé à 6,2 millions !* » Les trois flammes de Me Durand se sont éteintes. Le nœud papillon, vainqueur, dévoile son identité : « Antenne 2 ». Claude-Jean Philippe, dans la salle, exulte : son ciné-club est nanti pour des dizaines d'années. Peby Guisez lance une pique acide sur la concurrence des chaînes publiques.

Coup de théâtre : la petite société Archéo, qui distribuait les films RKO depuis la liquidation d'IDTV, use de son droit de préemption et rafle le morceau. L'avocat d'Antenne 2 et quelques autres entourent Marc Diot, le jeune vainqueur, et l'on échange rapidement quelques cartes de visite. Les enchères vont continuer maintenant en privé.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro **774335** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille 074335, 174335, 274335, 374335, 474335, 574335, 674335 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
704335	770335	774035	774305	774330	15 000,00 F
714335	771335	774135	774315	774331	
724335	772335	774235	774325	774332	
734335	773335	774435	774345	774333	
744335	775335	774535	774355	774334	
754335	776335	774635	774365	774336	
764335	777335	774735	774375	774337	
784335	778335	774835	774385	774338	
794335	779335	774935	774395	774339	

Tous les billets se terminant par		gagnent
4335		5 000,00 F
335		1 000,00 F
35		200,00 F
5		100,00 F

TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 30 AVRIL 1986 — 86 — 38e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

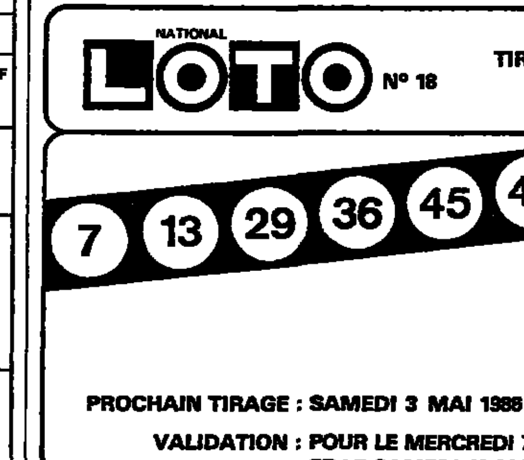
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F)
1	251	500
	521	500
	861	500
2	2	100
	62	300
	1 262	2 100
	8 002	2 300
	26 592	10 100
3	063	500
	573	500
	813	500
	2 363	2 000
	065 793	1 000 000
4	424	500
5	45	200
	035	500
	915	500
6	276	500
	306	500
	486	500
	0 216	2 000
	0 766	2 000
	9 716	2 000
	06 886	10 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F)
6	75 046	10 000
	87 246	10 000
7	507	500
	1 127	2 000
	173 377	4 000 000
8	8	100
	08	300
	938	800
	3 068	2 100
	54 978	10 100
	76 918	10 100
9	29	200
	99	200
	629	700
	929	700
	4 089	2 000
	4 589	2 000
	41 489	10 000
	53 439	10 000
	68 029	10 200
0	100	500
	150	500
	490	500
	750	500
	39 820	10 000

LOTO N° 18 TIRAGE DU MERCREDI 30 AVRIL 1986 — 7 13 29 36 45 49 — 42 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 7 ET SAMEDI 10 MAI 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI.

TRANCHE DE Mme DE STAËL — TIRAGE DU MERCREDI 30 AVRIL 1986 — 86 — 37e



PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 3 MAI 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 7 MAI 1986 ET LE SAMEDI 10 MAI 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

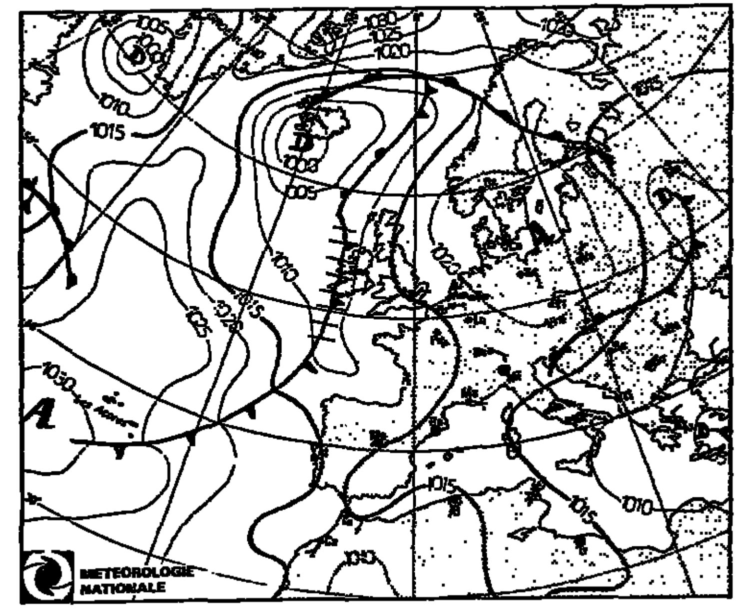
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	23	404 345,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	130	33 380,00 F
5 BONS Nos	4 265	3 195,00 F
4 BONS Nos	179 162	75,00 F
3 BONS Nos	2 704 212	7,00 F

مكرر من الاصل

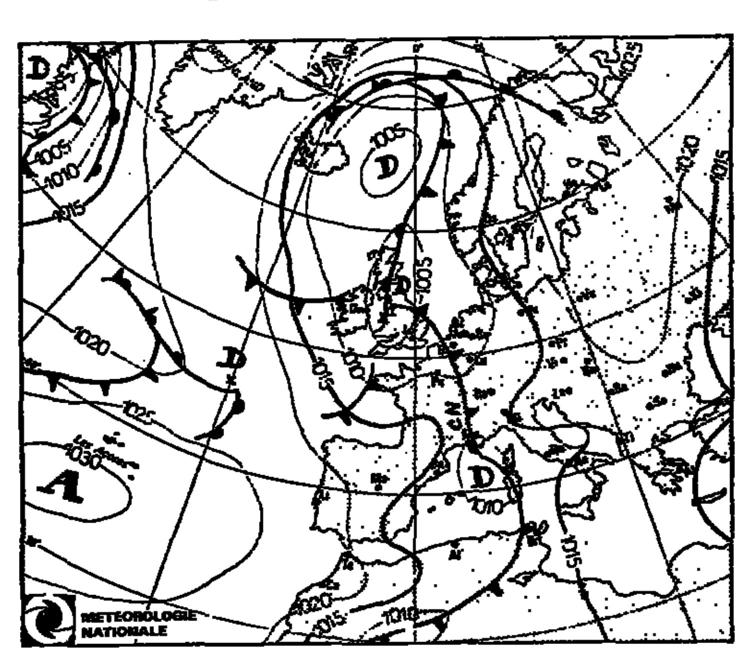
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 MAI 1986 A 0 h UTC



PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI A 0 h UTC



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 mai à 0 heure et le samedi 3 mai à minuit.

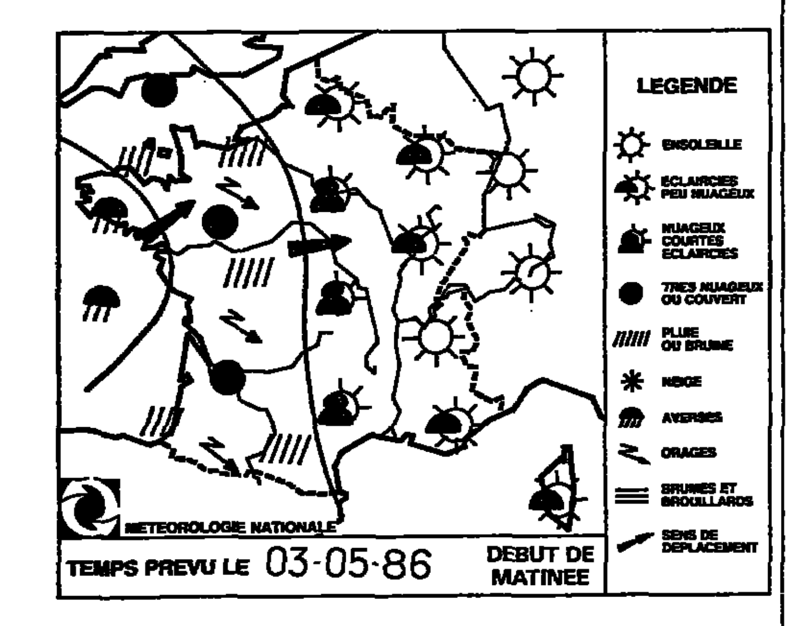
Après un flux de sud ayant permis une montée spectaculaire des températures, la situation sera dépressionnaire avec évolution orageuse marquée et passage d'un front.

Samedi : Le matin, le temps sera encore bien ensoleillé de la Corse à l'est du Rhône et au Nord-Est. Du Languedoc au Bassin parisien et au Nord, le ciel deviendra nuageux et le temps lourd. Le ciel très nuageux avec des orages concernera alors *les régions* s'étendant de l'est de la Bretagne et de la Normandie aux Charentes, Limousin et Sud-Ouest. *L'après-midi,* le temps perturbé orageux s'étendra du Nord et de la Haute-Normandie au Bassin parisien au Nord-Est, au Massif central, aux *Alpes et aux régions méditerranéennes*, Corse comprise. Les orages seront plus nombreux et apporteront des pluies plus importantes dans le sud du pays.

A l'ouest de ce temps perturbé, les éclaircies seront réduites par le développement de nuages d'instabilité. Ceux-ci donneront lieu à des averses parfois orageuses, se produisant surtout en Bretagne et en Vendée.

Les températures minimales seront de 9° à 12°, localement 14° dans le Sud-Est. Les maxima atteindront 14° à 16° en Bretagne, 17° à 19° de la Normandie aux Pyrénées, 23° à 26° en Alsace et en Corse, 21° à 23° ailleurs.

Dimanche : le temps orageux avec ciel très nuageux progressera lentement vers l'est pour concerner l'après-midi les régions de la Lorraine et de l'Alsace aux Alpes. Les pluies d'orages seront encore abondantes sur les Alpes surtout. Ailleurs, le ciel sera changeant. Des averses se produiront essentiellement sur la Bretagne, la Basse-Normandie et la Vendée. *Les températures seront en baisse,* de 2° environ pour les minima, 2° à 6° d'ouest en est pour les maxima.



TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

	maxima	minima	temps
FRANCE			
AJACCIO	19	10	N
BIARRITZ	22	14	S
BORDEAUX	20	10	S
BOURGES	20	8	S
BREST	18	8	C
CAEN	16	7	N
CHERBOURG	14	8	N
CLERMONT-FERR.	20	9	S
DIJON	19	7	N
GRENOBLE-St-M-H	24	20	S
LILLE	20	11	S
LIMOGES	19	9	S
LYON	19	9	P
MARSEILLE-MAR.	26	12	C
NANCY	21	7	S
NANTES	20	11	S
NICE	26	16	S
PARIS-MONTS.	19	19	S
PAU	21	9	S
PERPIGNAN	22	7	N
RENNES	20	8	S
ST-ÉTIENNE	19	9	N
STRASBOURG	21	9	S
TOURS	21	8	S
TOULOUSE	22	8	S
POINTE-A-PITRE	31	23	C
ÉTRANGER			
ALGER	20	10	N
AMSTERDAM	20	11	S
ATHÈNES	19	13	N
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	20	9	S
BELGRADE	22	13	P
BERLIN	19	8	S
BRUXELLES	20	12	S
LE CAIRE	31	22	S
COPENHAGUE	18	6	S
DAKAR	24	19	S
DELHI	41	27	S
DJERBA	22	13	N
GENÈVE	19	9	C
HONGKONG	29	24	A
ISTANBUL	20	12	C
JÉRUSALEM	20	8	S
LISBONNE	25	10	S
LONDRES	20	8	S
LOS ANGELES	22	15	S
LUXEMBOURG	21	10	S
MADRID	23	6	S
MARRAKECH	26	12	N
MEXICO	24	10	B
MILAN	25	16	O
MONTRÉAL	24	7	N
MOSCOU	15	4	C
NAIROBI	26	16	P
NEW-YORK	23	9	A
OSLO	17	6	B
PALMA-DE-MAL.	21	6	N
PÉKIN	27	12	S
RIO-DE-JANEIRO	27	20	S
ROME	26	11	S
SINGAPOUR	30	27	O
STOCKHOLM	16	8	N
SYDNEY	18	17	A
TOKYO	21	16	P
TUNIS	21	12	S
VARSOVIE	19	3	S
VENISE	26	14	S
VIENNE	22	11	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LE CARNET DU Monde

Décès

— Mme Georges Brun,
Michel et Brigitte Brun,
Florence, Stéphane et Jean-Charles,
Marie-France et Jean-Pierre Ovion,
Laurent, Antoine, Sarah et Jérôme,
Martine Brun,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme G. Milin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ch. Brun,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Georges BRUN,

pieusement décédé le 26 avril 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 29 avril à Meylan.

*« Je mets mon espoir dans le Seigneur
Je suis sûr de sa parole. »*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Meylan. Paris. Béthune.

— Le conseil de surveillance et le directoire de la SA Financière Eternit

ont le regret de faire part du décès de

M. Georges BRUN,
ancien membre du directoire
et secrétaire général
de la SA Financière Eternit.

Les obsèques ont eu lieu le 29 avril à Meylan (Isère).

— Mme Pierre Closset,
M. et Mme Patrick Sebilleau
et leur fils,
Bruno et Sophie Chevallier,
M. et Mme Pierre Chiquet,
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Gueland
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne CHEVALLIER,

survenu le 22 avril 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 25 avril à Bourron-Marlotte.

— Mme Henri de France,
son épouse,
M. et Mme de France-Truong
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Lucie Blanchot,
sa belle-mère,
M. et Mme Georges de France
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveu et nièces,
M. Sylvain Floirat,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri de FRANCE,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
commandeur
de Saint-Grégoire-le-Grand,
commandeur de l'ordre
du Mérite culturel monégasque,
médaille d'or du Mérite civique,
lauréat de l'Académie des sciences,
inventeur du procédé SECAM,

survenu le 28 avril 1986, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 3 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, à Paris-7e.
On se réunira à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 2 mai.)

— Mme Lê Van Thu,
son épouse,
M. et Mme Lê Van Lê
et leur fille,
Mme Lê Thi Dông Thai
et son fils,
M. Lê Gia Binh
et son fils,
M. Lê Philippe,
ses enfants,
M. et Mme Lê Dinh Chung
et leurs enfants,
M. et Mme Lê Van Tuân
et leurs enfants,
ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lê Van Thu,
propriétaire des hôtels Studia
et Beau Séjour, à Paris-5e,

survenu le 27 avril 1986, dans sa quatre-vingtième année.
L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, à 15 h 45, le mardi 6 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris. Brignoud. Goncelin.

Le professeur Mande,
Mlle Claude Mande,
Mme Natacha et Jones Korni,
Les familles Mande, Binet, Bouchain, Saint-Joanis,

font part du décès de

Mme Aimée MANDE,
née Korni.

Les obsèques seront célébrées le lundi 5 mai 1986, à 16 heures, en l'église de Goncelin (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

— Mme Simone de Roquetaillade,
Mlle Marie-Claire de Roquetaillade,
Mlle Marie-Josephe de Roquetaillade,

ont la douleur de faire part du décès le 26 avril 1986, dans sa soixante-treizième année, de

**M. Bernard
de ROQUETAILLADE,**
inspecteur général honoraire
de la Banque de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 30 avril 1986, dans la plus stricte intimité familiale, selon le vœu du défunt.

137, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
135, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— Le président et les membres du Consistoire de Paris
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Edmond TENOUDJI,
vice-président du Consistoire de Paris.

L'inhumation a eu lieu le mardi 29 avril 1986, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Remerciements

— M. Pierre Charpy,
M. et Mme Gilles Charpy,

remercient toutes celles et tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Mme Juliette CHARPY.

Anniversaires

— Il y a deux ans

Boris BORVINE FRENKEL

nous a quittés.

Halina, Anne, Jacques et les amis.

— En cette journée de souvenir, une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

André CHAPGIER,

rappelé à Dieu le 2 mai 1981.

— Le 2 mai 1984, quelques jours avant d'avoir vingt ans,

Bruno HUBERT,

se retirait de la vie.

Nicole et Etienne-Alain Hubert,
Agnès et Denis,

demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de se souvenir de lui.

— Le 2 mai 1981 mourait

Paulette MALET,
née Doucet,

l'épouse du poète surréaliste et romancier Léo Mallet, qui demande à ses amis de penser à elle en ces jours anniversaires.

14, rue Henri-Gatinot,
92320 Châtillon.

Services religieux

— Pour le trentième jour de la brutale disparition du

docteur Léon PEREL,
chirurgien,

sa famille et ses amis se réuniront le dimanche 4 mai 1986, à 11 h 15, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

— La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON Ier,

et des soldats morts pour la France,

sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, le lundi 5 mai 1986, à 18 heures, en présence de LL. AA. II. le prince et la princesse Napoléon.

Les chants de la messe seront assurés par la chorale Fior di Macchia d'Ajaccio.

Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des associations.
Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

société

DÉFENSE

Crise de trésorerie dans les armées françaises

La Cour des comptes a été sollicitée par le ministre de la défense, M. André Giraud, de lui rendre dans quelques semaines une estimation de la crise de trésorerie qui menace les armées françaises avant la fin de l'année en cours. En effet, selon M. Giraud, il lui manque « *quelques milliards* » pour faire face aux dépenses prévues en 1986, notamment pour le paiement des soldes de des deux mois de fin d'année. Le ministre a refusé de préciser le montant de ce déficit en crédits de paiement tant que la Cour des comptes ne lui présentera pas une estimation définitive.

Cette étude qui est en cours et dont on pourrait connaître les résultats dans moins de deux mois porte sur deux points particuliers : le déficit des paiement prévu en 1986 pour le titre III de la loi de finances (c'est-à-dire les rémunérations des personnels) et le retard d'application de la loi de programmation militaire pour ce qui concerne les commandes de matériels.

En attendant les conclusions des investigations de la Cour des comptes, des mesures particulières sont préparées, à la demande de M. Giraud, de façon à assurer le paiement de la solde de novembre des cadres de métiers et des appelés du contingent, ainsi que les traitements des fonctionnaires civils de la défense. Ce travail de la Cour des comptes explique que le projet de loi de finances rectificative pour 1986 (le « collectif budgétaire » présenté récemment par le conseil des ministres) ne comporte aucune mesure concernant la défense. Néanmoins, cela ne veut pas dire que les armées ne seront pas partie prenante d'un autre « collectif budgétaire » qui serait décidé à la fin de 1986.

Traditionnellement, en effet, les armées françaises bénéficient du « collectif budgétaire » de fin d'année pour financer le coût de leurs opérations extérieures (Tchad et Liban).

Déjà, en 1975, un ministre de la défense, M. Yvon Bourges, avait eu *à connaître d'une situation similaire*, avec une crise de trésorerie (en crédits de paiement) qui avait été importante.

Dans le même temps, les service de M. Giraud ont lancé les études préparatoires à la conception du budget de la défense pour 1987. A la commission de la défense, le ministre a expliqué récemment que la préparation de ce projet de budget se ferait sur la base de l'actuelle loi de programmation militaire (1984-1988) préparée par ses prédécesseurs socialistes. Ce qui laisse indirectement entendre que le ministère de la défense s'apprête à jeter les bases, à l'automne prochain, d'une nouvelle loi de programmation militaire quinquennale, qui pourrait englober les dépenses des années 1988 à 1992.

M. Quilès : une petite manœuvre politicienne

M. Paul Quilès, ministre de la défense dans le précédent gouvernement, nous a déclaré :

« Aucun élément objectif ne permet d'étayer la critique de M. Giraud. Elle traduit une méconnaissance profonde des mécanismes des finances publiques. La notion de « trou » n'a aucun sens s'agissant d'un budget en cours d'exécution.

» Si M. Giraud veut parler de déficit prévisionnel, il oublie, volontairement ou involontairement, de faire état de plusieurs réalités : la pratique des fonds d'avance, constante au ministère de la défense depuis la loi de 1948 qui les a institués ; l'existence certaine d'excédents provenant notamment de la surévaluation des carburants (appréciée mi-1985 sur la base de 1 dollar à 9 F et d'un baril à 25 dollars) ; le fait que les opérations extérieures de type Epervier au Tchad ne peuvent naturellement faire l'objet d'un financement prévisionnel et que ce dernier devra logiquement intervenir en fin d'année au collectif. Par ailleurs, M. Giraud devrait savoir que la Cour des comptes ne peut être saisie pour apprécier les conditions d'exécution d'un budget en cours. Les insinuations que contiennent son communiqué *sont éminemment* choquantes pour les fonctionnaires des ministères de la défense et des finances chargés de ladite exécution.

» Ainsi, les fonds destinés à financer les recherches du missile Mobil-SX ont-ils, conformément au choix stratégique d'alors, *été* transférés tout à fait officiellement au financement des recherches du satellite Hélios.

» En définitive, cette attaque relève de la petite manœuvre politicienne. Il s'agit pour M. Giraud d'essayer de reporter sur d'autres son *incapacité à obtenir du ministre* des finances les quelques milliards qu'il lui avait demandés dans le cadre du collectif budgétaire, conformément aux promesses électorales de l'opposition d'avant-mars 1986. Les militaires et les civils du ministère de la défense ne se laisseront pas abuser par cet écran de fumée. »

SPORTS

FOOTBALL

Bordeaux, la Coupe quarante-cinq ans après

Bordeaux cherchait un succès en *Coupe de France* depuis quarante-cinq ans. Il y est parvenu, le 30 avril au Parc des Princes, en s'imposant 2-1 devant l'Olympique de Marseille après prolongation. Mais le match ne fut pas de grande qualité.

Manifestement fatigués en cette fin de saison, les Bordelais se sont montrés incapables de changer de rythme. Seul Jean Tigana a fait étalage d'une condition physique supérieure à celle de ses coéquipiers internationaux, Giresse, Tusseau et Battiston. C'est lui qui a d'ailleurs marqué, à la cinquante-deuxième minute, le but égalisateur et offert, trois minutes avant la fin des prolongations, le but de la victoire à Alain Giresse, qui loba superbement le gardien camerounais Antoine Bell.

Celui-ci, qui avait arrêté un penalty, a été l'un des rares Marseillais à avoir surnagé, avec Diallo, qui a inscrit le but de l'OM sur penalty et tiré sur la transversale en début de seconde mi-temps.

L'arbitre de la rencontre, Joël Quiniou, qui a refusé un penalty aux Girondins sur une main de Bonnevay, s'est plaint d'avoir été insulté par l'entraîneur de Bordeaux, Aimé Jacquet. Le président du club, Claude Bez, a, pour sa part, interdit l'entrée des vestiaires aux journalistes de presse écrite, suscitant contre lui une nouvelle protestation de *l'Union syndicale des journalistes* sportifs (USJSF).

En match aller de la finale de la Coupe de l'UEFA, le Real de Madrid a battu Cologne 5-1, le 30 avril à Madrid.

● RUGBY : *Challenge Du-Manoir.* – Pour la troisième fois, l'AS Montferrand a remporté le challenge Du-Manoir en battant, le 1er mai, Grenoble 22-15. Eliminé en championnat par Graulhet, l'ASM s'est ainsi consolée en marquant trois essais, dont deux transformés, et deux buts de pénalité, alors que les Dauphinois passaient quatre buts et un drop.

● SPORTS ÉQUESTRES : *CSIO de Rome.* – Pour la septième *fois en dix ans, l'équipe de France* de saut, qui était composée en l'occurence de Frédéric Cottier *(Flambeau C)*, Philippe Rozier *(Jiva)*, Patrice Delaveau *(Leakens)* et Pierre Durand *(Jappeloup)*, a gagné, le 1er mai, la coupe des Nations du CSIO de Rome. Seuls à réaliser un sans-faute lors de la première manche, les cavaliers français (4 points) ont assez facilement dominé Britanniques (9,75 points) et Autrichiens (15,75 points).

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Nuage

DEUX heures d'avion, ou dix, l'important c'est de partir. Où qu'atterrisse l'appareil, son trajet rend tout événement français minuscule. M. Jospin estime que M. Chirac n'est pas un homme d'Etat ? La belle affaire ! Le passionnant point de vue ! Que le propos est propre à faire progresser la réflexion ! Oublions cela. Avec *d'autant plus de facilité que, loin de chez soi*, le cerveau s'allège de ces scories nationales comme un évier de ses eaux grasses.

Pour respecter l'équilibre des fluides, c'est l'URSS et son nuage qui remplissent le vide momentané que les vacances paraissaient appeler. Le citoyen n'est pas l'homme du repos. Comme tel, il se découvre plus souvent qu'à son tour fâché avec les paresses salariales. L'URSS interrompt le loisir.

Les frontières, les « zones idéologiques exclusives », deviennent dérisoires et le cèdent à des flux gazeux qui voguent sans papiers d'identité.

Douaniers ou montagnes, policiers ou bras de mer, les fatals rayonnements qu'envoie le siècle s'en rient. Le bruit de l'explosion dissipé, le silence n'en est pas moins mortel. La peur devient une fonction du temps et de la rotation de la Terre, qui commande au vent. Quoi de plus indifférent aux races, aux religions et aux gouvernements qu'un mal qui gagne.

C'est un riche paradoxe que celui par lequel le pays le plus sévère à l'égard de l'idée de marge politique, hostile au souci écologique, est sur le point d'en devenir le symbole. Alors que même en Occident ce combat ne cessa jamais d'être situé sur les franges de la lutte politique ordinaire.

La triste et bonne aubaine ! Pour autant, venant d'un pays clos sur lui-même, certes surveillé d'en haut, mais pas au point qu'on puisse distinguer les vivants des morts, les chiffres vite avancés ne sont justes que sous bénéfice d'inventaire. *« Sauf à parfaire ou diminuer »*, pour reprendre le langage des banques présentant leurs créances.

Bon gré, mal gré, les entreprises privées ne peuvent écarter le principe d'indemnisation à raison de leurs fautes. Qu'il s'agisse d'Union Carbide et de Bhopal ou de la thalidomide et des bébés monstres. L'accident de Tchernobyl – ville dont le nom sonne comme celui d'une médecine incontrôlée – se jugera moins à son existence qu'à la reconnaissance de ses suites par les autorités qui avaient pour devoir de l'empêcher.

Le caractère nucléaire de l'accident ne doit pas cependant altérer la qualité de l'examen. La centrale nucléaire de Three Miles Island fit aux Etats-Unis plus de peur que de mal. Mais Seveso ou Bhopal, accidents plus traditionnels, n'en finissent pas de compter leurs victimes. On ne saurait confondre la cause et les *effets, l'imaginaire et le fait.*

D'autant qu'il n'y a pas que du mauvais dans ce genre de catastrophe. Lorsque le navire spatial américain Apollo 13 faillit se perdre sur les boulevards de la Lune en 1970, l'Union soviétique ne fut pas la der*nière à proposer son aide. L'esprit de calcul* ne disait pas forcément cette fois-là le fin mot du geste.

Aujourd'hui, saisie par un cataclysme, l'URSS demande le secours des nations étrangères. La communauté scientifique, expliquent les journaux d'ici, arme ses énergies pour sauver ce qui peut être sauvé. Tout d'un coup le primat idéologique s'efface. Non pas pour méconnaître qu'il est éminent mais pour marquer qu'il peut faire valoir ses droits sur fond de paix. Du bon usage des drames. La tourmente bonne conseillère.

∴

« ICI, c'est l'Italie, sous la réserve que cette appellation, qui évoque l'unité, celle de 1870 et de Garibaldi, ait autant de sens qu'on lui en connaît dans les pays de tradition jacobine, vivace avant même qu'elle ne reçut ce nom. »

Florence, c'est une leçon de choses d'unité. L'unité du touriste, qui réveille les villes, avant de les corrompre, avant de les déposséder d'elles-mêmes. Au voyageur d'antan, à l'héritier d'Hérodote, scrutant des *graffiti* sur des pyramides, et y trouvant l'indice de civilisations muettes, a succédé le touriste. Le premier, solitaire, le second ne prospérant qu'en grappes. Le premier s'enrichissant de son voyage, les seconds bravant les villes qu'ils arpentent.

« Le voyageur est un œil qui marche. Le touriste, un produit. L'un chérit le hasard, l'autre se prémunit contre lui. Montherlant n'a-t-il pas dit qu'un voyageur solitaire est un diable ?

» A ce dernier de supporter, jusque dans les tarifs de musées, la réprobation sociale et financière, dévolue à l'homme qui n'est pas entouré de gardes du corps, ses semblables, agrégé autour d'un principe de « forfait touristique »*. Il y a comme de l'aveu dans ce* « forfait »*, inventé par les commerçants de l'étonnement lointain. A-t-on d'ailleurs le temps ou le goût de s'étonner, quand il faut s'étonner à l'unisson. »*

Mais c'est trop accuser le siècle de maux, qui guettaient déjà le voyageur de jadis.

On trouvait dans les *Badecker* de la fin du dix-neuvième siècle les modes d'emploi de l'extase : *« Le voyageur ne manquera pas de noter la finesse du portrait, l'habileté du sculpteur, le pittoresque du paysage, l'audace de l'architecte, la gentillesse des autochtones. »* A cela près qu'il est toujours possible de jeter les livres, mais beaucoup moins de se mettre à l'abri d'un guide qui hurle pour couvrir la voix de ses pareils, récitant bruyamment une histoire pour magasin à grande surface. A moins que ledit guide ne veuille l'emporter sur le bruit des volumineux postes de radio qu'apportent avec eux jusqu'au sommet de la tour de Pise les écoliers italiens en « voyage culturel » *(Gita scolastica)*, de février à juin.

Dans tous les sens du terme, ils sont chez eux. S'ébattant sur le jardin de Boboli, derrière le palais Pitti, comme un vol de passereaux fait étape sur les toits d'une sous-préfecture. Quelle passion que celle des peuples du Sud pour le bruit ! Mais la passion est pour les autres, qui doivent marier les éclats d'un « tube » à la vue d'une façade médicéenne.

Le temps médiocre, d'abord maudit, devient alors source d'espoir. Allons donc, il n'est pluie, vent ou froid qui disperse les bandes.

Jusqu'à l'exposition « Degas sculpteur », qui ne montre pourtant pas le meilleur de l'artiste, dans laquelle il faut se frayer un chemin.

∴

LES controverses françaises autour des procédés de lutte contre le terrorisme ont beau être loin, comment ne pas y penser, sur une terre qui, subissant le mal, peut croire qu'elle seule détient le remède ? De fait, la France, méfiante sur le chapitre des produits agricoles, ne se montre pas *regardante* sur les *importations pénales*. Au point de vouloir reprendre en l'état cette idée périlleuse des « repentis ».

Il ne faut pourtant pas être grand clerc pour voir qu'on ne peut manier qu'avec des pincettes ces *« témoins intéressés aux témoignages »*, selon la parlante expression de Jean-Denis Bredin. Il sera bien temps, passé une lourde bavure judiciaire née de ce mirage procédural, de dire qu'on y renonce.

Gesticulations ou croyances abusives dans les mécanismes du commerce appliqué au terrorisme, le but est également transparent : l'identification à tout crin des citoyens. C'est bafouer le droit de chacun de n'être pas repérable, d'aller où il veut, dans le respect des lois, sans dire où il va et où il est. Après tout, c'est une liberté aussi fondamentale que le droit de disparaître.

Déjà, les contrôles d'identité opérés en France, dont la légalité est discutable, déraillent. Qu'une automobiliste, dépourvue de sa « vignette » (à l'origine, décidée pour financer l'aide aux vieilles gens), soit interpellée pour ce motif, il n'y a, *a priori*, rien à dire. Mais que la fautive, largement adulte, s'entende demander le nom de son père et de sa mère, ça se comprend moins. S'il s'était agi d'une enfant trouvée, aurait-elle dû, quarante ans après, confesser à la police un péché qui n'était pas le sien.

A quelles fins, d'autre part, a-t-on demandé à la même automobiliste son numéro de sécurité sociale, alors que la faute constatée n'avait rien à voir, de près ou de loin, avec ce domaine ? N'est-ce pas, de la sorte, accéder à ce numéro national d'identification (1), auquel Georges Pompidou s'opposait, en interdisant le développement du système SAFARI.

Que cette tentative soit aujourd'hui reprise, sur l'initiative de la police, et à son bénéfice...

De retour, loin de l'Arno, près de la Seine, il faudra y... revenir.

(1) La quasi-totalité de la population résidant en France, qu'elle soit nationale ou étrangère, est pourvue d'un numéro de Sécurité sociale qui identifie un individu, et lui seul.

ÉDUCATION

Le « mea culpa » de François de Closets

L'affaire de la plainte du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) contre François de Closets, à propos de son livre *Tous ensemble, pour en finir avec la syndicratie* (*le Monde* du 17 décembre 1985), va probablement être réglée à l'amiable. L'affaire venait, mercredi 30 avril, devant le tribunal de grande instance de Paris, mais elle n'a pas été plaidée. Les avocats des deux parties ont annoncé qu'un accord entre leurs clients était sur le point d'être conclu, François de Closets ayant proposé de modifier les passages contestés de son livre dans ses prochaines éditions, et accepté qu'un rectificatif soit publié à ses frais dans la presse.

Le SNES reproche au journaliste d'avoir énoncé des contre-vérités, notamment en décrivant « l'OPA réussie » des communistes sur le syndicat en 1967, date à laquelle la tendance Unité et action de la FEN (proche du PCF) est, effectivement, devenue majoritaire dans le SNES. M. de Closets reconnaît avoir notamment écrit par erreur que les statuts du SNES avaient été modifiés en 1967 par la nouvelle majorité, soucieuse d'asseoir son pouvoir.

D'autre part, le tribunal de grande instance de Paris a débouté l'industriel René Boulloré qui avait assigné François de Closets pour des passages de son livre concernant son entreprise.

EN BREF

● *Mme Claude est sortie de prison.* – Fernande Grudet, soixante-deux ans, plus connue sous le nom de « Mme Claude », incarcérée à la prison de Cahors depuis le 31 décembre dernier, a été libérée, le 30 avril. « Mme Claude », qui avait créé un luxueux réseau de prostitution, avait été appréhendée à Carjac (Lot), où elle possède une résidence secondaire, en exécution d'une contrainte par corps, le fisc français lui réclamant le remboursement de sommes atteignant 17 millions de francs.

● *Attentat à Toulouse.* – Une voiture de la police urbaine de Toulouse a été partiellement détruite par un engin explosif, au cours de la nuit du 30 avril au 1er mai. L'attentat n'a pas été revendiqué. Le véhicule était garé à proximité du commissariat central de la ville et un début d'incendie a pu être rapidement maîtrisé.

JUSTICE

A LA COUR D'APPEL DE LYON

Deux ans de prison avec sursis à l'ancien maire d'Aix-en-Provence pour abus de biens sociaux

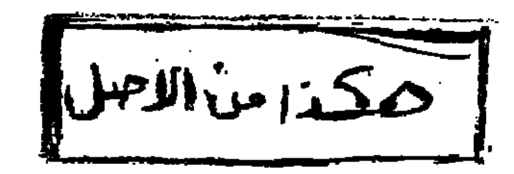
L'ancien maire d'Aix-en-Provence, M. Alain Joissains (UDF-rad.), a été condamné, mercredi 30 avril, à deux ans de prison avec sursis et 150 000 francs d'amende pour abus de biens sociaux par la cour d'appel de Lyon, qui a aggravé les peines prononcées en première instance. L'un des avocats de M. Joissains a annoncé que celui-ci avait l'intention de se pourvoir en cassation.

M. Joissains, quarante-quatre ans, qui avait fait appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon le condamnant, le 28 juin 1985, à dix-huit mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende *(le Monde* daté 30 juin-1er juillet 1985), s'est évanoui à l'énoncé du jugement. Après des premiers soins dispensés sur place par les pompiers, il a pu quitter la salle d'audience.

En 1983, quelques semaines avant les élections municipales, M. Joissains, alors maire en exercice, avait fait l'objet d'une plainte de la part du service de vérification fiscale du ministère de l'intérieur. Il lui était notamment reproché d'avoir passé des marchés avec une entreprise de travaux publics, Mistral-Travaux, pour la construction d'un collège d'enseignement secondaire dont les devis avaient été multipliés par deux.

En échange, Mistral-Travaux, avait financé à 60 % – soit 930 000 francs – la construction, à Aix, d'une villa que M. Joissains partageait avec son beau-père, M. Roger Charton. Ce dernier, qui avait été relaxé par le tribunal correctionnel, a été condamné par la cour d'appel à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 250 000 francs d'amende pour abus de biens sociaux.

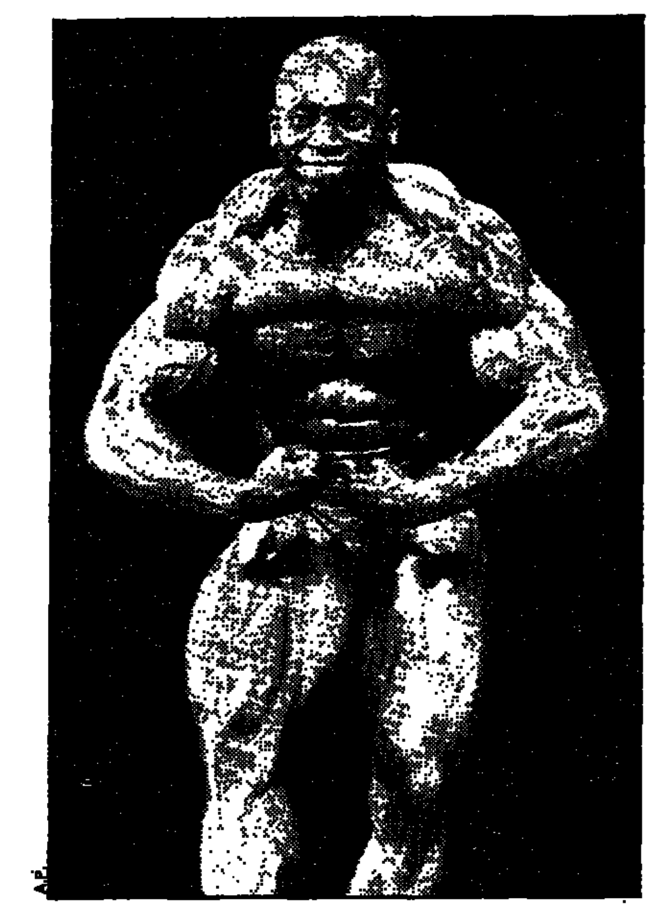
En outre, la cour a condamné à quinze mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende l'architecte de la villa, M. François de Alexandris. Le président-directeur général de Mistral-Travaux, M. André Armand, a été condamné à quinze mois de prison avec sursis et 150 000 francs d'amende, et le constructeur de la villa, M. Gérard Sinigaglia, à dix mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende.



Le Monde

SPORTS

CULTURISME



Le Britannique Ian Dowe a obtenu, samedi 26 avril, à Varsovie, le titre européen de « body building ».

Tir à l'arc : des tournois mieux fléchés

La Fédération française de tir à l'arc a invité à Epinal, du 8 au 11 mai, les équipes de dix nations, dont l'URSS, la Chine, la Pologne et tous les pays d'Europe occidentale pour un grand tournoi qui devrait être un tournant important pour ce sport : la compétition par élimination inaugurée à cette occasion peut bouleverser la hiérarchie mondiale.

DEPUIS une trentaine d'années, le championnat de tir à l'arc consistait en un tir de trente-six flèches à quatre distances (90 m, 70 m, 50 m, 30 m, pour les hommes ; 70 m, 60 m, 50 m, 30 m, pour les femmes). La série était de cent quarante-quatre flèches. Un championnat du monde comportait deux séries tirées en quatre jours, à raison de deux distances par demi-journée. (Le score maximum possible était de 2 880 points.) Ce règlement, adopté par tous les pays affiliés à *la fédération internationale*, a permis le retour du tir à l'arc aux Jeux olympiques à Munich en 1972.

Dans sa forme traditionnelle cependant, la compétition de tir à l'arc n'offrait d'intérêt que pour les spectateurs initiés. Lorsque cent tireurs étaient alignés, il était impossible de suivre les flèches *des meilleurs. Pour toucher* le grand public, il fallait rendre la compétition plus compréhensible et plus dramatique. C'est l'objet du nouveau règlement inauguré à Epinal.

Cibles, distances et nombre de flèches restent les mêmes. Les archers tirent une première série (cent quarante-quatre flèches) en deux jours, comme précédemment, à l'issue desquels est établi un classement par équipe. Le concours se déroule ensuite par élimination. Les vingt-quatre hommes et les vingt-quatre femmes qui ont réalisé les meilleurs scores dans la première série disputent les huitièmes de finale.

Six tireurs de chaque catégorie sont ensuite éliminés pour les quarts, puis les demi-finales. Les six meilleures femmes et les six meilleurs hommes disputent la finale. Dans chaque série, huitièmes, quarts et demi-finales, les archers tirent neuf flèches à chacune de leurs distances habituelles. Ainsi ceux qui arrivent en finale auront tiré soixante-douze flèches à chaque distance.

Dans la finale, les archers commencent les tirs par la plus courte distance (30 m) et finissent par la plus longue (70/90 m), ce qui *augmente le suspens. Afin d'éviter* les temps morts, les hommes tirent pendant que les femmes vont aux cibles chercher leurs flèches, et vice-versa.

Ces bouleversements devraient donner plus de clarté aux épreuves. Un cameraman de télévision, par exemple, pourra suivre en même temps le leader et son *challenger, donnant au spectacle* un intérêt et un suspens réels.

C'est dans la préparation des tireurs que ces dispositions appellent le plus de changement. Désormais, l'objectif de l'archer est d'arriver en finale. Le rythme de l'effort auquel il était habitué s'en trouve bouleversé.

L'ancien règlement a permis à une poignée de champions de « truster » depuis dix ans les médailles mondiales et olympiques. En faisant intervenir un facteur risque, matérialisé par les éliminatoires, le nouveau règlement devrait permettre à un plus grand nombre de tireurs d'accéder aux toutes premières places et de bousculer les ordres établis.

C'est ce que l'on vérifiera peut-être lors des prochains championnats du monde à Adelaide (Australie), en mars 1987, et aux Jeux olympiques de 1988 à Séoul.

F. AVON-COFFRANT.

Les Crésus du ballon rond

Les transferts se négocient en dizaines de millions de francs. Les salaires des joueurs font la culbute. L'ambition de quelques clubs gonfle les budgets. L'Hexagone sera-t-il bientôt trop petit pour les nouveaux milliardaires du football français ?

MANUEL AMOROS joue de malchance. A vingt et un ans, au retour d'un glorieux Mundial espagnol, l'arrière de l'équipe de France avait signé avec son club, l'AS Monaco, un contrat de neuf ans, qui triplait carrément son salaire. Du béton, pensait-il. Trois ans plus tard, une vague inflationniste déferle sur le football français. Misère ! Amoros regrette d'avoir *choisi un placement de père de* famille au moment où ses copains tombaient sur un filon.

Au début de cette saison, il tempêtait : *« Je gagne 40000 F par mois alors que j'en vaux 70000 à 80000. »* Six mois plus tard, sa révolte naïve fait sourire. 80000 F par mois pour un international de sa trempe ? Un honnête tâcheron comme Loïc Pérard (ex-Laval) et un jeune blanc-bec comme Bruno Germain (ex-Nancy) viennent d'être recrutés par le Racing à des salaires mensuels proches de 200000 F.

A Font-Romeu, où il retrouvera, ce vendredi 2 mai, les autres sélectionnés pour la Coupe du monde, il sera le parent pauvre des nouveaux riches du football. La plupart de ses coéquipiers ont profité de la surenchère introduite par Jean-Luc Lagardère et Bernard Tapie, et suivie par quelques grosses municipalités (Paris, Bordeaux). William Ayache (de Nantes à PSG), Daniel Xuereb (de Lens à PSG), Philippe Vercruysse (de Lens à Bordeaux), Jean-Marc Ferreri (d'Auxerre à Bordeaux), ont emboîté le pas de Luis Fernandez, passé du PSG au Racing, pour l'extravagant salaire mensuel de 750000 F.

D'autres, comme Platini, Battiston ou Tigana, ont renouvelé leur contrat avec leur club moyennant une sérieuse révision à la hausse. Quelques-uns enfin, tels Jean-Pierre Papin, l'inconnu de Bruges, attendent sans angoisse la plus-value que représentera inévitablement leur participation au Mundial. Manuel Amoros sera-t-il de ceux-là malgré le contrat de longue durée qui le ligote au rocher monégasque ?

Outre la hausse des salaires — ils étaient de 37000 F en moyenne en 1985 pour les quelque six cents professionnels français, aspirants et stagiaires compris, — la nouveauté réside dans les sommes astronomiques que certains clubs sont prêts à sacrifier pour le rachat de contrats en cours. Selon la destination finale de Jules Bocandé, Paris-Saint-Germain ou *Bordeaux devra payer 10 millions* de francs au FC Metz, auquel l'attaquant sénégalais était encore lié pour un an. Pour s'attacher les services de Jean-Marc Ferreri, Claude Bez, le président bordelais, profitant d'un moment d'inattention de Jean-Luc Lagardère, a mis 20 millions de francs sur la table. Autant que pour le transfert de Michel Platini à la Juventus...

Flair de maquignon

Impossible pour le club d'Auxerre de résister à une telle offre. A l'expiration du contrat de Ferreri, l'équipe bourguignonne aurait perdu à la fois son joueur et le pactole. Grâce à ces 2 milliards de centimes — dix fois la subvention municipale, — Guy Roux pourra découvrir et former d'autres Ferreri. Ce rôle d'éleveurs, fournisseurs des grandes écuries, semble dévolu à Nantes, Laval ou Nancy ; les autres présidents de clubs étant condamnés à avoir un flair de maquignon (le Messin Carlo Molinari avait *acheté Bocandé pour moins* de 1 million de francs il y a deux ans).

Pour éviter que les petits, cédant à la mégalomanie *ambiante, ne succombent au* « syndrome bastiais » (*le Monde* du 19 avril), Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football, va soumettre le 15 mai à l'assemblée générale des clubs professionnels une série de mesures conservatoires : les folies seront sanctionnées, et les richesses (notamment les droits de télévision) réparties. Jean Sadoul a mis sa démission dans la balance...

D'où vient cet argent qui inquiète tant les dirigeants nationaux du football ? Le Racing, c'est Matra ; l'OM, c'est Tapie ; Sochaux, c'est Peugeot ; Monaco, c'est Rainier ; Paris SG, c'est Chirac ; Bordeaux, c'est Chaban. Privé ou public, l'argent coule à flots. Jean-Luc Lagardère a ouvert les enchères, Claude Bez a suivi grâce à une enveloppe de 90 millions de francs des collectivités locales (ville, communauté urbaine, région), dont 50 millions par le biais d'un prêt cautionné. *« Cela équivaut à une subvention pure et simple »*, estime Philippe Piat, président de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP).

Par conséquent, il ne croit pas un krach prochain du football français. Pas plus qu'il ne craint un appauvrissement de l'intérêt sportif de la compétition avec la concentration des meilleurs footballeurs entre trois ou quatre équipes : *« Depuis dix ans, de toutes façons, on retrouve toujours les mêmes en tête du championnat avec, par tradition, un outsider trouble-fête. »* Guy Roux partage cet optimisme car les équipes constellées de stars *« remplissent les stades »*. Avec une moyenne de 10 000 spectateurs par match en première division, le football français est actuellement à la traîne. Les derniers des championnats italien et espagnol ont attiré plus de 10 000 spectateurs cette saison. *Même le* Bordeaux 1986-1987, avec ses allures de Barnum en tournée, ne pourra faire exploser les affluences des villes moyennes, *dont les stades sont souvent* exigus.

Par rapport aux sommes investies, les retombées régionales ou nationales seront vite insuffisantes. Jean-Luc Lagardère, Bernard Tapie et Claude Bez veulent leur Coupe d'Europe. Pour ce rêve, ils creuseront encore le fossé avec les autres clubs. La perspective d'une super-ligue, compétition indépendante des instances fédérales, se profilera très rapidement. Les Anglais ont failli la créer cette année. Les Allemands y songent depuis deux ans.

En Italie, Silvio Berlusconi plante des jalons. Pourquoi ne pas envisager pour après-demain un championnat d'initiative privée regroupant les seize plus gros clubs européens à la manière du professionnalisme américain, avec poule de classement et play off. La Juventus de Turin, le Real de Madrid, le Bayern de Munich, Anderlecht, Liverpool contre Paris, Bordeaux, Marseille, ce serait la Coupe d'Europe et ses parfums semaine après semaine. Enivrant.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

CIBLE

VOILE

Flottements sur l'Atlantique

Les commémorations inspirent les promoteurs de la voile open. Après la Route de la découverte créée pour célébrer le cinq centième anniversaire de la découverte des Amériques par Christophe Colomb, Québec/Saint-Malo organisé pour le quatre cent cinquantième anniversaire de l'expédition de Jacques Cartier au Québec, une douzaine de grandes multicoques s'élanceront le 3 mai de Rouen pour rallier New-York sur les traces de la frégate *Isère*, qui, cent ans plus tôt, avait transporté la statue de la Liberté offerte aux Américains par la France.

Après la descente de la Seine en défilé, les multicoques prendront le départ *réel de la course de la Liberté* dimanche 4 mai à 13 heures à Deauville, et seront attendus à partir du 18 au Seaport Museum au cœur de Manhattan. Cette compétition dotée de 900 000 F de prix, dont 200 000 F aux vainqueurs, se limitera, hélas, à une participation presque exclusivement française.

Les trois derniers brontosaures des océans (1), les maxi-catamarans *Charente-Maritime* de Jean-François Fountaine, *Royale*, de Loïc Caradec et Philippe Facque, et *Formule-Tag* du Canadien Mike Birch seront au départ. Leurs principaux adversaires devraient être les catamarans *Atlantic-Liberty* (ex-*Crédit-Agricole*) de Bruno Peyron, *Roger et Gallet*, d'Eric Loizeau et *Stalaven* de Dominique Marsaudon, *ainsi que le foiler Ker-Cadelac* de François Boucher.

L'absence des Britanniques s'explique par l'organisation au mois de juin de la traditionnelle Transat en double entre Plymouth et Newport à laquelle participera également *ELF-Aquitaine*. Cette concurrence regrettable survient au moment même où la voile open traverse une passe difficile qui éloigne d'elle le grand public et les gros commanditaires. Une lueur d'espoir apparaît toutefois à l'horizon avec la création prochaine d'un conseil international de la course open (CICO) qui devrait enfin regrouper toutes les parties concernées (fédérations nationales et représentants des commanditaires, des organisateurs et des skippers) pour tenter de bâtir et d'harmoniser un calendrier d'épreuves, et avec l'organisation en novembre de la Route du rhum dont les deux premières éditions avaient connu un succès populaire et médiatique inégalé depuis.

A défaut d'intéresser les Britanniques, la course Liberté tentera de séduire les Américains peu sensibilisés jusque-là par la voile open. La North American Multihull Racing Association (NAMRA) profitera de *l'arrivée des multicoques géants pour leur proposer tout un* programme de compétition. Grand Prix de Newport du 12 au 15 juin ; Newport/New-York le 17 juin ; Grand Prix de New-York du 11 au 13 juillet ; New-York/Boston le 18 juillet, et Grand Prix de Boston du 25 au 27 juillet. — G. A.

(1) A partir du 1er janvier 1987 la taille maximum des multicoques de course ne pourra pas dépasser 23 mètres.

LIRE

Déjà auteur d'une étude sur « Salaire, travail et emploi dans le football professionnel » en 1983, Jean-François Bourg *récidive à point* nommé à la veille du Mundial et en pleine bataille des transferts. Certes, les chiffres qui argumentent son *Football Business* sont déjà dépassés par l'accélération vertigineuse de l'inflation dans le football français. Néanmoins, cette intelligente compilation d'articles de presse et d'ouvrages spécialisés constitue une plongée riche d'enseignements dans le monde des affaires du football international. Du salaire des stars aux contrats d'équipement, des droits de télévision aux sociétés intermédiaires, Jean-François Bourg, responsable d'un séminaire de doctorat sur l'économie et le sport à l'université de Limoges, éclaire les mécanismes du football business par une foule de données économiques et d'anecdotes.

★ *Football Business*, par Jean-François Bourg, Editions Olivier Orban. 89 F.

***

Sans remonter à l'exploit de Philippidès, le marathon est une vieille histoire. Quatre-vingt-dix ans depuis le titre olympique, en 1896, du Grec Spiridon Louys. Presque un siècle de souffrances, de drames, de joies sur 42,195 kilomètres. Cette course de légende que l'on a longtemps crue réservée à une élite d'athlètes hors du commun attire désormais des millions d'adeptes à travers d'innombrables épreuves sur les cinq continents. C'est cette riche histoire qu'Alain Lunzenfichter, journaliste à *l'Equipe*, retrace par les chiffres et par l'image dans un supplément de la revue *Courir Magazine* d'avril.

★ *Marathon 86*, par Alain Lunzenfichter, 60 F, port compris, à *Courir Magazine*, 48, rue Vivienne, 75002 Paris.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Marathon de Paris. Dimanche 4 mai, à 10 h 30. (Canal Plus, en direct et en clair.)

Grand Prix Mobil-FIAA. *Premier meeting de l'année à* San-José (Etats-Unis). Samedi 3 mai.

Marathon des Sables. Du 8 au 17 mai, jusqu'à Zagora (Maroc). 192-195 kilomètres *par dunes et par pistes.*

Automobile

Championnat du monde des rallyes. Tour de Corse, du 1er au 4 mai. (TF 1, samedi 3, à 18 h 25, « Auto-Moto », direct ; FR3, dimanche 4, à 14 h 30 (résumé).

Championnat du monde d'endurance. Silverstone (Grande-Bretagne), dimanche 4 mai.

Championnat intercontinental de Formule 3000. Vallelunga (Italie), dimanche 4 mai.

Basket-ball

Championnat de France. Phase finale (5e tour retour). Samedi 3 mai.

Antibes-Villeurbanne (A2, à 15 heures, « Les jeux du stade », direct) ; Orthez-Challans, Limoges-Tours, Monaco-Saint-Etienne.

Cyclisme

Tour de Romandie. Du lundi 5 au dimanche 11 mai.

Trophée des grimpeurs. Samedi 3 mai (A2, à partir de 14 h 50, « Les jeux du stade », direct).

Quatre jours de Dunkerque. Du mardi 6 au dimanche 11 mai.

Football

Coupe de la Ligue. Samedi 3 mai, seize rencontres entre équipes de deuxième division pour le premier tour de cette compétition bouche-trou.

Coupe d'Europe des clubs champions. Finale Barcelone-Bucarest. Mercredi 7 mai à Séville (Espagne). (A 2, 20 heures, direct.)

Coupe de l'UEFA. Finale retour Cologne-Real Madrid. Mardi 6 mai à Berlin.

Golf

Ladies Cup. Du jeudi 8 au dimanche 11 mai, au Golf Club de Chantilly. Avec les meilleures joueuses professionnelles du circuit.

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Jarama (Espagne). Sarron retrouve Spencer et les autres. Dimanche 4 mai. (TF 1, à partir de 15 heures, « Sport dimanche », direct.)

Championnat du monde de moto-cross (250 cm³). Grand Prix de France à Villars-sur-Ecot. Dimanche 4 mai. (TF 1, à partir de 15 heures, « Sport dimanche », direct.)

Sports équestres

Sauts d'obstacles. CSIO de Rome. Jusqu'au dimanche 4 mai. (A2, dimanche 4, à partir de 15 heures, « Les jeux du stade ».)

Jumping de Cergy-Pontoise. Jusqu'au dimanche 4 mai. Sur le terrain équestre du Bois-de-Cergy (Val-d'Oise).

Festival hippique du haras de Vauptain. Du jeudi 8 au dimanche 11 mai, à Buc-Les Loges-en-Josas (Yvelines).

Squash

Championnat d'Europe par équipes. Jusqu'au dimanche 4 mai à Aix-en-Provence.

Tennis

Trophée Philips. Tournoi exhibition dans les arènes de Nîmes. Jusqu'au samedi 3 mai. (FR 3, *dimanche 4 mai*, à 15 heures, différé.)

Voile

Championnat du monde de fun-board. Jusqu'au dimanche 4 mai, à La Torche (Finistère). (FR 3, samedi 3, à 10 h 45.)

économie

Le sommet de Tokyo

Les chefs d'Etat et de gouvernement commencent à arriver à Tokyo, où s'ouvrira, dimanche soir, le sommet des sept pays occidentaux industrialisés (Etats-Unis, France, RFA, Italie, Canada, Grande-Bretagne, Japon, sans compter la Commission européenne). C'est M. Bettino Craxi, le président du conseil italien, qui a été le premier à gagner la capitale japonaise, jeudi 1er mai. Il est rejoint, ce vendredi, par le président Reagan, en provenance de Bali, en Indonésie, où il a assuré les membres de l'Organisation des pays du Sud-Est asiatique (ASEAN) qu'il mènerait croisade durant le sommet contre la montée du protectionnisme dans le monde industrialisé. Ce n'est que dimanche que M. Mitterrand arrivera à Tokyo, en Concorde, après une escale technique à Novossibirsk. M. Chirac ne gagnera le Japon que lundi, après le traditionnel dîner d'ouverture, qui aura lieu dimanche. Le sommet durera jusqu'à mardi soir. La lutte antiterroriste y tiendra une large place mais aussi les problèmes économiques, commerciaux et monétaires. Plus de trente mille policiers ont été mobilisés pour assurer la sécurité des participants.

Avant de quitter Bali, M. Reagan s'était adressé aux ministres des affaires étrangères de l'ASEAN – qui regroupe l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande, Singapour et Brunei. Le président américain a eu, à cette occasion, son premier tête-à-tête avec un responsable du nouveau régime philippin, le vice-président Salvador Laurel. Après la rencontre, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a appelé le gouvernement de Mme Aquino à délivrer un passeport au dictateur déchu Marcos pour qu'il puisse s'installer dans un pays tiers.

Au cours d'une conférence de presse, M. Shultz a également laissé transparaître son irritation à l'égard de M. Laurel, en jugeant déplacées les demandes de clarification de l'attitude de M. Reagan vis-à-vis de M. Marcos formulées par le vice-président philippin. *« Le président n'est pas au banc des accusés »*, a répondu sèchement le secrétaire d'Etat, interrogé sur ce point. M. Shultz a fait valoir que les Etats-Unis avaient été le premier pays à reconnaître le nouveau régime philippin et avaient décidé d'accorder à Manille une aide supplémentaire de 150 millions de dollars. *« M. Laurel a donné l'impression que ses besoins étaient infinis »*, a dit M. Shultz. Le secrétaire d'Etat doit se rendre à Manille après le sommet de Tokyo.

Derrière une belle harmonie, de sérieuses notes discordantes

A Tokyo, le sommet des nations industrialisées devrait se terminer une fois encore sur un communiqué à la gloire de la concertation des sept pays pesant le plus lourd dans l'économie mondiale. Une belle harmonie confortée par la conjoncture la plus favorable qu'ait connue le monde industriel depuis le second choc pétrolier de 1979-1980. Le Fonds monétaire ne prévoit-il pas pour cette année une croissance de 3,1 %, et pour 1987, une expansion de 3,3 %, avec une faible inflation, un taux de change plus réaliste du dollar, une baisse des taux d'intérêt et une chute des cours du pétrole globalement positive pour les pays représentés à Tokyo ? Les notes discordantes se sont pourtant multipliées ces derniers temps, posant les limites de l'exercice.

Sur le front monétaire, la concertation décidée par le groupe des Cinq (1) à New-York, en septembre dernier, pour faire baisser le dollar, a suffisamment impressionné pour que les Canadiens et les Italiens demandent à entrer dans ce club très restreint. Les Américains et les Français n'y sont pas opposés. Encore faudrait-il pouvoir conforter une entente qui tend à se fissurer. Entre l'inquiétude croissante des Japonais face à une revalorisation trop rapide du yen et les appels de la RFA comme de la CEE à une appréciation supplémentaire de la monnaie japonaise, les sujets d'accrochage ne manqueront pas.

Sur un plan général, on est en droit de se demander ce qu'il restera, au lendemain du sommet, de la volonté affichée lors de la réunion du comité intérimaire du FMI en avril, d'établir des *« indicateurs objectifs »* permettant de mieux surveiller l'évolution des économies des pays industriels. Cette possibilité d'extension de la concertation internationale à l'inflation, mais aussi à la fiscalité et aux balances des comptes courants à permis de rapprocher les points de vue américain et français. Elle n'a fait que mettre en valeur les réticences allemandes ou japonaises en ce domaine. Tokyo et surtout Bonn estiment avoir fait leur part du chemin et n'entendent pas brader leur gestion économique contre la promesse, qui reste à confirmer dans les faits, d'un moindre déficit budgétaire américain. Les Allemands, qui portent un jugement positif sur la situation économique mondiale, ne veulent pas jouer le rôle de « locomotive ».

Ce débat risque d'être aigri par les dernières statistiques commerciales parues cette semaine. Face au déficit de 14,52 milliards de dollars, portant à 43,47 milliards durant le premier trimestre le solde négatif du commerce extérieur américain, la RFA affiche un excédent de 22,3 milliards de marks (10,32 milliards de dollars), et le Japon a annoncé pour l'ensemble de l'année budgétaire 1985-1986, terminée le 31 mars, un résultat excédentaire insolent de 61,5 milliards de dollars.

Les retombées de la chute du dollar ne sont pas étrangères à ce phénomène. Mais alors que les instituts de conjoncture allemands prévoient pour l'ensemble de 1986 un nouvel excédent record de 100 milliards de marks (46,3 milliards de dollars), le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, pour mieux rappeler que le protectionnisme du Congrès américain n'est pas mort, a estimé que, dans le meilleur des cas, la dépréciation du billet vert ne permettrait pas de limiter à moins de 100 milliards de dollars le déficit commercial en 1987. Ce n'est apparemment pas l'annonce, le 30 avril, par le ministère japonais des finances, d'un déficit de 73,15 milliards de dollars de la balance des mouvements de capitaux à long terme illustrant l'importance des placements japonais aux Etats-Unis *qui suffira* à calmer Washington.

Autant dire que, derrière les habituels appels au libre-échange, les couteaux ne seront guère rangés au vestiaire et que les difficultés immédiates de chacun l'emporteront sur une vision à plus long terme. La Commission européenne représentée à Tokyo par M. Delors, n'a pu que le déplorer, craignant à la fois les méfaits des tensions américano-européennes et un excès d'optimisme sur l'évolution de la conjoncture mondiale, les problèmes des exportateurs de pétrole et des pays surendettés du tiers-monde risquant fort d'être à peine abordés.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Etats-Unis, RFA, Grande-Bretagne, Japon, France.

Etats-Unis : une assurance tranquille

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan aborde le sommet de Tokyo avec la tranquille certitude de ne s'y heurter à aucune contestation majeure de la politique des Etats-Unis. Les autorités américaines estiment en effet qu'un accord entre les dirigeants des sept pays occidentaux les plus industrialisés sera maintenant aisé à conclure sur la question de la lutte contre le terrorisme. Washington considère également qu'aucun dossier économique brûlant ne risque de véritablement troubler une réunion que chacun prédit harmonieuse, et finalement bénéfique à la figure de proue naturelle de ce club des puissants : le chef de l'Etat américain.

Les Etats-Unis ont en effet, depuis l'été dernier, largement désamorcé les critiques de leurs partenaires dans deux domaines d'importance. En septembre dernier, d'abord, le secrétaire au Trésor, M. Baker, a donné son feu vert à un mouvement de baisse du dollar concerté avec l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne et le Japon. Les responsables américains pourront, en second lieu, faire valoir qu'un véritable effort de réduction du déficit budgétaire a été maintenant lancé. Même si la réalité est, là aussi, beaucoup moins rose qu'il ne pourrait le sembler car cet effort – symbolisé en décembre dernier par l'adoption d'une loi rendant obligatoire le retour à l'équilibre sur cinq ans, – risque fort de buter contre sur les discussions opposant la Maison Blanche au Congrès.

Forte des gestes qu'elle a consentis après que la spectaculaire dégradation de son commerce extérieur l'y eut contrainte, l'Amérique va en revanche essayer d'obtenir de l'Allemagne fédérale et du Japon qu'ils relancent leur croissance, la première en acceptant de réduire ses taux d'intérêt et le second en incitant à la consommation, par des réductions d'impôt notamment.

On parle aussi d'une possible proposition américaine d'élargissement du groupe dit « des Cinq » (les cinq pays qui ont lancé le mouvement de baisse du dollar) à l'Italie et au Canada. Pour l'instant, on ne devrait cependant pas aller beaucoup plus loin et l'on exclut catégoriquement à Washington que le sommet puisse décider la convocation de cette conférence monétaire internationale que la France réclamait depuis plusieurs années et à laquelle M. Reagan s'est déclaré intéressé en janvier dernier.

Si M. Reagan obtenait en plus un accueil favorable à son idée de *« plan Marshall »* d'aide des Sept pour le Proche-Orient, sa satisfaction serait totale.

BERNARD GUETTA.

Japon : sur la défensive

Tokyo. – Hôte du sommet, M. Nakasone entend en faire un succès, ne serait-ce que parce qu'il compte en tirer un avantage électoral. Mais sa tâche sera plus ardue. Le Japon sera en effet sur la sellette, comme il le fut depuis plusieurs années. En 1985, son excédent commercial a atteint 55 milliards de dollars et l'on prévoit qu'en 1986 il s'élèvera à 77 milliards.

M. Nakasone voudrait donc désamorcer les critiques que suscite chez les partenaires du Japon l'accumulation de ces excédents commerciaux. On s'attend qu'il mette l'accent sur des réajustements à long terme de l'économie mondiale. Etre plus précis lui est difficile. Il avait fait des promesses à M. Reagan lorsqu'il se rendit à Washington au début d'avril en présentant à ses interlocuteurs le fameux rapport Maekawa, qui souligne la nécessité pour le Japon de remédier au déséquilibre de son commerce par une restructuration de sa demande interne. Il s'était d'autre part engagé à combler progressivement d'ici à 1990 le déficit budgétaire.

Le rapport Maekawa, que les Américains ont pris comme une déclaration officielle des intentions japonaises, a valu une volée de bois vert à M. Nakasone à son retour à Tokyo. Les membres de son parti estimaient qu'il avait pris sur ce terrain des engagements allant à l'encontre des intérêts nationaux. M. Nakasone a dû faire marche arrière, expliquant que *« ce n'est là que l'expression d'une volonté politique qui ne constitue pas un engagement international »*.

En l'absence d'une politique efficace et crédible de relance de la demande intérieure, M. Nakasone aura beaucoup de peine à faire partager à ses interlocuteurs sa volonté de mise en place d'une politique de stricte coordination en matière de taux de change. Les Japonais s'apprêteront cependant à concentrer leurs efforts lors de la réunion des ministres des finances. Ils entendent aussi insister sur la nécessaire stabilisation des cours du pétrole.

Ainsi M. Nakasone devra-t-il louvoyer entre les pressions qu'exercent sur lui ses milieux d'affaires inquiets de la montée du yen et d'autant plus virulentes qu'ils savent qu'on va leur demander de substantielles contributions pour financer la campagne électorale de juin du PLD, et les partenaires commerciaux du Japon irrités par la lenteur avec laquelle son gouvernement, malgré ses affirmations, cherche à remédier à un excédent commercial qui s'accumule.

PHILIPPE PONS.

CASSE-TÊTE POUR LE PROTOCOLE JAPONAIS

(De notre correspondant.)

Tokyo. – Les Japonais sont des organisateurs-nés, mais ils aiment tout programmer avec méticulosité. Lorsque M. Chirac décida de participer au sommet de Tokyo, cette demande sans précédent causa quelque émoi protocolaire. On organisa tout, même une arrivée du premier ministre, prévue le lundi 5 mai, à l'aéroport de Narita et non à celui de Haneda comme les autres chefs d'Etat et de gouvernement déjà sur place. Cette arrivée séparée par un vol régulier compliquait les problèmes de sécurité, mais les Japonais se plièrent aux exigences des susceptibilités françaises dans l'équilibre de la cohabitation.

Ils n'étaient pas au bout de leur peine. Ils ont dû changer *in extremis* rien de moins que le programme des dîners du sommet. Un bref communiqué du ministère des affaires étrangères, diffusé le 30 avril, a annoncé que le déjeuner de travail des chefs de délégation et de leurs ministres des affaires étrangères, qui devait avoir lieu le lundi 5 mai, avait été remplacé par un dîner le même jour.

Interrogé sur la raison de ce changement, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a affirmé ne pouvoir en donner la raison. Celle-ci est simple : le programme a été modifié à la demande de la France, pour que M. Chirac, qui arrivera en début d'après-midi, puisse participer, à la place du ministre des affaires étrangères français, au dîner des représentants des sept pays, au cours duquel sera notamment discuté le communiqué final du sommet.

Les Japonais semblent d'autant plus irrités de ces changements qu'on les a fait attendre pendant des semaines pour leur dire à quelles sessions M. Chirac entendait participer. La France était en fait prise dans ses contradictions : d'un côté, elle affirmait que les règles des sommets doivent être strictement respectées ; de l'autre, il fallait que son premier ministre pût assister, puisque telle était sa volonté, au sommet sans donner un caractère bicéphale à la délégation française ni apparaître comme le « porte-serviette » de M. Mitterrand.

Ph. P.

Allemagne fédérale : sérénité affichée

De notre correspondant

Bonn. – Le chancelier Kohl a toujours fait profession d'être l'allié fidèle de Washington. Il lui a donc fallu pas mal de contorsions ces dernières semaines pour camoufler les problèmes croissants que lui pose l'attitude des Américains, que ce soit sur le terrorisme, les relations avec l'Est ou les dossiers économiques.

Dans ce contexte, les discussions politiques, à Tokyo, revêtiront une importance au moins aussi grande que les questions économiques. Pourtant, si certaines déclarations laissent à penser que la Bundesbank pourrait finalement accepter de suivre le Japon et les Etats-Unis en baissant son taux d'escompte, il n'est pas question, en revanche, de sacrifier, par des mesures intempestives, qui n'apparaissent nullement nécessaires, la stabilité de la reprise.

A l'activisme des Etats-Unis, Bonn devrait opposer, d'une manière générale, une vue relativement sereine de l'évolution de l'économie mondiale. Pas plus qu'à la nécessité de mesures conjoncturelles les Allemands de l'Ouest ne croient à celle d'une révision importante des mécanismes monétaires internationaux

HENRI DE BRESSON.

LE CONTENTIEUX AGRICOLE EURO-AMÉRICAIN

M. Delors propose « une réflexion en commun »

A Bruxelles, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors a proposé, mercredi 30 avril, *« une réflexion en commun »* sur l'agriculture mondiale entre les Etats-Unis et l'Europe afin d'éviter *« une gigantesque guerre commerciale »*. Sur le point le plus chaud du conflit, le contentieux né de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, les négociations débutent ce vendredi 2 mai dans le cadre du GATT à Genève. Le secrétaire américain à l'agriculture, M. Lyng, a réaffirmé que les Etats-Unis perdront cette année environ 1 milliard de dollars sur le marché ibérique des céréales.

Ces conversations ne commencent pas sous les meilleures auspices puisque Washington n'entend parler qu'agriculture alors que les Européens estiment que l'extension d'une union douanière à deux nouveaux Etats ne peut être négociée que globalement. L'annonce aux Etats-Unis des dernières statistiques sur les prix et les stocks ne peut que renforcer la détermination de Washington. Les prix perçus par les producteurs américains sont en diminution de 9,1 % en avril 1986 par rapport à avril 1985. Dans le même temps, les coûts de production n'ont baissé que de 2,4 %. Le revenu agricole net pour l'année est estimé dans une fourchette allant de 21 milliards à 25 milliards de dollars contre 29 milliards à 32 milliards de dollars l'an passé. Quant aux stocks, au 1er avril 1986, ils étaient de 160 millions de tonnes pour le maïs, en augmentation de 50 %, de 57 millions de tonnes pour le blé, en hausse de 12 %, et de 32 millions de tonnes pour le soja, soit + 31 %.

REPÈRES

Dollar : hausse sensible à 7,08 F

Sur des marchés des changes plus animés, le dollar s'est nettement raffermi vendredi 2 mai, passant de 2,18 DM à 2,2230 DM, de 6,96 F à 7,08 F et de 167,50 yens à 170,50 yens. Ce raffermissement est attribué à des rachats d'opérateurs et, surtout, aux déclarations faites par M. Karl Otto Pöhl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, assurant, dans un entretien accordé au *Wall Street Journal*, que *« le dollar est tombé assez bas »*, et qu'il ne souhaitait pas qu'il baisse encore. Jeudi dernier, la Bundesbank, pour la première fois depuis longtemps, était intervenue sur les marchés des changes pour empêcher le dollar de tomber en dessous de 2,15 DM.

Trafic portuaire : bonne année 1985 à Marseille

Avec un trafic total de près de 90 millions de tonnes (+ 1,6 % par rapport à 1984), le port de Marseille-Fos a retrouvé, en 1985, la deuxième place (qui lui avait été ravie par Anvers) en Europe, derrière Rotterdam. Le trafic des hydrocarbures s'est redressé et celui des conteneurs a connu une forte croissance (+ 30 %). De bons résultats sont enregistrés aussi pour les fruits et légumes (+ 21 %). Trois points noirs, en revanche : la baisse des trafics vers le Maghreb (– 40 % en deux ans avec l'Algérie), les problèmes relatifs à la sécurité (vols de marchandises), et des inquiétudes pour l'emploi des dockers. Au plan financier, le chiffre d'affaires du port a augmenté de 10,8 % et sa capacité d'autofinancement (160 millions) a progressé l'an dernier de 68 %.

TRANSPORTS

LES SUITES DE L'ARRÊT DE LA COUR EUROPÉENNE DE JUSTICE

La baisse des tarifs aériens n'est pas pour demain

L'arrêt de la Cour européenne de justice rendu, le 30 avril, à Luxembourg, n'a pas fini de faire sentir ses effets, même si la libéralisation totale du transport aérien et de ses tarifs n'est pas pour demain (*le Monde* du 2 mai).

La Cour avait été saisie d'une question préjudicielle par le tribunal de police de Paris qui souhaitait savoir si le code français de l'aviation civile était conforme aux principes de la concurrence contenus dans le traité de Rome. C'était au nom de ce code que l'agence de voyages Nouvelles Frontières avait été condamnée pour avoir vendu des billets d'avion à un prix inférieur aux tarifs homologués dans le cadre des procédures fixées par le code.

La Cour répond très clairement, en apparence : *« Il est contraire aux obligations imposées aux Etats membres d'homologuer des tarifs aériens, et d'en renforcer ainsi les effets, lorsque, en l'absence d'une réglementation par le conseil, il est constaté que ces tarifs sont le résultat d'un accord, d'une décision d'entreprise ou d'une pratique concertée. »*

Autrement dit, le traité de Rome et ses règles de concurrence doivent s'appliquer au transport aérien. La Cour précise qu'il appartient aux autorités nationales et à la Commission de se prononcer sur la conformité des concertations entre compagnies aériennes et d'interdire les pratiques tarifaires qui contreviennent au Traité de Rome.

Sur le plan des principes, la Cour européenne donne donc un sérieux coup de main aux tenants de la libéralisation du transport aérien dans la CEE. Est-ce à dire que M. Jacques Maillot, le bouillant PDG de l'agence Nouvelles Frontières, pourra mettre demain sur le marché un aller-retour Paris-Rome pour moins de 1 000 F, en recourant aux services d'un transporteur régulier ou d'une compagnie de charters ? Non, le gouvernement français reste seul compétent pour autoriser une compagnie à desservir son territoire, et il ne le fera que si celle-ci respecte ses règlements tarifaires.

Selon toute vraisemblance, on assistera dans les mois qui viennent à deux sortes d'actions suscitées par l'arrêt de la Cour. On devrait voir fleurir toute une série d'actions judiciaires – des particuliers devant la juridiction administrative française et de la Commission devant la Cour européenne – contre les homologations officielles des tarifs aériens et contre les interdictions de transporter à des prix inférieurs à ces tarifs. D'autre part, afin de ne pas étrangler leurs compagnies nationales, les gouvernements chercheront à mettre au point, au plus vite, une réglementation communautaire qui prévoira des exceptions et des assouplissements au principe de la concurrence.

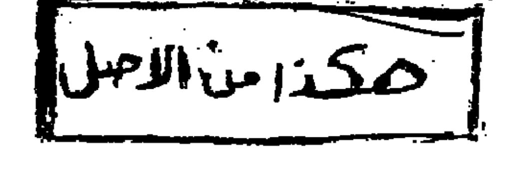
Des réactions contradictoires

Dans les réactions suscitées par la décision de la Cour de Luxembourg, on retrouve entre les principes et leur applicationexactement le même clivage que dans l'arrêt. M. Maillot a déclaré au nom de Nouvelles Frontières : *« Je vais généraliser les tarifs préférentiels inférieurs aux prix homologués qui n'existent plus. Dès lundi prochain j'annoncerai le lancement de plusieurs vols charters entre Paris et Londres, Rome, Francfort et Amsterdam. Il faut que nous profitions de la décision de la Cour pour libéraliser le transport aérien en Europe, mais aussi en France et vers les DOM-TOM. »* Même son de cloche à la commission de Bruxelles, où M. Peter Sutherland, commissaire chargé de la concurrence, a déclaré : *« C'est un feu vert pour la dérégulation. »* Quant aux organismes de consommateurs, ils se réjouissent avec l'union fédérale des consommateurs *Que Choisir ?* qui se déclare décidée à veiller à ce que *« la décision de la Cour soit appliquée en France »*.

En revanche, le ministère français des affaires étrangères estime que *« l'arrêt confirme que les autorités nationales conservent leur compétence pour apprécier la légalité des mécanismes d'élaboration des tarifs aériens et pour les homologuer en conséquence »*. Position à laquelle se rallie la compagnie Air France. Enfin M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, a déclaré : *« La France a des propositions à faire pour la première étape de l'indispensable libéralisation, qui doit consister à définir les conditions d'une saine concurrence entre les compagnies, dans l'esprit du traité de Rome. »*

Le processus débutera le 19 juin avec la réunion des ministres des transports des Douze à Luxembourg. Il promet d'être long.

ALAIN FAUJAS.



AFFAIRES

DEUX ANS APRÈS LA CATASTROPHE DE BHOPAL

Le groupe chimique Union Carbide dans la tourmente

Un malheur arrive rarement seul. Le groupe Union Carbide, un des géants de la chimie américaine, en a fait la triste expérience. Il y eut d'abord l'accident de Bhopal (Inde) en décembre 1984, un des plus meurtriers de l'histoire de l'industrie chimique avec ses 2 000 morts. Puis, à la faveur du bouleversement causé, l'attaque surprise déclenchée sur le capital du groupe par la société GAF (matériaux de construction, peintures pour bâtiment), douze fois plus petite que l'adversaire auquel elle s'attaquait.

Malgré les efforts déployés par l'état-major d'Union Carbide en vue de conclure un accord à l'amiable pour dédommager les familles des victimes, l'affaire Bhopal est loin d'être terminée. En revanche, le groupe est parvenu à déjouer l'OPA « inamicale » lancée par GAF.

Dans les deux cas cependant, Union Carbide a dû mobiliser toutes ses ressources financières pour ne pas se trouver à la merci de ses créanciers et de son envahisseur. Avec la responsabilité qui lui incombe, l'explosion de son unité en Inde peut lui coûter une fortune (on parle de plusieurs dizaines de milliards de dollars). Son offre de 350 millions de dollars de dédommagements n'a rencontré jusqu'ici aucun écho.

Pour contrer l'offensive de GAF, Union Carbide a dû racheter ses propres actions, ses banquiers lui prêtant main-forte. L'opération a coûté près de 3,3 milliards de dollars (22 milliards de francs). Mais il faut maintenant rembourser, constituer aussi de solides provisions pour l'affaire Bhopal en prévision des règlements à venir quand les avocats auront épuisé tout l'arsenal des lois pour faire traîner le dossier au maximum. Où trouver l'argent nécessaire ?

Les dirigeants d'Union Carbide ont paré au plus pressé et choisi de restructurer. Autrement dit, ils se sont mis à « dégraisser ». En premier dans le collimateur, les effectifs qui ont été sévèrement réduits et ramenés à 90 000 personnes (– 9 000). Puis la direction du groupe s'est attaquée aux actifs. Toutes les activités situées à la périphérie de la chimie, celles touchant aux marchés grand public ont été, ou sont en voie d'être cédées.

Union Carbide a commencé par se débarrasser de ses emballages plastiques alimentaires, repris par Envirodynes Industries de Chicago pour 230 millions de dollars, puis de son ingénierie dans les plastiques techniques (210 millions de dollars payés par Amoco Chemicals), ensuite de ses intérêts dans les métaux stratégiques. *Un groupe* d'employés d'Umetco Minerals (filiale du groupe) a racheté les branches tungstène et vanadium et la compagnie sud-africaine General Mining la branche chrome. Ces opérations ont rapporté 83 millions de dollars.

Après, ce fut au tour de la division « piles » (1 milliard de dollars de chiffre d'affaires avec les marques UCAR, Eveready) de changer d'orbite industrielle. O surprise : c'est Ralston Purina, un gros fabricant *américain d'aliment pour animaux* qui s'en est rendu acquéreur, de la plus grande partie du moins, pour 1,42 milliard de dollars. Sony a racheté la filiale Sony Eveready constituée au Japon avec Union Carbide pour 14 millions de dollars. *Finalement le groupe américain* n'a conservé dans ce secteur que sa petite filiale indienne en raison du litige qui l'oppose aux autorités de Delhi.

Après quoi, pour faire bonne mesure, Union Carbide s'est défait de son *siège social* à Danbury (*Connecticut*) et d'intérêts immobiliers détenus à New-York et en Floride. Mais la cure d'amaigrissement n'était pas encore terminée. Union Carbide annonçait, il y a quelques jours, sa décision d'abandonner toutes ses activités dans *les produits* d'entretien pour la maison et l'automobile. *Le groupe a* un candidat sous la main, la First Boston Inc., prêt à verser 800 millions de dollars. L'opération sera achevée d'ici à la fin juin.

Plus vulnérable que jamais

De ventes en cessions, Union Carbide a ainsi réuni 3 milliards de dollars. Le cap des 4 milliards devrait être franchi à la fin de l'année quand s'achèvera le plan de restructuration. Recentrée sur la pétrochimie, les spécialités chimiques, l'agronomie, les produits siliconés, bref sur la chimie en général, Union Carbide nouvelle formule ne comptera plus alors que dix divisions (au lieu de vingt), qu'une seule direction de région (au lieu de six), un vice-président directeur général (au lieu de six).

En même temps, son chiffre d'affaires aura fondu pour retomber en moins de deux ans de 9,5 milliards de dollars à 7 milliards : tout ce remue-ménage industriel et le chômage qu'il a provoqué comme résultat d'une *« négligence coupable »*. Et, s'agissant de la sécurité, Union Carbide n'a toujours pas bonne réputation. La preuve : l'Occupational Safety and Health *Administration, le puissant* organisme américain chargé de la surveillance de l'environnement, vient de lui infliger une amende de 1,3 million de dollars pour avoir commis à deux cent vingt et une entorses à la réglementation fédérale sur la protection de l'environnement dans son usine d'Institute (Virginie), dont cent trente d'entre elles sont considérées « graves ». Une paille ! Jamais aux Etats-Unis un groupe n'était allé aussi loin dans l'infraction ni n'avait été aussi durement pénalisé.

Aujourd'hui, en regardant les résultats de cette cure d'amaigrissement forcée, on peut s'interroger sur l'avenir du groupe. Les dirigeants assurent qu'Union Carbide va repartir *d'un bon pied pour suivre une* nouvelle et brillante carrière. Mais même avec les 4 milliards de dollars amassés en vendant certains actifs, le groupe n'est pas à l'abri d'une nouvelle attaque. Les experts américains disent même qu'il est plus vulnérable que jamais. Les « raiders », eux, continuent à rôder, en sentant leur proie.

ANDRÉ DESSOT.

LA SCOP DES INDUSTRIES DE PALENTE NE FABRIQUE PLUS DE LIP

Lip continue sans les Lip. La SCOP des Industries de Palente, créée en 1977 par les anciens de la grande firme horlogère de Besançon, a cessé, le mercredi 30 avril, la production de montres pour se consacrer exclusivement à son activité de micro-mécanique. Les montres Lip toutefois ne disparaissent pas. Depuis 1983, la marque a été vendue et les chaînes de montage progressivement transférées à la SMH, Société mortuassienne d'horlogie de Morteau (Doubs), qui commercialise déjà la marque de grande diffusion Kipplé. Selon le service des ventes de la SMH, 2 000 horlogers-bijoutiers diffuseront cette année 150 000 montres Lip de milieu de gamme, au prix moyen de 780 F.

Quant aux Industries de Palente, *sous la houlette* du PDG *arrivé* en 1983, M. Maurice Chaniot, elles fournissent en micro-matériel mécanique des entreprises comme IBM, Alsthom, Bull ou Thomson. En collaboration avec cette dernière, la SCOP a conçu l'an passé trente machines à souder des rubans d'or sur les circuits imprimés. La SCOP n'emploie plus que 115 salariés, après en avoir compté 175. Mais, pour le plus grand nombre des anciens de Lip, 1 200 au total, l'heure de la retraite a sonné. Charles Piaget, le dirigeant historique du conflit, est parti discrètement en 1983, après six ans dans la SCOP. Quelques dizaines d'anciens ont perpétué l'esprit Lip, en créant, avec plus ou moins de succès, quelques SCOP.

● **M. Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme**, a décidé la création d'un conseil des entrepreneurs, organe consultatif réunissant quinze à vingt patrons qui travailleront à huis clos sur des thèmes tels que les obstacles à la création d'entreprise. Les premiers patrons choisis sont MM. Vincent Bolloré (Bolloré), Jean-Marie Descarpentries (Carnaud), Paul Dubrulé et Gérard Pélisson (Accor), *Louis Le Duff (La Brioche dorée)*, Hervé Kampf (Cap Gemini-Sogeti), Michel-Edouard Leclerc (Centres Leclerc), André Lévy-Lang (Compagnie bancaire), Georges Pozza (Forum international), Henri Racamier (Vuitton), Patrick Ricard (*Ricard*) et *Gilbert* Trigano (Club Méditerranée).

ENTREPRISES

IC-ABCF (Valence) reprend une partie des actifs des ARCT

La cour d'appel de Lyon a autorisé, *le mercredi 30 avril*, la cession, pour 4,5 millions de francs, d'une partie des actifs des ARCT (Ateliers roannais de construction textile), principalement des stocks et certains brevets, à un autre fabricant de matériel textile, la société IC-ABCF de Valence. Ce jugement annule une décision du tribunal de commerce de Roanne (Loire) du 29 janvier dernier, qui avait décidé la cession de ces mêmes actifs à la Cimatex (Compagnie industrielle de matériel textile) de Roanne (*le Monde* du 31 janvier 1985). Cette décision avait été contestée par le PDG d'IC-ABCF, M. Terrat, candidat à la reprise, et par l'ancien administrateur judiciaire des ARCT, M[e] Sepin. M. Terrat a finalement bénéficié, auprès des juges, de son expérience de repreneur d'entreprises, puisque IC-ABCF est une ancienne filiale des ARCT *qu'il a renflouée en 1983, et du montant supérieur de son offre.* Il propose également de créer immédiatement 50 emplois sur Roanne.

La C[ie] Boussac Saint-Frères a réduit ses pertes plus que prévu

Le montant des pertes de la Compagnie Boussac Saint-Frères, pour 1985, atteint 90 millions de francs (contre 403 millions en 1984), ce qui est sensiblement inférieur aux prévisions (150 millions). Le chiffre d'affaires est de 4,9 milliards de francs, en progression de 7,2 % sur 1984.

La Société générale regroupe ses activités en RFA

A dater du 1[er] mai, la Société générale a regroupé ses activités en RFA par la création officielle de la Société générale Elsassische Bank, société en nom collectif qui reprend les succursales allemandes du grand établissement français et celles de la Sogenal, sa filiale à 52,88 % (contre 42,34 % l'an dernier). Cette nouvelle banque, dont le capital est également réparti entre les deux établissements fondateurs, est la plus importante banque étrangère en RFA (*sur le plan commercial*), avec 550 personnes, 8 agences et *bientôt* 9 (*Stuttgart*), avec 1,7 milliard de deutschemarks de dépôts, 2 milliards de deutschemarks de crédits (6,12 milliards de francs) et 4 milliards de deutschemarks (12,6 milliards de francs) de bilan.

Coopération commerciale Bull-Honeywell et American Express

Bull et Honeywell ont signé avec American Express un accord mondial exclusif de commercialisation du logiciel d'application bancaire Standard Banking System (SBS). Destiné aux grandes banques internationales, mais également aux banques d'affaires et aux établissements qui souhaitent une application en matière de crédit documentaire et de titres, ce SBS est un produit de gestion de banque fonctionnant avec la gamme des *mini-ordinateurs* DPS 6.

Nominations

● **A la Caisse des dépôts. — M. JEAN-PIERRE SOISSON**, né en 1934, ancien ministre, député UDF de l'Yonne et maire d'Auxerre, a été élu président de la commission de surveillance en remplacement de M. Philippe Sanmarco, député PS des Bouches-du-Rhône. M. Jean-Pierre Roux, député RPR du Vaucluse et maire d'Avignon, va présider la Caisse d'équipement des collectivités locales (CAECL) à la place de M. Maurice Pourchon (PS) et M. Christian Pierret, député PS des Vosges, remplace M. Maurice Ligot à la présidence de la commission supérieure de la Caisse nationale de prévoyance. Ces trois députés avaient été désignés par l'Assemblée nationale pour siéger à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts, qui se réunit tous les quinze jours, vérifie chaque mois l'exactitude des comptes et présente tous les ans, un rapport au *Parlement* sur l'activité de la Caisse.

● **Chez Asco-Métal, filiale à 100 % de Sacilor. — M. JEAN JACQUET** a été nommé président, en remplacement de M. Noël Forgeard, entré comme conseiller technique au cabinet de M. Chirac. M. Jacquet, déjà président, depuis 1984, d'Unimétal, autre filiale à 100 % de Sacilor, conduira le rapprochement entre les deux sociétés, qui aboutira *« à la mise en place d'une nouvelle organisation qui s'articule autour d'une direction générale commune, de directions et services communs et de grandes unités opérationnelles ».*

● **A la Compagnie des commissaires agréés. — M. HENRI AZZOPARDI** (société Etlafric-France) a été élu à la présidence de la Compagnie des commissionnaires agréés près la Bourse de commerce de Paris, en remplacement de M. Lucien Bernier, lequel n'occupe plus aucune fonction au conseil de direction de la Compagnie. Agé de quarante et un ans, M. Azzopardi a précédemment occupé les fonctions de trésorier et de vice-président au sein du conseil de direction de la Compagnie des commissionnaires agréés dont il est membre depuis février 1982.

● **A la Société générale pour le financement de l'innovation, Soginnove. — M. VINCENT BOUÉE**, directeur adjoint de la Société générale, a été nommé directeur général de Soginnove afin d'y exercer les fonctions d'administrateur-directeur général. Il est âgé de quarante-trois ans. Cette *société* financière d'innovation, créée en 1973 par la Société générale, a pour vocation de prendre des participations minoritaires et temporaires dans le capital des PME innovatrices. Ses engagements s'élèvent actuellement à 76 millions de francs répartis dans une centaine d'entreprises appartenant à tous les secteurs économiques.

● **A la Fédération nationale ovine (FNO). — M. CLAUDE METAYER**, trente-sept ans, éleveur dans l'Eure, a été élu président en remplacement de M. Charles Menge, démissionnaire. M. Emmanuel Coste, trente-quatre ans, de la Haute-Loire, devient secrétaire général en remplacement de M. Georges Barthe.

● **A la Fédération nationale porcine (FNP). — M. MICHEL FAU**, qui avait annoncé lui-même qu'il remettait son mandat de président, conserve finalement son poste. Ce maintien s'expliquerait *« par l'émergence d'une volonté politique des représentants syndicalistes d'accepter une démarche d'organisation au plan national »*, indique la FNP.

SOCIAL

LA STRATÉGIE DE LA CGT

Les précisions de M. Obadia

A la suite de l'article publié par *le Monde* du 24 avril, *«la CGT, la CFDT, la CFTC et la CGC affinent leurs stratégies face au gouvernement»*, M. Alain Obadia, secrétaire général de l'UGICT-CGT, nous écrit pour nous faire part de sa *«surprise»* à propos des citations que nous avons publiées à partir de son rapport à la commission exécutive de l'UGICT le 21 mars :

« En effet, si chacune des phrases est citée d'une manière quasiment exacte, à quelques détails près, leur juxtaposition extraite de leur contexte, de leur place dans un développement logique, conduit à donner à mes propos une tonalité et une signification très différentes de leur nature réelle.

» En particulier, le choix des phrases citées et leur présentation introduisent deux biais totalement contraires au sens du rapport.

» – D'une part, une interprétation de l'analyse de l'UGICT suggérant que notre organisation serait animée de motivations politiques et non syndicales.

» – D'autre part, une absence de référence aux problèmes les plus essentiels qui ont pourtant occupé la majeure partie du rapport et de la discussion.

» Je pense par exemple aux causes de l'enfoncement dans la crise et aux responsabilités portées dans cette situation par tous les artisans et les soutiens des politiques d'austérité mises en œuvre sous le gouvernement précédent, poursuivies et accélérées par le gouvernement actuel, politiques qui se fondent sur des dogmes communs, notamment celui de la prétendue efficacité des critères de gestion capitaliste.

» Il me semble indispensable que ces précisions soient portées à la connaissance de vos lecteurs afin que ceux-ci ne se forgent pas une fausse idée de nos analyses et de nos positions réelles. »

[Les précisions de M. Obadia ne vont nullement à l'encontre de ce nous avions écrit sur la position de la CGT. Sur les «causes de l'enfoncement dans la crise» et les responsabilités, nous avions indiqué que la CGT ne décelait pas de rupture entre la gestion actuelle et celle du gouvernement socialiste, ce qui n'apparaît pas «très différent» des propos de M. Obadia.]

● **Une femme est élue présidente du plus important syndicat canadien.** – En remplacement de M. Dennis McDermott, devenu entre-temps ambassadeur du Canada en Irlande, Mme Shirley Carr a été élue pour deux ans, le 1er mai, à Toronto, présidente du Congrès du travail du Canada (CTC). Mme Carr est ainsi la première femme à diriger le CTC, la plus importante centrale syndicale du Canada, qui compte 2,1 millions de membres, soit 58 % de tous les travailleurs syndiqués.

CONJONCTURE

Les hausses de prix à la production vont se ralentir selon l'INSEE

« L'activité a marqué un léger repli au premier trimestre dans la plupart des secteurs à l'exception de l'automobile », écrit l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture (enquête mensuelle d'avril auprès des chefs d'entreprise). *« La demande globale diminue un peu mais reste active. La demande étrangère, en revanche, baisse plus sensiblement. Les stocks de produits finis sont toujours jugés légers. La production devrait augmenter au deuxième trimestre. Cette amélioration toucherait les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnel. L'activité se stabiliserait dans la construction automobile et diminuerait à un rythme modéré dans les biens de consommation. »*

« Les industriels sont toujours optimistes quant aux perspectives générales d'activité ; ils indiquent par ailleurs que les hausses de prix à la production devraient se réduire dans les prochains mois. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Electronique Serge Dassault s'est tenue le 29 avril 1986 sous la présidence de M. Serge Dassault et a approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Pour un chiffre d'affaires de 3 096 MF TTC (2 678 MF HT), l'ESD a dégagé un résultat net après impôt de 110,9 MF, après intéressement du personnel au titre de l'ordonnance de 1959 d'un montant de 30,4 MF, et au titre de celle de 1967 d'un montant de 20,8 MF.

Les investissements 1985 de l'ESD, en actif immobilisé, s'élèvent à 120 MF, avec une dotation aux amortissements de 109 MF. L'exercice fait ressortir un autofinancement net, après impôt, de 220 MF (bénéfice net et amortissements).

Les en-cours sur marchés (2 060 MF) étant couverts par les avances clients (2 046 MF), la situation de trésorerie est largement positive (250 MF de disponibilités et d'effets à recevoir).

L'ESD a pu effectuer les investissements d'études nécessaires à son avenir ; les montants correspondants n'ont pas été portés à l'actif du bilan.

Les commandes reçues au cours de l'exercice 1985 s'élevant à 4 177 MF TTC, le carnet de commandes au 31 décembre 1985 se monte à 7 700 MF TTC, y compris les révisions de prix acquises à cette date, en augmentation de 24 % sur celui du 31 décembre 1984.

Ce carnet de commandes représente, en francs courants, près de deux ans et demi de chiffre d'affaires (1985).

L'assemblée générale ordinaire a approuvé le paiement d'un dividende unitaire global de 13,50 F dont 4,50 F de crédit d'impôt.

Après distribution du dividende, les capitaux propres de l'ESD s'élèvent à 465,7 MF, couvrant largement les 385,6 MF du montant net de l'actif immobilisé.

Il est rappelé que l'introduction de la Société sur le second marché de la Bourse de Paris a eu lieu le 10 mai 1985, avec un premier cours coté de 515 F. Pour information, le lundi 28 avril 1986, le cours de l'action ESD était de 1099 F.

En vue de l'introduction en Bourse, 2 360 personnes de l'entreprise ont bénéficié de 161 250 « options de souscription d'actions ». En 1985, 1 044 personnes ont déjà levé leurs options, soit 34 573 actions.



MAISON PHENIX

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 29 avril a approuvé les comptes 1985 de la société et examiné les comptes consolidés.

Les résultats sont affectés par les charges et provisions liées à la fermeture des activités non rentables, notamment des activités à l'étranger et à l'exportation, et par l'apurement des charges liées aux opérations anciennes de promotion.

Le compte de résultat consolidé fait apparaître une perte de 148 millions de francs. Le résultat des opérations du groupe est une perte de 251 millions de francs, mais une meilleure appréciation de la valeur des travaux en cours ainsi que, en sens inverse, l'augmentation des provisions pour garantie ont un impact global positif de 103 millions de francs. En 1984, la perte nette s'était élevée à 117 millions (dont 89 millions d'incidence positive du report en arrière des déficits).

Déterminée suivant les mêmes critères, la perte nette de la société-mère s'élève à 175 millions de francs.

Au cours des premiers mois de l'exercice 1986, la société a cédé l'intégralité de sa participation dans US HOME constatant une plus-value de 75 millions de francs. Les ressources ainsi dégagées seront consacrées au renfort de la situation financière des activités traditionnelles du groupe : Maison Isolée, Promotion et Lotissement.

Les livraisons de 1986 qui, pour la plus grande part, traduisent les ventes de 1985 connaîtront un nouveau recul. Cependant, les mesures d'assainissement et de réorganisation qui ont été prises en 1985, et qui ne produiront pleinement leurs effets que dans le courant de l'exercice 1986, permettent de prévoir que le résultat, sans être positif, marquera le redressement de la société.

ROCHEFORTAISE SA

Le conseil d'administration de Rochefortaise SA s'est réuni le 24 avril 1986, sous la présidence de M. Pierre Maurel.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée à Paris le 19 juin prochain.

Le résultat courant avant impôt ressort à 2 405 345 francs, contre 2 661 608 francs l'an dernier.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 2 158 446 francs. Il ressortait en 1984 à 9 496 496 francs, dont 6 882 000 francs de plus-values exceptionnelles sur la cession de titres de participation.

Le conseil d'administration proposera au vote des actionnaires un dividende de 8,50 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 4,25 francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ELM LEBLANC

Lors de sa réunion du 29 avril 1986, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

La nette reprise du marché français, le maintien d'une forte croissance des ventes à l'exportation et l'importante progression des investissements sont les caractéristiques principales de l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires global hors taxes, produits accessoires compris, atteint 637 371 601 francs, contre 507 450 808 francs en 1984 (+ 25,6 %).

Malgré une concurrence toujours très vive, la progression en France des ventes d'appareils et de pièces détachées, qui sont passées de 271 377 532 francs en 1984 à 339 153 149 francs en 1985, a été de 25 %. Elle est due pour l'essentiel à une augmentation en volume.

Les ventes à l'exportation non compris les « services » sont de 205 912 659 francs, à comparer à 153 390 249 francs en 1984 (+ 34,2 %). Les principaux clients étrangers sont les pays européens et les Etats-Unis.

A la fin décembre 1985, après dotation aux amortissements de 16 891 611 francs aux comptes de provision de 15 737 617 francs et à la participation des salariés aux fruits de l'expansion de 5 307 249 francs, le bénéfice net est de 26 376 453 francs, contre 18 222 522 francs en 1984 (+ 44 %).

Les investissements atteignent 31,5 millions de francs, contre 22,3 millions de francs en 1984. Pour satisfaire à l'accroissement de production, une extension de l'usine a été réalisée fin 1985 et est devenue opérationnelle début 1986.

Votre conseil d'administration proposera au vote de l'assemblée générale de juin 1986 une augmentation de capital par incorporation de réserves. Une action nouvelle pour dix actions anciennes, avec jouissance au 1er janvier 1986, sera distribuée gratuitement aux actionnaires. Compte tenu de la multiplication par cinq du titre ELM Leblanc en mars 1986, le nombre d'actions de votre société, après réalisation de la distribution d'actions gratuites, dépassera un million (1 014 618 actions).

Compte tenu de la limitation de la progression du dividende depuis plusieurs années et sous réserve de l'approbation de la prochaine assemblée générale, il sera proposé un dividende net de 12 francs par action, soit avec l'avoir fiscal de 6 francs, un dividende brut unitaire de 18 francs.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1986 a augmenté de plus de 20 % par rapport à celui du premier trimestre 1985.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Arrêté des comptes et élévation du nominal

Dans sa séance du 21 avril 1986, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Jean Peyrelevade, a arrêté les comptes annuels de l'exercice 1985.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 657,1 millions de francs, contre 350,5 millions de francs en 1984, en progression de 87 %.

Ce bénéfice net de 657,1 millions de francs se décompose en :

- résultat net de gestion : 267,9 millions de francs (+ 6 %) ;
- et résultat net des opérations sur valeurs immobilisées : 389,2 millions de francs, contre 97,7 millions de francs en 1984.

L'importance du résultat net des opérations sur valeurs immobilisées est due à la fois aux plus-values nettes sur cessions de titres et à une reprise de provision de 115 millions sur la ligne Compagnie financière de CIC.

Le bénéfice disponible de l'exercice – après dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme de 279,1 millions – s'élève à 378 millions de francs. Il sera pour partie mis en réserve, pour partie distribué.

Le conseil proposera à l'AGO de fixer le dividende prioritaire revenant à chaque CIP ancien, portant jouissance du 1er juillet 1985, à 12,46 francs net auquel s'ajoute un avoir fiscal de 6,23 francs formant un revenu global de 18,69 francs.

∴

Le conseil a, par ailleurs :

- constaté qu'à la suite de la réalisation de la seconde émission de CIP, le capital était porté à 2 286 millions de francs, divisé en 15 241 897 actions de 150 francs nominal, dont 20,75 % d'actions privilégiées scindées en certificats d'investissement et certificats de droit de vote ;
- convoqué une AGE pour :
  - porter le capital de 2 286 millions de francs à 3 048 millions de francs par incorporation de 762 millions de réserves et élévation corrélative du nominal des actions de 150 à 200 francs,
  - et donner au conseil l'autorisation d'augmenter ultérieurement le capital à concurrence de 2 000 millions de francs par incorporation de réserves.

Les comptes consolidés de l'exercice 1985 seront présentés au mois de mai.

Reprise sur le marché diamantaire

témoignant de la vigueur du système centralisé de commercialisation.



De Beers
Extraits de l'allocution du Président Julian Ogilvie Thompson pour 1985

L'année 1985 marque un tournant pour le marché du diamant brut et témoigne de la solidité et de la vigueur du système centralisé de commercialisation opéré par De Beers. Il convient de s'en féliciter, notamment dans le contexte des difficultés qu'éprouvent d'autres dispositifs de stabilisation des prix des matières premières. Les ventes des détaillants de joaillerie diamantaire atteignent, au plan mondial, un nouveau record puisqu'elles dépassent de 3% le chiffre de 1984. Leur ventilation géographique est plus équilibrée, la progression étant moins spectaculaire aux Etats-Unis, mais plus prononcée qu'en 1984 dans les autres pays industrialisés.

Stocks en baisse

La CSO, fidèle à ses principes, n'a mis sur le marché que les marchandises pour lesquelles il existait une demande immédiate. Les stocks des centres de taille sont enfin ramenés à des proportions correspondant aux nécessités, les fabricants pouvant opérer avec profitabilité en répondant à la demande suscitée par les ventes record des joailliers-détaillants. Après cette période longue et difficile de déstockage, on assiste donc à une contraction de la filière reliant la CSO au consommateur final, en sorte que ses ventes devraient être à nouveau plus directement liées à l'évolution du marché de détail. En ce qui concerne les perspectives d'avenir, la récente chute brutale du prix du pétrole devrait amener un ralentissement de l'inflation et une poussée de croissance dans les pays industrialisés, dont bénéficieront les ventes de joaillerie diamantaire.

Les ventes se maintiennent

La CSO enregistre au second semestre ses meilleurs résultats depuis 1980. Cette tendance s'est maintenue cette année, la demande de diamants de joaillerie étant restée forte aux trois premières "vues".

Le rapport de la commission nommée en 1982 pour enquêter sur les allégations d'irrégularités et d'emploi abusif de certaines terres proférées à l'encontre des instances représentatives et du pouvoir central du Sud-Ouest africain/Namibie, et désignée sous le nom de commission Thirion, a été publié le 7 mars 1986 par le Gouvernement transitoire d'unité nationale de Windhoek. Le rapporteur conclut entre autres que CDM, qui n'a pas fait de déposition, ni été appelée à témoigner, aurait enfreint certaines des dispositions de son "titre minier", à savoir l'accord Halbscheid, stipulant que l'exploitation doit se dérouler "à la satisfaction de l'Administration, et non dans le but d'épuiser les gisements superficiels les plus précieux au détriment des gisements de faible teneur". Jamais l'Administration n'a suggéré que CDM ne procédait pas à son exploitation de manière satisfaisante, et CDM est convaincue de ne pas avoir forfait à ses obligations et de ne pas avoir adopté de pratiques minières préjudiciables à l'Etat. Au contraire, en introduisant des techniques novatrices et plus efficaces en termes de coûts, CDM a rentabilisé des gisements auparavant non rentables et prolongé par là même la durée de vie de la mine. D'après les projections actuelles, deux pour cent seulement du caratage, estimé au départ, de la zone minière seront laissés pour compte à la fin de la vie de la mine. Plus de la moitié se trouve d'ailleurs dans des secteurs inaccessibles dans l'état actuel des techniques d'extraction. Entre-temps, la prospection se poursuit dans l'espoir de découvrir de nouvelles réserves. Bien entendu, dans la limite des contraintes imposées par la technologie, CDM a toujours eu pour principe de se laisser guider par la conjoncture sectorielle: lorsque la demande est forte, la production augmente, et lorsque le marché est en récession, comme c'est le cas depuis cinq ans, le rythme de l'exploitation ralentit. En fait, depuis 1981, plusieurs installations de production sont restées temporairement fermées chez CDM, sans d'ailleurs qu'en pâtisse sa part des ventes. Ces faits ne sont guère compatibles avec une politique d'épuisement excessif des réserves. Comme par le passé, CDM a bien l'intention de continuer à opérer dans le cadre de ses droits et de ses obligations, en consultation avec les autorités et en respectant la loi.

Les rapports sociaux ont été satisfaisants dans les diverses mines, grâce, en partie du moins, à l'application, depuis déjà plusieurs années, d'un barème salarial unique, et à la mise en oeuvre progressive d'une politique d'octroi des postes en fonction du mérite que viennent étayer d'importants programmes de formation et de développement dont bénéficie le personnel à tous les échelons. Il est aujourd'hui particulièrement urgent d'abroger la clause de réservation des emplois dans l'industrie minière sud-africaine, et des entretiens intensifs réunissent enfin à cet égard notre industrie, les syndicats et les pouvoirs publics. Il est indispensable qu'ils aboutissent à une solution équitable, offrant à tous l'égalité des chances.

En faveur du changement

L'Afrique du Sud a connu une année particulièrement difficile. De plus en plus, beaucoup comprennent la nécessité d'abolir l'apartheid sous toutes ses formes et de créer un système socio-politique équitable offrant à tous l'égalité des chances. Votre société se situe depuis longtemps à l'avant-garde des mouvements instigateurs du changement. L'annonce par le gouvernement de nombreuses et importantes réformes est à cet égard encourageante. Plusieurs ont été mises en oeuvre, les autres devant être adoptées lors de la présente session parlementaire; il faut espérer qu'elles seront suivies d'autres initiatives. Nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour accélérer ce processus d'évolution.

Notre vice-président, Monsieur Nicholas Oppenheimer, a succédé à Sir Philip Oppenheimer à la présidence de la CSO. Sir Philip a rempli ce rôle avec la plus grande distinction pendant 30 ans. De Beers, et toute l'industrie diamantaire, lui en sont profondément reconnaissants. Nous bénéficierons heureusement toujours de son expérience et de son jugement puisqu'il continuera de siéger au conseil d'administration et de jouer un rôle déterminant dans certains secteurs-clés des activités de la CSO.

Le diamant:
– apparu il y a 3 milliards d'années dans les entrailles de la terre.
– exploité dans plus de 15 pays du monde entier.
– distribué à partir de Londres aux centres de taille de trois continents.

Boucles d'oreilles:
– dessinées au Japon par Shimizu.

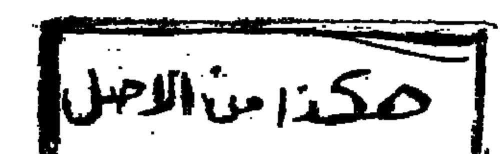
Cette boucle d'oreille en nacre sertie de marquises et d'un brillant rond est l'un des 30 joyaux primés, sur les 1428 bijoux de 33 pays présentés aux Diamonds-International Awards décernés en mars à Milan. Ces "Awards" sont organisés par De Beers depuis 30 ans, afin de stimuler la création de joaillerie de qualité.

Le texte intégral de l'allocution du président figure dans le Rapport annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 1985, qui a été adressé aux actionnaires nominatifs le 1er mai 1986.

De Beers Consolidated Mines Limited
(enregistrée en République d'Afrique du Sud)

Bureau de Londres
40 Holborn Viaduct, Londres
EC1P 1AJ

De Beers



ÉNERGIE

L'AFME ET LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

Une coquille vide ?

La maîtrise de l'énergie respire. Victime prédestinée de la nouvelle austérité budgétaire, elle ne vivait plus depuis les élections. L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, pivot et symbole de cette politique chère aux socialistes, risquait de payer son passé gauchiste. D'autant que la chute des prix du pétrole donnait des arguments à ses adversaires.

Le pire a été évité, du moins pour cette année. L'AFME et sa direction d'anciens cédétistes demeurent en place. Mais le tribut payé aux finances publiques est lourd. Toutes sources confondues, les crédits d'intervention de l'Agence ont été amputés de 40 % par rapport au budget initial. Sur 1,25 milliard de francs prévus en 1986 restent seulement 740 millions à distribuer. Par contre, le budget de fonctionnement, donc les effectifs – cinq cents personnes, – n'est pas touché.

Le symbole reste. Quant à la politique, c'est autre chose. Peut-elle survivre à des mesures aussi drastiques ? On reprochait déjà à l'AFME son inefficacité. Privée de moyens d'action, ne risque-t-elle pas de devenir une coquille vide ?

Ses responsables, bien entendu, s'en défendent. On peut faire beaucoup avec moins d'argent, disent-ils. Sans doute, mais différemment et sans garantie de résultats. Avec les sommes restantes, plus question de subventionner les investissements d'économie d'énergie. Ne reste qu'un rôle, il est vrai important, d'aide à la recherche, de démonstration et de diffusion des techniques nouvelles. Encore ne pourra-t-il être soutenu si les crédits, comme c'est prévisible, sont encore amputés l'an prochain et tombent à moins de 800 millions de francs, seuil en dessous duquel l'AFME elle-même reconnaît qu'*« aucune action sérieuse ne peut être envisagée »*.

Un hic : les résultats de ce type d'interventions sont beaucoup plus *diffus et aléatoires*, en termes de tep (1) économisées, que l'aide aux investissements. Ceux-ci une fois réalisés garantissent qu'après un délai variable, de deux à trois ans, la consommation nationale sera effectivement réduite. Rien de tel avec les actions de recherche ou de promotion.

Il est peu probable que les industriels et les collectivités, premiers concernés, continuent d'investir sans incitation publique. Au contraire, la baisse des prix du pétrole les poussera à relâcher leurs efforts, la rentabilité des économies d'énergie devenant de moins en moins évidente à court terme (moins de deux ans).

Résultat : après deux ou trois ans de grâce, au cours desquels le pays continuera à toucher les bénéfices des efforts consentis jusqu'ici, la consommation d'énergie, jugulée depuis six ans, risque de repartir. Au moment même où, selon toutes les prévisions, y compris celles du département américain de l'énergie, le marché pétrolier connaîtra de nouvelles tensions. Car le répit offert par la baisse des prix du brut ne durera pas. D'ici à la fin de la décennie, les prix reprendront leur escalade, ce d'autant plus vite que la relance de la demande mondiale aura été plus forte.

Pour les économies occidentales, la seule chance de prolonger le « miracle » du pétrole bon marché est de continuer à maîtriser leur consommation. La France, en relâchant prématurément ses efforts, risque donc à terme de se trouver prise totalement à contre-pied. D'autant que ses principaux concurrents, comme le Japon, se gardent bien de faire de même et que le recours à l'énergie nucléaire a déjà quasiment atteint ses limites.

Quitte à prendre ce risque, le gouvernement de M. Chirac n'aurait-il pas mieux fait de tirer carrément un trait sur les économies d'énergie ? C'eût été au moins une politique claire et conforme à sa doctrine libérale. La cohabitation ne l'a pas permis.

La maîtrise de l'énergie conserve de forts soutiens, notamment à l'Elysée, et demeure très appréciée tant des écologistes que des élus locaux, toutes tendances confondues.

En choisissant une solution mi-chèvre mi-chou, le gouvernement s'expose à deux critiques : celle de gaspillage et celle d'imprévoyance.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Tep : tonne équivalent pétrole. Unité de mesure permettant de comparer toutes les formes d'énergie.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

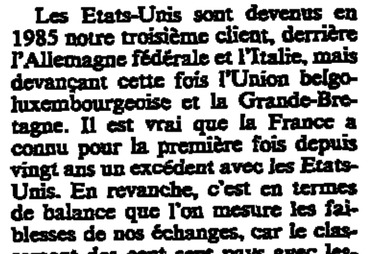
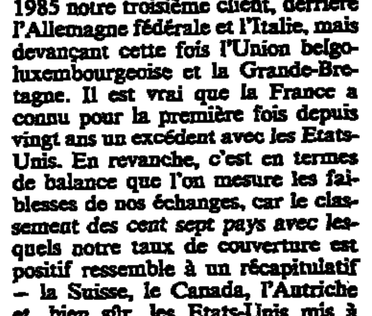
La France reste le troisième pays exportateur par habitant

La part de la France dans le commerce mondial s'est progressivement réduite, passant de 6,3 % en 1973 à 4,9 % en 1984. Celle de l'Allemagne fédérale également (de 11,7 % à 8,9 %). Tous deux n'en conservent pas moins leur rang parmi les cinq premiers pays exportateurs, avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Le Centre français du commerce extérieur (CFCE) rappelle ces données en publiant les résultats de nos échanges pour 1985. Il souligne la très forte concentration de nos moyens, puisque cinq cents sociétés réalisent à elles seules plus de 60 % de nos exportations, sur les cinquante mille qui en assurent la totalité.

La France est le premier exportateur mondial de farines de blé, d'orge et de malt, de viandes et volailles, de fromages, de pommes, d'animaux vivants, d'huiles essentielles, de cosmétiques, de matériels ferroviaires, de matériel de commutation temporelle, d'appareils électriques de très haute tension, de verreries et de pneumatiques pour automobiles.

Les Etats-Unis sont devenus en 1985 notre troisième client, derrière l'Allemagne fédérale et l'Italie, mais devançant cette fois l'Union belgo-luxembourgeoise et la Grande-Bretagne. Il est vrai que la France a connu pour la première fois depuis vingt ans un excédent avec les Etats-Unis. En revanche, c'est en termes de balance que l'on mesure les faiblesses de nos échanges, car le classement des cent sept pays avec lesquels notre taux de couverture est positif ressemble à un récapitulatif – la Suisse, le Canada, l'Autriche *et, bien sûr*, les Etats-Unis mis à part – des pays en voie de développement.

Le Koweït, l'Egypte, la Tunisie, la Grèce et le Liban figurent dans le peloton de *tête*. L'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, le Japon, le Nigéria et la Grande-Bretagne sont, dans l'ordre, les pays avec lesquels nous avons les plus gros déficits.

La France est, par habitant, le troisième pays exportateur, derrière la Suisse et l'Allemagne fédérale, mais devant le Japon, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Pour 1985, la France a bénéficié d'un fort excédent sur les échanges agro-alimentaires, en augmentation de 20 % sur 1984. Cela tient aux excellentes récoltes de céréales et d'oléagineux, qui ont fait passer, en un an, l'excédent pour les produits agricoles bruts de 14 à 22 milliards de francs. Mais – et c'est moins rassurant – l'excédent concernant les industries agro-alimentaires tombe à 9,2 milliards de francs, contre 11,6 milliards en 1984.

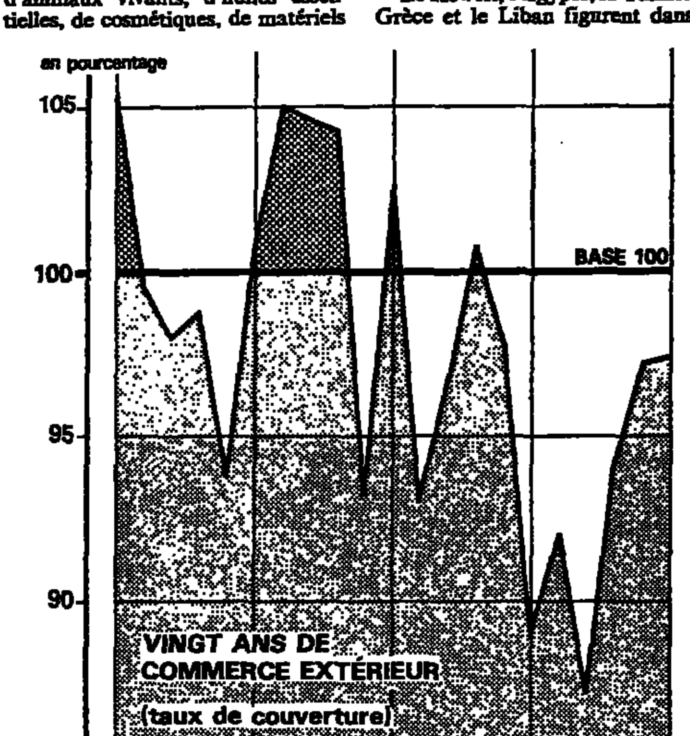
La facture énergétique a diminué de 6,5 milliards de francs par rapport à 1984, en raison de la baisse des volumes importés et de la baisse d'environ 5 % du prix en dollars du baril de brut et ceux du charbon, les prix en dollars du gaz importé n'ayant pratiquement pas fléchi. Mais on notera que le recul en volume n'est pas imputable à la consommation des produits énergétiques importés, qui est restée stable, mais au déstockage des produits pétroliers.

« Le solde des échanges de produits manufacturés en 1985 (environ 88,8 milliards) est en net recul par rapport à 1984 (102,5 milliards), note le CFCE. *Ce recul est surtout sensible pour les biens d'équipement professionnel civils, qui dégagent un excédent de 26,8 milliards contre 36,3 milliards en 1984. En effet, les importations de ces produits ont fortement progressé sous l'effet de la reprise de l'investissement industriel en France. »*

D'une manière générale, l'année 1985 a été marquée par des évolutions peu favorables en volume pour les produits manufacturés. Les exportations n'ont augmenté que de 1,8 %, alors que les importations progressaient fortement de près de 6 % contre 3 % en 1984 et – 0,7 % en 1983. Le taux de couverture des produits industriels perd près de 4 points en un an.

Pour les ventes d'armes, la France, en exportant pour 35,3 milliards de matériel militaire, a réalisé un excédent de 30,5 milliards, sensiblement égal à celui de 1984.

FRANÇOIS SIMON.



Importations de pétrole brut

Année	Importations (tonnes)	Valeur (en milliards de francs)	Coût moyen F/tonne
1980	103,7	111,8	1 019
1981	90,1	136,8	1 461
1982	76,5	129,5	1 693
1983	68,7	119,8	1 743
1984	72,0	136,0	1 895
1985	68,5	126,7	1 852

(Source DREE.)

Importations de produits énergétiques en 1985

	Volume	Valeur milliards de francs
Pétrole brut	68,5 (MT)	– 126,7
Solde des produits raffinés	10 (MT)	– 17,2
Gaz naturel	201 (Twh)	– 30,8
Solde charbon	20 (MT)	– 9,8
Electricité	22 (Twh)	4,0
Total		– 180,5

(Source : DREE.)

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Forte baisse

Wall Street n'est plus à la fête. Le 30 avril, la Bourse américaine a enregistré l'une de ses plus fortes baisses, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles perdant 42 points, à 1 783,98. Si le marché est resté actif, avec plus de 148 millions de titres échangés, on notait 1 342 actions en repli, contre 353 en hausse, (356 titres sont restés stables).

Autour du «Big Board», les analystes expliquaient ce mouvement spectaculaire par des prises de bénéfices massives. Entre le 31 décembre et le 29 avril, l'indice Dow Jones a gagné 270 points. Il fallait bien qu'une correction se produise. Celle-ci a été amplifiée par la publication d'indicateurs économiques défavorables. Le déficit commercial des Etats-Unis s'est creusé à 14,5 milliards de dollars en mars (dont 5,52 milliards avec le Japon). Au premier trimestre 1986, le déficit atteint 43,4 milliards de dollars, soit une hausse de 38 % sur le trimestre correspondant de 1985. Par ailleurs, les commandes de biens manufacturés aux entreprises américaines ont chuté de 1,3 % en mars.

Le 1er Mai, la baisse s'est poursuivie. Après une courte tentative de reprise, le Dow Jones perdait encore 6,20 points, dans un marché toujours actif, pour se situer à 1 777,78 points.

VALEURS	Cours du 30 avril	Cours du 1er mai
Alcoa	40 3/8	40 1/4
A.T.T.	24 3/4	25
Boeing	56 1/4	55 5/8
Chase Manhattan Bank	45 5/8	44 5/8
Du Pont de Nemours	78	75 5/8
Eastman Kodak	58 1/4	57
Exxon	56 5/8	56 5/8
Ford	76 1/2	77 1/2
General Electric	78 1/8	77
General Motors	80 1/8	79 1/8
Goodyear	31 1/4	30 3/8
I.B.M.	156 5/8	156 3/4
I.T.T.	47 1/8	46 1/4
Mobil Oil	28 7/8	29
Pfizer	59 1/4	59 1/8
Schlumberger	30	30
Texaco	30 7/8	31 3/4
U.A.L. Inc.	62 1/8	62 3/8
Union Carbide	24 1/4	24 3/8
U.S. Steel	20 1/8	19 7/8
Westinghouse	50 3/4	52 1/4
Xerox Corp.	60	59 1/8

PARIS, 30 avril

Nouveau repli : – 1,5 %

Les jours se suivent et se ressemblent. La séance de mercredi, rue Vivienne, ne s'est pas distinguée des précédentes : la baisse était de nouveau au rendez-vous. A cette nuance près : la résistance a commencé doucement à s'organiser. Si des valeurs comme Peugeot, Printemps, Compagnie bancaire, Pernod, Sanofi, Générale occidentale, Elf, se sont encore sensiblement alourdies, d'autres, telles Carrefour, L'Oréal, même CSF, ont bien défendu leurs positions. Tant et si bien que l'indicateur instantané, en repli de 1,93 % à l'ouverture, s'établissait au coup de cloche final à 1,5 % au-dessous de son niveau précédent.

« C'est une journée d'achats pour audacieux », disait un professionnel en observant la scène de son pilier favori. De fait, si la mauvaise mine de Wall Street a quelque peu influé sur le comportement du marché, d'assez nombreux titres sont revenus au voisinage des prix d'achat, quelques initiatives ont été enregistrées, qui laissent supposer que la réaction technique n'est pas très loin de s'achever. En l'espace de trois jours, la Bourse a en moyenne baissé de 5 %. C'est plus que beaucoup n'espéraient.

Sur le marché obligataire, la tendance était mitigée, l'activité restant cependant assez bonne. Les professionnels ont accueilli avec soulagement le report d'émission d'OAT (obligations assimilables du Trésor), prévu pour le 30 avril. Le MATIF se montrait mieux orienté, gagnant 0,22 % à 112,75 sur l'échéance de décembre.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

NOUVELLE PROGRESSION DES ACTIFS DE SICAV COURT TERME. – Les actifs des SICAV court terme ont progressé de 7,3 % en avril 1986 par rapport au mois précédent, passant de 242,9 à 260,6 milliards de francs au 29 avril dernier en dépit des nouvelles dispositions fiscales prévues sur ces instruments de gestion collective en matière de coupons, indique Techniques de gestion financière (TGF), filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

TOTAL ÉMET DES ACTIONS ET DES BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS. – Afin de renforcer ses fonds propres, le conseil d'administration de Total-Compagnie française des pétroles a donné son accord de principe à une émission d'actions et de bons de souscription d'actions sous forme de placement public. Les caractéristiques de ce type d'émission conduisent à demander aux actionnaires de renoncer à leur droit préférentiel de souscription à ces actions et bons. Par ailleurs, il sera attribué gratuitement aux actionnaires des bons de souscription d'actions identiques aux bons ci-dessus. Du 23 mai au 8 juillet prochain, la convertibilité de l'obligation convertible émise en 1979 sera suspendue.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 742
5 %	80 80	1 219
3 % amort. 45-54	....	2 244
Emp. 7 % 1973	7586	..
Emp. 8,80 % 77	121 90	8 270
8,80 % 78/93	105 80	7 867
8,80 % 78/86	100 91	3 375
10,80 % 79/94	108 80	7 072
13,25 % 80/90	112 40	12 052
13,80 % 80/87	108 50	7 448
13,80 % 81/89	114 25	4 008
16,75 % 81/87	111 52	10 892
16,20 % 82/90	125 37	4 793
16 % juin 82	127 11	14 290
E.D.F. 7,8 % 61	154 60	4 077
E.D.F. 14,5 % 80-92	115 10	12 049
Ch. France 3 %	156	..
CNB Bques janv. 82	103 40	3 546
CNB Paribas	106	3 546
CNB Suez	106	3 546
CNI janv. 82	102 85	3 546
CRH 10,90 % déc.85	118 40	3 279

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	29 avril
Valeurs françaises	148,8
Valeurs étrangères	118,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 avril	30 avril
Indice général	395,5	387,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 mai .... 8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er mai	2 mai
1 dollar (en yens)	169,40	170,85

BOURSE DE PARIS Comptant 30 AVRIL

Cours relevés à 17 h 56

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 30/4

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 56

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/4	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 925	6 987	6 650	7 250
ECU	6 845	6 844	....	....
Allemagne (100 DM)	318 840	318 520	309	326
Belgique (100 F)	15 623	15 609	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	282 600	282 570	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 110	86 050	82	90
Norvège (100 k)	100 280	100 220	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 731	10 761	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	5 080	5 070	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 642	4 642	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	380 850	380 700	369 500	389 500
Suède (100 krs)	98 740	98 960	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 310	45 270	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 001	5 003	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 787	4 771	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 020	5 050	4 750	5 200
Japon (100 yens)	4 127	4 136	3 980	4 180

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/4
Or fin (kilo en barre)	76800	77700
Or fin (en lingot)	76550	77800
Pièce française (20 fr)	542	543
Pièce française (10 fr)	465	470
Pièce suisse (20 fr)	527	530
Pièce latine (20 fr)	493	494
Souverain	610	602
Pièce de 20 dollars	3000	3040
Pièce de 10 dollars	1600	1520
Pièce de 5 dollars	930	920
Pièce de 50 pesos	2920	2945
Pièce de 10 florins	485	470
Or Londres	342 35	344 75
Or Zurich	342	344 50
Or Hongkong	344 05	344 85
Argent Londres	5 02	.....

هكذا من الأصل

Le Monde

En Tunisie

Au cours d'un congrès contesté l'UGTT a élu une nouvelle direction

L'élection, mercredi 30 avril, d'une nouvelle direction à l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) marque l'achèvement du long processus d'éviction, voulue par le pouvoir, de l'ancien secrétaire général de la centrale syndicale, M. Habib Achour, remplacé par M. Ismaïl Lajeri.

Un congrès extraordinaire a élu un nouveau bureau exécutif de treize membres qui remplacera l'ancienne direction, décapitée en janvier à la suite de la condamnation à un an de prison de M. Achour, élu au seizième congrès ordinaire en décembre 1984 et en lutte avec le gouvernement depuis l'échec des négociations salariales de mars 1985.

Agé de cinquante-huit ans, le nouveau secrétaire général a déclaré que *« l'action syndicale a changé de sens parce que la situation économique n'est plus aussi florissante qu'autrefois ». « Face à la crise de l'émigration et aux difficultés conjoncturelles, notamment en matière d'investissements, l'unique ambition des responsables syndicaux sera de promouvoir l'économie nationale et de trouver les investissements nécessaires pour de nouveaux emplois »*, a-t-il dit, ajoutant que, *« désormais, l'UGTT est aux côtés du PSD »*. Quatre cent vingt-cinq délégués, pour la plupart des syndicalistes écartés par l'ancienne direction, ont pris part à ce congrès qui a voté une motion générale *« dénonçant les abus »* de celle-ci. Le Parti socialiste destourien au pouvoir et les deux organisations du patronat et des agriculteurs ont assisté à ces assises, qui ont eu lieu en l'absence de délégations étrangères.

L'ancien bureau exécutif de l'UGTT a estimé dans un communiqué que le congrès était *« illégal »* et que sa convocation constituait une *« grave violation »* des statuts et des règlements de l'organisation. Affirmant qu'il continuait à assumer la direction *« légitime »* de la centrale, il a renouvelé sa demande pour la libération des syndicalistes emprisonnés, notamment *« le secrétaire général Habib Achour »*, la restitution des locaux, des biens et des structures de l'UGTT à leurs *« propriétaires légitimes »*.

M. Lajeri a été reçu jeudi matin par le président Bourguiba, qui s'est félicité de ce *« retour aux sources »* de la centrale syndicale. Au cours d'un meeting tenu à l'occasion de la Fête du travail, M. Mzali, premier ministre, a affirmé *« la légitimité du bureau de l'UGTT élu par un congrès extraordinaire de redressement »* et a répété ses accusations contre M. Achour.

M. Mestiri en liberté provisoire

Par ailleurs, le secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes (MDS-opposition tunisienne légale), M. Ahmed Mestiri, condamné le 22 avril à quatre mois de prison, a été remis en liberté provisoire mercredi, sur requête du parquet. Il a regagné son domicile en attendant son jugement en appel qui aura lieu le 14 mai devant la cour d'appel de Tunis.

M. Mestiri avait été condamné pour *« organisation d'attroupement sur la voie publique »* ; il était l'un *des organisateurs* d'une *manifestation*, non autorisée, contre le raid américain sur la Libye.

Intervenant, mardi, devant la Chambre des députés, M. Beji Caïd Essebs, ministre des affaires étrangères, a évoqué le mutisme officiel sur la crise américano-libyenne. Il a révélé que le régime de Tripoli avait envoyé à la Tunisie avant le 15 avril une note dans laquelle il la prévenait qu'elle serait considérée comme impliquée aux côtés de Washington dans tout éventuel affrontement militaire avec la Libye. Dans ce document, Tripoli estimait que la visite effectuée début mars à Tunis par le vice-président américain George Bush était un *« acte hostile »* de la Tunisie envers la Libye.

M. Essbsi a rappelé qu'au lendemain du 15 avril la Libye avait accusé la Tunisie d'avoir autorisé les forces américaines a emprunter son espace aérien — ce que Tunis a catégoriquement démenti. Compte tenu de ces données, dit le ministre, *« nous avons décidé que la position de la Tunisie à l'égard de la confrontation américano-libyenne réside dans le silence, attitude positive »*.

M. Essebsi a, d'autre part, révélé qu'un accord avait été conclu récemment entre toutes les parties pour réunir un sommet maghrébin à Tunis, sous la présidence du président Habib Bourguiba. Un ordre du jour avait été fixé.

« Cependant, a-t-il ajouté, *ce sommet n'a pu se tenir parce que des responsables des pays concernés ont exprimé le vœu de poursuivre leurs concertations directes au sujet du problème du Sahara occidental. » — (AP, AFP, Reuter.)*

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 2 MAI

Indicateur de séance (%) : — 1 56

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	451	451	445
Agence Havas	1677	1680	1655
Air Liquide (L')	825	811	811
Alsthom	533	528	523
Bancaire (Cie)	1230	1215	1190
Bongrain	2035	2022	2022
Bouygues	1180	1190	1178
B.S.N.	3890	3840	3835
Carrefour	3840	3550	3550
Chargeurs S.A.	1299	1299	1271
Club Méditerranée	537	537	532
Dumez	1330	1330	1300
ELF-Aquitaine	353	343	342 90
Essilor	2470	2470	2470
Lafarge-Coppée	1480	1480	1455
L. Vuitton S.A.	1290	1270	1270
Michelin	3045	3000	3025
Midi (Cie)	6430	6250	6270
Moët-Hennessy	2415	2380	2380
Navig. Mixtes	1130	1120	1120
Oréal (L')	3325	3290	3325
Pernod-Ricard	1191	1180	1180
Peugeot S.A.	1035	1025	1020
Sanofi	780	775	768
Source Perrier	721	695	700
Télémécanique	3316	3280	3270
Thomson-C.S.F.	1198	1201	1200
Total-C.F.P.	390	384 50	384
T.R.T.	2880	2850	2850
Valéo	585	548	555

Le numéro du « Monde » daté 2 mai 1986 a été tiré à 518 645 exemplaires

A B C D E F G

En Inde

L'opération de police au Temple d'or a été menée sans incidents majeurs

De notre correspondant

New-Delhi. — « Bravo ! Bien joué ! Félicitations ! », titre la presse indienne après l'opération de mercredi contre les extrémistes sikhs. Le silence était retombé le lendemain sur le Temple d'or. Les clés du complexe religieux, que les séparatistes avaient confisquées, devaient être rendues ce vendredi par la police au comité de gestion des Gouroudwaras (temples sikhs) et a ses cinq « grands prêtres » modérés.

Il y a plus de trois mois que ces cinq vieillards n'avaient pas foulé le marbre blanc du saint des saints. Pour éviter une nouvelle infiltration de séparatistes dans l'enceinte du temple, *« des policiers resteront en place tant qu'il le faudra »*, a déclaré le directeur de la police du Pendjab. *« Comparée à la boucherie de juin 1984* — l'action contre le Temple d'or avait fait alors plus d'un millier de morts, — *cette opération apparaît comme une intervention chirurgicale bénigne »*, dit un intellectuel sikh de New-Delhi.

On ignore les circonstances précises de la mort d'un jeune sikh de dix-huit ans, mais les quelques journalistes admis à visiter les lieux, jeudi, confirment que les dégâts sont mineurs. Rien à voir avec les ruines fumantes de juin 1984.

L'opération décidée par M. Rajiv Gandhi et le gouvernement du Pendjab après la proclamation, mardi, de l'*« indépendance du Khalistan »*, cet Etat sikh souverain revendiqué par les extrémistes, a mobilisé environ trois mille hommes, dont trois cents commandos spéciaux de la police. *Cette fois-ci, l'armée n'a pas* participé à l'opération. Trois cents personnes ont été appréhendées dans l'enceinte du Temple. Mais aucun des cinq *« séditieux »* qui avaient proclamé, mardi, la naissance du Khalistan (*le Monde* du 2 mai) n'a été capturé. Critiquée par ceux qui estiment qu'elle a raté son coup, la police estime avoir *fait une « belle prise »* avec Bhai Gurdev Singh. Disciple de Bhindanwale, le prêtre illuminé qui mena jusqu'à sa mort la bataille du Temple d'or en 1984, Gurdev Singh avait été nommé *« prêtre supérieur »* du Temple d'or par les extrémistes.

Des « représailles terroristes » ?

Le premier objectif que s'assignaient les séparatistes est atteint : les forces de l'ordre ont violé, pour la seconde fois en deux ans, la *« sainteté »* du Temple. La deuxième étape de leur stratégie paraît moins bien engagée : il n'y a pas eu jusqu'ici la moindre réaction populaire contre le *« sacrilège »*... La grève générale, décrétée au Pendjab pour le 1er mai par les trois grandes organisations séparatistes, a été un échec total. Des milliers d'étudiants sikhs ont passé, jeudi, leurs examens comme si de rien n'était.

Le chef de la police a dit qu'il *« ne serait pas surpris par d'éventuelles représailles terroristes »*, et les forces de l'ordre dans tout le Pendjab ont été placées en état d'alerte. Pour l'instant cependant, les réactions des organisations sikhs modérées vont du silence approbateur aux compliments chaleureux. On mesure le « coup de génie » de M. Gandhi permettant l'établissement au Pendjab d'un gouvernement dirigé par des sikhs. Officiellement, en effet, c'est lui, et non le premier ministre qui prend à son compte la décision *« inévitable et nécessaire »* d'intervention dans l'enceinte du temple sacré, où les policiers, ont précisé les autorités locales, *« sont entrés la tête couverte et les poches vides de tabac »*, comme il est prescrit à tout bon sikh.

PATRICE CLAUDE.

● *Remise de muguet à l'Elysée.* — Le président de la République et Mme Danielle Mitterrand ont reçu, le mercredi 30 avril, à l'Elysée, le traditionnel muguet du 1er mai, offert par une délégation de producteurs et négociants du marché de Rungis. *« Il est bon que le chef de l'Etat ait de temps à autre une relation directe avec les responsables du pays, quels qu'ils soient, dès lors qu'ils contribuent au développement de la France »*, a déclaré M. Mitterrand, qui a rendu hommage au travail et aux efforts des agriculteurs, horticulteurs et négociants français.

● *Mme Avice : le PS vers les 40 % d'ici à deux ans.* — Mme Edwige Avice, ancienne secrétaire d'Etat chargée de la défense et député socialiste de Paris a jugé, le jeudi 1er mai, lors de la Fête de la rose, du Mans, que le PS *« doit aller vers les 40 % »* du corps électoral d'ici à deux années. *« On commence à nous regretter »*, a-t-elle encore affirmé, tout en soulignant le paradoxe qui veut que *« les Français ont en même temps, le souci de progresser et la peur de changer. »*

La duchesse de Windsor a légué l'essentiel de sa fortune à l'Institut Pasteur

La duchesse de Windsor, morte le 24 avril à Paris, a légué en France l'essentiel de sa fortune, estimée à plusieurs dizaines de millions de francs. *Les bénéficiaires en sont plusieurs* musées et associations, dont l'Institut Pasteur, choisi comme légataire universel.

Plusieurs œuvres de charité en faveur de l'enfance déshéritée et des animaux, ainsi que des œuvres de recherche scientifique, françaises et britanniques, reçoivent des dons que l'Institut Pasteur devra soustraire du legs dont il est bénéficiaire (1). En outre, le Louvre, le château de Versailles et la Manufacture de Sèvres ont fait l'objet séparément de donations. Enfin, parmi les nombreuses personnes qui doivent recevoir à titre privé un don-souvenir, figurent plusieurs membres de la famille royale britannique. Le testament stipule qu' *« aucune somme provenant des legs ne pourra être utilisée, ni directement ni indirectement, pour la vivisection »*.

C'est Me Suzanne Blum-Spillmann, conseil et amie de la duchesse depuis quarante ans, qui a révélé, jeudi 1er mai, ces dispositions testamentaires prises par la veuve d'Edouard VIII. Me Blum-Spillmann a estimé que le testament pouvait être interprété comme une marque de reconnaissance à la France, dont tous les gouvernements depuis 1936 — date de l'abdication d'Édouard VIII et de son installation à Paris — avaient été envers le couple *« d'une élégance et d'une générosité incomparables »*. Le couple a toujours été considéré comme invité en France. Le duc ne payait pas d'impôts et, à sa mort, son *épouse a été dispensée des droits de* succession.

L'essentiel de la fortune léguée à l'Institut Pasteur provient d'une prestigieuse collection de bijoux et d'un portefeuille de valeurs financières. Le Louvre hérite notamment de tableaux et de deux précieuses boîtes en or dont l'une a appartenu à la marquise de Pompadour ; le château de Versailles reçoit un mobilier du dix-huitième siècle et la Manufacture de Sèvres une collection de porcelaine. — *(AFP.)*

(1) The Royal National Lifeboat Institution (institut de sauvetage en mer), *Londres* ; Guide Dogs for the Blind Association (association de chiens d'aveugles), Londres ; Soldier's, Sailor's and Airmens's Families Association (association des familles des militaires des trois armes), Londres ; Village Pestalozzi, Trogen (Suisse) ; Association des villages d'enfants SOS de France, Paris ; Fondation Claude Pompidou pour les handicapés, Paris ; Fondation Anne de Gaulle, Milon-la-Chapelle ; Institut de cancérologie et immunogénétique de l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif (professeurs Schwartzenberg et Pouillard) ; Hôpital américain, Neuilly ; Bahamas Branch of the Red Cross (branche des Bahamas de la Croix-Rouge) ; 10th Royal Hussards ; The Welsh of Wales Own ; Seaforth Highlanders ; *Royal Naval College*, Dartmouth ; Honourable Artillery Company, Londres.

LES SUITES DE « L'AFFAIRE SAINT-JEAN »

Le magistrat chargé du dossier est inculpé de violation du secret de l'instruction

M. Germain Sengelin, premier juge d'instruction au tribunal de Mulhouse, vient d'être inculpé de violation du secret de l'instruction à la suite d'une plainte déposée contre lui, en 1981, par M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint de la direction nationale des enquêtes douanières, inculpé le 2 décembre 1981 par ce magistrat de *« complicité de fraude et d'intérêt à la fraude »* dans une affaire de trafic international de cigarettes. Cette plainte était accompagnée de deux autres formées par la direction nationale des enquêtes douanières et par M. Laurent Fabius, alors ministre du budget.

Cette inculpation ne présume en aucun cas de la véracité des reproches faits à M. Sengelin par les parties-civiles. Le magistrat a d'ailleurs déclaré, mercredi 30 avril, qu'il se réservait le droit d'engager une procédure en dénonciation calomnieuse contre ses accusateurs.

L'inculpation de M. Sengelin est un nouvel épisode du long conflit qui marqua l'instruction de ce qu'on a appelé « l'affaire Saint-Jean ». Dès 1981, M. Saint-Jean et son avocat, Me Georges Kiejman, avaient reproché au juge des déclarations faites à la presse — dans lesquelles il affirmait posséder contre l'inculpé des *« charges importantes, nombreuses et concordantes »* — et d'avoir utilisé d'autres inculpés, « contrebandiers notoires », laissés en liberté pour enquêter sur la vie privée de M. Saint-Jean. Ce dernier avait aussi poursuivi en diffamation et fait condamner le journal *l'Alsace*, qui avait publié des informations le mettant en cause.

Le 27 mars 1985, la chambre criminelle de la Cour de cassation, sans faire droit à une « requête en suspicion légitime » déposée par M. Saint-Jean, avait toutefois décidé de retirer à M. Sengelin le dossier qu'il instruisait et de le confier à un juge du tribunal de Paris, *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*.

LA PROPRIÉTÉ DE « L'EST RÉPUBLICAIN »

La cour d'appel de Paris confirme la position du « Républicain lorrain »

Qui détient réellement les 21,3 % d'actions dites « Vilgrain » de *l'Est républicain ?* La controverse dure depuis une douzaine d'années, avec d'innombrables épisodes judiciaires et des coups de théâtre à répétition. *L'avant-dernier en date* : le tribunal de grande instance de Nancy avait jugé que la cession des cinquante mille trois cent soixante-douze actions litigieuses à la Grande Chaudronnerie lorraine (GCL), propriété désormais du *Républicain lorrain*, était contraire à l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse (*le Monde* du 27 avril 1984). Appel avait été interjeté, et c'est la cour d'appel de Paris qui vient de rendre son arrêt le 30 avril : il infirme le *jugement précédent*.

Pour les magistrats de la capitale, l'agrément donné à la GCL s'est fait en toute clarté et sans opération de prête-nom, *« et aucun élément de fait postérieur n'a pu porter atteinte à une situation juridique voulue et acceptée par le conseil d'administration de la société l'Est républicain »*.

Les actions litigieuses resteront toutefois sous séquestre, un nouveau pourvoi pouvant être formé contre cet arrêt. *La précédente* action avait été intentée par une association intitulée Défense, assistance, vigilance, indépendance, dignité de *l'Est républicain* (DAVIDER), regroupant, pour l'essentiel, des syndicalistes CGT du journal. L'intersyndicale (CGT-CGC cadres administratifs et FO), dans un communiqué, annonce que *« la lutte continue »*, mais se contente de *« prendre acte »* de l'arrêt de la juridiction d'appel, estimant que, *« en droit, le contentieux est, semble-t-il, réglé »*, mais que *« le problème d'un nouveau bloc de contrôle du capital reste posé »*.

L'intersyndicale redoute, en effet, une mainmise directe, par l'intermédiaire de nouveaux regroupements d'actionnaires, du *Républicain lorrain* de Metz sur son voisin nancéien, une stratégie de concentration qui *« affectera inéluctablement le pluralisme de l'information et le volume des emplois »*. Rappelons que l'actuel PDG de *l'Est républicain*, M. Gérard Lignac, possède avec sa famille 30,3 % des actions de *l'Est républicain*, que *le Républicain lorrain*, avec les actions GCL, *en détient 24,3 %, le groupe Boileau-Fournier 5,7 % et le groupe Bouriez-Ségur 14 %.*